

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE MOHAMED CHERIF MESSAADIA-SOUK-AHRAS  
INSTITUT DES LETTRES ET DES LANGUES

معهد الآداب و اللغات

Ecole Doctorale De Français  
Pôle régional/ Est  
Antenne de Souk-Ahras

مدرسة الدكتوراه في الفرنسية  
القطب الجهوي / شرق  
فرع سوق اهراس



Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Magister

Thème

**La féminisation des noms de métiers, grades,  
titres et fonctions en français : Etat des  
lieux en Algérie.**

Filière : Français

Option : Sciences du langage.

Par

Randa BOUDRAA

Sous la direction de

Dr. Nouredine Bahloul, MCA, Université d'Annaba

**Jury :**

**Président : Pr. Abdelouahab Dakhia, Université de Biskra**

**Rapporteur : Dr. Nouredine Bahloul, MCA, Université d'Annaba**

**Membre : Pr. Sadek Aouadi, Université d'Annaba**

**Juillet 2013**

## **Dédicace**

*Je dédie ce travail à mes chers parents,*

*À ma famille.*

## Remerciements

*Avant tout, je remercie **ALLAH LE TOUT PUISSANT** de m'avoir donnée la force et le courage d'arriver là ;*

*Mes remerciements vont à l'endroit de tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce travail, en particulier à :*

*Mr N. BAHLOUL d'assumer la direction de cette recherche.*

*Mon père pour son soutien moral, ses commentaires et ses précieuses aides.*

*Aux responsables de l'Ecole Doctorale de Français, antenne de Souk-Ahras notamment Mr S.AOUADI et B. CHEDAD.*

*À tous les enseignants de la 2<sup>ème</sup> promotion de l'Ecole Doctorale Français à l'université de Souk-Ahras.*

*À tous ceux qui ont participé aux différentes enquêtes.*

*À l'Honorable Jury qui a accepté de lire et d'évaluer mon travail.*

## Résumé

La femme a accédé à tous les domaines. Ainsi cette nouvelle réalité a suscité, sur le plan linguistique, un vif débat concernant la féminisation des noms d'agents.

Deux axes de recherche ont, par conséquent, été investis durant ce travail. D'une part, comprendre la question, d'autre part, tenter de la décrire et de l'analyser dans un espace linguistique francophone complexe par sa diversité, caractérisé par le contact des langues et des cultures qui favorisent davantage des néologismes pour ainsi dire des variations lexicales surtout lorsqu'il s'agit d'une nécessité pressante à nommer une réalité existante.

La démarche adoptée invite à se tourner du côté de la sociolinguistique et de la grammaire descriptive combinant deux approches contradictoires, l'une normative liée aux habitudes langagières d'une langue étrangère, et une autre innovante révélée par les pratiques langagières effectives dans sa diversité, fondée sur un souci de la visibilité des femmes et de la simplicité de la langue.



## الملخص

شغلت المرأة جميع المجالات وبالتالي أدى هذا الواقع الجديد على المستوى اللغوي مناقشة حياة حول تأنيث أسماء المهن. محورين من البحوث تم دراستها خلال هذا العمل. من ناحية فهم هذه المسألة، من ناحية أخرى، محاولة وصف وتحليل الفضاء المعقد الخاص بالتنوع اللغوي الفرنسي بالجزائر الذي يتعلق بهذا النوع من الاسماء و الذي يتميز باتصال اللغات والثقافات التي تعزز أكثر الكلمات الجديدة خصوصا عندما تكون هناك حاجة ملحة لتسمية الواقع القائم. نهج يدعونا إلى اللجوء إلى جانب من علم اللغة الاجتماعي والنحو الوصفي، و ذلك بجمع بين مجالين متناقضين، أحدهما متعلق بعادات لغة أجنبية معيارية مرتبطة بقواعد و احكام، والآخر بالممارسات المبتكرة المتنوعة الفعلية التي تهدف لتعزيز رؤية المرأة وبساطة اللغة.

## **Abstract**

Woman has now access to virtually all domains. This new reality has led to heated debate over the feminization of agent names.

The research in this area has taken two patterns, on the one hand, trying to understand question, and the other, trying to describe it, analyze it within the francophone space with its complex diversity, characterized by the contact of different languages and cultures which generate neologisms specially when there is an urgent necessity to name an existing reality.

The strategy to tackle this problem through language seen from the social view point and grammar combines two contradicting approaches, one is connected to norms of foreign language, and the other is the result of innovation of society with its diverse practices based on the need for visibility of woman and the simplicity of the language.

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	p.03
<b>Première partie</b> : Aperçu général sur : Le statut de la femme en Algérie / La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions.....	p.11
<b>Chapitre I</b> : La femme en Algérie .....	p.12
1. Emancipation de la femme.....	p.12
2. Aperçu de l'emploi féminin en Algérie.....	p.15
3. Conclusion.....	p.19
<b>Chapitre II</b> : La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions : état de la question/concepts clés.....	p.21
1. Etat de la question.....	p.21
2. Concepts clés liés à la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en français.....	p.30
3. Genre et féminisation dans la langue arabe.....	p.46
4. Conclusion.....	p.48
<b>Chapitre III</b> : Innovation lexicale Vs purisme.....	p.50
1. La langue française : l'éternel débat entre puristes et modernistes..	p.50
2. Nommer l'autre.....	p.53
3. L'innovation lexicale : créer et enrichir.....	p.55
4. La norme prescriptive Vs La norme d'usage.....	p.57
5. Conclusion : Féminisation des noms de métiers, norme, esthétique, société/innovation/contact des langues /norme-usage/ sujet parlant/ créativité dans un contexte plurilingue algérien .....	p. 63
<b>Conclusion de la 1<sup>ère</sup> partie</b> .....	p.66

<b>Deuxième partie : Usage de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en Algérie.....</b>	<b>p.67</b>
<b>Chapitre I : Usage de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions dans la presse algérienne d'expression française.....</b>	<b>p.68</b>
1. Introduction .....	p.68
2. Corpus et méthode du recueil.....	p.69
3. Présentation des quotidiens et du magazine étudiés.....	p.71
4. Description et analyse du corpus.....	p.74
5. Synthèse.....	p.92
<b>Chapitre II : La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions: Enquête menée auprès d'un échantillon de public algérien francophone.....</b>	<b>p.95</b>
1. Introduction.....	p.95
2. Le questionnaire.....	p.96
3. Description et analyse du corpus.....	p.100
4. Synthèse .....	p.139
<b>Chapitre III : Récapitulatif / Autres pistes explorées.....</b>	<b>p.140</b>
1. Synthèse générale.....	p.140
2. Problèmes liés au refus de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions.....	p.146
3. Conclusion.....	p.159
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>p.163</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>p. 168</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>p.186</b>
<b>Table des matières</b>	

## Introduction

*"Tous les moyens de l'esprit sont enfermés dans le langage, et qui n'a point réfléchi sur le langage n'a point réfléchi du tout." (Alain, 1932)*

## 1. Motivation du choix

Après 132 ans de colonisation, la langue française demeure, pas moins solidement, ancrée dans notre pays. « Avec près de 16 millions de locuteurs, soit 47 % de la population, l'Algérie est alors le deuxième plus grand pays francophone<sup>1</sup> au monde après la France »<sup>2</sup>.

La langue française parlée dans notre pays connaissait dès lors une évolution intéressante liée aux changements au sein de notre société. Dans cette perspective, le phénomène linguistique qui a attiré notre attention est celui de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions<sup>3</sup> qui est en vogue et dont les formes employées référant à certains noms sont très diversifiées selon les locuteurs expliquant l'absence de normes et de règles fixes qui les régissent, voire le non-respect ou le dépassement de ces dernières en fonction des nécessités communicatives.

Cette étude s'inscrit alors dans un cadre sociolinguistique, elle porte, spécifiquement sur la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en Algérie, une question qui a bouleversé les esprits dans de nombreux pays francophones<sup>4</sup>.

Le choix du thème est motivé par des raisons, à la fois, pratiques et subjectives. D'un côté, nous sommes souvent confrontés à des hésitations en matière de dénomination des femmes actives de plus en plus nombreuses dans tous les domaines, ce que nous considérons comme étant gênant par rapport à notre statut d'enseignants de FLE, devant être capables de maîtriser presque parfaitement la langue enseignée, en d'autres termes, nous devons être exemplaires et en même temps attentifs quant à la qualité de la langue à communiquer aux apprenants dans la mesure où nous sommes censés enseigner la norme en classe alors qu'elle est compliquée voire inexistante lorsque nous avons

---

<sup>1</sup> 2<sup>ème</sup> pays francophone par la population, l'Algérie n'est pas membre de l'organisation internationale de la francophonie [OIF] mais possède un statut d'invité spécial depuis le sommet de Beyrouth 2002. <[http://www.el-annabi.com/archive-actualite/article.php3?id\\_article=7918](http://www.el-annabi.com/archive-actualite/article.php3?id_article=7918)>, consulté le 06/12/2009.

<sup>2</sup> <http://www.linternaute.com/savoir/societe/dossier/journee-de-la-francophonie/2008/algerie-maghreb.shtml>, consulté le 06/12/2009.

<sup>3</sup> Il existe une variation de désignations concernant cette catégorie de noms : noms d'agent ; noms de personne (Courtier, M. 2002 : 69), expressions que nous utilisons tout au long de notre rédaction afin d'éviter les répétitions.

<sup>4</sup> Nous pensons surtout à La Belgique francophone, La Suisse, Le Québec (le slogan « Québec, berceau de la francophonie en Amérique » le révèle) qualifiés de communautés francophones d'« extrêmes » (Landroit, H. Mars 1999).

affaire à ce genre de noms. De l'autre côté, c'est un sujet d'actualité voire à la mode et un vaste domaine d'investigation linguistique<sup>1</sup>.

De plus, la recherche documentaire que nous avons menée, nous a fait constater que les universités francophones sont très actives sur le thème<sup>2</sup>, sujet qui a suscité de vives polémiques, tandis qu'il reste quasiment inexploré en Algérie<sup>3</sup>. Beaucoup de travaux ont été donc émis dans ce domaine, à première vue, nous pouvons croire que tout a déjà été fait quant à la question ainsi que ses contours. Or beaucoup reste à faire dans un autre espace linguistique francophone complexe par sa diversité, caractérisé par le contact des langues et des cultures qui favorise davantage des néologismes pour ainsi dire des variations lexicales surtout lorsqu'il s'agit d'une nécessité pressante à nommer une réalité existante. Dans ce cas, la question de la féminisation nous intéresse parce qu'elle relève de l'actualité, de l'usage, de l'innovation lexicale, de l'instabilité lexicale caractérisée par la variation, de la syntaxe, du discours, des contacts des langues et des cultures ainsi que du sujet parlant et sa relation avec la langue, avec soi même et avec l'autre.

La démarche adoptée invite à se tourner du côté de la sociolinguistique, de la lexicologie et de la grammaire descriptive, combinant deux approches contradictoires, l'une normative liée aux habitudes langagières d'une langue étrangère apprise à l'école, et l'autre innovante, révélée par les pratiques langagières effectives dans sa diversité, fondée sur un souci de la visibilité des femmes et surtout de la simplicité de la langue.

L'objectif de notre contribution est double :

- a- comprendre le phénomène et le décrire dans un espace francophone différent (Algérie) où le français figure comme langue étrangère (contrairement à un statut de langue maternelle ou officielle dans les autres pays francophones).
- b- essayer de comprendre les enjeux et les contraintes favorisés par le contact des langues et des cultures.

---

<sup>1</sup> Nous partageons, dans ce cas, le point de vue de Fleischman, S.

<<http://www.helsinki.fi/jarj/lnm/395fleischman.html>>, consulté le 04/05/2011.

<sup>2</sup> Ce qui a poussé certains spécialistes à proposer des lexiques officiels : « Mettre au féminin » (Belgique, 1994), « Femme j'écris ton nom » (France, 1999) et à reformuler leurs textes juridiques.

<sup>3</sup> Les études sur la langue française en Algérie paraissent « indifférentes » vis-à-vis de ce phénomène. Nous pourrions le traduire par le fait que ce nouveau phénomène semble ne pas déranger les locuteurs francophones algériens dans la mesure où ils ne rencontrent aucune difficulté, plus ou moins d'ordre culturel, en matière de dénomination des métiers exercés par des femmes (impact culturel de la langue maternelle): hypothèse qui reste à vérifier.

## 2. Présentation de la recherche

Notre étude sera davantage qualitative que quantitative. Il s'agit de montrer l'état de cette question en Algérie<sup>1</sup>.

Elle se placera dans plusieurs perspectives. Nous nous interrogerons tout d'abord sur l'emploi des formes féminisées dans la presse algérienne d'expression française, terrain fertile qui favorise l'innovation lexicale, choisi aussi pour son rôle dans le transfert lexical. Puis nous nous intéresserons d'une façon plus concrète aux difficultés rencontrées par les différents locuteurs francophones algériens. Nous proposerons une analyse critique. Cette dernière, nous permettra de mettre la lumière sur les préoccupations suivantes, problématiques de notre travail :

1. Quels sont les procédés employés par les locuteurs algériens dans la formation du féminin de cette catégorie de noms ? Y a-t-il une variation lexicale ?
2. Quels sont les enjeux et les contraintes favorisés par le contact des langues et des cultures dans le cadre de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions ? Autrement dit le contact des langues et des cultures a-t-il un impact sur la féminisation de cette catégorie de noms en Algérie ?
3. Quels sont les facteurs qui orientent le locuteur algérien francophone dans sa pratique de la féminisation ?
4. Quelles sont les causes et les conséquences du refus sinon de l'encouragement d'une telle entreprise ?

Ces problématiques nous amènent à formuler trois hypothèses de départ :

-La première est la suivante : il pourrait exister un éventail de formes féminines correspondantes à une même forme masculine du fait que les algériens féminisent les noms d'une manière systématique en référence à leur langue maternelle, en l'occurrence, l'arabe, dans laquelle, ils ne manifestent aucune difficulté par rapport à la simplicité du procédé de la féminisation. Cela veut dire qu'ils *traduisent* automatiquement dans une langue étrangère, qui est le français, ce qui existe déjà dans leur langue maternelle. Ils usent alors en fonction de leur besoin différents procédés,

---

<sup>1</sup> Nous pouvons également considérer ce projet de recherche comme une réaction à des appels lancés par des francophones adeptes de la féminisation tel que Jalkanen E, (2008): « *Les mouvements féministes ont initié le débat pour la féminisation au Canada, en Belgique et en Suisse avant d'arriver discrètement en France. Il serait très intéressant d'étudier la situation actuelle dans ces pays francophones pour pouvoir comparer l'évolution et l'adoption avec la France* ». Dans ce cas, nous ajoutons l'Algérie à la liste pour des fins d'enrichissement.



quelques fois d'une manière anarchique, pour satisfaire leurs besoins langagiers, du moment qu'il n'existe pas des règles fixes ou du moins pratiques sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour féminiser ce genre de noms. Il s'agit donc de comprendre un phénomène contradictoire pour ne pas dire paradoxal : voir comment l'opposition ferme contre la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions, sous le contrôle rigide et quelques fois exagéré de quelques institutions de terminologie est accompagnée par une très grande masse d'innovations lexicales qui s'écoule à flot dans les pratiques langagières de tous les jours. Ce qui nous invite à formuler la 2<sup>ème</sup> hypothèse:

- Les algériens pratiquent la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions car l'opposition manifestée par l'Académie française ainsi que par d'autres spécialistes en la matière sous le prétexte du respect de la langue, poserait des problèmes *insurmontables* dans la langue elle-même. Cela nous permettrait d'explorer de près les lacunes et les difficultés que peut engendrer le refus de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions, fruit de la position des puristes qui défendent et « sacralisent » une langue vivante à caractère évolutif et freine toute tentative d'innovation, en marginalisant délibérément les changements au sein de la société dans laquelle elle est parlée.

-La troisième hypothèse peut être résumée comme suit: Il existe plusieurs facteurs qui orientent le locuteur algérien francophone dans sa pratique de la féminisation de ce genre de noms et qui sont, à la différence des autres pays francophones, liés à sa culture ainsi qu'au statut de la langue française et aux spécificités du terrain linguistique algérien.

Notre recherche s'articule alors sur deux grandes parties :

### **La partie théorique**

Cette première partie est composée de trois chapitres, le premier fait appel à une méthode descriptive. Il dresse le parcours d'émancipation de la femme algérienne ainsi que sa participation à la vie active et sa place dans la scène socioculturelle et politico-économique du pays avant et après l'indépendance. Cela a nécessité un recueil de données provenant des organismes tels que : ONS (Office National des Statistiques) et CNES (Conseil National Economique et Social), ainsi que des projets de recherches

dans le domaine social et économique portant sur cette question. Le chapitre est évoqué pour montrer le besoin de féminiser cette catégorie de noms en Algérie, pour la simple raison que les femmes ont pu accéder à tous les secteurs du travail et leur nombre progresse jour après jour. A la fin de ce chapitre nous essayons de signaler les limites d'ordre social qui freinent ce mouvement lancé par la femme en vue de revendiquer sa place, en se référant au fameux schéma nommé « plafond de verre<sup>1</sup> ».

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient d'évoquer l'état de la question de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en faisant un bref flash back sur des recherches ou des avis qui ont été émis dans ce domaine car cette question a provoqué une vive polémique en France, voire dans de nombreux pays francophones à savoir : le Canada, la Belgique et la Suisse donc le deuxième chapitre fait l'état des lieux de tous les travaux qui traitent cette question<sup>2</sup>. Il fait également appel à des notions grammaticales qui s'y attachent telles que la notion du genre dans les deux langues, maternelle (l'arabe) et la langue française, le masculin générique, genre et sexe et les règles de féminisation. Ces dernières sont évoquées pour démontrer les causes et les difficultés qui entravent une telle entreprise et expliquent en grande partie le positionnement de certaines institutions de terminologie, grammairiens et linguistes ainsi que la variation lexicale qui pourrait exister.

Le troisième chapitre, présente deux champs contradictoires, d'un côté le purisme, le refus, la condamnation du changement et l'argument linguistique énoncé par l'Académie française qui défend cette position. Nous évoquons ainsi l'idée des défenseurs de la langue et la notion de la norme. De l'autre côté, il s'agit de la nécessité d'une réforme linguistique pour adapter la langue à la société et accompagner ainsi l'évolution sociale, nous parlons alors du caractère innovant d'une langue vivante en

---

<sup>1</sup> L'expression «glass ceiling» a été utilisée pour la première fois en 1986 par deux journalistes du Wall Street Journal pour désigner les barrières excluant les femmes des niveaux hiérarchiques les plus élevés. Le «plafond de verre» désigne donc la frontière invisible que les femmes ne parviennent pas, ou que très rarement, à franchir. Il qualifie une forme de ségrégation verticale dans le déroulement des carrières des femmes qui fait qu'à compétences égales, avec les mêmes diplômes que leurs collègues masculins, elles n'accèdent que très difficilement aux positions hiérarchiquement les plus élevées ». < <http://blog.plafonddeverre.fr/post/2008/06/15/le-plafond-de-verre>>, consulté le 29/12/2009.

<sup>2</sup> Voir : Fracchiolla, B. (2008). « Anthropologie de la communication: la question du féminin en français ». *CORELA, Volume 6, numéro 2, 2008*. Publié en ligne le 15 décembre 2008. <<http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=286>> Consulté le 25/05/2010.

perpétuelle évolution et mouvement, l'innovation lexicale et le besoin de se nommer et de nommer l'autre<sup>1</sup>.

## **La partie pratique**

Cette deuxième partie est composée à son tour de trois chapitres. Dans les deux premiers, nous présentons les deux enquêtes entreprises pour récolter les données les plus pertinentes et utiles à la recherche. Puisque toute langue vivante évolue essentiellement sous la pression et l'usage du public et des médias<sup>2</sup>, la présente réflexion repose essentiellement sur l'exploitation des données collectées au moyen de deux enquêtes, en visant ainsi un échantillon de public francophone très varié, femmes et hommes, toutes tranches d'âges, avec des niveaux d'instruction différents. Les données recueillies au moyen de ces enquêtes sont présentées sous forme de tableaux sur la base desquels sont élaborées des statistiques nécessaires à l'interprétation. Chaque enquête est présentée dans un chapitre à part :

- Le premier, traite la question de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions dans la presse algérienne d'expression française, autrement dit, il s'agit d'observer l'application de la féminisation des noms de métiers dans le discours médiatique écrit.

- Le deuxième chapitre est présenté sous le titre « la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions: enquête menée auprès d'un échantillon de public algérien francophone ». Le recueil est effectué dans une démarche comparative. Il s'agit de comparer les pratiques langagières des locuteurs d'âges, régions, sexes, niveaux d'instruction distincts. Nous avons opté pour « une enquête par questionnaire ». Après avoir analysé les résultats des deux premiers chapitres, le troisième chapitre est une sorte de récapitulation de ce qui vient d'être cité ci-dessus. Il met en lumière les facteurs qui orientent la pratique de la féminisation des noms d'agent en Algérie, la

---

<sup>1</sup>En suivant la conception de Benoite Groult : « Rendre invisible dans le vocabulaire l'accession des femmes à de nouvelles fonctions, c'est une façon de la nier » et celle d'Isabelle G « Nommer, c'est légitimer ». Citées par Dillenseger, C. (2009) <<http://www.toutpourelles.fr/index.php?Elles-travaillent/2009/01>>, consulté le 13/02/2010.

<sup>2</sup> « L'Académie française a perdu beaucoup de sa crédibilité et semble être devenue le vestige d'une époque révolue. Pensons à la réforme avortée de l'orthographe et à la position controversée sur la féminisation des titres. Aujourd'hui, les nouveaux « maîtres » de la langue sont davantage les médias et les publicitaires, dont l'influence est autrement plus considérable que celle des académiciens ou des terminologues. Dans ces conditions, les normes se modifient au gré des modes et des régions où l'on parle le français. » (D'où la coexistence des normes et des usages français). Cf. [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/HIST\\_FR\\_s9\\_Fr-contemporain.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/HIST_FR_s9_Fr-contemporain.htm), consulté le 01/11/2009.

possibilité de l'émergence de quelques lacunes en français dans le cas du refus de la féminisation des noms de métiers, fonctions grades ou titres telles : Une remise en question de la notion du signifié, La reprise pronominale/nominale, le discours indirect, l'accord du participe passé, l'accord de l'adjectif qualificatif, la voix passive, ... des notions qui semblent jusque là négligées par ceux qui s'opposent à l'évolution de la langue en oubliant que son avenir pourra être hérissé d'«handicaps » majeurs recourant à sa disparition. Ainsi qu'une proposition personnelle justifiée.

## **Première partie**

**Aperçu général sur : Le statut de la femme en  
Algérie / La féminisation des noms de métiers,  
grades, titres et fonctions.**

# Chapitre I : La femme en Algérie

## 1. Emancipation de la femme en Algérie

### a- Statut de la femme

La société moderne a octroyé à la femme le droit de s'instruire, de se libérer, de prospérer et d'exceller. A travers les siècles, le statut de la femme a évolué sans cesse, l'image de la femme opprimée et mise au second plan dans la société, limitée dans le cadre de la maison, à la procréation, aux corvées ménagères et à l'éducation des enfants, s'est peu à peu estompée pour céder la place à l'image de la femme cultivée, instruite et capable de se prendre en charge. Ainsi l'époque du travail manuel qui se résumait au tissage et à la poterie, aux postes de nurse et difficilement à l'enseignement primaire et quelques postes de basses échelles, est bien révolue laissant la place à la femme enseignante, journaliste, infirmière, médecin, cadre, voire chef d'état, soit un projet de vie radicalement différent, lancé par les femmes visant la libération, la capacité de s'assumer financièrement et socialement, de modifier sérieusement leur vision des choses et de s'imposer en tant que citoyennes qui assument leurs devoirs et revendiquent leurs droits.

### b- La femme algérienne à travers l'histoire

La femme algérienne a toujours été présente dans l'histoire du pays. Elle l'a surtout marquée en portant soutien à ses frères pour la libération du pays du joug colonial.

Elle a accompli son devoir patriotique en faisant preuve de courage et de détermination extraordinaires. En les soutenant, elle a même pris l'arme pour rejoindre le maquis.<sup>1</sup>

La libération du pays, le courant de la mondialisation, le bouleversement économique et social<sup>2</sup> ont fait que la femme algérienne ait la volonté de changer sa destinée, d'effacer son passé où régnait un sexisme extrême, où elle était écrasée sous le poids de devoirs et dépourvue de ses droits.

---

<sup>1</sup> Nous citons à titre d'exemple: « *Ourida Maddad, Malika hamidou, Hassiba Ben Bouali, Zoubida Ould Kablia, Djohar Akrou, Jacqueline Guerroudj, Zahia Khalfallah, Djamila Bouazza, Djamila Bouhired, Zohra Drif, Djamila Boupacha, Baya Hocine, etc.* ». Cf. Magazine *Bien-être*, mars 2010, N°68, p.50.

<sup>2</sup> *D'où une modification de la structure de la population : déclin de l'accroissement et l'élévation du niveau d'éducation, a porté au pic les arrivants sur le marché du travail -particulièrement les femmes- à partir de 2001.* Cf. Benmouffok K. (2006). L'évolution de l'emploi en Algérie, quelles tendances?, *Global Policy Network*, p.01. <[www.regionmag.com/evolution-de-l\\_emploi-en-algerie-pdf.html](http://www.regionmag.com/evolution-de-l_emploi-en-algerie-pdf.html)>, consulté le 21/10/2011.

Sa volonté de dépasser les mentalités archaïques, d'apparaître et de s'intégrer pleinement dans la vie socio-économique, culturelle et politique du pays et de briser l'image de la femme opprimée, écartée de la société se manifeste sur les plans suivants :

-Depuis l'indépendance, la femme algérienne devient de plus en plus présente dans les différents paliers de l'enseignement (primaire, moyen, secondaire et supérieur), elle a égalé l'homme, voire l'a surpassé. Ainsi dans le langage des chiffres, il est à noter que la promotion de baccalauréat de la session *juin 2010* dont le taux de réussite a atteint 61,23%, est composée de 212.555 admis dont 64,73% étaient des filles<sup>1</sup>. En outre, la meilleure moyenne nationale a été décrochée par une fille, en l'occurrence *Khaoula Bessam*, avec une note de 18.77/20<sup>2</sup>. Ce chiffre a légèrement haussé jusqu'à la session 2012, il a atteint 65,38%<sup>3</sup>. La réussite des filles peut trouver donc son sens dans le fait que la scolarité représente pour elles la seule possibilité de liberté et d'ouverture sur le monde extérieur<sup>4</sup>.

Bravant toutes les contraintes, elle bat pour sa présence et sa reconnaissance dans les différents domaines même ceux qui ont été l'hégémonie des hommes. Elle exerce alors des professions variées et accède à des fonctions de plus en plus importantes. Le phénomène de l'apparition des «demandeuses d'emploi» est alors en vogue. Ainsi la femme n'est plus appelée «femme au foyer» mais plutôt «chômeuse», plusieurs appellations apparaissent parallèlement à cette notion «Femme au foyer partiellement occupée» (FPO, 1997), «Autres inactifs» (1987) et «Travailleuses à domiciles» (TD, 1989)<sup>5</sup>.

Cette déferlante évolution qui a fait naître un nouveau profil de la femme algérienne est la preuve d'une ferme volonté et d'un courage extraordinaire de la part de la femme dans son combat lancé en vue de l'obtention d'une place reconnaissable dans la société. Ainsi plusieurs facteurs<sup>6</sup> ont fait qu'elle persiste dans son combat :

---

<sup>1</sup> <http://www.algerie-focus.com/2010/07/06/baccalaureat-2010-un-taux-de-reussite-inegale-612>, consulté le 07/10/2010.

<sup>2</sup> <http://www.algerie-focus.com/2010/07/12/baccalaureat-2010-khaoula-bessam-meilleure-laureate-au-niveau-national/>, consulté le 07/10/2010.

<sup>3</sup> <http://www.maghrebemergent.info/actualite/fil-maghreb/13764-algerie-baccalaureat-2012-un-taux-de-reussite-de-5884-ministere.html>, consulté le 02/08/2012.

<sup>4</sup> Voir : Sadou, H. (2007). Scolarisation-Travail et Genre en Algérie. *Afrique et développement*, Vol. XXXII, N° 3, p. 127. <<http://www.ajol.info/index.php/ad/article/viewFile/57205/45594>>, consulté le 26/01/2010.

<sup>5</sup> Cf. Boufenik, F. (sans date), Travail et Genre en Algérie, *colloque Rabat*, p. 10. <[www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/.../RS1\\_Boufenik.pdf](http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/.../RS1_Boufenik.pdf)>, consulté le 27/01/2010.

<sup>6</sup> Cf. Benmoffok, K. *op.cit.*

- a- le système éducatif : la généralisation de l'enseignement obligatoire a favorisé la parité entre les deux sexes dans les différents cycles de l'enseignement et a permis à certaines filles de pousser assez loin leurs études. Force est de constater que la scolarisation des filles en général devienne plus poussée que celle des garçons<sup>1</sup>.
- b- Le combat mené par les associations féminines<sup>2</sup> et les organisations des droits de l'homme qui défendent la destinée féminine et combattent pour promouvoir l'égalité des chances dans la vie active et politique.
- c- L'ouverture économique et la mondialisation qui ont ouvert aux femmes l'accès à de nouveaux types d'emplois liés aux nouvelles technologies.
- d- Un projet étatique qui exclut la discrimination : le caractère moderniste du projet de l'état, les dispositions législatives et réglementaires mises en place par Monsieur Le Président *Abdelaziz Bouteflika* à l'adresse des femmes, l'attribution des microcrédits par le gouvernement sont favorables à leur insertion dans la vie socio-économique du pays et leur donne même l'opportunité de créer de nouveaux emplois et de participer ainsi au développement économique.

Depuis, la femme réussit à relever plusieurs défis et entrer dans un monde exclusivement réservé, jadis, aux hommes. Son statut s'est alors amélioré et son accès à la vie active devient de plus en plus important. Plusieurs domaines sont alors féminisés, il y a même ceux qui ont atteint la parité hommes-femmes. Ce qui prouve une véritable révolution féminine et même une prédominance qui explique la féminisation de certains métiers en Algérie. En voici quelques chiffres révélateurs :

---

<sup>1</sup> Boutaleb K. & Boualali, A. (avril 2003). « L'activité féminine en Algérie : réalités et perspectives », in *Colloque international sur : Marché du Travail et Genre dans les Pays du Maghreb : Spécificités, Points communs et synergies avec l'Europe*. Rabat.

<[http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles\\_definitifs/RS1\\_Boutaleb.pdf](http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definitifs/RS1_Boutaleb.pdf)>, consulté le 26/01/2010.

<sup>2</sup> Nous citons à titre d'exemple : Association Défense et Promotion des Droits des Femmes Algériennes [A.D.P.D.F] ; Femmes Et Développement en Algérie [FEDA ASSOCIATION] ; Association SOS Femmes en Détresse ; Algériennes managers et entrepreneurs [AME] ; Associations des femmes cadres d'entreprises [AFCARE] pour n'en citer que quelques unes.



## 2. Aperçu de l'emploi féminin en Algérie

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), la population active occupée actuellement (l'année 2010) a atteint 9 435 000 personnes, soit un taux d'occupation de 27,2%, elle est constituée de 15.1% de femmes.<sup>1</sup> En réalité, le nombre des femmes actives serait bien supérieur à celui présenté par les statistiques officielles.<sup>2</sup> (Voir le nombre des femmes qui travaillent en noir et dans le secteur privé).

Tableau 1 : Evolution du taux brut d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe

	1987	1998	2008
masculin	76.5	71.5	73.5
Féminin	7.8	15.1	15.0
Total	44.2	43.6	44.

(ONS, 2009, p.16)

A travers une étude réalisée, Mme Grangaud, M-F, déclare que « le nombre de femmes actives a triplé au cours des 20 dernières années et s'est multiplié par 12 par rapport à 1977 pour atteindre, vers la fin de 2011, près de 1 561 000. Il est passé de 5,2% en 1977 à 17,7% en 2011 ».

Cette proportion de femmes actives est répartie dans les différents secteurs. Nous citons, dans la présente étude, quelques uns ce que nous appelons les secteurs clefs de la vie socioéconomique et politique afin de ne pas s'éloigner de l'objectif principal de notre recherche tout en rappelant que certains créneaux sont plus attractifs aux femmes, à savoir le secteur de l'éducation, de la santé et de l'administration<sup>3</sup>. Le but est d'étayer plus loin notre analyse :

<sup>1</sup> L'Office National des Statistiques, 4<sup>ème</sup> Trimestre 2010. <[http://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi\\_chomage\\_2010.pdf](http://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi_chomage_2010.pdf)> consulté le. 10/02/2011.

<sup>2</sup> Voir<<http://www.elwatan.com/Le-taux-de-femmes-qui-travaillent>>, consulté le 05/10/2010.

Les statistiques diffèrent d'une étude à l'autre : le taux des femmes actives en Algérie est estimé de 16, 8% (CHERIF A., *Participation socio économique de la femme : un état des lieux –Cas de l'Algérie-* p. 4-5). Et serait bien supérieur vers la fin de 2011 pour atteindre 17, 7% (Grangaud, M-F). Voir <<http://www.siawi.org/article4481.html>>, consulté le 12/11/2012.

<sup>3</sup> Nous ne tenons en compte que le secteur public.

## 1- Santé

Le secteur de la santé a toujours constitué un secteur attractif aux femmes<sup>1</sup> pour des raisons sociales et pratiques, de nos jours il atteint la parité hommes femmes avec 53% en (2007)<sup>2</sup>. Il faut également rappeler que la présence féminine est majoritaire dans certains services<sup>3</sup>. Et comme le souligne Mme Oufriha, F-Z. « ce secteur peut se féminiser de plus en plus, si nous examinons les effectifs des étudiantes de médecine » ainsi que les futures promotions sortantes.

## 2- Secteur de l'éducation

Ce secteur a également atteint la parité hommes/femmes avec une proportion de 53.33% en (2007-2008). Mais il convient aussi de noter qu'en dépit de la féminisation de plus en plus forte de la profession enseignante (sans oublier que les données concernent uniquement l'enseignement public<sup>4</sup>), les femmes sont encore sous-représentées aux postes de directions des écoles dans la majorité des pays (UNESCO, 1998).

## 3- Média

La femme représente une proportion de plus de 55%. Selon les statistiques de l'année 2006, les médias nationaux déclarent que le nombre des femmes journalistes représente 44,09% du total et qu'il existe 32 femmes sur 158 de l'effectif total des responsables, soit un pourcentage de 20,25%.

A la télévision le nombre de femmes journalistes reporters atteint 148 sur 219, soit un taux de 67,57%. Elles sont également responsables de journaux télévisés ou d'émissions (selon le Ministre délégué, chargé de la famille et de la condition féminine, 2007)<sup>5</sup>. Le nombre de journalistes femmes est alors en une nette évolution, cependant elles restent éloignées des cercles des décisions. Les rédactrices en chef et directrices de rédaction sont rares.

---

<sup>1</sup> Aldjia Noureddine Benallègue (1919), 1<sup>ère</sup> femme médecin algérienne.

<sup>2</sup> <http://iussp2009.princeton.edu/download.aspx?submissionId=90855>, consulté le 26/01/2010.

<sup>3</sup> Oufriha F-Z. (sans date), *Féminisation des professions médicales-Modernisation de la société et production d'élites féminines en Algérie*, < <http://iussp2009.princeton.edu/download.aspx?submissionId=90102>>, consulté le 26/01/2010.

<sup>4</sup> Pour avoir plus d'informations, voir : Cavicchion V. 2002, <<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001259/125927e.pdf>>, consulté le 27/01/2010.

<sup>5</sup> Cherif A, *op.cit*, p. 69.

#### 4- Justice

Bravant toutes les contraintes, à savoir que dans la tradition musulmane, il est loin d'imaginer une femme musulmane se mêlant dans les affaires de droit voire de justice, les femmes algériennes ont pu relever tous les défis et ont réussi à décrocher un pourcentage de 35.3% dans le domaine de la justice (2007)<sup>1</sup> avec une proportion de 37% des magistrats (2007).

#### 5- Entreprises

Selon une étude réalisée en 2008 par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), nous pouvons compter 3 300 femmes entrepreneurs en Algérie. Les femmes chefs d'entreprises ne représentant que 3,2% du total des femmes actives qui est de l'ordre de 18%.<sup>2</sup>

#### 6- Recherche scientifique

Selon les déclarations de la ministre déléguée de la recherche scientifique, il existe 40% de *chercheuses* algériennes. La parité est déjà atteinte en 2010 voire dépassée au niveau de certains centres de recherches où leur nombre a atteint 70% du total de chercheurs comme l'Institut Pasteur ou le Cerist. Cependant des difficultés voire des inégalités subsistent pour qu'elles soient promues Directrices de centre et Chefs de projet. Se sont surtout les hommes qui bénéficient de ces privilèges. Les femmes sont donc reléguées au second plan. En Algérie, sur 18 centres de recherches, deux seulement sont dirigés par des femmes précise-t-elle, nous citons parmi elles, Mme Benghabrit- Remaoune Nouria du Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle d'Oran.<sup>3</sup> Chose qui se heurte à la réalité universitaire où les filles dominent à 60% jusqu'au niveau de magister<sup>4</sup> et persistent tant que les universités se féminisent.

---

<sup>1</sup> Khaznadar E, Baider F. & Moreau T. (Décembre 2007), Les enjeux de la parité linguistique - Les mots sont importants, *Nouvelles questions féministes* in *lmsi.net*. < <http://lmsi.net/Les-enjeux-de-la-parite>>, consulté le : 18/12/2009.

<sup>2</sup> Bouaricha N, «Les femmes chefs d'entreprise représentent 3,2% », *El Watan*, 16/06/2009. < <http://www.elwatan.com/Les-femmes-chefs-d-entreprise>>, consulté le 13/12/2009.

<sup>3</sup> Président du syndicat des chercheurs permanent en Algérie. (Sans date), *Emission Radio*. <<http://femmesencommunication.com/news00011a60.html>> consulté le 14/12/2009.

<sup>4</sup> Benjaballah S, (2010), *Emission Radio*. <<http://www.algerie-monde.com/forums/litt%E9rature-histoire-et-po%E9sie/7943-universit%E9-40-%25-des-chercheurs-alg%E9riens-sont-des-femmes.html>> consulté le 15/11/2012.

## 7 -Politique

L'UN-INSTRAW et CAWTAR désignent par l'expression « participation de la femme à la vie politique » toute activité menée par des femmes membres du gouvernement, élues parlementaires ou municipales, responsables d'entreprises publiques, membres des partis politiques, femmes actives dans les associations et les organisations<sup>1</sup>. À partir de l'année 1999, les femmes algériennes ont été nommées : Secrétaires générales de département ministériel, Walis, Secrétaires générales de Wilaya, directrices au niveau de l'exécutif de wilaya, présidentes de cours de justice et de tribunaux.

Toutes les études font remarquer que la contribution de la femme algérienne dans le domaine politique est considérée comme insuffisante, voire faible. C'est pour ces raisons que les dernières réformes ont exigé désormais des états-majors politiques la présence de 33% du nombre de femmes sur les listes électorales.

En 2010, nous avons assisté à la nomination de quatre femmes sur 27 «postes diplomatiques», ce qui a porté leur nombre à sept femmes diplomates. Ceci a été qualifié à l'époque de «première» dans les annales de la diplomatie algérienne, même si cette «avancée» était jugée «insuffisante».<sup>2</sup>

Actuellement, la représentation des femmes au niveau des institutions algériennes est comme suit : Conseil de la nation (7 femmes sur 144 postes, soit 4,86%) ; Assemblée populaire nationale (31 femmes sur 389 postes, soit 7,97%) ; Conseil constitutionnel (2 femmes sur 9 postes, soit 22,22%), Gouvernement (3 sur 39, soit 7,69%), soit au total (43 femmes sur 581 postes, donc 7,40%).<sup>3</sup>

A l'unanimité, au niveau des différents secteurs, plus nous nous élevons dans la hiérarchie plus le nombre de femmes diminue voire se raréfie. Dr Mebtoul, A. souligne à travers une étude réalisée que seules 5% des femmes qui travaillent en Algérie occupent des postes de responsabilité et existent 6000 femmes d'affaires- (bilan d'octobre 2008)<sup>4</sup>. C'est en se basant sur cette réalité que le World économique forum vient

---

<sup>1</sup> El Bour , H & Boukhenoufa, A.(juin 2009), Médiatisation de la participation politique de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie. P.10. < <http://www.womenpoliticalparticipation.org/upload/publication/publication3.pdf>> consulté le 14/01/2010.

<sup>2</sup> [http://www.algeria-watch.org/fr/article/femmes/travailleuses\\_celibataires.htm](http://www.algeria-watch.org/fr/article/femmes/travailleuses_celibataires.htm), consulté le 06/12/2011.

<sup>3</sup> <http://www.agoravox.fr/actualites/international/article/algerie-quotas-des-femmes-au-sein-98086>, consulté 10/10/2012.

<sup>4</sup> <http://www.algerie-focus.com/blog/2010/11/04/quelle-place-de-la-femme-algerienne-dans-le-monde-du-travail/>, consulté le 06/01/2011.

de rendre publique sa 7<sup>ème</sup> édition du rapport 2012 à New York d'où il classe l'Algérie à la queue du peloton concernant la parité des hommes/femmes dans le domaine des affaires économiques soit la 131<sup>ème</sup> place sur un total de 135 pays<sup>1</sup> et se classe ainsi, d'après une étude réalisée<sup>2</sup> après l'Iran ainsi que les Emirats Arabes Unies (107<sup>e</sup>) où le prisme religieux semble prendre le pas sur toute forme de maturité de la femme.

### 3. Conclusion

Force est de constater que la femme algérienne connaît à l'ère actuelle une nette évolution dans tous les domaines, cependant, malgré le nombre croissant des femmes dans le monde du travail, elles sont largement minoritaires aux postes de décision. Le « Plafond de verre » est une réalité en Algérie et, d'ailleurs, partout dans le monde. La question à laquelle nous souhaitons répondre est la suivante : qu'en est-il du domaine linguistique ? Autrement dit « la représentation linguistique des femmes au plan social »<sup>3</sup>. Trouve-t-elle sa place dans le lexique français ? Ou cette inégalité sociale persiste dans le domaine linguistique en rejoignant ainsi l'idée annoncée dans le titre de Khaznadar, E ; Baider, B et Moreau, T<sup>4</sup>, « *un langage et un monde inégalitaires* ». C'est donc, un fait manifesté par rapport à l'absence de mots désignant certaines réalités professionnelles des femmes. Certes c'est la question qui figure au centre de la présente étude mais nous avons tout de même établi, au préalable, un court parcours socioéconomique car nous ne pouvons pas nous en passer d'en parler du fait que nous le considérons, en quelque sorte, comme l'une des causes principales de cette question et cela, dans l'intention de les mettre en relation afin d'appuyer plus loin notre argumentation et notre compréhension du phénomène dans la mesure où les deux domaines : linguistique et social sont intimement liés<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://www.algerie-focus.com/blog/2012/10/30/egalite-homme-femme-lalgerie-parmi-les-pays-les-plus-arrieres/>, consulté le 20/06/2013.

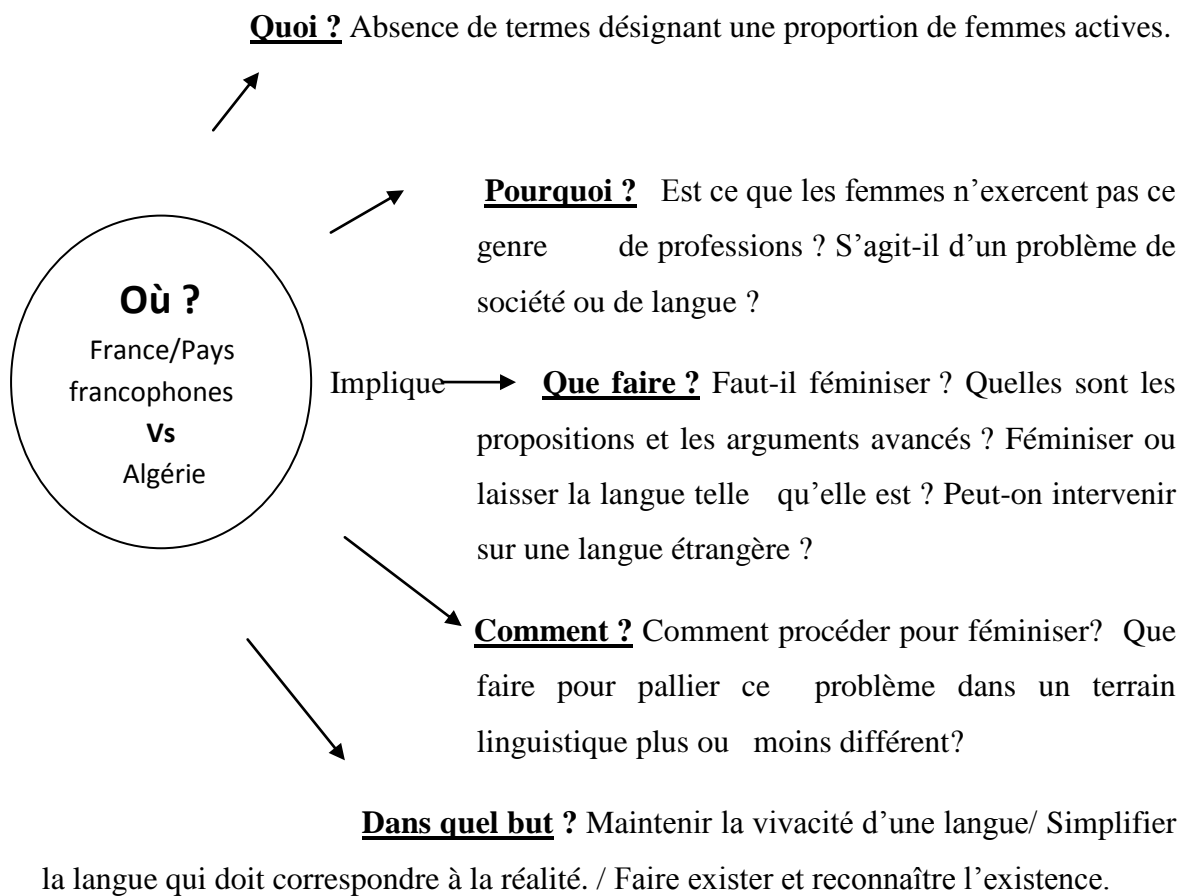
<sup>2</sup> Boutaleb, K. & Boualai, A. *op.cit.*

<sup>3</sup> Houdebine-Gravaud, A-M. (1992), Sur la féminisation des noms de métiers en français contemporain. *Recherches féministes*, vol. 5 n°1. P. 154, < <http://www.erudit.org/revue/rf/1992/v5/n1/057677ar.pdf>>, consulté le 07/12/2009.

<sup>4</sup> Khaznadar E, Baider F. & Moreau T. (Décembre 2007), Les enjeux de la parité linguistique - Les mots sont importants, *Nouvelles questions féministes* in *lmsi.net*. < <http://lmsi.net/Les-enjeux-de-la-parite>> consulté le 18/12/2009

<sup>5</sup> Certains linguistes partagent la même idée dans leur opposition vis-à-vis de l'intervention de l'état sur la langue comme c'est le cas de J-F REVEL (Juin1998): « *La société française a progressé vers l'égalité des sexes dans tous les métiers, sauf le métier politique. Les coupables de cette honte croient s'amnistier (ils en ont l'habitude) en torturant la grammaire. Ils ont trouvé le sésame démagogique de cette opération magique: faire avancer le féminin faute d'avoir fait avancer les femmes.* »

Cette question semble donc d'actualité et préoccupe de nombreux pays francophones qui dénoncent un décalage linguistique flagrant par rapport aux exigences des normes de la nouvelle société. Il existe des réticences à chaque fois que nous parlons de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en français, idée que nous développons le long du 2<sup>ème</sup> chapitre en apportant des éclaircissements à certaines notions organisées dans la perspective suivante :



## Chapitre II : La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions : état de la question/concepts clés

### 1. Etat de la question

Cette partie s'attellera à faire la lumière sur toutes les études portant sur ce sujet. Avant de commencer, il convient de signaler qu'il existe de nombreux travaux dont, plus ou moins, une partie est consacrée à faire la lumière sur cette question en évoquant toutes les recherches antérieures traitant ce phénomène<sup>1</sup>. Cette perspective y est même redondante. Il y a ceux qui l'ont entreprise en l'organisant d'un point de vue historique ou chronologique.<sup>2</sup> D'autres la situant géographiquement en évoquant les actions avancées dans chacun des principaux pays francophones mobilisés par la féminisation.<sup>3</sup>

De notre côté, Nous essayons de nous inspirer de ces travaux sur la base desquels nous pratiquons une sorte de mise à jour des publications majeures, tout en apportant un supplément d'informations à notre manière, puis nous résumons les positions de quelques spécialistes en la matière. La fin de cette partie est élaborée sous forme d'une discussion où nous mettons en évidence notre point de vue personnel, présenté comme un constat élaboré à partir de confrontations des différents avis :

---

<sup>1</sup> Ces études sont qualifiées par certains d'« *une revendication de femmes* ». (Cf. Gensterblum, M & Noteboom, M. 2008: 13-14, <<http://www.docstoc.com/docs/6029107/La-féminisation-vue-par-Auclert-Groult-et-Houdebine-Gravaud>>, consulté le 12/05/2010.

<sup>2</sup> Voir : 1. [http://www.chancegal.com/fichiers/affiche\\_](http://www.chancegal.com/fichiers/affiche_), consulté le 09/12/2009.  
2. Rousseau, J. (1998). « Quelle est l'origine de la polémique actuelle ? » in « Madame la ministre ». CIEP-BELC. P. 02. <<http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>>, consulté le 09/12/2009  
3. <http://www.dglf.culture.gouv.fr/cogether/feminisation/accueil-feminisation.html>, consulté le 10/12/2009.

<sup>3</sup> 1. Fracchiolla, B. *op.cit.*  
2. <http://www.dglf.culture.gouv.fr/cogether/feminisation/3cadrage.html>, consulté le 25/10/2011.  
3. Brotocorne, E. & Ghysens, O. (2008). Origine du débat sur la féminisation des noms de métiers, in « *La féminisation : Les noms de métier dans le secteur ouvrier (secteur du bâtiment)* ». Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II, Université libre de Bruxelles, Belgique. <[http://www.communelanguage.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation\\_secteur\\_batiment.pdf](http://www.communelanguage.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation_secteur_batiment.pdf)> consulté le 12/05/2010.  
4. [http://www.europrofem.org/contri/2\\_07\\_fr/fr-imag/04fr\\_ima.htm](http://www.europrofem.org/contri/2_07_fr/fr-imag/04fr_ima.htm)>, consulté le 25/10/2011.  
5. Gilbert, S-M. (2008). *Quand l'Académie française et l'Office québécois de la langue française passent à l'attaque*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II. Université Libre de Bruxelles, Belgique.> [http://www.communelanguage.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation\\_Polemiques\\_en\\_France\\_et\\_a\\_Quebec.pdf](http://www.communelanguage.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation_Polemiques_en_France_et_a_Quebec.pdf) > consulté le. 12/05/2010.  
6. Bellens, E & Persyn S. (2008). *Comparaison des documents officiels concernant la féminisation et des réactions qu'ils ont provoquées en France, en Belgique et au Québec*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II. Université Libre de Bruxelles, Belgique. <<http://www.communelanguage.com/envois/documents/recherches/langue/femdocsofficiels2.pdf>>, consulté le 12/05/2010.

## a- Classement des actions françaises et francophones

France	Québec <sup>1</sup>	Belgique	Suisse <sup>2</sup>
<p><b>1981</b> : Des femmes appartenant au pouvoir soulevèrent la question de l'emploi des termes masculins pour désigner les « <i>échelons supérieurs</i> <sup>3</sup> ».</p> <p><b>1983</b> : Loi de l'égalité professionnelle entre les deux sexes.</p> <p><b>1984</b> : Réaction de l'Académie française : a pris la forme d'une déclaration rédigée par G. Dumézil et C. Lévi-Strauss.</p> <p><b>1984</b> → Commission Roudy : Yvette Roudy, ministre des droits de la femme a mis en place une commission<sup>4</sup> de terminologie « relative au vocabulaire concernant les activités des femmes » chargée de la féminisation des noms de métiers et de fonctions présidée par Benoite Groult (écrivaine). Cette commission a proposé un ensemble de règles permettant la féminisation de ces noms.</p> <p><b>Circulaire du 11 mars 1986</b> <sup>5</sup>: Laurent Fabius publie une circulaire</p>	<p><b>18 juillet 1979</b> → Recommandations concernant les formes féminines des titres publiées par la Gazette Officielle du Québec</p> <p><b>1982</b> → Comité de travail chargé de répertorier les termes dont le féminin était problématique créé par le même office</p> <p><b>1983</b> → Rapport « La féminisation des titres, énoncé de principes et étude de cas-types. » traitant en détail près de 200 cas.</p> <p><b>04 avril 1986</b> : le rapport du comité « Titres et fonctions au féminin : essai</p>		<p><b>1988</b> → une loi</p>

<sup>1</sup> Fujimura dans son article signale que : *la féminisation a rencontré moins de résistance qu'en Francef...]. La situation au Québec s'explique par l'exigence plus forte de la modernisation du français par les quebequois. Cf. Fujimura, I. (2005). « La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001) », Mots. Les langages du politique, n° 78, Usages politiques du genre, p.12. Mis en ligne le 31 janvier 2008. <<http://mots.revues.org/index355.html>>, consulté le 08/04/2010.*

<sup>2</sup> Englobe différentes actions cantonales : Berne et Genève.

<sup>3</sup> Expression englobant à la fois : métiers prestigieux, grades, titres et fonctions.

<sup>4</sup> Appelée aussi « commission Roudy », cette dernière estime que la règle de la neutralité des fonctions (ou l'usage générique du masculin) soit appliquée aux textes réglementaires d'où la protestation de Landroit, H. (*Op.cit*) qui l'a qualifiée de « rapport mi figue, mi-raisin admettant les formes féminines dans certaines conditions (maintien du neutre dans les textes administratifs), d'un autre côté Houdebine-Gravaud, A-M. (*Op.cit.* 156) défend la légitimité et la légalité de l'entreprise de la commission qui constituait selon elle « *moins une transgression linguistique, qu'une prise en compte des usages et des possibilités du système de la langue française ainsi que de l'état de la société* ». Soutenues par d'autres qui la déclarent également comme étant une « *justice sociale et clarification linguistique* ». Cette commission est qualifiée de « lettre morte » jusqu'à sa nouvelle réapparition comme sujet de débat (Brick, N & Wilks, C. (2002). *Les partis politiques et la féminisation des noms de métiers. Journal of French Language Studies*, vol. 12, p.48. < <http://journals.cambridge.org/action/displayAbstract?fromPage=online&aid=100335>>, consulté le 05/04/2010.

<sup>5</sup> [http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/Circulaire\\_11\\_mars\\_86.pdf](http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/Circulaire_11_mars_86.pdf), consulté le 25/11/2011.



<p>qui recommande de procéder à la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions dans les textes officiels et dans l'administration. Elle ne fut guère appliquée<sup>1</sup>.</p> <p><b>1998</b> : Polémique dans les colonnes du Figaro et du monde « Madame la Ministre ».</p> <p><b>08 mars 1998</b> : Circulaire du 1<sup>er</sup> ministre Lionel Jospin<sup>2</sup> (actualisation de la circulaire de 1986):recommande à nouveau la féminisation en reprenant les conclusions de la commission de 1986 ainsi que l'utilisation des termes « dont le féminin est d'usage courant »<sup>3</sup></p> <p><b>Octobre 1998</b>→ <u>Rapport de la commission générale de terminologie et de néologie</u> sur la féminisation des</p>	<p>d'orientation de l'usage »<sup>5</sup> qui se proposait de privilégier certaines formes.</p> <p><b>1992</b>→ Guide de féminisation, UQAM : propose des règles et stratégies pour faciliter la féminisation au sein des documents informatifs.<sup>6</sup></p>	<p><b>Juin 1993</b>→ décret visant la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions aux administrations et institutions en communauté française de Belgique<sup>7</sup></p> <p><b>1994</b>→ Guide de féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres : « Mettre au féminin »<sup>8</sup></p>	<p>impose dans les cantons de Genève la féminisation des titres et la suppression du sexisme dans les textes officiels (Debaille, M. 2008 :12)</p>
--	--	--	--

<sup>1</sup> <http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/le-francais-aujourd'hui>, consulté le 03/02/2010.

<sup>2</sup> Jospin, L. (mars 1998). « Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. In Journal officiel du 08 mars 1998 », <  
[http://www.dglf.culture.gouv.fr/coeter/feminisation/circulaire.du.6\\_03\\_98.html](http://www.dglf.culture.gouv.fr/coeter/feminisation/circulaire.du.6_03_98.html)> consulté le 28/11/2011.

<sup>3</sup> Certains ont critiqué l'intrusion des hommes politiques ou encore l'intervention gouvernementale dans les faits de langue considérée à leur yeux comme étant une sorte de « *dirigisme de l'usage* », nous relevons des critiques clairement formulées :

- Fujimura, I. (*op.cit.* p 11) déclare: « Les acteurs professionnels et institutionnels qui appartiennent aux sphères de la politique, de l'administration, de la justice et des affaires, qui s'intéressent surtout aux faits dans le monde extra-linguistique plutôt qu'aux faits linguistiques, acceptent facilement le mouvement et l'encouragent ».
- Revel, J-F (*op.cit.*) note « L'usage est le maître suprême. [...]Le tout est le fruit de la lenteur des siècles, non de l'opportunisme des politiques. [...] L'état n'a aucune légitimité pour décider du vocabulaire et de la grammaire. Il tombe en outre dans l'abus de pouvoir [...] pour imposer ses oukases langagiers à toute une jeunesse.
- J. Dutourd : parle du « charabia au pouvoir ! », « la puérité du geste du Premier Ministre », « Ces gens du pouvoir qui ne doutent de rien [...] eux qui connaissent à peine 500 mots » (cité par Rousseau, *op.cit.* p 02).
- l'Académie française s'y oppose en évoquant l'idée de *l'illusion selon laquelle une grammaire « féminisée » renforçait la place réelle des femmes dans la société.*
- Revel J-F (*op.cit.*) soutient la même idée en évoquant une autre expression celle du «sésame démagogique » qualifiant à ses yeux les démarches entreprises par le gouvernement dans le domaine linguistique (précisément en matière de dénomination des femmes) : *faire avancer le féminin faute d'avoir fait avancer les femmes.* Il s'impose à cette intervention et la qualifie comme « abus de pouvoir », des « oukases langagiers » ou encore des « lubies ». pour appuyer sa décision il illustre par un exemple lancé comme une attaque clairement formulée « *La société française a progressé vers l'égalité des sexes dans tous les métiers sauf le métier politique. Les coupables de cette honte croient s'amnistier en torturant la grammaire* ».

<p>noms de métiers, fonctions, grades ou titres.<sup>1</sup></p> <p><b>1999</b> → « Femme, j'écris ton nom »<sup>2</sup> : Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, publié par CNPS et Inalf sous la responsabilité de Bernard Cerquiligne, linguiste, alors vice-président du Conseil supérieur de la langue française.</p> <p><b>6 mars 2000</b> → <u>Note du ministère de l'éducation nationale</u> relative à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres (B.O.E.N. du 9 mars 2000)<sup>3</sup>.</p> <p><b>Avril 2011</b> → Pétition lancée par un collectif d'associations qui réclame la suppression de la vieille règle d'accord des adjectifs selon laquelle « le masculin l'emporte sur le féminin » en visant à populariser la règle de proximité. Elle a obtenu presque 6000 signatures.<sup>4</sup></p>		<p><b>2005</b> → la 2<sup>ème</sup> édition du guide de commission, mise à jour de l'ancien guide. (...) des modifications furent apportées à la liste alphabétique de <i>Mettre au féminin</i> en fonction de l'usage (Debaille, M. <i>op.cit.</i> p 10).</p> <p><b>Remarque</b> : dans la même perspective des actions gouvernementales en Belgique francophone, plusieurs travaux universitaires ont été émis en la matière, la plupart figurent dans le cadre du cours de <i>grammaire descriptive</i>. (2007-2008).</p>	<p><b>2000</b> : guide de formulation non sexiste publié par chancellerie fédérale, Suisse</p>
--	--	--	--

<sup>5</sup> Ce rapport fait écho à la circulaire de L. Fabius diffusée en France dans la même période (Brotcorne & Ghysens, *Op.cit.* p 05).

<sup>6</sup> Fracchiolla, B. *op.cit.*

<sup>7</sup> Présidé par J-M Klinkenberg, contient 1500 noms de métiers masculins accompagnés de leurs féminins. Il est étudié en décembre 1993 par le conseil supérieur de la langue française.

<sup>8</sup> Comprenant des règles de féminisation, cinq recommandations et une liste alphabétique de 500 noms (Debaille, H. *op.cit.*). En moins de trois mois 30.000 personnes demandèrent d'obtenir le guide. (Rousseau, J. *op.cit.*, p.28).

<sup>1</sup> <http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/feminisation.pdf>, consulté le 04/02/2010.

<sup>2</sup> Becquer, A & Al. (1999). *Femme, j'écris ton nom ... : Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions.* Paris : La Documentation française. <<http://www.culture.gouv.fr/culture/dgIf/ressources/feminisation.pdf>>, consulté le 25/11/2011.

<sup>3</sup> Allègre, C. & Royal, S. (2000), *Bulletin Officiel de l'éducation Nationale*.

<sup>4</sup> Voir : <http://www.petitions24.net/signatures/regleproximite/start/4180>, consulté le 25/06/2013.

## b- Réactions des spécialistes

Partisans	Détracteurs
<p>Nous commençons par les trois figures importantes qui ont travaillé dans le cadre de la commission de la féminisation :</p> <p><b><u>a-M. Houdebine-Gravaud</u></b> :</p> <p>Elle bat contre l'emploi du masculin générique, sa position est clairement formulée dans ces propos « pour les noms animés et donc pour les noms de métiers, le masculin renvoie majoritairement au sexe mâle, aux personnes du sexe mâle, aux hommes, et le féminin aux personnes du sexe femelle, aux femmes » (Cf. Houdebine-Gravaud, A-M. <i>op.cit</i>, p.156). S'appuyant sur le caractère vivace de la langue française, elle fait remarquer que « <i>le fait de féminiser des noms fait partie de ce travail d'actualisation du français</i> »(Cf. Gensterblum, M. &amp; Noteboom, M. <i>op.cit</i>.p11-12).</p> <p><b><u>b-Hubertine Auclert</u></b> :</p> <p>Proclamant l'égalité des sexes, elle encourage cette initiative « <i>La féminisation de la langue est urgente, puisque pour exprimer la qualité de quelques droits conquis donnent à la femme, il n'y a pas de mots</i> » (Auclert, 18 avril 1898, cité par Taïeb 1982 :16 in Gensterblum. &amp; Noteboom. <i>Op.cit</i>. p 05). Pour concrétiser cela, « <i>elle invite les usagers à adopter la forme de leur choix pour féminiser un mot qui n'avait, jusqu'alors, pas de féminin, pour l'ancrer dans la langue à force de répétitions</i> » (Idem)</p> <p><b><u>c- Benoîte Groult</u></b> : Présidente de la commission Roudy 1984. Elle estime l'évolution des mentalités des femmes qui doivent surmonter ce blocage et dépasser l'idée d'infériorité par rapport à leur sexe. Elle lance alors la balle dans leur camp dans ces propos: « <i>aucune institution, aucune loi, aucun homme n'aideront les femmes à changer l'état de fait actuel. C'est à chacune de celles qui se sentent concernées d'oser dire « je suis une écrivaine, ...une juge,...une avocate</i> ». (Groult, avril 1984 cité par Gensterblum. &amp; Noteboom. <i>Op.cit</i>. p 08)</p> <p>-Elle estime que la féminisation simplifie la syntaxe en soulignant son penchant pour les mots phonétiquement proches du masculins ex : écrivaine (dont elle applique dans son article « <i>Je suis une écrivaine</i> », <i>op.cit</i>), auteure, docteure et non une docteuse ou</p>	<p><b><u>Académie française</u></b> : 14 juin1984</p> <p>Déclaration faite par G Dumézil et C Lévi-Strauss : le masculin est en français le genre non marqué ou extensif <sup>1</sup> et peut désigner à la fois l'homme et le femme par rapport au féminin qu'est le genre marqué (genre discriminatoire selon l'Académie française) ou intensif et qui selon eux « <i>instituée entre les deux sexes une ségrégation</i> <sup>1</sup>», dans ce cas la fonction ne peut être identifiée à la personne qui l'occupe, le titre à la personne qui le porte,... pour cela, l'invention de formes féminines n'est pas souhaitable<sup>1</sup>. Nous revenons à l'idée du genre grammatical et du genre naturel, deux notions qui n'ont aucun rapport d'équivalence.</p> <p>-l'Académie se fonde sur l'usage, du nom du purisme et le la défense de la langue. Elle rejette les formes barbares « quand bien même un mot serait correctement formé, il peut cependant ne pas trouver sa place dans l'usage »<sup>1</sup>.</p> <p>-Elle demande que les recommandations du conseil supérieur de la langue française publiées en 1990 « soient soumises à l'épreuve du temps. Elle a en somme libéré l'usage en laissant rivaliser des formes différentes, jusqu'à ce que la meilleure l'emporte »<sup>1</sup></p> <p>-Conteste le plus souvent la féminisation des noms des hautes fonctions en notant que le masculin joue le rôle du neutre et assure la continuité (surtout dans les textes juridiques et administratifs. (Voir H. Landroit. <i>Op.cit</i>)</p> <p>-Elle défend la fixité du vocabulaire comme garantie de la stabilité sociale. (Houdebine-Gravaud. <i>Op.cit</i>)</p> <p><b><u>J-F Level</u></b> : selon lui le genre des noms n'a rien à voir avec le sexe « ces féminins et masculins sont purement grammaticaux, nullement sexuels », il note aussi que certains « substantifs se féminisent tout naturellement », en revanche d'autres s'apprentent mal à la féminisation, ils</p>

<sup>1</sup> Rousseau J, *op.cit*. p.27.

<sup>1</sup> Académie française, (sans date), Le français aujourd'hui | Académie française.

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>1</sup> Service du dictionnaire de l'Académie française, (février 1999).

<sup>1</sup> Ibid.

docteure car les « *mots en -esse sont vaguement ridicules* » (Groult, op.cit. cité par par Gensterblum. & Noteboom. *Op.cit.* p 08- 09).

Elle déclare : « *Nous sommes les plus retardées d'Europe pour la représentation au Parlement et pour la féminisation des noms de métiers. La France est cernée par des pays francophones qui ont franchi le pas.* »<sup>1</sup>

**Henry Landroit :**

Proclamant lui aussi la parité des sexes dans une nouvelle société où la femme active est présente en force dans tous les domaines, il dénonce la fameuse règle qui avance que «le masculin l'emporte sur le féminin » et ainsi l'emploi abondant du masculin générique. Pour défendre son positionnement il propose une anecdote pour nous montrer les incompréhensions qui peuvent subvenir suite à l'emploi de ce fameux « neutre », il note aussi : « nier la féminisation, c'est aboutir aussi aux *quiproquos* ». Il illustre l'idée par l'exemple « *Le capitaine Prieur est enceinte* », expression qui a mis les journaux dans l'embarras pour la rédaction de leurs titres.

**Thérèse Moreau :**

a rédigé un ouvrage intitulé « *Pour une éducation épiciène* » (Moreau, Thérèse (1994). Guide de rédaction et de ressources de documents scolaires s'adressant aux filles comme aux garçons. Lausanne: Réalités sociales) destiné aux rédacteurs de manuels et documents scolaires dont l'objectif est triple à la fois politico-social et linguistique traitant d'un côté les stéréotypes sexistes qui peuvent être véhiculés par l'école contenant des « conseils pratiques de rédaction » afin d'obtenir un équilibre de représentation entre les deux sexes, parmi lesquels, elle conseille « d'être attentif à ce que les formes grammaticales féminines et masculines soient visibles lorsqu'il s'agit d'être humains ». (cf. Estenne. C. 2008: 08).

**Belgique :**

**Maurice Grevisse :** selon lui « *le féminisme et l'évolution de la société (...) impliquent une transformation du discours grammatical* » (cf. Lella & Richard. 2008 : 08).

**Joseph Hanse :** pour lui, dans les offres d'emploi, l'emploi d'un

contreviennent soit à la clarté soit à l'esthétique. Son positionnement se révèle aussi dans son opposition vis-à-vis de l'intervention de l'état sur la langue considérée à ses yeux comme une pratique *de torture* sur la grammaire.

**Nicole Gagnon :** (Québec)

Se positionne contre la féminisation précisément celle des titres et des fonctions qu'elle considère comme « *un attribut de la personne* »<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Groult, B (février 1997). Déclaration faite lors d'un entretien. < <http://www.regards.fr/societe/le-feminin-entre-crochets>, consulté le 06/02/2011.

<sup>7</sup> Gagnon Nicole cité par GILBERT S.M « La féminisation polémique en France et à Québec p.11-12.

URL : <http://www.scribd.com/doc/15582349/Feminisation-Polemiques-en-France-Et-a-Quebec> (12/05/2010)

article féminin ou d’H/F est de rigueur.

**Marc Wilmet** : fait partie de la commission de féminisation 1993 pour lui, « la féminisation linguistique est une affaire d’esthétique, de psychologie et de politique plus que de grammaire » (Wilmet 2004, 12 cité par Lella, D& Richard, A. 2008 : 19), comme elle est déjà ancrée dans les esprits des francophones.

Nous nous contentons de ces quelques célèbres noms car la liste est encore plus longue, tout en rappelant que les fervents opposants à la féminisation appartiennent presque tous à l’élite de l’Académie française.

### c- Discussion

Il convient de signaler que malgré l’importance des actions entreprises dans le cadre de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions chacun de ces pays a traité la question différemment et a entrepris des réformes distinctes<sup>1</sup>. De plus, nous remarquons que cette question a provoqué de vives polémiques entre défenseurs et détracteurs, chaque spécialiste, cité ci-dessus, la traite sous un angle différent, influencé par son domaine de spécialité ainsi les arguments avancés par chacun d’entre eux relèvent tantôt de la linguistique, tantôt de la psychologie, tantôt de la sociologie, ...et touchent ainsi différents points.

Ainsi, afin d’attester sa légitimité et la nécessité pressante de son établissement, les partisans de la féminisation défendent leur position sous différents angles, parmi lesquels nous avons pu en relever quatre, à savoir :

- **Linguistique** : certains spécialistes dénoncent l’emploi du neutre ou le masculin générique et invitent à ce que le genre grammatical soit lié au sexe de la personne, dans le but de simplifier la langue, d’apporter plus de précision au discours et d’omettre les incompréhensions et les malentendus dans le cas où le neutre persiste encore. Pour voir de près les obstacles rencontrés, ils citent comme exemple les offres d’emploi.

Pour cela, d’autres (Auclert) invitent les usagers à user de plus en plus du féminin qui finit par s’ancrer dans la langue en voilant ainsi le générique, solution pour le faire disparaître.

---

<sup>1</sup> <http://www.dgIf.culture.gouv.fr/cogether/feminisation/3cadrage.html>, consulté le 25/10 /2011.

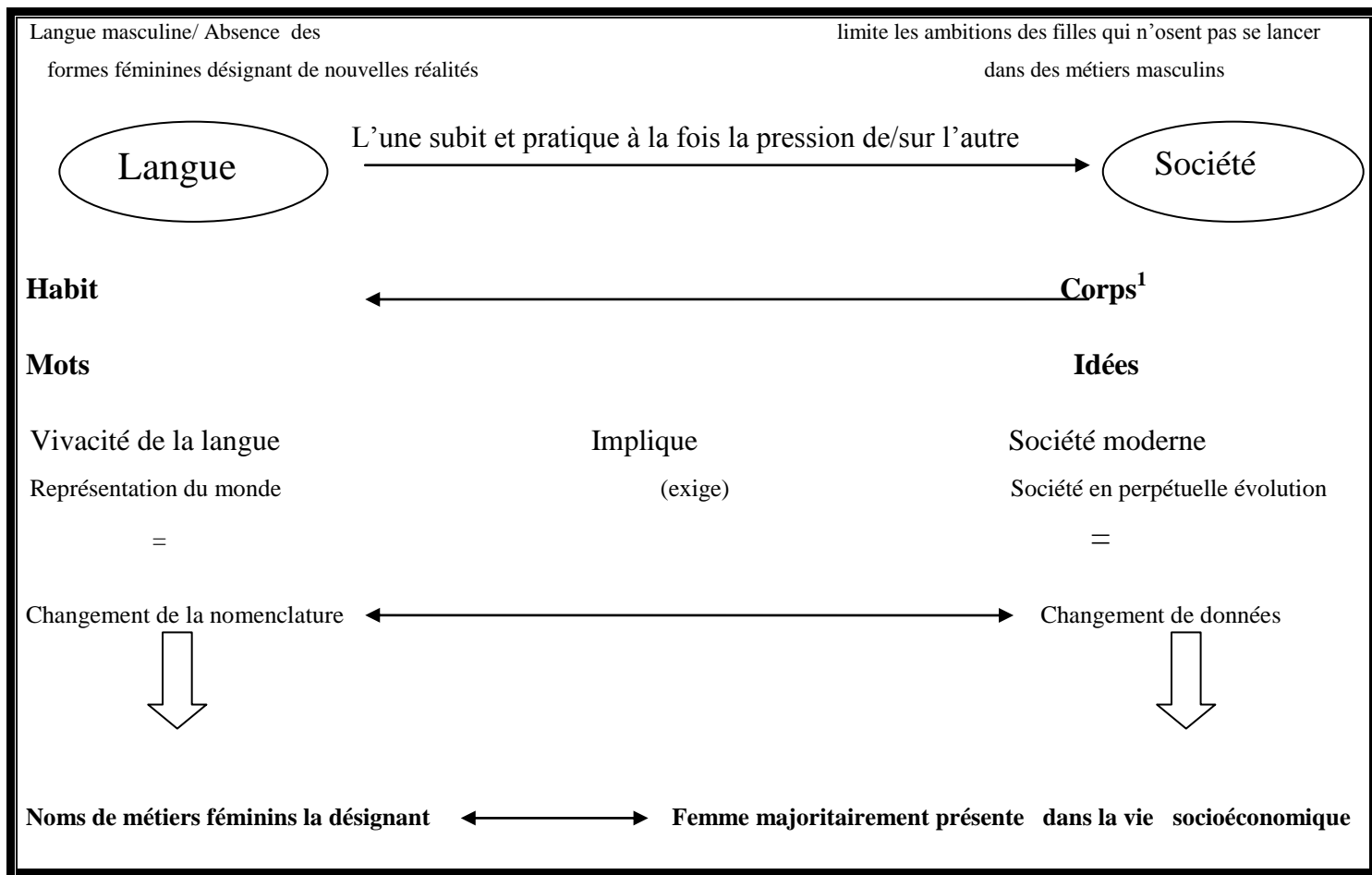
- **Sociologique** : ils proclament « *l'actualisation du français* », une langue vivante qui doit s'adapter à une nouvelle société fondée sur des nouvelles données, pour eux cela encourage et établit la parité des sexes dans la société et donc dans la langue, chose qui est jusqu'au là loin de se concrétiser.

- **Psychologique** : ils soulèvent la question des stéréotypes du côté des femmes dont le féminin est considéré comme un stimulus d'un sentiment d'infériorité qui fait qu'elles s'opposent à la féminisation, lui préférant l'emploi du masculin générique « *vecteur de prestige* ». Ils estiment alors le dépassement des mentalités en « nommant un chat un chat ». Dans le même cadre de représentations, d'autres se battent aussi pour « *un équilibre de représentation entre les deux sexes* » (T. Moreau) en assignant cette tâche à l'école sachant qu'outre son principal rôle qui est l'instruction, s'ajoute un autre rôle qui se révèle aussi important que le premier, celui de véhiculer les valeurs sociales, d'adapter les générations aux nouvelles normes de la société dont la répartition des rôles des deux sexes en fait partie. Pour cela, la forme grammaticale enseignée ou transmise à l'école doit représenter réellement la personne et fidèlement son sexe afin d'éviter toute sorte de confusion ou de discrimination. En effet, la résistance à la féminisation des noms de métiers en France semble être liée à l'école comme étant la première institution idéologique de l'état « *La controverse a, en tout cas, immédiatement rappelé que la langue reste en France une affaire très politique, sans doute parce que c'est à l'école que s'apprennent ses règles et que l'attachement des Français pour l'institution scolaire, facteur d'unification sociale plus que dans d'autres pays, ne s'est toujours pas démenti* »<sup>1</sup>.

- **Goût ou esthétique** : certains ne trouvent pas de problème quant à la féminisation et la qualifie comme affaire d'esthétique liée à l'habitude dont l'insertion reste une affaire de temps. Pour cela, ils invitent les usagers de la langue d'user de plus en plus du féminin et préfèrent par exemple les mots phonétiquement proches du masculin (Groult). Nous pouvons résumer toutes ces positions partisans dans le schéma qui suit :

---

<sup>1</sup>Cf. Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre.  
<<http://www.dgflf.culture.gouv.fr/cogeter/feminisation/6juridique.html>>, consulté le 01/11/2009.



En réactions à tous ces arguments, certains expriment leur opposition face à cette initiative. L'Académie française figure au premier plan des détracteurs de la féminisation et s'attache à son rôle principal celui de défendre farouchement la langue en oubliant qu'elle a une autre vocation, aussi noble que la première, celle d'orienter l'évolution de l'usage et de ne pas le figer, d'enrichir la langue et de lui accorder la possibilité de nommer de nouvelles réalités dans le souci de maintenir sa vitalité et de la rendre compréhensible par tous les usagers. Autrement dit, l'évolution manifestement accélérée de la société marquée par l'insertion massive des femmes dans les différents domaines implique l'insertion de nouveaux termes désignant cette réalité.

L'argument avancé en la matière semble le même, le caractère non marqué du masculin, assurant lui seul la continuité et l'illégitimité du féminin *genre discriminatoire* considéré comme *un attribut de la personne* (Gagnon, N. 1998. P. 110). L'Académie française ainsi que ses partisans semblent pratiquer une sorte de *procrastination intelligente* d'agir contre la féminisation en lançant la balle dans le camp de l'usage

<sup>1</sup> D'après la conception d'Hugo, V, Préface de Cromwell (1827). <[http://fr.wikisource.org/wiki/Cromwell\\_-\\_Pr%C3%A9face](http://fr.wikisource.org/wiki/Cromwell_-_Pr%C3%A9face)> consulté le 11/06/2010.

notant son intention de « le libérer en laissant rivaliser des formes différentes, jusqu'à ce que la meilleure l'emporte » en laissant libre arbitre aux préférences des usagers et de leurs pratiques afin de monter enfin la dégradation de la langue provoquée par cette entreprise. Cette institution semble ainsi négliger sa mission.

Le tableau qui dresse les différentes actions du soulèvement de ce nouveau phénomène linguistique ainsi que la confrontation de quelques points de vues nous ont permis d'examiner de près la question de la féminisation en notant l'absence quasi-totale des travaux en Algérie s'inscrivant dans la même perspective des pays francophones qui selon Wilmet, ont pris l'initiative contrairement aux français. Pays où la proportion des francophones est assez remarquable et un terrain linguistique fertile par la présence de plusieurs langues en perpétuelle rivalité et en mutuelle influence. Il convient ici de se demander « où figure l'Algérie dans tout cela ? ».

Afin de comprendre ce phénomène de près, nous pouvons se baser sur ces arguments et relever les concepts clés qui seront développés brièvement dans le présent chapitre et celui qui le suit.

## **2. Concepts clés liés à la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en français**

Masculin générique- genre et sexe- langue vivante- goût- esthétique-norme- usage- stéréotypes- neutralité des fonctions- contact des langues- innovation lexicale, ...



## a- Genre dans la langue française

Bersianik, L. déclare<sup>1</sup> : « Cette situation de subordination des femmes se reflète dans le langage. [...] Le français, par exemple, est une langue masculine, où le féminin est tiré du masculin comme Ève, d'une côte d'Adam ».

### a-a- Problèmes définitoires

Le français possède deux genres : le masculin et le féminin, alors que le latin dont il provient en connaissait trois : le masculin, le féminin et le neutre (Huot, H. 2001 : 106).

Pour mieux comprendre la notion du genre, notion qui figure au centre même de la question de féminisation, nous avons tenté de relever deux définitions qui nous semblent les plus pertinentes afin de mettre en évidence les problèmes définitoires de cette notion:

Dubois, J. et al (1999 : 217-218) la définissent comme :

« [...] une catégorie grammaticale reposant sur la répartition des noms dans des classes nominales, en fonction d'un certain nombre de propriétés formelles qui se manifestent par la référence pronominale, par l'accord de l'adjectif (ou du verbe) et par des affixes nominaux (préfixes, suffixes ou désinences casuelles), un seul de ces critères étant suffisant. Ainsi, d'après ces trois critères, on définit en français deux classes, les masculins et les féminins : *le prince est mort ; il était encore un enfant* s'oppose à *La princesse est morte ; elle était encore une enfant*, par la référence pronominale (il/elle), par l'accord (mort/morte, un enfant/ une enfant) et par les préfixes nominaux (-/ -esse) ; [...]. Il existe en français des éléments pouvant conclure à l'existence d'un neutre dans le système pronominal.

-en français, le féminin est généralement décrit par une variation morphologique du masculin pris comme base (le féminin maîtresse est décrit par l'adjonction de l'affixe -esse au masculin maître). [...] À cette catégorisation relevant de propriétés formelles (genre grammatical) est associée le plus souvent une catégorisation sémantique (genre naturel) relevant d'une représentation des objets du monde par leurs propriétés spécifiques. [En français, le genre naturel (mâle/femelle) et le genre grammatical (masculin/féminin) sont le plus souvent associés.

De son côté Mounin, G. (2004 : 154) la définit comme :

---

<sup>1</sup> Cité par Bouchard, G. (1990). « L'homme n'est pas humain », *Laval théologique et philosophique*, vol.46, n°3, p. 310. <<http://www.erudit.org/revue/ltp/1990/v46/n3/400554ar.pdf>>, consulté le 06/02/2011.

Gram.- Catégorie grammaticale fondée, à tort<sup>1</sup> quelquefois, sur la distinction des sexes. Ce serait là le genre naturel, qu'on rencontre rarement dans les langues naturelles : cf. *le couteau~ la cuillère* ; *la poire~ le coing* ; *la sentinelle, la recrue~ professeur Renée X...*, *docteur Simone Y...*, etc. Le genre grammatical ou formel, le seul qu'on observe en fait, n'est donc défini que par les caractéristiques formelles et non sémantiques.

### **a-b- Discussion**

Nous entendons communément, par le terme « genre », une catégorie grammaticale désignant à la fois deux classes distinctes: le masculin et le féminin.

Dubois, nous partage la même idée en définissant deux classes correspondantes au genre, masculin et féminin. Ces dernières sont à établir en fonction des marques formelles en opérant une série d'oppositions (rejoignant la théorie de Saussure : Le signe n'a de valeur que par rapport aux autres signes) qualifiées aussi par « *les enjeux du langage* »<sup>2</sup>. Pour cela le masculin est pris comme base tandis que le féminin figure comme variation morphologique du masculin associée à une catégorisation sémantique (signifié réel/ sexe). Par cette idée Dubois tend à associer le genre grammatical (masculin/féminin) au genre naturel ou le sexe (mâle/ femelle) en notant l'existence d'une 3<sup>ème</sup> classe celle du neutre impliqué par le système pronominal (nous supposons le cas du pluriel).

En revanche, la définition de Mounin nous paraît contraire à la 1<sup>ère</sup> définition, il regrette cette association et nie l'existence du genre naturel au profit du genre grammatical en notant sa prédominance, défini par des caractéristiques purement formelles et non pas sémantiques, pour cela il lui attribue alors un autre nom celui de « *genre formel* ».

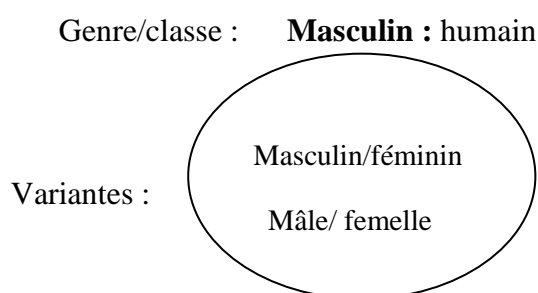
Les deux définitions semblent problématiques, la première partage le même point de vue de Louky Bersianik qui déclare la subordination du genre féminin et donc néglige les exceptions, ex : le cas du féminin d'où nous pouvons dégager un masculin : *assistante sociale* → *assistant social/ sage-femme* → *maïeuticien* (deux initiatives faites par l'Académie française) ainsi que d'autres *masculinisations* repérées sous les plumes des écrivains, des poètes et des internautes. Sinon la 2<sup>ème</sup> tend, d'un côté, à une théorie d'« irrationalité » du langage et souligne bien son caractère « arbitraire » dissocié du

---

<sup>1</sup> C'est nous qu'avons souligné cette expression.

<sup>2</sup> Dans la langue, cette opposition du masculin et du féminin est illustrée par des jeux de langage (« Il était une fois un rein et une reine », écrit le poète Robert Desnos), des féminins « ludiques » (un mélomane, une mélowoman) ... (cf. Paveau, A-M & Rosier, L. 2008 : 38-39)

monde et donc loin de le représenter. De l'autre si nous appliquons cette définition aux termes désignant les femmes actives, en signalant l'absence des formes féminines désignant ces réalités, nous parvenons à nier l'existence de cette proportion de femmes. Nous pouvons conclure alors à partir de ces définitions qu'il ne s'agit pas, en fait, de deux classes du genre mais plutôt d'une seule celle du « masculin » au sens d'humain incluant des variantes : masculin et féminins naturels. Claire Michard fait remarquer que « *cette structuration fondamentale permet de conclure que, le masculin est toujours générique du point de vue du sens humain, quelle que soit son extension, tandis que le féminin ne l'est jamais.* »<sup>1</sup>. Sur la base de cette conception découle les représentations quant au genre telles que « *le genre masculin étant le plus noble, il doit prédominer chaque fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble* » (Vaugelas, 1647).



Colette Guillaumin soutient de son côté qu'il n'existe pas de vrai masculin c'est-à-dire de genre grammatical mâle : il existe plutôt *un général* et *un féminin, un humain* et un *femelle*<sup>2</sup>. D'où provient l'argument du genre non-marqué assuré par le masculin générique critiqué farouchement par Khaznadar, E. (*op.cit.* p.35) qui avance que : « *Le principe selon lequel « le féminin est le cas marqué » est un principe faux (...); les formes alternantes « opposables » (...) sont toutes les deux marquées en genre : (...) masculin avec des finales spécifiques du masculin : souvent des voyelles nasalisées ou des consonnes -r, -f. Le féminin en -e final* »<sup>3</sup>. Bouchard rejoint la même idée « *L'homme ne signifie pas mâle mais espèce humaine...* » (Bouchard G, *op.cit.* p. 312).

Ces définitions sont ambiguës et loin de répondre aux attentes des usagers de la langue qui cherchent des outils linguistiques pratiques et maniables pouvant répondre à leurs besoins de communication car elles nient explicitement un des caractères d'une langue

<sup>1</sup> Michard, C. (1996). Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique, *Mots*, vol 49. Numéro 49, p.39. < [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots\\_0243-6450\\_1996\\_num\\_49\\_1\\_2120](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1996_num_49_1_2120)>, consulté le 07/05/2010.

<sup>2</sup> Khaznadar, E. parle aussi du « non-mâle » (féminin) (2002 b: 26).

<sup>3</sup> Voir aussi Huot, H. (*op.cit.* p.108): masculin A+Ø / féminin : A+e.

vivante et marque visiblement une discrimination. Donc loin des considérations du sexe, il faut se distancier des théories car la langue doit représenter fidèlement une réalité existante pour accorder à l'usager, une tâche aisée de parole et/ou d'interprétation ou plus encore de communication. Il nous semble alors opportun de conclure cette partie par l'expression d'Oebeke qui illustre bien notre réflexion ainsi que notre position:

« *Le genre, censé traduire une perception « naturelle » des choses, se trouve grandement influencé par les classifications grammaticales arbitraires du langage, ce qui lui fait perdre de sa crédibilité.* »<sup>1</sup>

Quelle est alors la relation entre genre et sexe et que veut dire Dubois par « neutre » ?

### **b- Genre grammatical<sup>2</sup>, sexe**

Le sexe désigne communément le sexe biologique, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques biologiques qui distinguent le mâle de la femelle. Nombreux sont ceux qui confondent entre sexe et genre. Michard, C. (*op.cit.* p. 31) nous donne des éclaircissements dans ce sens :

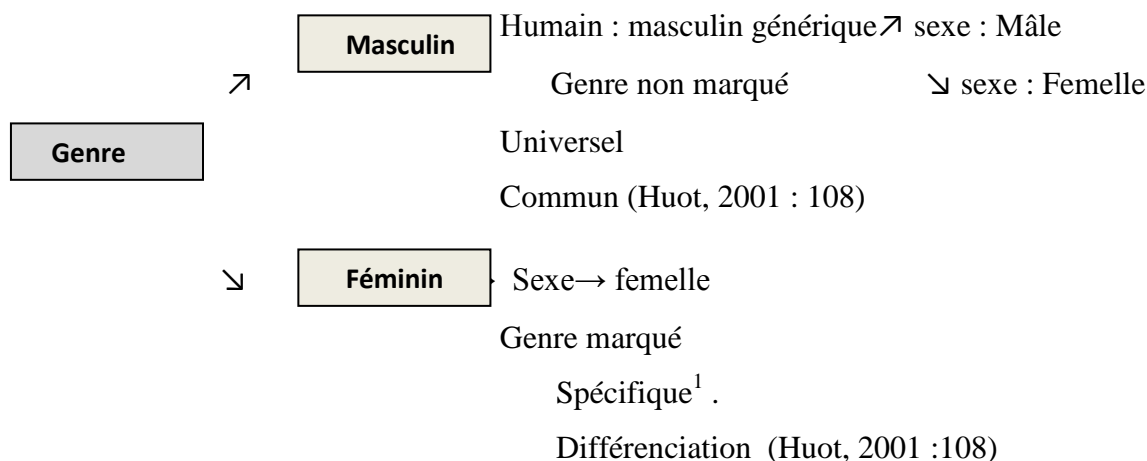
Les termes féminins désignent des humains de sexe femelle, sauf utilisation péjorative pour les humains de sexe mâle, tandis que les termes masculins peuvent désigner des humains en général (hors mention de sexe), des humains mâles ou des humains femelles. En conséquence, le féminin signifie nécessairement le sexe, ce que ne fait pas le masculin, qui peut, de ce fait, prendre toutes les valeurs possibles. La signification générale du masculin est donc posée comme première : c'est celle qui s'oppose au féminin comme genre non-marqué par rapport au genre marqué, et c'est de cette signification générale que dérivent les significations spécifiques.

Cette opposition fondamentale entre *masculin/féminin* est par conséquent *humain/femelle* correspond aussi à d'autres dichotomies ordonnées dans le schéma suivant :

---

<sup>1</sup> Hoebeke, M. (2008). *La féminisation vue par Marina Yaguello*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II. Université libre de Bruxelles, Belgique. p.3.  
<<http://www.docstoc.com/docs/6029112/La-féminisation-vue-par-Marina-Yaguello>>, consulté le 12/05/2010.

<sup>2</sup> Appelé aussi « genre formel » (Mounin G, *op.cit.*). Michel Arrivé, fait ajouter cet adjectif pour préciser le sens du mot genre. (Car le même mot peut désigner « sexe social »).



Ce schéma s'applique à l'animé.<sup>2</sup>

Certains partagent l'idée de l'opposition entre genre et sexe en illustrant par une série d'« exceptions » :

L'homologie est bien loin d'être constante entre classifications du sexe et du genre.

Au rebours du mode normal de désignation où le genre correspond au sexe de la personne désignée (la nourrice, l'amazone, la douairière d'une part et, de l'autre, le curé, le castrat et l'eunuque) on trouve aussi, quoique de manière exceptionnelle :

- des noms masculins pour désigner des femmes : un mannequin
- des noms féminins pour des hommes, en particulier pour diverses fonctions militaires : une estafette, une ordonnance, une sentinelle, une recrue, une vigie, une vedette (dans son sens premier, "cavalier posté en sentinelle").

Ces noms ne sont pas génériques, car ils n'ont qu'un référent mâle ou femelle, selon le cas, en contradiction avec le genre grammatical.<sup>3</sup>

R : et si sentinelle et recrue sont restés féminins, ils sont parfois masculins (voir Desaix Journal de voyage 1797 : "Beaucoup de recrues paraissant chétifs", cité par Gougenheim)

Cette série d'oppositions : genre/sexe, masculin/féminin, humain/sexe, genre marqué/genre non marqué, mâle/femelle n'est pas exhaustive, elle suppose également une autre opposition selon Brunot et Mounin dite « d'opposition lexicale », en niant

<sup>1</sup> Reynosa, S. (Septembre 2010). Décalogue pour une rédaction non sexiste : construire une langue égalitaire pour négocier l'Égalité professionnelle. *Brochure fédérale num.4*. Montreuil. France. p.10. <[http://www.soc-etudes.cgt.fr/documents/BROCHURE4\\_SEXISME\\_SEPT2010.pdf](http://www.soc-etudes.cgt.fr/documents/BROCHURE4_SEXISME_SEPT2010.pdf)>, consulté le 05/02/2011.

<sup>2</sup> Par opposition aux noms d'inanimés dont la répartition du genre est quasiment arbitraire, fruit de l'étymologie et de l'histoire. (Rousseau, J. *op. cit.* p. 09)

<sup>3</sup> Voir : <http://www.ciep.fr/chroniq/femi/f06.htm>, consulté le 09/10/2011.

toute relation entre genre et sexe voici ce qu'ils disent alors à ce propos : « *ce ne sont point des considérations de sexe qui ont déterminé la répartition dans un genre ou dans l'autre mais des analogies et des raisons de forme* » (Brunot, 1922 : 87 cité par Estenne, *op.cit*, p 12)

De son côté Mounin (*op.cit*, p.154) déclare : « *Ling.- chez Martinet [...]. Non seulement sexe féminin et genre féminin sont deux choses différentes, mais de plus la même opposition de genre peut recouvrir l'opposition de sexe d'une part et une opposition lexicale d'autre part : cuisinier~ cuisinière* »

Par cette déclaration, les deux linguistes tendent à confirmer la relation entre le genre et le sexe au lieu de la nier. De plus, cette dernière opposition semble alors renforcer la légitimité du mouvement de la féminisation soulevé surtout par les linguistes modernistes. Houdebine Gravaud (2002 :15-16) nous fait rappeler de l'exemple « *d'assistante-sociale [qui] devient aisément avec l'accord de l'Académie -assistant-social. Preuve s'il en fut de la concordance possible genre/sexe pour les noms d'animés humains* ». L'Académie française s'oppose à cette idée en déclarant :

(...) La distribution substantifs en 02 genres institue, dans la totalité du lexique, un principe de classification, permettant éventuellement de distinguer des homonymes, de souligner des orthographes différentes, de classer des suffixes, d'indiquer des grandeurs relatives, des rapports de dérivation, et favorisant, par le jeu de l'accord des adjectifs, la variété des constructions nominales ... Tous ces emplois du genre grammaticale constituent un réseau complexe où la désignation contrastée des sexes ne joue qu'un rôle mineur.<sup>1</sup>

Cette conclusion fait surgir une autre notion importante qui est celle du masculin générique.

### **c- Le masculin générique**

Nous pouvons définir le masculin générique comme un masculin qui désigne un humain sans référence au sexe, et embrasse alors le féminin (sexe/femelle). En référence à l'objet de la présente étude nous pouvons le définir comme : un masculin appliqué aux termes de professions exercées par des humains, c'est-à-dire il peut référer à un humain de sexe femelle et/ou de sexe mâle sans exception.

---

<sup>1</sup> Cf. Déclaration de l'Académie française 14 juin 1984. Pour avoir plus d'information voir < [http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#38\\_strong-em-fminisation-des-noms-de-mtier-de-titres-etc-em-strong](http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#38_strong-em-fminisation-des-noms-de-mtier-de-titres-etc-em-strong)>, consulté le 03/02/2010.

Pour certains, le genre masculin est perçu comme un genre extensif, en ce sens qu'il a la capacité de représenter à lui seul les éléments relevant de l'un et l'autre genre (Déclaration faite par l'Académie Française en séance du 14 juin 1984 citée par Noëlle Brick & Wilks, *op.cit*, p 46). L'emploi de ce masculin est vivement défendu du point de vue qu'il est considéré comme unité abstraite générale représentant à la fois les deux sexes masculin et féminin exprimant tous les deux des « singularités ». « Pour que le langage soit possible, il faut précisément qu'il puisse désigner un collectif, un être abstrait indépendamment des caractéristiques individuelles de ceux qui le composent. À désigner l'individuel, le langage se dissout. Précisément, en français, le masculin générique ne désigne pas un genre naturel, un individu sexué mais tous les sexes, comme toutes les cultures ou les groupes sociaux. »<sup>1</sup>

En revanche, certains sont contre l'emploi abusif de ce masculin qui tend à une pratique d'*invisibilisation*<sup>2</sup> et à la dévalorisation des femmes dans le discours, hésitation et incompréhension, qualifiées par Clair Michard (p.33) « de défaut référentiel des génériques (la fausse valeur générique des masculins, en reste la seule raison car il construisent linguistiquement les hommes en tant qu'agents et représentants absolus du groupe social ». Nombreux sont ceux qui soutiennent ce point de vue, Bouchard, G. (1990. *Op.cit*) dans son article déclare que « l'emploi du générique du mot « homme » témoigne symboliquement de la subordination des femmes dans la société patriarcale, du sexisme du langage ordinaire... ». Edouard Pichon et Jacques Damourette (1968 cités par Michard C, *op.cit*, p 44) sont aussi contre l'emploi du masculin générique et lutte contre le conservatisme pratiqué par certaines institutions de terminologie française voici ce qu'ils écrivent à ce propos :

La facilité avec laquelle le français, soit par le procédé flexionnel, soit par le procédé suffixal, sait former des féminins différenciés devrait vraiment détourner les femmes adoptant des professions jusqu'à ces derniers temps exclusivement masculines de ridiculiser leurs efforts méritoires par des dénominations masculines écœurantes et grotesques, aussi attentatoires au génie de la langue qu'aux instincts les plus élémentaires de l'humanité. N'y en a-t-il pas qui s'intitulent sur leurs cartes de visite : " Maître Gisèle Martin, avocat ", et d'autres, qui se font adresser leur correspondance au nom de Mademoiselle le Docteur Louise Renaudier ? Le bon sens populaire a jusqu'ici résisté à cette extraordinaire entreprise ; on dit couramment une avocate, une doctoresse, mais il est à craindre que la ténacité des intéressées n'emporte le morceau, et que cet usage ne

---

<sup>1</sup> <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/coeter/feminisation/3cadrage.html>, consulté le 25/10/2011.

<sup>2</sup> Terme employé par Claire Michard qui signifie en quelque sorte l'acte voire le désir de rendre invisible.

finisse par s'introniser dans la langue française. Une plus juste conception de leur véritable place et de leurs légitimes aspirations, en même temps que le respect de leur langue maternelle, devrait au contraire leur conseiller de renoncer au préjugé bizarre en vertu duquel beaucoup d'entre elles croient recevoir une marque de mépris quand on leur donne un titre à forme féminine. A moins que leur féminisme ne soit une conception contre nature et la négation non de l'inégalité mais de la différence des sexes, cette prétention barbare va contre leur but même. Ne se rendent-elles pas compte que, bien au contraire, au point de vue social même, elles ne font, en laissant obstinément à leur titre sa forme masculine auprès de leur nom féminin et de leur appellation féminine de Madame ou de Mademoiselle, que se proclamer elles-mêmes des monstruosité, et que, dans une société où il deviendra normal de les voir exercer les métiers d'avocat, de médecin, d'écrivain, il sera naturel qu'il y ait pour les femmes se livrant à ces métiers des dénominations féminines comme il y en a pour les brodeuses ou les cigarières ? » .

*Ces noms masculins capables d'inclure dans leur contenu le genre opposé ne sont donc pas génériques par essence. S'ils l'étaient, il serait possible de dire : "comme tous les mammifères l'homme allaite ses petits" ou "la femme est un homme comme les autres". Or de telles phrases visent à produire un effet ridicule ou constituent une provocation volontaire dit Rousseau<sup>1</sup>. Dans la même perspective Reynosa (op.cit, p 10) dénonce l'emploi du générique et met en avant la notion d'androcentrisme linguistique définie comme «une façon de voir et de comprendre la réalité sociale qui prend l'homme et le masculin comme référence universelle, comme centre et mesure de toute chose ». Pour elle, ce dernier est « un construit historique et social et il est erroné de considérer cette situation comme inéluctables et inhérente à la structure de la langue ».*

De ce fait : « utiliser un générique afin de désigner une personne singulière est une erreur logique ; employer un masculin générique pour nommer une femme particulière est une agression. Dire «mon avocat », « le ministre », en parlant d'une femme c'est nier la singularité de sa personne » (Cf. Femme, j'écris ton nom 1999, in Rysona, S. idem : 14). Donc le refus de ce masculin fait partie des exigences d'une société moderne.

Auclert, H écrivait en 1899 (cité par Khaznadar E, Baider F & Moreau T. op.cit, p):

*L'omission du féminin dans le dictionnaire contribue, plus qu'on le croit, à l'omission du féminin dans le code (côté des droits). L'émancipation par le langage ne doit pas être dédaignée. N'est-ce pas à force de prononcer certains mots qu'on finit par en accepter le sens qui tout d'abord heurtait ? La féminisation de la langue est urgente, puisque pour exprimer la qualité que quelques droits conquis donnent à la femme, il n'y a pas de mots [...] En mettant au point la langue, on*

---

<sup>1</sup><http://www.ciep.fr/chroniq/femi/f06.htm>, consulté le 09/10/2011.



*rectifie les usages dans le sens de l'égalité des deux sexes. La féminisation initiale est celle de la langue, car le féminin non distinctement établi sera toujours absorbé par le masculin. ».*

En guise de conclusion, il nous a paru nécessaire de dresser un schéma résumant toutes les notions qui viennent d'être citées afin de les rendre plus compréhensibles et explicites :

**Genre grammatical** (incluant les deux sexes=mâle+femelle)

**Genre formel** (Mounin G. op.cit)

**Un général** vs féminin (Guillaumin C. cité par Bouchard. Op.cit, p 312)

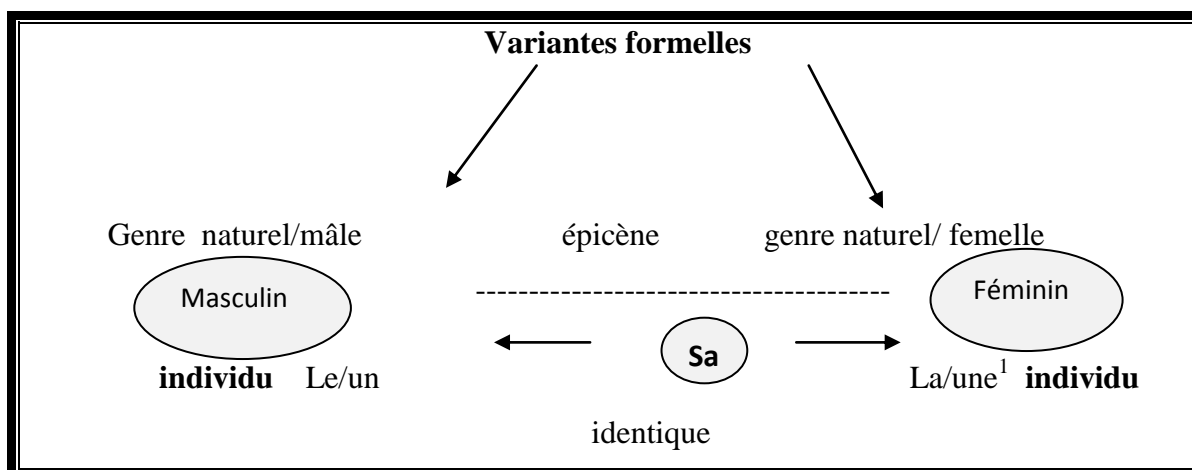
**Une personne**

(Un témoin, un otage, un assassin,  
un individu, ...

**Masculin / (Féminin)**

(Une personne-une star-une vedette-...)  
une estafette, ...

générique (s)



En raison des règles du pluriel : *le masculin l'emporte au pluriel sur le féminin* (même si le féminin existe dans la langue)<sup>2</sup>. Cette réalité est qualifiée d'une « *Fausse généricité* » dans le cas des noms de professions (J. Rousseau, op.cit, p14) liée à l'histoire et aux représentations sociales<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Sinon, dans le cas des épicènes féminins commençant par une voyelle, l'accord de l'adjectif marque le genre ex : l'architecte diplômée.

<sup>2</sup> Cependant le choix du locuteur est possible comme c'est le cas dans certains écrits et manuels que nous avons consultés et où nous avons pu relever des formes comme chercheurs et chercheuses.

<sup>3</sup> Dans ce cas, plusieurs procédés peuvent cependant servir à marquer le sexe de la personne quand il s'agit de ces noms ex : dame- femme- noms propres féminins- syntaxe de la phrase « pronoms-accords-... »

#### **d- Noms de métiers, grades, titres et fonctions**

*Si cette neutralité est exigée pour la désignation des fonctions, des titres et des grades, elle ne l'est pas pour les métiers, où l'identification entre l'individu et son activité est complète. L'usage ne s'y est pas trompé qui féminise aisément les métiers, comme en témoigne l'analyse des pratiques concernant les appellations professionnelles. Il résiste cependant à étendre cette féminisation aux fonctions qui sont des mandats publics ou des rôles sociaux distincts de leurs titulaires et accessibles aux hommes et aux femmes à égalité, sans considération de leur spécificité<sup>1</sup>.*

En effet les raisons du maintien du générique demeurent presque communes et sont ancrées dans les esprits, d'un côté, l'idée de la dissociation du genre et du sexe citée plus haut favorise son emploi, de l'autre l'aspect de continuité et la non identification au sexe (genre non marqué) qui lui sont attribuées à la fois justifient et élargissent son emploi pour seulement une partie du vocabulaire désignant les femmes actives à l'exception des noms de métiers dont la féminisation est rendue familiarisée par l'usage.

Partons du caractère inconstant de ces postes ouverts à toute personne ayant la capacité de les prendre en charge donc accessible aux deux sexes. Ces derniers peuvent les abandonner ou ils peuvent être remplacés à n'importe quel moment. Il existe même certaines activités gérées par des mandats (présidence-...).

Selon Mathieu, M-J (citée par Gilbert, S-M. op.cit, p 08) en termes de droit, le masculin, genre « générique », serait garant de *l'impersonnalité* des textes signés, et par là même, de leur *pérennité*.

Les opposants à la féminisation contestent le plus souvent celle des hautes fonctions en notant que le masculin joue le rôle du neutre et assure la continuité surtout dans les textes juridiques et législatifs<sup>2</sup> surtout que les occupants de cette catégorie de fonctions se renouvèlent le plus souvent et sont régis par des mandats.

L'exemple suivant illustre bien cette idée : « *Ministre n'est pas un métier. Les particularités de la personne ne doivent pas empiéter sur le caractère abstrait de la fonction dont elle est investie, mais s'effacer derrière lui. Ce n'est pas Madame X qui*

---

<sup>1</sup> <http://genre.francophonie.org/spip.php?article466>, consulté le 28/12/2009.

<sup>2</sup> Voir Landroit, H. (1999). « Femme, jusqu'au bout des mots... », *Ligueur* le 17 mars 1999, <<http://users.skynet.be/Landroit/femme.html>>, consulté le 28/12/2009.

*signe une circulaire, mais le ministre, qui se trouve être pour un temps Madame X, et la circulaire restera en vigueur, peut-être, alors que Madame X ne sera plus ministre depuis longtemps* »<sup>1</sup>. (Service du dictionnaire de l'Académie française, février 1999). Gagnon N, de son côté estime que « *dans un titre au féminin, un ministre, un professeur ou un auteur ne sont plus conçus comme une réalité sociale portée par un acteur mais comme un attribut de la personne. Or un ministre se trouve être provisoirement une femme. Il y a une confusion narcissique entre la personne et sa fonction dont l'effet pervers est la dévalorisation de la fonction elle-même, en même temps que de son titulaire* » (Gagnon N, citée par Gilbert S-M, *op.cit.*, p 11-12).

Il y a même ceux qui soutiennent l'idée que :

Le sens femelle envahit celui de profession ou de fonction, le relativise, le restreint, le dévie. Dans le cas de l'énoncé parlant de Régine Robin par exemple, le féminin « historienne » pourrait entraîner l'interprétation : quand on est une femme et que l'on fait de l'histoire, on ne travaille que sur des documents écrits, interprétation sous-entendant que lorsqu'on est un homme, on ne travaille pas que sur ce type de données ! On voit qu'un terme comme historienne, accepté couramment sans dévalorisation, n'a pas la même portée sémantique que le masculin historien. La relativisation de la notion de fonction ou de profession par la marque de féminin peut aller jusqu'à l'effacement de cette fonction ou de cette profession et signifier épouse : « générale », « ambassadrice », « reine »... et dans un registre plus prosaïque : « bouchère », « boulangère », « charcutière »... (Michard, C. *op.cit.* 41-42).

De l'autre côté E. Khaznadar (*op.cit.*) s'oppose à l'idée de « la neutralité » académique<sup>2</sup> qui est pour lui un sophisme et réification tendant à justifier l'emploi exclusif du masculin auquel s'oppose la syntaxe<sup>3</sup>: « *le neutre, bouteille à l'encre de l'accord au masculin (...). La notion de « neutre » est inapplicable au domaine de l'animé humain en français (...). Il faut qu'il devienne clair dans l'opinion du locuteur moyen que le neutre n'existe pas en matière de dénomination humaine* » (Ibid. p.30) et illustre son idée par l'exemple du président qui exerce la présidence : *la fonction est la présidence et non pas le président. Le métier est la coiffure et non pas le coiffeur* (Ibid. p.32). Nous pouvons schématiser cette réflexion comme suit :

---

<sup>111</sup> <http://www.forumfr.com/sujet211618-note-sur-la-feminisation-des-noms-de-titres-et-fonctions.html>, consulté le 06/02/2010.

<sup>2</sup> Soutenue par les deux académiciens Dutourd, J en 1984 et Druon, M en 1997. (E. Khaznadar : 2002).

<sup>3</sup> Marquant une incohérence entre la sémantique qui impose les accords au féminin et la syntaxe (Idem. p.31).

la fonction de présidence	Une personne exerçant la fonction de présidence
« Sa » masculin neutre : le président	

Qui correspond aussi à l'opposition :

Mâle/ non mâle



La fonction

femme exerçant cette fonction

## Discussion

Partons de l'idée qui soutient que « ..., pour les métiers, la féminisation se fait toute seule dans la majorité des cas, parce qu'il n'y pas de résistance de principe à une identification de l'individu et de l'activité qu'il exerce. Cette même facilité n'existe pas pour les titres, grades ou fonctions. »<sup>1</sup>. Le rapport sur la féminisation des noms de métiers s'oppose à la féminisation des fonctions, grades et titre en défendant l'idée de la neutralité des fonctions « [...] qui sont des mandats publics ou des rôles sociaux distincts de leurs titulaires et accessibles aux hommes et aux femmes à égalité, sans considération de leur spécificité. » Mais cette réglementation peut s'incliner, toutefois, devant le désir légitime des individus de mettre en accord, pour les communications qui leur sont personnellement destinées, leur appellation avec leur identité propre. »<sup>2</sup>

La commission considère également que, s'agissant des appellations utilisées dans la vie courante (entretiens, correspondances, relations personnelles) concernant les fonctions et les grades, rien ne s'oppose, à la demande expresse des individus, à ce qu'elles soient mises en accord avec le sexe de ceux qui les portent et soient féminisées ou maintenues au masculin générique selon les cas. (Ibid)

Cette indifférence sur le plan juridique est maintenue sur le plan institutionnel et politique pour des raisons symboliques qui dépendent de la continuité à cause des remaniements gouvernementaux dans lesquels, étant une personne, non un individu, un titulaire qui est un masque pouvant assumer plusieurs fonctions, une identité de rôle, un individu occupant provisoirement une fonction. Le maintien du masculin générique étant une désignation impersonnelle et intemporelle est donc préférable dans ce cas.<sup>3</sup>

En référence au fameux ouvrage « femme, j'écris ton nom », le genre grammatical du nom de métier doit s'accorder avec le sexe du référent s'il désigne un individu spécifique ; mais il faut employer le genre masculin si le nom indique le métier ou le

<sup>1</sup> <http://www.dglflf.culture.gouv.fr/cogeter/feminisation/6juridique.html>, consulté le 01/11/2009.

<sup>2</sup> <http://genre.francophonie.org/spip.php?article466>, consulté le 25/11/2011.

<sup>3</sup> Ibid.

titre même. Cette opinion est illustrée par : « *Dans cet hôpital, les fonctions de chirurgien (générique) sont occupées par une chirurgienne (spécifique)* »<sup>1</sup>.

Dans ce cas, une nette différenciation est faite, une répartition est opérée au sein de cette catégorie de noms :

- 1- Noms de métiers correspondant au genre/sexe.
- 2- Hautes fonctions : genre impersonnel, intemporel.

#### **e- Règles de féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions**

La distinction des deux genres se marque généralement par la variation des formes :

Les noms en général forment leur féminin en ajoutant un -e à la forme masculine.

Ex : *marchand* → *marchande*.

Cependant l'ajout d'un -e au féminin peut s'accompagner de certaines modifications

Ex : *conseiller* → *conseillère*. / *Chirurgien* → *chirurgienne*.

Cas particuliers : La plupart des mots qui, au masculin, se terminent par un -e muet ont une seule et même forme pour le masculin et le féminin. Pour ces mots (et seulement au singulier), c'est l'article, le possessif ou le démonstratif qui peut constituer la marque du genre.<sup>2</sup>

Les noms masculins sans forme féminine :

Certains noms peuvent s'appliquer à un homme ou à une femme, en conservant toujours la forme masculine...certains font référence au genre en faisant appel au mot « *femme* » avant ou après le nom dépourvu de féminin : Une femme professeur ou un professeur femme. *Une femme peintre. Une femme écrivain. Une femme sculpteur*, etc.

Féminin indiqué par la terminaison : Règle générale :

Nous formons le féminin des noms et des adjectifs en ajoutant un -e muet au masculin...c'est le cas des mots en -*al*, -*and*, -*ant*, -*ard*, -*aud*, -*it*, -*ond*, -*un* :

---

<sup>1</sup> Fujimura, I. *op.cit.* p 39.

<sup>2</sup> Girodet, J. (1997: 11). Nous avons opté pour une grammaire française publiée, enseignée et adoptée en Algérie, voir également à ce propos : Lardjane, N. (2002). *Grammaire du français : niveau collège*. Alger : Casbah Editions. P. 22 ; 32.

*La finale –an devient-ane* : An : un sultan, une sultane/ Exc :un paysan, une paysanne

*La finale –at devient –ate* :Un candidat, une candidate/ Un colonel, une colonelle

*-ien devient –ienne* : un gardien, une gardienne

*La finale –er devient –ère* : Un boulanger, une boulangère. Un épicier, une épicière

*La finale –et devient –ette* : exc : un préfet, une préfète. Sous-préfet, sous-préfète.

*La finale –eur devient –euse* : Lorsque le nom ou l'adjectif correspond à un verbe et qu'il n'existe aucun autre nom de la même famille en *-tion, -ture, -taire* ou *-torat*, le féminin se marque généralement par la finale *-euse*. *Chercher -> un chercheur, une chercheuse/ chanter -> un chanteur, une chanteuse<sup>1</sup>/ Un pêcheur, une pêcheuse. Un vendeur, une vendeuse.*

Ex : certains mots en *–eur* ont un féminin archaïque en *–eresse*. Ces mots appartiennent souvent à la langue du droit : *Bailleur, bailleresse. Défenseur, défenderesse. Demandeur, demanderesse. Vendeur, venderesse.*

D'autres mots appartiennent à la langue littéraire ou poétique : *chasseresse* (féminin poétique de *chasseur*, à côté du féminin usuel *chasseuse*). *Pêcheur, pécheresse.*

D'autre part, le nom ambassadeur fait au féminin ambassadrice. Empereur fait impératrice.

*La finale –eur devient –eure dans certains cas* : Un prier, une prieure. Supérieur, supérieure (comparatif)

*La finale –teur devient –teuse dans de nombreux cas* : -Un chanteur –une chanteuse

Enchanteur a pour féminin *enchanteresse*.

*La finale –teur devient –trice dans certains cas* : Pour les noms en *-teur*, les règles sont plus complexes car plusieurs critères peuvent entrer en jeu. Le féminin se marque par la finale *-trice* si la forme du masculin répond à au moins un des trois critères suivants :

- il n'existe pas de verbe correspondant à la forme du masculin ;
- le masculin ne dérive pas directement du verbe de même sens ;

---

<sup>1</sup> [http://grammaire.reverso.net/6\\_3\\_02\\_la\\_formation\\_du\\_feminin.shtml](http://grammaire.reverso.net/6_3_02_la_formation_du_feminin.shtml), consulté le 06/02/2011

- la famille des dérivés comprend un autre nom en *-tion, -ture, -taire* ou *-torat*,<sup>1</sup>

*Un auditeur, une auditrice* (il n'existe pas de verbe de la famille de *auditeur*). *Un lecteur, une lectrice* (*lecteur* n'est pas dérivé du verbe *lire*). *Un éditeur, une éditrice* (il existe un nom en *-tion* : *édition*).

- Les noms et adjectifs en *-eur* (excepté ceux en *-teur* ; voir ci-dessus) qui ne correspondent à aucun verbe restent généralement au masculin. *un successeur, un ingénieur*.

*Un instituteur, une institutrice...un producteur, une productrice. Un agriculteur, une agricultrice. Un puériculteur, une puéricultrice* (Voir Girodet, *op.cit.* p 15)

Nous avons également pris en compte quelques noms de métiers féminins formés au moyen du suffixe *-esse*, qui, en le latin, remonte au grec *-issa*. (Ibid, p 16)

*Abbé, abbesse/ Chanoine, chanoinesse/ Chef, cheffesse/Clown, clownesse/Comte, comtesse /Défenseur, défenderesse/Demandeur, demanderesse/Devin, devineresse/Druide, druidesse/Duc, duchesse/Maître, maîtresse/Notaire, notairesse/Pape, papesse/Pêcheur, pécheresse/Poète, poétesse/Prêtre, prêtresse/Prince, princesse/Prophète, prophétesse/Quaker, quakeresse/Vendeur, venderesse (et vendeuse)/Vicomte, vicomtesse.*

Formations irrégulières :

De nombreux mots ont un féminin formé sur le même radical, mais présentant une anomalie de formation, ce qui fait que nous ne pouvons les rattacher à aucun type énumérés ci-dessus :

*Docteur, doctoresse/ Gouverneur, gouvernante (d'un enfant)/ Roi, reine/ Serviteur, servante/Speaker, speakerine.*

Féminin formé sur un radical différent de celui du masculin :

*Confrère, consœur/ Moine, moniale.*

Les règles décrites ci-dessus sont celles préconisées officiellement pour former tous les féminins des noms de métiers. Si la formation est toujours possible, il convient de

---

<sup>1</sup> Ibid.

constater que les formes féminines ne sont pas toutes établies dans l'usage. Ainsi nous trouverons plus couramment *une assureur* que *une assureuse*. *un député* -> *une députée* *un magistrat* -> *une magistrate* ; *un accordeur* -> *une accordeuse*. Lorsqu'il n'existe pas de verbe correspondant, le féminin se marque seulement par le changement du *déterminant*. Le français du Québec et de Suisse ajoute dans ce cas la marque *-e* du féminin. *une entrepreneur* (ou *une entrepreneure*). *une ingénieur* (ou *une ingénieure*).<sup>1</sup>

Par ailleurs, les ressources de la langue pour féminiser sont spontanément utilisées par les usagers et ce depuis longtemps et exclusivement aujourd'hui. Ces formes témoignent d'une indication des normes et des représentations, mais aussi d'*une maîtrise linguistique de la suffixation*<sup>2</sup>. A l'exception, outre la richesse des ressources de la langue française, le locuteur algérien francophone est muni d'autres acquis de sa langue maternelle ainsi que d'autres langues.

### 3. Genre et Féminisation dans la langue arabe

Il y a seulement deux genres en arabe : le masculin et le féminin. En général, le nom masculin n'a pas de désinences spéciales. Nous reconnaissons qu'un nom est masculin lorsqu'il n'appartient pas aux catégories suivantes :

- a) Noms féminins par la signification : les noms de femmes et des femelles des animaux, ex. أم mère ; عروس mariée ;
- b) Noms féminins par la forme : les noms ayant la désinence féminine principale qui est tā' marbūta, e.g. معلم enseignant, معلمة enseignante ;
- c) Noms féminins par l'usage : les noms appartenant aux catégories suivantes :
  - (i) Noms géographiques, ex. مصر Egypte, تونس Tunis ou Tunisie ;
  - (ii) Les parties du corps, ex. ع. œil, يد main
  - (iii) Certains noms sont féminins sans aucune raison apparente ex. شمس soleil, أرض terre. Dans cette catégorie, il y a quelques mots qui peuvent être masculins ou féminins, ex. طريق chemin ; route ; حال condition ; سوق marché.<sup>3</sup>

Les noms de métiers, dans ce cas, s'appliquent aux deux premières catégories.

<sup>1</sup> [http://grammaire.reverso.net/6\\_3\\_la\\_feminisation\\_des\\_noms\\_de\\_metiers.shtml](http://grammaire.reverso.net/6_3_la_feminisation_des_noms_de_metiers.shtml), consulté le 06/02/2011.

<sup>2</sup> Paveau, A-M & Rosier, L. *op.cit.* p.194.

<sup>3</sup> Nacereddine, A. (1992: 56).



Le genre féminin est marqué par l'adjonction de Tā' marbūta ة écrite comme une هā', surmontée, cependant, par deux points diacritiques. Cette tā' n'est pas prononcée en arabe moderne, sauf lorsqu'elle est suivie d'un mot commençant par une voyelle : طالب étudiant ; طالبة étudiante ; قط chat ; قطّة chatte.

Elle sert également à former le nom d'unité : Des abeilles ; une abeille.<sup>1</sup>

### **a- Féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions dans la langue arabe**

De ce fait la féminisation des noms de métiers dans langue arabe se fait normalement par l'adjonction du suffixe -ta- au nom masculin. La simplicité de ce procédé rend cette entreprise familière voire très facile à la faveur des femmes et à leur visibilité du moment où elles acquièrent immédiatement un nom les désignant dès l'exécution de leurs activités et donc à la fluidité de la langue qui accompagne et traduit fidèlement l'évolution de la société. Cependant, il existe de rares cas où nous hésitons quant à la formation du féminin. Cela est souvent manifesté au niveau de quelques hautes fonctions n'étant rarement exercées par des femmes pour ne pas dire jamais ou au niveau de certains noms jugés interdits aux femmes pour des convictions religieuses (comme : *imam*).

La simplicité du procédé de la féminisation contrairement à sa multiplicité voire sa complexité vue les nombreuses exceptions qu'il recouvre dans la langue française a-t-elle une répercussion sur la formation du féminin des noms de métiers dans cette dernière, dans un terrain où les langues sont en mutuelle influence favorisant de nombreuses formes de néologie ? Question à vérifier et qui figure au centre de la présente étude. C'est à partir de cette question que nous supposons avoir trouvé une réponse à ce mutisme sinon à ce laxisme vis-à-vis d'une langue qui bénéficie d'un statut exceptionnel en Algérie supposé comme étant le 2<sup>ème</sup> pays francophone au monde après la France (absence de travaux portant sur cette question). L'hypothèse est donc la suivante : La simplicité du procédé de féminisation dans la langue arabe a une répercussion considérable sur la procédure de féminisation dans la langue française.

---

<sup>1</sup> Ibid. p 46.

## **b- Répercussion de la langue maternelle sur la pratique d'une langue étrangère (Apprendre une langue par le biais de sa langue maternelle)**

Nous supposons que le locuteur francophone algérien a la possibilité de transférer ses acquis de la langue arabe dans la pratique de la féminisation. Un acquis *économique et efficace* par rapport aux procédés de féminisation dans la langue française ex : l'emploi du terme *femme* ainsi que ses synonymes, ... Il s'agit ici d'une hypothèse de départ. Nous nous sommes basés dans l'élaboration de cette dernière sur la réflexion de Poth, J. (1997 :10)<sup>1</sup> qui déclare que :

(...) En s'appuyant sur le postulat psycho-pédagogique selon lequel l'enfant appréhende les apprentissages dans leur globalité, fait partir l'apprenant de ce qu'il connaît déjà, de son vécu, bref, de son substrat linguistique originel, pour aller vers de nouvelles conquêtes linguistiques. Cette approche (...) consiste à partir du connu pour aller vers l'inconnu ».

Le même auteur fait remarquer à partir de l'exemple du l'Ewé dont « l'orthographe est économique et univoque est incontestablement un atout majeur pour l'apprentissage rapide de l'écrit dans la langue elle-même mais elle peut, aussi, grâce à son caractère monovalent et non ambigu, servir de base de départ pour l'enseignement de l'orthographe du français (ibid. p 12) ». A partir de cet exemple nous pouvons conclure que l'arabe influence d'une manière ou d'une autre la pratique de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en français.

### **4-Conclusion**

En explorant tous ces points, nous pouvons conclure que le locuteur algérien francophone peut être doté dans sa pratique de la féminisation du bagage suivant :

- Richesse des ressources de la féminisation dans la langue française.
- Simplicité de ce procédé dans la langue arabe qualifié de simple, économique, univoque et monovalent.
- Société majoritairement féminine.
- Puisse dans tous les systèmes linguistiques en présence favorisant une *productivité morphologique* (Fujimura).

---

<sup>1</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001160/116073fo.pdf> , consulté le 17/12/2012.

Même si les notions qui viennent d'être citées relevant d'une grande partie du domaine de la linguistique figurent au centre de la question, le débat provoqué trouve ses vraies origines dans les éternels courants contradictoires entre puristes et rénovateurs qui s'appuient sur différentes notions. Le chapitre suivant nous permet de toucher du doigt cette réalité.

## Chapitre III : Innovation lexicale Vs purisme

### 1. La langue française : l'éternel débat entre puristes et modernistes

*Le public humain est le véritable auteur du langage, comme son vrai conservateur.* [Système de politique positive] Comte, Auguste<sup>1</sup>

Vs

Roland Barthes disait : « *Il n'y a pas de crise de la langue, il y a une crise de l'amour de la langue.* »<sup>2</sup>

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, l'opposition manifestée face à la féminisation des noms de métiers est majoritairement soutenue par les défenseurs de la langue appelés aussi puristes dont la majorité figurent comme membres de quelques institutions de terminologie chargées de défendre la langue et de lutter contre sa dégradation dont l'Académie française est l'institution puriste de proue. Cependant cette norme se trouve souvent transgressée par l'usage en répondant aux exigences de la société.

#### a- Défendre la langue

Le conservatisme véhiculé par les puristes se manifeste « *défavorable aux changements et aux nouveautés dans la langue* »<sup>3</sup> Comme le remarque A. Rey (1972 : 22 cité par Rosier & Paveau, *ibid.* p 247) : « *une des constantes du purisme est le refus du changement historique.[...]* ». L'Académie française fidèle à sa mission, résiste alors à la féminisation des noms d'agent en avançant certains arguments<sup>4</sup>.

Fujimura (*op.cit*) critique cette position et fait remarquer dans son article que « *Si le système du genre grammatical, opaque, irrégulier et complexe, est maintenu en français, c'est parce que l'usage de ce système est l'objet de contrôles normatifs par les autorités linguistiques : dictionnaires, livres de grammaire, enseignement, etc. Il va sans dire que l'Académie est le symbole de ces dernières.[...]* »

Les arguments de l'Académie française sont fermes et rigides, cependant les usagers de la langue semblent les dépasser car il existe des formes qui sont féminisées et qui

---

<sup>1</sup> <http://www.devoir-de-philosophie.com/passup/citations.php?PARAMS=7933>, consulté le 13/10/2011.

<sup>2</sup> <http://www.champ-vallon.com/Pages/Pagesrecueil/Conort3c.html>, consulté le 10/5/2010.

<sup>3</sup> Rosier & Paveau. *Op.cit*, p 245.

<sup>4</sup> Voir : <http://www.forumfr.com/sujet211618-note-sur-la-feminisation-des-noms-de-titres-et-fonctions.html>, consulté le 06/02/2010.

s'intègrent jour après jour dans le dictionnaire et dans le langage courant. Marquant ainsi un des caractères d'une langue vivante qui va de paire avec l'évolution sociale et donnant le jour à une multitude de formes de néologies nécessaires à la communication et à la représentation du monde qui les entoure.

Par ses arguments, l'Académie française se limite alors à une seule et unique tâche puriste négligeant le caractère vivace de la langue française d'où découle sa deuxième mission celle d'orienter l'usage d'une langue vivante ouverte à toute sorte de modernisme qui doit accompagner l'évolution sociale.

**b- L'évolution du français en tant que langue vivante (accompagner l'évolution sociale)**

Une langue vivante par opposition à « une langue morte » est une langue qui évolue, s'enrichit et s'adapte à la réalité du temps moderne et aux revendications de la société dans laquelle elle est parlée. En l'occurrence le français, est une langue vivante parce qu'elle n'est pas seulement une langue très parlée dans le monde mais surtout parce qu'elle n'est pas figée, vue les changements qu'elle a subit à travers les siècles (voir l'évolution de la langue française).

Cette évolution est due à deux causes principales :

- 1) Chaque génération veut se démarquer de celle de ses parents et invente de nouveaux mots ou expressions afin de véhiculer des nouveautés dans une époque différente, de nouvelles réalités et de modes de vies totalement distincts. Certains se montrent alors éphémères mais d'autres demeurent et finissent par entrer dans le dictionnaire. (Voir Larousse 2012).
- 2) Le progrès oblige à introduire de nouveaux mots pour désigner de nouveaux objets, de nouvelles réalités.<sup>1</sup>

De ce fait nous concluons que la langue est un moyen de communication représentatif du monde environnant. Le cas de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions peut figurer dans le même cadre d'idées si nous considérons que les locuteurs veulent lancer un appel à travers leur pratiques langagières que les femmes ne sont plus des êtres passifs dans la société d'autrefois, au contraire, elles sont des actrices actives et participent grandement à l'évolution de leur pays. D'autre part ce développement

---

<sup>1</sup> <http://www.yabiladi.com/forum/arabe-elle-langue-vivante-1-349464.html>, consulté le 07/02/2011.

manifesté dans la scène socioéconomique a une répercussion considérable sur la langue afin de répondre aux besoins langagiers.

Plusieurs linguistes sont unanimes sur ce point et soutiennent avec force cette idée. Selon Hanse, *la langue est un instrument au service des locuteurs ; elle doit correspondre à leurs besoins de communication ou s'y adapter ; elle ne saurait faire l'objet d'une quelconque dévotion a priori.*<sup>1</sup>

C'est ainsi qu'Aurélien Sauvageot rappelle en 1964 (pp. 212-217) que la langue n'est pas un corps sacré intouchable, mais qu'elle se trouve dotée de tous les *défauts et toutes les qualités* de production humaine: « *S'il est une notion qui semble ignorée des enseignants et, d'une manière plus générale, des défenseurs traditionalistes d'une langue, c'est bien celle des insuffisances ou lacunes que pourrait recéler le lexique de leur idiome [...]. Constaté les lacunes du vocabulaire n'est pas commettre un crime de lèse-langue ou de lèse-pensée comme certains pourraient le croire* ».

Ou encore, Selon Quemada, B (1971)<sup>2</sup>, « *Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne serait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie* ».

Les propos de V. Hugo *dans sa préface Cromwell* (1827) sont très expressifs dans ce sens :

[...] la langue française n'est point fixée et ne se fixera point. Une langue ne se fixe pas. L'esprit humain est toujours en marche, ou, si l'on veut, en mouvement, et les langues avec lui. Les choses sont ainsi. Quand le corps change, comment l'habit ne changerait-il pas ?. Toute époque a ses idées propres, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ses idées. (...). Chaque siècle y apporte et en emporte quelque chose. Qu'y faire ? Cela est fatal. C'est donc en vain que l'on voudrait pétrifier la mobile physionomie de notre idiome sous une forme donnée. C'est en vain que nos Josué littéraires crient à la langue de s'arrêter ; les langues ni le soleil ne s'arrêtent plus. Le jour où elles se fixent, c'est qu'elles meurent. — Voilà pourquoi le français de certaine école contemporaine est une langue morte. [...]

Martinet (2008) déclare « *Tout peut changer dans une langue : la forme et la valeur des mots, c'est-à-dire la morphologie et le lexique ; [...]. De nouveaux phonèmes de*

---

<sup>1</sup> Paveau, A-M & Rosier, L. *op.cit*, p 206.

<sup>2</sup> Quemada, B. (1971). A propos de néologie. *Banque de mots*, n°2.

Cité in Lire en ligne Les néologismes - Chapitre I – Le néologisme : un concept plurivalent (Prévisualisation) - immatériel.fr. < [http://librairie.immatériel.fr/fr/read\\_book/9782130592105/e9782130614807\\_c01](http://librairie.immatériel.fr/fr/read_book/9782130592105/e9782130614807_c01)>, consulté le 08/02/2011

*nouveaux mots, de nouvelles constructions apparaissent, tandis que d'anciennes unités et d'anciens tours perdent de leur fréquence et tombent dans l'oubli.* » (pp.172-173).

En se basant sur ce critère, les partisans de la féminisation lancent un appel à l'Académie française qui se trouve résumé dans le passage suivant :

Aux détracteurs de la commission, qui souvent prônent l'immutabilité du français, Anne-Marie-Houdebine-Gravaud répond que le français est une koïné : il s'est construit sur différentes langues, par différents emprunts et il n'est dès lors pas un bien intouchable, mais une matière en mouvement qui doit s'enrichir et se développer en permanence. (Houdebine, *op.cit*, p 12) <sup>1</sup>

Le caractère vivace de la langue française fait surgir d'autres réalités correspondantes à celle d'une simple représentation du monde et donc la nécessité de nommer l'autre :

## **2. Nommer l'autre<sup>2</sup>/ se nommer: nommer pour faire exister et pour reconnaître l'existence/ Souci de visibilité**

*« Comme au temps des plus anciens, nommer c'est reconnaître, c'est faire exister, c'est rendre éternel ».* Attali, J. (1998)<sup>3</sup>

La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions retrouve alors sa légitimité qui réside dans le besoin de reconnaître la place de la femme dans la société<sup>4</sup> et cela ne peut être réalisé qu'à travers les pratiques langagières et l'attribution d'un signifiant à un signifié existant tout en l'insérant dans le système de la langue. Cournot<sup>5</sup> dit dans ce sens *"L'ordre logique tient à la construction des propositions aux formes et à l'ordre du langage qui est pour nous l'instrument de la pensée et le moyen de la manifester."* Ou encore Guilbert, L <sup>6</sup> qui écrit :

*Le lexique a pour fonction de représenter dans la langue le monde, dans sa diversité matérielle, sociale, intellectuelle. Il s'ensuit que toute évolution, transformation, création sur le plan référentiel a sa répercussion automatique sur le plan lexical, quelle que soit la forme sémantico-*

---

<sup>1</sup> Cité par. Gensterblum, M.& Noteboom, M., *op.cit*, p 12.

<sup>2</sup> Titre évoqué dans un acte de colloque « les frontières religieuses en Europe du XVe au XVIIe siècle». Paris : J, Vrin. 1992.

<sup>3</sup> <http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=nommer-c-est-faire-exister>, consulté le 13/10/2011.

<sup>4</sup> Voir aussi Grevisse, M (2003). (vérifier sinon supprimer).

<sup>5</sup> <http://www.devoir-de-philosophie.com/citations/langage.htm> , consulté le 13.10.2011.

<sup>6</sup> Guilbert, L. (1972). Peut-on définir un concept de norme lexicale?, *Langue française*, Volume 16, Numéro 16 , p.40-41 <[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1972\\_num\\_16\\_1\\_5702](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1972_num_16_1_5702)>, consulté le 08/05/2010.

*lexicale adoptée pour l'exprimer. Dans ce domaine, il ne peut être question que de laisser le langage remplir sa fonction : le lexique doit nécessairement faire face aux besoins nouveaux. Toute chose, tout concept doit être nommé pour être objet de la connaissance, et accéder à une existence sociale. Verba res sequuntur, disait déjà le poète latin Horace.*

L'attribution d'un signifiant à un nouveau signifié renvoie à une position subjective, nommer l'autre et comment le nommer révèlent donc d'une attitude, d'un enchaînement de représentations liées à la vision que nous avons de l'autre mais aussi de soi-même. « *Nombre de sociolinguistes maintiennent que les langues par leur lexique et leur système grammatical peuvent exclure et contribuer à la construction de l'image négative qui s'attache à certains groupes sociaux ...* » (Brick et Wilks, *op.cit.* p 43, 44). Mathieu M-J (2002: 18) partage la même optique, pour elle « *dès les premières acquisitions verbales, les petites filles apprennent leur infériorisation (...). Elle est souvent rendue invisible dans la parole (et la langue)* ». Dans le même ordre d'idées, Khaznadar, E (2002b : 28) parle de « *la minorisation culturelle qui frappe ce qui concerne la femme et le féminin, par la présentation qu'en font les grammaires, qui est inculquée à tout francophone au tout début de sa scolarisation* ». En revenant sur le titre « nommer l'autre c'est le faire exister et lui reconnaître l'existence », accorder un féminin à tout nom de métier c'est non seulement élargir le champ d'ambitions professionnelles féminines mais aussi reconnaître la place de la femme dans la société et la réintégrer officiellement dans le cadre socioéconomique. J-F Sablayrolles (2000 : 374) écrit dans ce sens: « *Donner un nom à quelque chose, le baptiser, c'est lui reconnaître ou lui conférer le droit à l'existence.*», plus précisément Groult, B écrit « *Nommer, c'est légitimer* ». La logique amène la même auteure à formuler l'idée suivante « *Rendre invisible dans le vocabulaire l'accession des femmes à de nouvelles fonctions, c'est une façon de la nier* ». Nous restons toujours dans l'idée du sujet parlant, pour qui, outre d'une subjectivité manifestée vis-à-vis de l'autre et de lui-même, à travers la nominalisation peuvent s'exprimer sa relation avec la langue et la culture, leur contact ainsi que son attachement à ces dernières.

Il convient ici de se poser la question comme le fait Houdebine Gravaud A-M (1992: 159): « *Toute révolution des mentalités et des pratiques n'exige-t-elle pas un lexique nouveau ?* ». Car

Une langue vivante doit être en mesure de représenter les réalités culturelles, scientifiques, techniques et économiques dont elle est le support d'expression à l'intérieur d'une société. Ainsi,



pour adapter leurs langues à leurs besoins de dénomination, les collectivités ont su, de tout temps, faire usage de divers procédés d'enrichissement linguistique. Sur le plan lexical, elles ont eu spontanément recours à la néologie de création dans leur propre idiome ou à la néologie d'emprunt.<sup>1</sup>

Pour conclure, nous pouvons souligner que ces notions sont citées pour des raisons de compréhension afin de tenir le lecteur au courant de tous les enjeux de la féminisation et que tout ce qui concerne ce qui vient d'être cité soit représentations ou imaginaire linguistique sinon attachement à la langue s'applique proportionnellement et différemment au contexte algérien dans la mesure où la féminisation dans la langue maternelle est un procédé assez différent qui offre une toute autre vision du monde et qui influence d'une manière ou d'une autre la féminisation dans toute autre langue. Ce qui nous intéresse alors c'est comment enrichir la langue, d'un côté, pour l'adapter aux évolutions de la société et comment introduire les nouveaux termes pour désigner les nouvelles réalités en fonction du progrès, et de l'autre, pour faciliter la communication et éviter les blocages et les ambiguïtés discursives et le plus important est comment se révèle cette fusion entre langues, cultures subjectivités et stéréotypes en Algérie? C'est ce que nous appelons : « l'innovation lexicale ».

### **3. L'innovation lexicale : Créer et enrichir**

*« Plus nous aurons de mots dans notre langue, plus elle sera parfaite », (Ronsard, P. (1565), Abrégé de l'art poétique français).<sup>2</sup>*

Un des phénomènes les plus concrets et les plus révélateurs de l'évolution et de l'enrichissement d'une langue, est celui de l'innovation lexicale (la néologie) qui a pour but d'adapter la langue à des situations et des événements nouveaux, en relation avec les bouleversements politiques et socioéconomiques qui n'existaient pas auparavant et de doter le locuteur d'un instrument parfait ou plus ou moins maniable exprimant le monde qui l'entoure, en insérant des termes nouveaux dans le lexique établi. Ainsi comme le signale Louis Guilbert (*op.cit*, p 30) « *le lexique, en vertu de la dualité signifiant /signifié participe de la structure linguistique et de l'évolution du monde. Il vieillit dans certains de ses éléments et s'enrichit de nouveaux éléments en liaison avec le nombre des référents nouveaux et leur transformation* ».

---

<sup>1</sup> <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/publications/publications/emprunts.html>, consulté le 08/05/2010.

<sup>2</sup> <http://projetbabel.org/forum/viewtopic.php?t=8014>, consulté le 07/05/2010.

Hjelmslev (1966 : 63) rajoute aussi et lève la contradiction apparente entre la structure et le changement, en affirmant : «*Le système des éléments est achevé mais le système des signes est productif; les éléments constituent une série close, les signes une série ouverte; le nombre des éléments est invariable à l'intérieur, d'une même langue, le nombre des signes peut être augmenté suivant les besoins et le bon plaisir de la société ou de l'individu* » Ainsi la structure de la langue ne comporte aucune limitation à la création, au développement de la langue; elle n'est pas un cadre limitatif, contraignant, normatif, mais au contraire elle recèle toutes les virtualités d'enrichissement et de changement.( Guilbert, L. *op.cit*, p 35) .

L'innovation lexicale dans le cadre de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions, sujet de la présente étude, est perçue dans l'apparition des formes nouvelles qui peuvent être considérées comme des néologies dans la mesure où elles sont rejetées par l'Académie française. Afin d'examiner la nouveauté d'un terme, nous avons pris en compte les deux aspects évoqués par J.F Sablayrolles (*op.cit*), et qui sont les suivants :

a- La durée

Nous qualifions un terme de nouveau ou d'un néologisme, par rapport à la durée dans le cas où c'est la première fois que nous le percevons ou bien peu de gens l'emploie.

La majorité des linguistes sont unanimes de dire que nous pouvons qualifier un mot de néologisme par rapport au temps écoulé entre son apparition et son introduction dans la nomenclature d'un dictionnaire. Ce mot s'établi et se propage à travers ce que nous appelons communément l'usage ou bien une norme sociale en référence aux propos de Guilbert, L. (*op.cit*, p 43) qui selon lui,

*La norme sociale se manifeste encore par l'acceptation ou le rejet de mots nouveaux, par l'obsolescence de termes établis dans le lexique de la langue. L'intervention inconsciente de la communauté linguistique prend le nom d'usage. Le vieillissement d'un terme ne se décide pas par un jugement exprès de la communauté. Le maintien d'un mot dans la nomenclature des dictionnaires ne garantit pas pour autant sa survivance; il lui assure seulement un certain statut dans le lexique de la langue. L'installation d'un mot nouveau est aussi le fait de la communauté. La création lexicale individuelle n'a d'existence que par sa diffusion dans la masse parlante.*

- b- La nouveauté n'existe pas en soi, mais par rapport à ce qui existe et à ce qui existait

La néologie est alors *une activité de fabrication selon un modèle existant le « mot nouveau » dont il (on) a besoin* (Sablayrolles. J-F. *op.cit*, p, 110). En effet, la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions se fait sur la base du nom de métier masculin employé pour dénommer les deux sexes qui exercent la fonction. La forme à laquelle nous avons recouru se fait alors par analogie aux autres formes féminisées en se référant aux procédés de féminisation les plus conformes soit appartenant au même système linguistique ou empruntés à d'autres systèmes. Cette féminisation qui est quelquefois *approximative* ou *analogique* pose un grand problème, celui de la *formation anarchique*. Les formes obtenues peuvent être alors rejetées par quelques locuteurs francophones car elles ne sont pas conformes aux règles établies de la langue française, ou bien le suffixe rajouté attribue au mot *un sens péjoratif*, le mot *n'est pas familier*, sa *perception à l'oreille est moche, bizarre*, etc. Le contact des langues en Algérie peut également se révéler favorable à la pratique de *l'innovation analogique* quant à la féminisation des noms de métiers du point de vue de la simplicité du procédé dans la langue arabe et à la situation de mixité des deux systèmes arabes et français créant un système hybride. Mais si, toutefois, nous cherchons le fondement du problème, de la difficulté de féminiser, c'est dans l'absence de règles fixes qui régissent cette féminisation que réside la cause principale.

La restriction vis-à-vis de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions sinon l'innovation sont gérées par deux critères fondamentaux : « pureté » et « beauté » (usage). Dès que nous pensons à adapter la langue à la société, à l'enrichir, le problème de la norme surgit :

#### 4. La norme prescriptive Vs la norme d'usage

La position des puristes se base sur une notion fondamentale qui est « la norme », Selon une définition de R.-L. Wagner, une attitude normative « *implique que l'on ait discerné des niveaux entre plusieurs manières de s'exprimer, hiérarchisé ces niveaux et conféré à l'un d'eux la dignité de modèle* » (cité Sablayrolles. *Op.cit*, p 37).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cette explication légitime d'une certaine façon l'existence et la légitimité de plusieurs expressions, variations,...

De nature conservatrice, elle s'oppose aux changements et aux nouveautés de la langue. De ce fait, les puristes interviennent dans deux cas en marquant un écart et condamnent la forme proposée. Ainsi comme le remarque Sablayrolles J-F (ibid.):

*Dans le premier des deux, l'écart est mesuré à partir d'un usage : il s'agit d'un élément linguistique qui est repéré comme n'étant pas habituellement utilisé, alors que, dans le second cas, c'est par rapport à une norme, présentée comme inhérente à la langue, qu'est jaugée et jugée l'innovation (...) Enfin, les lexies du premier groupe présentent nécessairement un écart perçu comme tel par tous les usagers de la langue, c'est ce qui est premier.*

*Dans l'autre cas, en revanche, ce qui est premier, le point de départ, c'est une norme posée a priori : c'est par référence à la conformité ou non à cette norme qu'est apprécié le mot, ou l'expression en question.*

Pour certains, le cas des puristes, le respect de la norme est nécessaire pour conserver la langue et éviter l'utilisation anarchique qui peut nuire à cette dernière et concourt même à sa disparition. La grammaire française fait une large part à des jugements de type normatif, elle use alors des formules telles que : « *X est une faute, est incorrect, ne se dit pas, n'est pas français, n'est pas élégant, est vulgaire...; Y est inacceptable, n'est pas permis... etc.* » (...) Par comparaison, l'utilisation en grammaire générative d'une métalangue qui inclut des expressions comme : « *X n'est pas permis, admis, bon, accepté; Y est impossible, déviant, mal formé, agrammatical* », et leurs contraires, ou de signes comme : \* (= agrammatical) ou ?, ?? (= douteux, très douteux) <sup>1</sup>.

Pour d'autres cette position conservatrice, condamnatrice et obsessionnelle telle que l'obsession de la faute d'orthographe et le refus de changer certaines règles grammaticales pour simplifier l'apprentissage et l'usage de la langue peut être nuisible, dans la mesure où les difficultés reliées à une bonne maîtrise du français écrit et oral pourraient bien inciter certaines personnes, francophones ou immigrantes, à se tourner vers l'anglais, réputé plus facile, sans compter qu'elle ouvre bien des portes<sup>2</sup>. Ou même infecter la langue française d'une panoplie d'emprunts car *une langue qui ne crée pas de mots va les chercher ailleurs* (emprunt). (Paveau, A-M & Rosier, L. *op.cit*, p 248).

---

<sup>1</sup> Authier, J & Meunier, A. (1972). Norme, grammaticalité et niveaux de langue. In *Langue française*. N°16, Vol 16.pp. 49-50. Paris-III. <<http://www.youscribe.com/catalogue/presse-et-revues/savoirs/autres/norme-grammaticalite-et-niveaux-de-langue-article-n-1-vol-16-981595>> consulté le 06/04/2010.

<sup>2</sup> « *Alors que la langue connaît une véritable « invasion » linguistique et que l'emploi de l'anglais dans les échanges internationaux se généralise, les Français ont une attitude de démission, ils « désertent » leur langue et hésitent de créer des mots nouveaux.* ». cf. Chansou, M. (1983). Politique de la langue et idéologie en français contemporain. In *Mots* . N°6, Vol 6. p.60. <[www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots\\_0243-6450\\_1983\\_num\\_6\\_1\\_1096](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1983_num_6_1_1096)>, consulté le 06/04/2010.

Afin d'éviter ce détournement, une réflexion sur le degré de tolérance quant à l'écart par rapport à la norme s'impose, estime Conrad Ouellon, président du Conseil supérieur de la langue française.<sup>1</sup>

Hagège<sup>2</sup>, C (1998 :58) soutient aussi cette idée dans ces propos « *enseignons le français tel que les gens le parlent ! [...] La faute d'hier devient la norme d'aujourd'hui. La faute d'aujourd'hui sera la norme de demain. C'est l'histoire des langues* » car « *à tout moment de son évolution, peuvent émerger des créations qu'on qualifiera de fausses mais dès qu'elles s'établissent solidement, s'enracinent(...) on finira par les accepter et dire que c'est le fruit de sa métamorphose* ». <sup>3</sup>

nous pouvons donc dire que *la norme est un système d'instructions conventionnel qui établit ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue si l'on veut s'accommoder à un certain code esthétique ou socioculturel, elle fusionne alors avec le bon usage et devient ainsi une institution sociale qui se fonde sur un jugement de disparité entre productions linguistiques, elle distingue le correct de l'incorrect et fonctionne comme un ensemble de directives qui prescrit ce qui doit être retenu comme modèle et ce qui doit être formellement interdit voire condamné.*<sup>4</sup>

#### **a- La norme lexicale**

*« Se référer aux exceptions formelles comme ingénieur ou professeur est un abus de confiance : le maintien du masculin vient de la difficulté formelle de féminisation et non d'une pseudo-règle de neutralité des fonctions. Dans la plupart de ces exceptions c'est la finale du mot, souvenir de son étymologie, qui gêne l'harmonisation du genre et du sexe. »*<sup>5</sup>

En référence au concept de « grammaticalité » qui, dans la théorie de Chomsky (1971 : 12), se définit par rapport à « *un locuteur-auditeur idéal, appartenant à une*

---

<sup>1</sup> Voir: Larochelle, R. (mai 2008). Ulaval - Le français, langue vivante. In *Lefil*. Vol 43, N° 3229. < <http://www.lefil.ulaval.ca/articles/francais-langue-vivante-8652.html>>, consulté le 06/04/2010.

<sup>2</sup> Hagège, C. (1998 : 58). Le plurilinguisme, éthique d'avenir, *Agence universitaire de francophonie*. Dans : Assises de l'enseignement du français et en français. Conférence inaugurale. <[http://www.bibliotheque.auf.org/doc\\_num.php?explnum\\_id=568](http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=568)>, consulté le 10/02/2011.

<sup>3</sup> Tamine, M-L. (2006 :20). *Pour une analyse du langage SMS dans le milieu plurilingue algérien*. Mémoire de magistère en sciences du langage, Université El Hadj Lakhdar, Batna, Algérie.

<sup>4</sup> Ibid. p 21.

<sup>5</sup> Propos de Josette Rey-Debove dans *le Monde* du 14 janvier 1998 cités par Rousseau, J (*op.cit.* p 16).

*communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue et qui, lorsqu'il applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des conditions grammaticalement non pertinentes... »* et dont les jugements ne se font pas seulement par rejet ou acceptation mais il existe plutôt des degrés de grammaticalité<sup>1</sup>. Le jugement de « *lexicalité* » consiste à limiter la création de mots nouveaux<sup>2</sup>.

## **Discussion**

Nous pouvons dire que le but d'établir des normes est de conserver la langue en d'autres termes la fixer. Elle devient ainsi sacrée, figée, toute tentative de rénovation est donc considérée comme un crime. *Parler ainsi de normes c'est se situer sur une ligne unique, dans l'homogénéité, ceci dit la norme deviendrait alors une unité, donc le pluralisme dans lequel nous vivons n'aura aucune raison d'exister, on parlera alors d'isolation, de réduction et même de discrimination.*<sup>3</sup>

Il ne faut pas alors, s'enfermer dans la tradition de la norme et adopter une position négative vis-à-vis des rénovations au sein de la langue mais il convient plutôt de mettre des frontières qui peuvent être *franchissables*. D'une part, le français est une langue vivante qui doit s'adapter aux changements de la société c'est ce qui lui permet de persister et de maintenir sa fraîcheur. D'autre part, les procédures de rénovation, enrichissent la langue, la rendent plus complète et souple et permettent au locuteur d'y puiser afin de nommer le monde qui l'entoure sans qu'il ait un sentiment de blocage ou d'hésitations voire recourir à une autre langue dans laquelle il peut s'exprimer librement et satisfaire son besoin de communication. Ainsi Chansou, M (*op.cit*, p 60) soutient cette idée dans ses propos extraits de l'article Politique de la langue et idéologie en français contemporain: « *Alors que la langue connaît une véritable "invasion" linguistique et que l'emploi de l'anglais dans les échanges internationaux se généralise, les Français ont une attitude de démission, ils "désertent" leur langue et hésitent de créer des mots nouveaux* ».

Nous devons rappeler, par ailleurs, que le sentiment de grammaticalité, réaction subjective du locuteur (jugements appréciatifs, dépréciatifs), est susceptible de variation

---

<sup>1</sup> Dubois, J et al. (*op.cit*, p 227).

<sup>2</sup> Guilbert, L. (*op.cit*, p 32).

<sup>3</sup> Tamine, M-L. (*op.cit*, p 21).

d'un sujet à l'autre<sup>1</sup>, dans ce cas l'écart est mesuré à partir d'un usage où la norme renvoie à quelque chose de « commun », qui peut, toutefois, varier d'un sujet à l'autre. La norme est dans ce cas *subjective*.

La norme lexicale trouve généralement son fondement dans les règles prescriptives apprises dans la majorité des cas à l'école mais aussi par rapport à la perception du sujet parlant relevant de l'esthétique du mot.

### **b- L'esthétique du mot**

*Mais les mots ne valent que par ce qu'ils véhiculent,  
par le sens que l'artifice leur donne, par leur légèreté et par  
leur beauté formelle.<sup>2</sup>*

Dans le langage courant, l'adjectif esthétique est synonyme de « beau » et comme nom, esthétique est une notion désignant l'ensemble des caractéristiques qui déterminent « l'apparence d'une chose ». Il a pour objet la perception du beau, les émotions et les jugements éprouvés sous le nom du « goût ».

Le mot a été choisi par opposition à celui de « logique », en l'occurrence, logique est désigné par rapport à « la norme établie » et esthétique correspond d'une part aux mots tels que : « usage », « habitude », « élégance », « bon goût »<sup>3</sup>, « raffinement », en d'autre part aux expressions telles que « mauvais goût », « décadence du goût », « barbarie linguistique », « mots vulgaires », « mots moches », « abâtardissement du vocabulaire », « formes barbares/barbarismes », « formes ridicules/bouffonneries » voire même « incongruité d'un terme », « bas calembour »<sup>4</sup> etc., ou aussi « aberrations lexicales »<sup>5</sup>, créations « sauvages »<sup>6</sup>.

Les locuteurs de la langue française portent souvent un regard critique sur le lexique, il y a des mots qui leur sont *habituels*, *familiers*, d'autres qu'ils *aiment*, qu'ils trouvent

---

<sup>1</sup> Authier, J & Meunier, A. (op.cit, p 51) Cité par : Chansou, M. *op.cit*.

<sup>2</sup> Chebel, M. (1993). Les mots. In *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*. Vol 70, N° 70, p.120. <[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm\\_0997-1327\\_1993\\_num\\_70\\_1\\_2597](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0997-1327_1993_num_70_1_2597)>, consulté le 08/04/2010.

<sup>3</sup> Voici un exemple de jugement porté par l'Académie française : « Enquêteuse est bon, enquêtrice est mauvais ».

<sup>4</sup> Revel, J-F. (*op.cit*) fait remarquer « Mais une dame ministre, proviseuse, médecine, gardienne des Sceaux, officière ou commandeuse de la Légion d'Honneur contrevient soit à la clarté, soit à l'esthétique, (...) ».

<sup>5</sup> Declercq, M. & Hanton A. (2008). L'opposition de l'Académie française face à la féminisation des noms de métiers, fonctions et titres. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II, Université de Bruxelles, Belgique. p.13. URL : <<http://www.Academie Française Face a La Feminisation.htm>> consulté le 01/11/2009.

<sup>6</sup> Debaille H. (*op.cit*, p 4).

*élégants, jolis*. Cependant, il y a même ceux qu'ils *n'aiment pas*, qu'ils trouvent *moches, laids, ridicules voire vulgaires ou grossiers*.

Le jugement se fonde particulièrement par rapport à deux critères:

1. La sémantique du mot : certains mots se réfèrent aux objets, aux mots non conformes à la moralité.
2. A la forme du mot<sup>1</sup>: soit la forme visuelle (la composition des mots, les suffixes) ou la sonorité<sup>2</sup> (le son perçu à l'oreille/ euphonie). → familiarité orthographique<sup>3</sup> (habitude visuelle) ou phonologique.

Cependant, il existe des mots qui ne correspondent à aucun de ces deux critères, ils sont tout simplement nouveaux, que nous n'avons simplement pas l'habitude de les entendre ou de les voir. Le jugement peut être aussi lié à des questions de représentations : des mots dont nous ne voyons pas que la femme puisse les exercer par rapport à l'effort physique fourni. Mais aussi à la culture.

Wilmet, M critique les détracteurs de la réforme de l'orthographe qui affirment que « cela n'est pas beau ».<sup>4</sup>

« *Au jugement esthétique que nous venons d'aborder, s'ajoute un jugement de type moral (sur l'axe bon vs mauvais), qui condamne certains mots sur une échelle qui va de la familiarité à la grossièreté en passant par la vulgarité.* » (Paveau & Rosier, *op.cit*, p 238).

---

<sup>1</sup> Voici un exemple qui illustre bien ce critère: « (...) *amatrice*. Ce féminin serait à amateur ce qu'institutrice est à instituteur ; Littré jugeait *amatrice* bon et utile, mais il remarquait : Ce mot s'emploie difficilement à cause du bas calembour qu'il suscite. Bas calembours et plaisanteries de caserne, voilà des choses à quoi il faut songer avant d'inventer des sapeuses-pompières ou des cheffesses. » (cf. Service du dictionnaire de l'Académie française, février 1999)

<sup>2</sup> Revel J-F (*op.cit*) note à ce propos « *L'usage est le maître suprême. Une langue bouge de par le mariage de la logique et du tâtonnement, qu'accompagne en sourdine une mélodie originale.* »

<sup>3</sup> En s'inspirant de la notion du "tâtonnement expérimental de Celestin Freinet (1968 : 160) cité par Leveaux, L (2008), ce dernier déclare que « *malgré toutes les leçons reçues, lorsqu'un enfant rédige une dictée, s'il bute sur un mot, il n'appliquera pas les règles théoriques, mais il notera les différentes façons d'écrire le mot et choisira la plus juste selon son expérience* » (Idem. p.163). Tout comme le locuteur francophone, il le fait, il peut même prononcer le mot et voir s'il est lourd ou pas, dans le cas échéant, l'analogie ou le rapprochement avec les adjectifs récurrents à l'oral est décisif dans le choix de la forme.

<sup>4</sup> Cité par Brotcorne, E & Ghyssens, O. (*op.cit*, p 05).



## Conclusion

### **Féminisation des noms de métiers, norme, esthétique, société, usage<sup>1</sup>, sujet parlant, créativité, dans un contexte plurilingue algérien favorisant la parité linguistique**

Norme, créativité, usage s'inscrivent le plus souvent dans une continuité dans une langue vivante telle que le français, nous pouvons définir des partis contradictoires. Dans ce sens Branca, S<sup>2</sup> définit alors deux courants, l'un développant une conception dirigiste, tournée vers le changement et l'amélioration du français; et l'autre resté fidèle aux sciences humaines ou historiques (lettres, droit, politique) qui défend un prescriptivisme conservateur.

Si nous appliquons cette vision à la féminisation des noms de métiers dans le contexte plurilingue algérien, nous pouvons définir deux champs contradictoires ainsi qu'un autre médian influençant d'une manière ou d'une autre la pratique des usagers de la langue<sup>3</sup> en Algérie. D'un côté les adeptes du changement qualifiés aussi de dirigistes concrétisant leur vision dans les travaux de quelques commissions de terminologie ayant fait le tri entre acceptation ou condamnation de certaines formes allant jusqu'à inventer des guides sinon dans les actions gouvernementales hexagonales ou autres francophones qualifiées par certains d'interventions purement politiques se servant de la langue comme outil vecteur de leur aspirations idéologiques sinon démagogiques. Tous ces adeptes se basent sur la même notion et fondent leurs jugements et propositions sur ce qu'on appelle « la norme sociale » ou plus précisément l'usage<sup>4</sup> défini par L. Guilbert (*op.cit*) comme suit :

« En tant que somme des éléments lexicaux mémorisés dans la communauté linguistique, le lexique a nécessairement un aspect social; il exprime la vie, les structures sociales de cette communauté dans la langue et devient ainsi, lui-même, une structure de cette communauté, soumise, comme elle, à une norme commune, puisqu'il est un élément de sa vie et de sa survie. P.41(...) La norme sociale se manifeste encore par l'acceptation ou le rejet de mots nouveaux, par l'obsolescence de termes établis dans le lexique de la langue. L'intervention inconsciente de la communauté linguistique prend le nom d'usage. Le vieillissement d'un terme ne se décide pas par un jugement exprès de la communauté. Le maintien d'un mot dans la nomenclature des

---

<sup>1</sup> Deux notions intimement liées E.Badard écrit « La norme linguistique où la raison côtoie l'usage ».

<sup>2</sup> Branca, S. (1982). Changer la langue. *Histoire Épistémologie Langage*, Vol. 4, Num 4-1.

<[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hel\\_0750-8069\\_1982\\_num\\_4\\_1\\_1085](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hel_0750-8069_1982_num_4_1_1085)>, consulté le 08/05/2010.

<sup>3</sup> Figurant comme langue étrangère pour la majorité des sujets parlants dans ce pays.

<sup>4</sup> Du point de vue que certains guides sont établis suite à une enquête menée auprès d'un nombre important d'usagers de la langue.

dictionnaires ne garantit pas pour autant sa survivance; il lui assure seulement un certain statut dans le lexique de la langue. L'installation d'un mot nouveau est aussi le fait de la communauté. La création lexicale individuelle n'a d'existence que par sa diffusion...

De l'autre côté, l'opposition ferme et rigide face à ces interventions est véhiculée par les conservateurs de la langue française qui proclament que la langue est parfaite et intouchable et ne tolèrent que très rarement la diffusion de formes lexicales nouvelles imposées et établies par l'usage mettant donc en avant « la norme prescriptive » comme gardien veilleur de sa pureté donnant l'alerte à chaque fois que nous veillons la transgresser et donc d'innover, un fait dont la pratique semble très aisée dans un pays caractérisé par la coexistence de plusieurs systèmes langagiers où le français et en mutuelle influence avec l'arabe langue maternelle<sup>1</sup> pour la plupart des sujets parlants algériens dotée d'un procédé très simple de féminisation dont le locuteur arabophone ne rencontre que très rarement ce genre de difficultés, et en perpétuelle rivalité avec d'autres langues étrangères spécialement l'anglais de par la simplicité de son apprentissage et la formation des noms de métiers qu'elle renferme, ainsi que la relation du sujet parlant avec les langues en présence (attachement à la langue maternelle et distanciation vis-à-vis de la langue française, langue étrangère soumise à un contrôle normatif qui exige son respect) véhiculée à son tour par le biais de la culture. Comme le souligne Gaouaou, M<sup>2</sup> :

La langue et la culture sont en étroite corrélation, la langue est à la fois un élément qui compose la culture d'une communauté et l'instrument à l'aide duquel l'individu va verbaliser sa vision du monde. Elle porte en elle tous les éléments et les traces culturels d'une société, c'est à travers les mots qu'on découvre les valeurs des peuples et c'est la langue qui concrétise la pensée. (...) la langue matérialise la culture en la rendant active, elle assure sa mise en mouvement et c'est du côté de l'activité sociale que la langue acquiert sa pertinence.

L'innovation dans ce cas est qualifiée d'analogique ou de transfert entre deux systèmes qu'il soit emprunt lexical ou syntaxique, cette dernière se fait par besoin de communication, d'expression d'une réalité existante. L. Guilbert (*op.cit*, p 34) semble légitimer cette action en écrivant à ce propos :

Mais par ailleurs le signe ne peut échapper à l'action du temps, en raison même de sa constitution et de sa nature arbitraire. « Une langue est radicalement impuissante à se défendre contre les

---

<sup>1</sup> Langue de la scolarisation pour éviter de parler de langue maternelle. (Déclaration faite par Dr AOUADI. S, Université de Annaba, Algérie, le 15/05/2013)

<sup>2</sup> Gaouaou, M. (2009). L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère et la quête d'une nouvelle approche avec les autres cultures. In *Synergies Algérien*, n°04. P.211.

facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié et du signifiant. C'est une des conséquences de l'arbitraire du signe » (Cours, p. 110). En définitive, c'est donc la masse parlante qui décide de l'évolution de la langue. Si elle se montre, en tant que collectivité, gardienne de la tradition pour que la fonction de communication du langage puisse s'accomplir au sein de la communauté et se transmettre de génération en génération, elle est aussi à l'origine du changement.

L'évolution sociale implique donc l'innovation linguistique, Les mots nouveaux relèvent de la nécessité d'exprimer quelque chose, de la nommer. Cette dernière ne peut s'établir qu'à travers l'usage contrôlé et/ou limité à son tour par la norme, il faut faire prévaloir *un purisme évolutif* pour reprendre les termes de Michel Chansou cité in *Femme jusqu'au bout des mots* (article de Henry Landroit). L. Guilbert (1972 :45) cite les propos d'A. Darmesteter dans le cours de grammaire historique qui vont dans ce sens«(...). *En fait de langage, le peuple est souverain; ses erreurs mêmes, une fois adoptées, deviennent lois. Mais à cette force révolutionnaire qui n'emporte que trop vite la langue populaire, il faut opposer le respect de la tradition. (...).* »

Hjelmslev de son côté affirme : « *Norme, usage et acte sont intimement liés ensemble et se ramènent naturellement à ne constituer qu'un seul objet véritable : l'usage, par rapport auquel la norme est une abstraction et l'acte une concrétisation. C'est l'usage seul qui fait l'objet de la théorie de l'exécution; la norme n'est en réalité qu'une construction artificielle, et l'acte d'autre part n'est qu'un document passager* »<sup>1</sup>. Il convient alors de se demander sur les points suivants : Faut-il combattre et refuser la féminisation au nom de la défense de la langue ou bien l'accueillir et l'accepter comme une des formes d'enrichissement linguistique mettant en jeu toute une série continue constituée de norme, créativité, usage, dans un contexte plurilingue, marquant une forme de francophonie<sup>2</sup>?

Nous allons donc essayer de vérifier cette réalité dans la partie qui va suivre et qui est la partie pratique de notre étude.

Il est temps alors de se poser la question de la recherche :

Les algériens féminisent-ils les noms de métiers, titres, grades et fonctions dits problématiques ? Si c'est le cas, comment les féminisent-ils ? Quelles sont les

---

<sup>1</sup> Hjelmslev, L. (1971 : 87-88). Cité par Guilbert, L. (*op.cit*, p 32).

<sup>2</sup> Par rapport aux autres pratiques francophones (Québec- Belgique-Suisse) in [[dglf@culture.fr](mailto:dglf@culture.fr)], (sans date). *Op.cit*.

contraintes rencontrées dans un terrain sociolinguistique distinct de celui de la France et des autres pays francophones. Sinon, sur quelle base fondent –ils leurs jugements quant à la facilité du procédé de féminisation. Questions auxquelles nous ne pouvons répondre qu'à travers l'exploitation du terrain linguistique algérien, objet de la deuxième partie de notre recherche.

### **Conclusion de la 1<sup>ère</sup> partie**

Selon le 1<sup>er</sup> chapitre, les femmes sont sous représentées dans la vie politique, sociale voire linguistique, elles se heurtent au fameux *plafond de verre*<sup>1</sup>. Pour apporter plus de précision à ce constat, certaines études ont montré que l'absence des mots désignant quelques réalités professionnelles féminines influencent d'une manière ou d'une autre l'imaginaire des jeunes filles et leur représentation des choses en ce qui concerne la répartition des rôles dans la société et freinent ainsi leur ambition d'occuper de telles professions spécifiques voire « *prédestinées* » aux hommes. Un autre obstacle s'ajoute à cette réalité et freine davantage la féminisation des noms de métiers, celui du masculin générique qui assure la continuité de certains métiers ou fonctions gérées par des mandats publics. D'autres facteurs s'ajoutent à ces obstacles tels : les jugements liés à l'esthétique du mot, la notion de la norme, les stéréotypes qui dépendent du sujet parlant, sa relation avec l'autre, avec sa langue ainsi que sa culture.

Nous pouvons conclure à partir de l'exploitation des différentes notions abordées dans les précédents chapitres que les facteurs linguistiques se mêlent alors aux facteurs sociologiques et psychologiques et entravent ainsi la féminisation. En associant ces dernières à la réalité sociopolitique nous avons abouti à une hypothèse de départ concernant la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en Algérie que nous allons vérifier dans la partie suivante qui est la partie pratique :

---

<sup>1</sup> appelé également « the glass ceiling » (anglais), « le plancher collant » (Québec), « l'échelon gluant », « parois de verre », « cage de verre ». < <http://www.ccip93.fr/upload/lettreth/102008%20plafond%20de%20verre.pdf>>, consulté le 27/01/2010.

---

## **Deuxième partie**

**Usage de la féminisation des noms de métiers,  
grades, titres et fonctions en Algérie.**

---

---

# **Chapitre I : Usage de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions dans la presse algérienne d'expression française.**

## **1. Introduction**

Ce chapitre, traite la question de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions dans la presse algérienne d'expression française, autrement dit, il s'agit d'observer l'application de la féminisation des noms de métiers dans le discours médiatique écrit algérien.

Ce choix vient de l'idée que le discours de presse écrite ou orale est considéré, tel que le soulignent Rosier et Paveau (2008 : 38) « (...) *comme le lieu du relâchement langagier. Mais comme les critères sont mouvants et les références complexes, cette même presse est aussi, à l'époque actuelle, le lieu de fabrication de la norme lexicale, et plus largement linguistique, dans sa composante informative en particulier* ». Autrement dit, la presse écrite a un rôle important dans l'enrichissement d'une langue, en accompagnant l'évolution de la société, ainsi elle a toujours fait que le lectorat se familiarise avec de nouvelles formes désignant les nouvelles réalités qui peuvent ensuite entrer dans l'usage et donc établir ce que nous appelons une norme d'usage. De ce fait, la presse est le milieu propice où se conjuguent spectaculairement deux domaines : la société et la linguistique. Les questions que nous nous proposons de traiter dans l'étude de quelques quotidiens algériens d'expression française sont les suivantes :

- Quelles sont les formes féminines employées ? Le nombre d'occurrences de chaque forme. -Les formes employées sont-elles les mêmes?

-Existe-t-il une variation lexicale au niveau des noms faisant partie du vocabulaire désignant la femme active ? Si c'est le cas, quelles sont les procédés employés dans leur formation ainsi que les facteurs mis en jeu favorisant ce phénomène ?

Nous avons envisagé d'établir un entretien semi directif, destiné aux responsables de la rédaction et à l'équipe de correction visant à la fois la vérification du positionnement des journalistes algériens par rapport à la féminisation de cette catégorie de noms, les critères d'acceptation sinon le refus d'une forme donnée ainsi que la réponse à quelques questions. L'objectif était d'avoir un complément d'informations, les questions étaient formulées comme suit:

-Rencontrez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers, grades, titres et fonctions en français?

-Y a-t-il des consignes de rédaction en ce qui concerne la féminisation de cette catégorie de noms?

-Quelles sont les règles sur lesquelles s'appuient-ils pour féminiser ces noms?

-Quels sont les critères de correction ?

-Existe-t-il des formes rejetées ?

Moult questions qui nous semblent aussi importantes que les premières mais faute de temps et de moyens nous n'étions pas parvenus à l'exécuter.

## **2. Corpus et méthode de recueil**

Pour avoir un corpus riche et diversifié, nous avons focalisé notre choix sur des quotidiens algériens d'expression française caractérisés par un grand tirage et donc considérés comme étant les plus lus à travers tout le territoire national; ce qui fait six quotidiens au total : El Moudjahid, El Watan, Le soir d'Algérie, Le quotidien d'Oran, Liberté, Horizons dont nous avons délimité la période du recueil qui s'étend sur le mois de mars. Ce choix délibéré ne vient pas du néant, étant donné qu'il est considéré mondialement comme le mois de la femme par excellence, période s'étalant du 06 au 16/03/2010, spécialement quelques jours avant et après une date très importante qui est le 08 Mars, la journée internationale de la femme donc un dépouillement prolongé sur 12 jours, ce qui fait 10 éditions au total<sup>1</sup>. Cette période nous a paru très fructueuse car la thématique « femme » bénéficie d'une couverture spéciale, chose qui répond à l'objectif de notre recherche dans la mesure où nous avons pu recueillir une liste très diversifiée des noms de métiers, grades, titres et fonctions se référant aux femmes dans une période où la fréquence de ce genre de noms est assez visible par rapport aux publications diffusées au cours des autres mois de l'année.

---

<sup>1</sup> Sans compter la date du 05/12/2010 et du 12/03/2010) qui coïncident avec un vendredi, excepté le quotidien El moudjahid, dont nous avons pu travailler que sur 06 éditions, faute de disponibilité des autres éditions archivées sous format PDF. Nous n'avons pas abandonné l'analyse de ce dernier vu les formes féminines intéressantes que nous avons pu relever.

Afin d'appuyer notre analyse et de s'éloigner un peu du domaine politique et juridique, nous avons eu recours à un périodique algérien francophone « Dziriet » sur une période de 12 mois de l'année 2010<sup>1</sup>. Ce qui fait 12 éditions.

Nous avons parcouru alors les articles de 56 éditions de ces quotidiens et 12 éditions du périodique cité ce qui fait 68 éditions au total. Les résultats du dépouillement ont révélés que notre corpus est constitué d'environ 2074 mots appartenant au vocabulaire désignant les femmes actives<sup>2</sup>.

La méthode utilisée est descriptive analytique ; descriptive car il s'agit de relever les différentes formes employées dans les articles, noter les occurrences de chacune d'elles ainsi que les variantes si elles existent, il s'agit de repérer dans ce cas, toutes les formes référant au même signifié tout en insistant sur certains noms<sup>3</sup>.

Analytique comparative, du moment où nous allons étudier parallèlement les différents procédés employés dans le cas de variations en parcourant simultanément les différents quotidiens ainsi que le périodique. Mettre en exergue les réticences manifestées dans le maintien du masculin sinon les néologismes formés dans le cas contraire. Examiner le degré d'acceptabilité ou l'ancrage d'une forme en fonction de la quantité (fréquence de certaines formes par rapport aux autres) et analyser au fur et à mesure les procédés employés. Pour chaque quotidien nous avons établi un tableau présentant les éléments recueillis. Ce dernier est organisé en 04 colonnes, la 1<sup>ère</sup> incluant la forme féminine visiblement formée, l'autre les variations possibles, la troisième nous montre le maintien du masculin générique et la dernière colonne présente le caractère suprême et « absorbant » du masculin ayant la capacité d'englober le féminin à chaque fois qu'ils se retrouvent ensemble (souvent dans le cas du pluriel).

---

<sup>1</sup> 12 éditions = 12 éditions des journaux y compris les deux vendredis.

<sup>2</sup> ~~Par opposition au « vocabulaire des activités féminines », activités qui assistent à une participation majoritairement féminine.~~

<sup>3</sup> Qualifiés par Fujimura de « noms de métiers problématiques » ou encore « formes réputées rétives à la féminisation » selon les termes de Dister A. et Moreau M.-L., (2006). «Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes. » Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France, *Langage & société* 2006/1, n° 115.p 03 <<http://www.coteboulevard.com/2010/10/dis-moi-comment-tu-feminises-je-te-dirai-pour-qui-tu-votes/>>, consulté le 04/05/2011.



### 3. Présentation des quotidiens et du magazine étudiés

#### 1. *Liberté*<sup>1</sup>

*Liberté* est un quotidien généraliste algérien en langue française. Profitant de la parenthèse démocratique, au cours de laquelle la liberté de la presse a été introduite dans la Constitution de 1989, "La Liberté" a fait son apparition dans les kiosques algériens en juin 1992. Ce journal francophone, indépendant et libéral, est proche des milieux patronaux. Républicain, démocrate et anti-islamiste(...). Le quotidien algérois a fait ses premiers pas sur le web au début de l'année 1998 (...) Il a pour devise la phrase suivante: « Le droit de savoir et le devoir d'informer. »<sup>2</sup>

#### 2. *El Moudjahid*

Algérie, quotidien. Né avec l'indépendance algérienne, c'est la voix informée et autorisée du pouvoir. <http://www.elmoudjahid-dz.com/>

#### 3. *Le Quotidien d'Algérie*

70 000 exemplaires en Algérie, quotidien fondé en 1990 par Kamel Belkacem, ancien directeur de la rédaction d'"Algérie Actualité", dans le sillage de la loi sur la liberté de la presse de 1989. Libre de ton, libéral et relativement indépendant.

#### 4. *Le Quotidien d'Oran*

Quotidien : 40 000 exemplaires en Algérie. Titre régional fondé en 1994, cette publication francophone a rapidement étendu son influence au delà de l'ouest algérien. Devenu un titre national en 1997, le quotidien d'Oran met l'accent sur les analyses politiques et les reportages. <http://www.quotidien-oran.com/html/home.html>.

#### 5. *Le Soir d'Algérie*

---

<sup>1</sup> [http://www.amazighworld.org/countries/algeria/les\\_journaux\\_algeriens.php](http://www.amazighworld.org/countries/algeria/les_journaux_algeriens.php), consulté le 26/03/2011.

<sup>2</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9\\_\(Alg%C3%A9rie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_(Alg%C3%A9rie)), consulté le 21/12/2011.

50 000 exemplaires en Algérie, quotidien lancé le 3 septembre 1990, le "Soir" est destiné au grand public. Lectorat jeune. Selon son rédacteur en chef, la ligne éditoriale est "indépendante".

---

6.

*El*

*Watan*

100 000 exemplaires en Algérie, quotidien. "Le Pays" est la propriété d'anciens journalistes de l'officiel "El Moudjahid", devenus indépendants en octobre 1990, qui s'emploient avec courage à se tenir à égale distance du pouvoir et du FIS. Leur rédacteur en chef, Omar Belhouchet, incarcéré par l'un au début de l'année et visé par l'autre lors d'un attentat dont il s'est miraculeusement tiré, vient de recevoir le prix International Press Freedom.

<http://www.elwatan.com/> "Premier quotidien algérien sur Internet", "El Watan" offre depuis le 1er décembre 1997 la possibilité à ses lecteurs vivant à l'étranger de rester en contact avec l'actualité algérienne, notamment les problèmes de sociétés, dont il s'est fait une spécialité.

#### *Dzeriet*

Le magazine mensuel féminin algérien édité par EURL BAHDJA.DZ, réalise le plus fort tirage des magazines algériens, son tirage atteint 30000 exemplaires pour sa version francophone et environ 10000 pour sa version arabe. Après le succès de Dzeriet, Naïm Soltani et sa femme Vanessa lancent en juin un mensuel pour les hommes actifs : Dziri, (<http://www.medias-algerie.com/?cat=16>).

Nous allons classer ces derniers en se basant sur des données obtenues à partir d'une enquête élaborée par le ministère algérien de la communication sur son site, le tirage des organes de presse en Algérie (Le 11/05/2006)<sup>1</sup> « Selon ce document il existe en Algérie quatre quotidiens dont le tirage dépasse les 100 000 exemplaires. Il s'agit du quotidien arabophone El-Khabar suivi de trois quotidiens francophones: Le Quotidien d'Oran, El Watan et Liberté.

---

<sup>1</sup> <http://www.medias-algerie.com/?p=17>, consulté le 21/12/2011.

1 El Khabar	434300
2 Le Quotidien d'Oran	149900
3 El Watan	126300
4 Liberté	114500
6 Le Soir d'Algérie	70800
9 El Moudjahid	17500
23 Horizons	10300

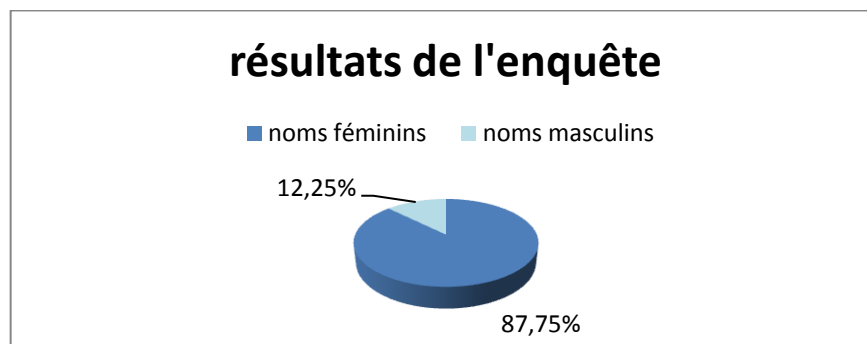
Remarque : le classement diffère d'une région à l'autre. Nous avons également envisagé prendre en compte un fragment très important de quelques quotidiens, qui est la partie des offres d'emplois<sup>1</sup>. Cependant nous nous sommes contentés des données figurants dans les articles du moment qu'elles sont très riches et très variables.

---

<sup>1</sup> Dans son ouvrage, Hanse nous précise que, dans les offres d'emplois, pour éviter toute discrimination lorsque le nom d'une profession n'existe pas au féminin, l'emploi d'un article féminin ou de H. /F. est de rigueur. Exemple : un ingénieur homme ou femme. ( cité in Lella, D& Richard, A. *op.cit*, p10)

#### 4. Description et analyse du corpus

Le dépouillement de journaux suivant la méthode adoptée nous a permis de recueillir « 2074 » noms de métiers, grades, titres et fonctions<sup>1</sup> dont « 1589 » formes sont visiblement féminisées soit « 87,75% » des formes recueillies et « 231 » formes dont le signifiant est masculin se référant à un signifié féminin exprimant le maintien du masculin et donc la résistance à la féminisation soit « 12,25% » du chiffre global. Outre ces formes, nous avons, toutefois, relevé « 159 » formes pour vérifier l'expression de la notion du masculin générique dans l'usage de la presse écrite francophone algérienne.



A première vue, nous pouvons constater que certains usagers de la langue française, dans le cas échéant et en fonction de la présente enquête, journalistes rédacteurs, ne rencontrent aucune difficulté vis-à-vis de la féminisation de certains noms de métiers et encouragent cette perspective cela se traduit par une féminisation systématique. Mais ces derniers affichent aussi leur préférence quant à l'emploi du masculin ou du féminin par rapport à certains noms, voire aussi une forme féminine par rapport aux autres. Ils font aussi preuve d'une hésitation qui ne passe pas inaperçue. Cela se manifeste au niveau des noms auxquels correspondent une ou plusieurs variantes (ex : l'emploi de formes différenciées pour désigner la même personne exerçant la même profession qu'elles soient de genres distincts ou bien du même genre dans le même article). Nous avons donc focalisé notre analyse sur le deuxième cas afin de mieux comprendre le nouveau phénomène linguistique qui est la féminisation des noms de métiers.

Les difficultés que semblent rencontrer les journalistes rédacteurs sont manifestées au niveau de quelques formes et se résument comme suit :

---

<sup>1</sup> Soit tous les noms y compris toutes les variantes, notant les occurrences de ces noms ainsi que le pluriel du masculin générique.

## ***I- Les épïcènes :***

Nous distinguons deux difficultés que recouvrent les noms épïcènes, c'est-à-dire au niveau des formes qui ne subissent aucune modification en changeant de genre.

### **1<sup>er</sup> cas : épïcène se terminant par un –e :**

Les procédés de féminisation employés dans ce cas, revoyant à des degrés distincts allant d'une féminisation apparente à une forme sous entendue, sont les suivants:

#### a)- un déterminant féminin accompagne le nom :

Déterminant	Nom épïcène	Déterminant	Nom épïcène
La	Ministre	La	Scripte
Une	syndicaliste	Une	Scénariste
La	parlementaire	La	spécialiste
Sa	diplomate en chef	La	photographe
L'	activiste	La	styliste
Une/ la	membre de	L'	interprète
La	commissaire (du festival/de	Une/la	chorégraphe
	police)	La	peintre
Une	gendarme	L' /une	artiste (peintre)
La	secrétaire	La	terroriste
Cette	cadre	Une	athlète de judo
Une	titulaire	Une	politologue
La/ une	juge	Une/la	sociologue
Une /la	sage-femme		la chimiste
Cette	dermatologue		la biologiste
« la »/ ma/une	gynécologue		l'/ une architecte
La	thérapeute		une missionnaire
La	néphrologue		
Une	psychologue		
La/une	journaliste p.6		
la	réceptionniste		

Nous avons relevé dans ce cas, des déterminants féminins : *la, une, cette* ainsi que des déterminants mixtes : *l'*. Ou encore un article masculin non apparent ex : *au* lieutenant (Karami Sahali), *au* capitaine (*Meriem Deghelfi*).

b)- L'adjonction du mot femme avant ou après les épïcènes favorisant la formation des noms composés:

Avant	Noms Epicène	après
Femme	Ministre	
Femmes	Syndicalistes	
Une femme	Commissaire	
Les femmes	Les cadres	Femmes
Ces femmes	Fonctionnaires	
	Une gynéco	Femme
La (les) femmes	Journaliste (s)	Femmes
-femmes	-cinéastes	
-femmes	-peintres	
-femme (s)	-artiste (s)	
-« la femme	Artiste (»)	-femmes
-femmes	-artistes peintres	
- dames.	-artistes peintres	
-femme(s)	-arbitre (s)	
-femme(s)	pilote(s)(de chasse)	
	-copilotes	
-jeunes femmes	-bédéistes	-femmes

Commentaires et limites :

Nous remarquons que les journalistes recourent le plus souvent à la composition plus précisément au terme « femme »<sup>1</sup> dans la formation du féminin des noms épïcènes surtout dans le cas du pluriel où la marque du sexe n'est pas apparente ou encore quand il s'agit d'un nom qui ne nécessite pas l'apparition de l'article. Dans les deux cas de figure, les journalistes usent un procédé simple qui est l'adjonction du terme « femme ». Mais à ce stade, certaines difficultés surgissent quant à l'emplacement de ce dernier devant figurer avant ou après le nom épïcène. Nous pouvons alors noter que ce procédé, malgré sa simplicité, n'est pas maîtrisé à 100% par les journalistes. Ce constat est élaboré à partir du jeu d'emplacement que nous avons pu relever<sup>2</sup> surtout quand il s'agit de formes différentes, figurant dans le même article ex : *des journalistes femmes/*

<sup>1</sup> Surtout dans le cas du pluriel, rejoignons ainsi la proposition de Lella, D et Richard, A. (op.cit, p. 21) : « Mais nous pouvons leur reprocher d'occulter complètement un problème majeur : le pluriel de certains épïcènes. Ainsi à l'écrit, il nous est totalement impossible de désambiguïser par exemple le sexe des mots *sopranos* ou *guides*. Nous proposons donc une solution : apposer les noms *femmes* ou *hommes* au pluriel des noms de profession dits épïcènes afin de distinguer le sexe des personnes qui exercent le métier ».

<sup>2</sup> Se référer au tableau précédent.

*des femmes journalistes* ce qui confirme davantage notre hypothèse (la non-maîtrise du procédé). Ajoutons aussi le jeu de mots constaté, certains encore s'amuse à employer quelques termes approximatifs au mot femme tels que : *dames artistes peintres, jeunes femmes bédéistes*. Pour cela d'autres rédacteurs, sinon les mêmes recourent à d'autres procédés pour ne pas dire qu'ils diversifient leur façon de féminiser en employant tantôt l'un tantôt d'autres.

c)- Identification du sexe par un nom propre féminin : il s'agit précisément d'un prénom féminin qui précise le sexe, ce dernier est placé avant ou après le nom en question :

Ex : l'artiste-peintre *Djahida<sup>1</sup> Houdef*/ l'artiste peintre *Samia*/ l'architecte *Zaha Hadid/ Nabila*, architecte/ *Beihidja Rahal*, interprète de musique andalouse/ *Aicha Saidi*, journaliste/ *Sabiha Adadiche*, artiste peintre/ *Souad Driss*, interprète pour sourds-muets/

Nous nous sommes basés dans l'élaboration de ce critère sur une des trois approches linguistiques que résume Jonasson (1994 :114 cité par N. Friburger<sup>2</sup>) sur le plan sémantique, plus précisément la deuxième « (...) soit le sens du nom propre est *une description du référent* (nous considérons qu'il a un sens fort et qu'il identifie de manière univoque un référent ou qu'il a un sens réduit à des traits sémantiques généraux : trait féminin/masculin, humain/non-humain, etc.) » en s'éloignant de la première approche (contraire) qui avance que « *le nom propre est vide de sens* ».

- Une autre variante existe sous ce critère :

Mme + le nom et le prénom féminin ou Mme + le prénom<sup>3</sup> uniquement du fait que lui-même remplit la fonction du déterminant féminin. Parmi les quelques exemples recueillis, nous citons :

*Mme Saidani*, standardiste au niveau de Sonatrach/ *Mme Idami*, chorégraphe/ *Mme Rahmani*, membre de la commission exécutive nationale/ *Mme Amine* fonctionnaire.

---

<sup>1</sup> Il faut noter que la plupart des noms propres arabes féminins se terminent par un -a, cependant, il faut remarquer que ce critère est arbitraire, il n'est pas absolu.

<sup>2</sup> Friburger, N. (2006). Linguistique et reconnaissance automatique des noms propres. In *Meta: Translators' Journal*, vol.51, n°4, p. 638. [PDF]<<http://www.erudit.org/revue/meta/2006/v51/n4/014331ar.pdf>>, consulté le 24/12/2011.

<sup>3</sup> Nous avons élaboré ce critère par rapport à sa grande fréquence observée, tout en sachant que le nom propre est vide de sens. (Ibid).

### Commentaires et limites :

Ces formes sont très récurrentes dans les quotidiens ainsi que dans le périodique étudiés. Nous trouvons que cela est tout à fait normal, vu les spécificités du terrain exploité, autrement dit par rapport aux journaux dont la vocation est d'informer et de traiter des noms se rapportant surtout aux personnalités. La fonction ne peut donc être citée sans être accompagnée du nom de la personne en question. Le 2<sup>ème</sup> procédé qui est « Mme+ nom » est employé parallèlement au 1<sup>er</sup>, soit pour éviter la répétition, soit pour exprimer une certaine distanciation vis-à-vis de la personne dont nous parlons. Ce critère à lui seul n'est pas absolu pour fonder un jugement par rapport à la distinction des sexes car les noms propres varient d'une culture à une autre. Nous avons-nous-même rencontré ce genre de difficultés dans le classement de nos résultats où nous avons consulté l'internet pour voir les images afin de vérifier nos hypothèses préalables quant au sexe de la personne. Nous pouvons également noter que dans certaines cultures, le cas de l'arabe par exemple, les mêmes prénoms peuvent être attribués aux deux sexes tels que: *Rayen, Djihad, Wissam, Ikram, Dhia, Chemss, Nour,...* Dans la même lignée d'idées, il nous est opportun de citer l'exemple suivant : *L'écrivain Yasmîna Khadra*, un pseudonyme qui peut nous permettre de classer le nom de métier accompagnant comme un nom féminin ce qui illustre bien notre réflexion. Ce dernier exemple figurant dans notre dépouillement, justifie que le nom propre n'apporte rien à l'identification du genre. Car un lecteur ordinaire peut bien comprendre, en lisant le pseudonyme *Yasmîna Khadra* qu'il s'agit d'une femme.

Nous croyons que ce procédé se limite aux journaux et ne pourrait se passer dans l'usage langagier de tous les jours. Autrement dit, nous ne sommes pas censés connaître le prénom de la personne ni sa situation matrimoniale, en faisant le tri entre « Mme » ou « mademoiselle » pour désigner sa profession<sup>1</sup> ni encore son âge «Femme/jeune femme ». La communication nécessite dans de tel cas, une enquête préalable, ce qui n'est pas une tâche aisée surtout dans une variété de communication à caractère immédiat et se fondant sur des constructions courtes. Plus encore l'emploi de ce procédé peut s'avérer inefficace dans les journaux pour des raisons d'économie linguistique propre au terrain exploité.

---

<sup>1</sup> Malgré l'unanimité voit dans le terme « Madame » : un titre que nous donnons à une femme mariée ou non pour lui signifier le respect qu'on lui porte.



d)- le sexe de la personne exerçant la profession est déterminé par rapport à l'adjectif qualificatif accompagnateur : Ce dernier lui est antéposé ou postposé

Ex : artiste peintre *espagnole*/ quatre artistes *françaises*/ de *nombreuses* artistes/ *différentes* artistes peintres/ *la défunte* artiste peintre/ je suis *la seule* interprète/ les athlètes *algériennes*/. Dans ce cas précis et spécialement dans les journaux, l'adjectif qualificatif occulte les autres procédés, son emploi est suffisant quant à la distinction du sexe de la personne en se référant à la définition du genre faite par Dubois et al (op.cit, p 217-218)<sup>1</sup>. Il faut cependant noter que dans les pratiques langagières mis à part les médias, les adjectifs n'accompagnent pas souvent ce genre de noms. Ou encore la marque du féminin « -e » n'est pas apparente à l'oral.

## **2<sup>ème</sup> Cas : les noms dont le féminin forme un homophone :**

Cela se manifeste au niveau de quelques mots dont le féminin donne lieu à une polysémie se plaçant sur un axe continu chez les différents usagers de la langue allant d'une simple polysémie passant par la péjoration et arrivant jusqu'au rejet de la forme et donc le maintien du masculin en terme de valorisation.

Homophonie    péjoration    rejet/valorisation  
----->

Pour mieux comprendre ce cas de figure, nous allons traiter les mots les plus récurrents dans notre corpus, tels que:

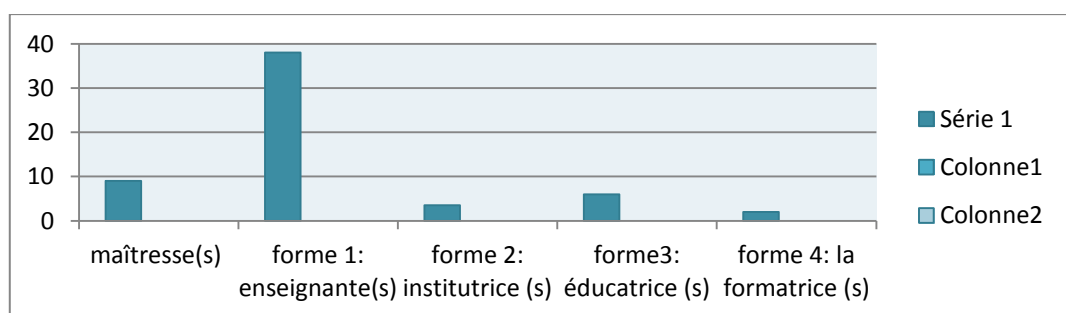
- Médecin: l'ajout d'un -e forme *médecine*, ce dernier a tendance à désigner la profession exercée par la personne plutôt que le féminin du nom. Pour cela le journaliste rédacteur emploie ce que nous appelons « des procédés d'évitement » tel que le prénom féminin accolé au nom de métier: *Sakina*, médecin, *Mme Demèche Dehbih*, médecin chef, ou l'ajout du mot femme : la première *femme* médecin. Plus loin encore ils recourent à des spécifications c'est-à-dire la précision de la spécialité dont les noms sont souvent des épécènes : sage-femme/ dermatologue/ oncologue-sénologue/ nutritionniste/ allergologue/ orthophoniste/ dentiste/ vétérinaire/ néphrologue/ psychologue/... et auxquels l'accolement d'un déterminant féminin relève entre autre d'une évidence.

---

« [...] une catégorie grammaticale reposant sur la répartition des noms dans des classes nominales, en fonction d'un certain nombre de propriétés formelles qui se manifestent par la référence pronominale, par l'accord de l'adjectif (ou du verbe) et par des affixes nominaux (préfixes, suffixes ou désinences casuelles), un seul de ces critères étant suffisant ».

Sinon le maintien de la forme masculine en glissant timidement des indices référant au sexe féminin : *l'une est médecin de profession.*

- Chauffeur : si nous appliquons le procédé de féminisation opportun à cette forme, nous obtenons : chauffeuse désignant : siège moderne confortable, bas et rembourré, dépourvu de bras. (Dictionnaire encarta 2009). Pour cela, le journaliste recourt au procédé le plus simple, le plus conforme à cette forme : l'ajout du mot femme : une *femme* chauffeur de bus.
- Maître : (dans le sens d'avocat ou d'enseignant) dont le féminin le plus répandu est maîtresse, poussent les rédacteurs à s'abstenir de procéder à la féminisation en gardant la forme masculine voyant dans le 1<sup>er</sup> cas que le féminin peut réduire la valeur de la profession exercée et/ou la personne en elle-même en la confondant avec un deuxième sens : *femme avec qui un homme marié a des relations amoureuses et sexuelles plus ou moins suivies en dehors du mariage.* D'autres rédacteurs se lancent dans l'aventure de la féminisation en assumant la responsabilité quant à l'interprétation du lecteur. Dans ce contexte, nous avons relevé quelques formes employées afin d'éviter ces contresens :
  - L'expansion par un complément du nom, mettant en exergue le domaine dans lequel la personne s'est invertie : *maîtresse /d'application/ d'école/ de la crèche.*
  - L'emploi d'expression déduisant le sexe féminin : *une grande dame, mon maître* en parlant de *Maître Fatima Benbraham.* Nous avons également relevé le recours aux synonymes tels: enseignante (s), éducatrice, institutrice (s), formatrice.



La forme « maîtresse » ainsi que les autres formes qui la substituent sont au nombre de 63 dont 09 formes de « maîtresse » qui ne constitue donc que 14, 28 % du total dans le cas où les journalistes procèdent à la féminisation. Il faut noter cependant l'absence quasi-totale du maintien du masculin sauf dans un seul cas où « Maître » réfère à « avocate » et désigne non pas une profession mais peut être considéré comme un titre

ou une marque de respect qui a la même valeur que « Mr/Mme » dans la mesure qu'il accompagne le nom de la profession clairement formulé «*Maître Fatima Benbraham, avocat* », il faut rajouter aussi que ce titre a une répercussion sur la féminisation du nom qui le suit qui fait que le journaliste préfère le maintien du masculin porteur de prestige au titre antécédent. En terme de conclusion nous avons remarqué une préférence quant à l'emploi du féminin de ce terme qui dépend de la nature du domaine, le titre de «*maîtresse* » est employé dans le domaine de l'éducation (d'application, d'école, de la crèche), dès qu'on s'éloigne de ce domaine ce terme rencontre des réticences surtout dans le domaine juridique.

## **II- « Hautes fonctions » et grades plus ou moins élevés<sup>1</sup>**

Trois procédés de féminisation sont employés pour la désignation des femmes ayant accédé à ces postes :

1- L'emploi du déterminant féminin : ce procédé semble le plus simple, nous avons pu relever plusieurs formes, en voici quelques exemples : *la responsable/ la ministre/ la commissaire de police/ la présidente (d'état)/ une politicienne/ la parlementaire/ la secrétaire d'état* (voir annexe I). Il faut noter, cependant, que la plupart des formes citées sont souvent accompagnées de variantes marquant un degré d'hésitation en rappelant que nous avons affaire à une autre catégorie de vocabulaire désignant une proportion exceptionnelle de femmes actives : celles occupant des grades, titres et hautes fonctions. Dans la plupart des cas les journalistes ont tendance à préserver la forme masculine. Peut être qu'ils voient dans le déterminant féminin soit une valeur diminutive vis-à-vis de la profession, soit un message sous-jacent contraire au premier « le fait de garder la forme masculine véhicule l'idée que la femme a pu accéder à un poste occupé le plus souvent par les hommes » ce qui donne plus de valeur voire de prestige à cette femme et valorise plus ses compétences ayant égalé ou surpasser celles des hommes. Dans ce cas, plusieurs procédés sont alors mis en œuvre par nombreux rédacteurs :

2- Mme (/elle) + prénom féminin (+nom) : ce procédé est très récurrent. Relevons quelques exemples : *Mme Zhor Ounissi*, ministre de .../ *Mme Christie Legarde*, ministre de l'économie/ *Mme Toumi* ministre de la culture/ *Mme Nacima*, responsable marketing/ *Mme Mouna Hamitouhe*, membre du labour/ *Mme Latifa*

---

<sup>1</sup> Les fonctions du pouvoir (Khaznadar, E. op.cit, p 28).

*Lagouara*, cadre au sein de la compagnie nationale/ un cadre du ministère, *Mme Farida Belahcen/ Melle Bengouraa Safia*, seul et unique chef de chantier/ *Mme Kahina Behioui*, chef du projet/ ...

NB : contrairement aux autres professions, les personnes qui occupent ces postes sont souvent célèbres et reconnues, de ce fait le procédé qui vient d'être cité est le plus usité.

Dans ce cas, nous remarquons que le rédacteur a tendance à diversifier les stratégies d'emploi de ce procédé, ceci est constaté au niveau de l'emplacement du terme *Mme* accompagné du prénom féminin et parfois du nom figurant tantôt avant tantôt après le nom de métier, grade, titre ou fonction marquant la résistance à la féminisation des noms de ces hautes fonctions et donc l'insistance à garder le nom au masculin : un cadre du ministère, *Farida Belahcen/ Melle Bengouraa Safia*, seul et unique chef de chantier. Ce cas de figure donne lieu à la variante suivante :

- L'emploi du titre *Mme* vs *Melle*<sup>1</sup> : comme nous l'avons déjà signalé plus haut, procéder par un tri entre les deux termes fait allusion à la situation matrimoniale de la femme exerçant cette profession, nous pouvons qualifier cela d'une intrusion dans la vie privée de cette dernière, chose qui n'est pas nécessaire à la dénomination d'une femme active et affecte dans ce cas le discours, ainsi le message du locuteur sera double. Prenant l'exemple suivant:

<b>Melle X</b>	Seul et unique chef de chantier
<b>Melle X</b>	Occupe cette profession
Femme non mariée	Occupe une profession jusque là réservée aux hommes

- L'emploi du titre *Melle* implique donc dans le cas de « *Mme* » :

Un cadre du ministère	<b>Mme X</b>
Femme Occupe cette profession	<b>Mme X</b>
Occupe une profession jusqu'au là réservée aux hommes.	Femme mariée

<sup>1</sup> Houdebine-Gravaud (2002 :16) voit dans les appellatifs Monsieur, madame, mademoiselle une discrimination du fait que le mariage n'étant discriminant que pour elle.

3- Mme le<sup>1</sup>/ Mme la : nous avons aussi relevé une grande difficulté quant au choix de l'article qui doit accompagner le nom de la profession et le titre « Mme » qui varie entre un article féminin et un autre masculin, cela a créé une anarchie et donc une résistance à la féminisation et classe le nom qu'il accompagne dans la liste des noms dits « problématiques » : *Mme la ministre/ Mme le wali/ Madame le wali/ Madame la wali.*

4- Prénom féminin+ nom : citons quelques exemples :  
*Anne-Marie Tdrad*, secrétaire d'état au commerce extérieur/ *Nora Berra*, secrétaire d'état/ Général *Fatima Zohra Ardjoune*, est chef de service/ au capitaine *Meriem Deghelfi*/ au lieutenant *Karami Sahali/ Zehia Yahi*, chef de cabinet de la ministre de la culture/ *Saadia Djaafar*, ministre déléguée chargée de la famille (dans d'autres articles le prénom n'est pas mentionné, la marque de l'adjectif qualificatif seule renvoie au sexe féminin : *Djaafer*, ministre déléguée) / *Yamina*, cadre dans une banque/ *Dalila Zouggar*, responsable du département marketing/ *Aicha Alahyane*, membre de l'union de l'action féminine au Maroc/ *Clara Zetkin*, membre du Parti.

Nous allons compter l'identification de la personne exerçant la profession par son prénom et éventuellement par son nom de famille comme un procédé de féminisation, mais ce cas s'applique uniquement à la presse écrite, car comme nous l'avons signalé plus haut, le prénom féminin n'est pas un critère absolu, stable et fixe, mais plutôt mouvant selon les cultures, de plus, il est quasiment impossible à l'oral de dénommer la personne pour pouvoir identifier son sexe, par rapport à son caractère immédiat (contrairement à l'écrit où le rédacteur prend tout son temps et procède même à une enquête).

5- Adjonction du mot femme :

*Une femme, chef de quai/ femme chef d'entreprise/ une femme commissaire/ femmes chefs d'état/une femme chef de quai/femme(s) chef(s) d'entreprises/ les femmes cadres/ les cadres femmes/ les femmes magistrates/ les femmes magistrats/ femme général./ femme (s) directrice (s)*

Dans ce cas, le nom désignant un grade ou une haute fonction qu'il soit épïcène, féminisé ou masculin, est accompagné du terme *femme* qui lui est joint (composition)

---

<sup>1</sup> Houdebine-Gravaud, A.M recommande d'éviter les formules telles que « Madame le ... » qui sont absurdes (cité par Gensterblum, M & Noterboom, M. (*op.cit.*, p 09).

ou séparé par une virgule et annonce ainsi son genre et le sexe de la personne qui occupe le poste.

Un exemple a attiré notre attention : *309 femmes cadres moyens*, observons l'absence de l'accord féminin au niveau de l'adjectif qui accompagne le nom. Ceci dit, le mot femme suffit pour désigner le sexe de la personne et non pas le genre du nom, l'accord de l'adjectif qualificatif devient ainsi facultatif. Ainsi l'adjonction du mot femme dans ce cas ne peut être compté comme un procédé de féminisation du fait que *cadres* est maintenu au masculin si nous tenons compte de l'accord de l'adjectif, ce qui explique davantage la non maîtrise de tels procédés et la résistance à la féminisation.

#### 6- L'accord de l'adjectif qualificatif :

Dans certains cas, seul l'adjectif nous permet de déduire le genre et le sexe du nom, exemples: Djaafar, ministre *déléguée/ nommée* chef d'équipe ou manager/l'artiste est *diplômée* de l'école nationale/ deux *anciennes* membres de la formation/ *invitée* en tant que membre observateur dans un congrès/ cadre *supérieure*/ membre *élue* au parlement/ haut *gradée* dans l'armée/ secrétaire *générale*/ secrétaire *nationale*/ Mme Slimani fraîchement *désignée* chef de la division.

#### 7- Stratégies d'évitement et expressions laissant déduire le sexe par rapport au contexte:

- a- La paraphrase : l'hésitation donne lieu à des paraphrases, remplacement, ... : *la vice-présidente de la mairie (adjointe au maire)/ neuf chefs d'état sont des femmes/ 325 députés dont 82 seront des femmes/ le chef du village est une femme*. Par l'emploi de ce procédé, les rédacteurs manifestent un penchant pour les noms masculins. Contrairement à l'adjonction du mot femme accolé directement au nom ce qui permet de classer ce dernier dans la case des noms de genre masculin. Dans ce cas, il faut lire toute la phrase pour pouvoir déduire le sexe de la personne occupant ce poste. Dans la même lignée d'idées, un autre procédé rapproché du premier a attiré notre attention :
- b- Noms de métiers féminisés accompagnant ce genre de noms :  
Ce que nous avons appelé « *une pré/post-féminisation* », ex : *Une exposante*, membre de l'association/ *une des organisatrices* de la rencontre, membre de l'association/ *général Fatima Zohra Ardjoun* est chef de service, ...professeur et chercheur/ *enseignante, avocate, magistrate, journaliste*, cadre ingénieur, *informaticienne*, médecin, ministre et *employée/patronnes*, députés, ministres et consorts/ *la commissaire de police* Mme

Yasmina Walikane, chef de sureté de daïra : double accentuation du féminin assurée par un déterminant + prénom féminins qui renforce davantage la féminisation du nom qui suit/ *l'avocate* Naima Fathi, député du mouvement Infitah. Nous nous arrêtons sur cet exemple : nous remarquons dans le même article et en parlant de la même personne que le nom est féminisé avec l'adjonction d'un -e : *députée*, en s'étalant dans la lecture le même journaliste préserve la forme masculine *député*, ce qui montre l'hésitation et la non maîtrise de la féminisation des noms de métiers, titres et fonctions/ *La vice-présidente* est nommée chef d'état (noms de métiers féminin +accord de l'adjectif qualificatif).

c- Un autre procédé noté présent en force est celui du recours aux termes tels : poste de- grade de- carrière de /de formation-/occuper les fonctions de/ entant que/ comme :

*Un poste de vice-ministre/ sa promotion au grade de général/ en tant que magistrat/elle occupe les fonctions d'adjoint chef/ elle est promue au grade de chef de chantier/ elle obtient le professorat avec le grade de lieutenant colonel puis le grade de colonel/ elle sera promue au grade de capitaine ensuite promue au grade de commandant/ elle fait carrière de justice en tant que magistrat puis avocate/ elle occupera les fonctions d'adjoint chef de poste pour devenir chef de poste/ Mme Yasmina Walikane, qui occupe actuellement le poste de chef de sureté de la daïra/ des femmes actives occupent le poste de cadres supérieurs.*

Cependant, nous avons remarqué que dans certains cas, la féminisation semble prendre le pas même au niveau de ce procédé. Nous avons relevé les exemples suivants : un *diplôme d'auxiliaire puéricultrice* (Dziriet. Février, 2010) ; *le métier d'esthéticienne* qui est très fréquent. Ce qui contredit l'idée de la neutralité des fonctions.

### **III- Autres cas**

1- Noms problématiques (lourds/ sonnent mal/ incluant un sens péjoratif) :

Nous avons pu relever plusieurs variantes que nous avons même qualifiées de néologismes au niveau de certains noms qui se manifestent résistants à la féminisation pour diverses raisons liées surtout aux habitudes langagières et aux valeurs morales (stéréotypes) qu'ils véhiculent ainsi qu'à l'esthétique, notions citées dans le troisième chapitre de la première partie.

a- Mots lourds : ou encore mots qui sonnent mal à l'oreille, ce jugement est fondé sur le critère d'habitude, plusieurs procédés entrent en jeu dans la formation des variantes :

- *Composition par adjonction du mot femme :*

Femme avec maintien du masculin	Femme +nom féminin	Femme+ épïcène
femmes huissiers de justice	femme (s) policière (s)	
des chercheurs femmes	une gynéco femme	
une femme écrivain		
55 femmes artisans	femme(s) artisanne(s)	
Femmes martyrs	femmes gardiennes	
Femme(s) commandant de bord	femmes arbitre centrale	Femme(s) arbitre(s)
Femme, chauffeur de bus	femmes paysannes	
	jeunes filles et femmes	
	pâtissières	

- *Guillemets* : marque de nouveauté (néologisme), hésitation ou distanciation ?

Ex : Fatima « l'entrepreneuse écologiste »/ une jeune « entrepreneuse » relizanaise.

- *Mme+ prénom (nom)* : Mme Rolnik, rapporteur spécial des Nations Unies/ Miss Bastos, le mannequin de la cité universitaire.
- *Mme le* : madame le Professeur Benallegue/ madame le Professeur
- *Prénom féminin+ nom masculin* : Saliha Boudeffa, Professeur à l'université d'Alger/ Le Professeur, Doudja Hamouda, chercheuse/ Susanne est professeur de langue arabe (auteure/ écrivaine : plusieurs formes coexistent dans le même article et affichent ainsi les préférences du rédacteur)/ Malha Benbrahim Benhamadouche, docteur en ethno-histoire/ le Pr Souad/ Dr Nadia Marzouki politologue/ Dr Hlimi Farida/ Le Dr Aldjia/ Le Dr Oulmane Soumia, oncologue sénologue déplore le principal auteur de rapport, Sara Elder/
- *Déterminant féminin* : ma gynéco/ « la » gynécologue/ ma gynécologue/ la néphrologue/ la Pr/ la (sa) prof/ une ingénieur/une scénariste/la peintre/la pirate informatique/une architecte/
- *La marque de l'Adjectif qualificatif<sup>1</sup>* : mannequins élégamment habillées<sup>2</sup>
- *Noms féminisés apportant la marque du féminin aux noms qui les suivent sinon qui les précèdent* : cette intellectuelle, écrivain et traductrice/ Pr Tiar, chef de service

<sup>1</sup> Nous posons la même question que celle de Lefebvre, C & Nouille, E. « (...) quand on trouve ces mots accordés à un adjectif ou un article féminin, peut-on encore les considérer comme un substantif masculin? Il semble clair que non ». Cf. Lefebvre, C & Nouille, E. (2008). *Quels noms pour les femmes qui écrivent ? Usages et positions d'auteurs et grammairiens jusqu'en 1980*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II, Université de Bruxelles, Belgique. P. 11. < [http://www.communelangua.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation\\_auteurs.pdf](http://www.communelangua.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation_auteurs.pdf) > consulté le 12/05/2010.

<sup>2</sup> Dans cette phrase l'adjectif est accordé au féminin, donc nous pouvons considérer le mot comme épïcène (≠générique).



ophtalmologie, *présidente* de la société algérienne .../ le Professeur Doudja Hamouda, *chercheuse*/ ethnologue et auteur d'une étude, *la chercheuse* française.../ *enseignante-chercheur*/ le Dr Djanet, *directrice adjointe* de la division/ Dr Fateh, l'une des *praticiennes*/ *la longiligne russe* et auteur de record du monde en plein air/ une jeune *handballeuse* et capitaine d'équipe. A travers l'étude de ces exemples, nous avons l'impression que le fait de féminiser l'un va omettre la nécessité de féminiser l'autre.

- Suffixation parfois analogique : Policière- « l'entrepreneuse écologiste »/les doctoresses/chercheuse/la professeure/ ingénieure (d'état)/ auteure/ écrivaine/ romancière/ des poétesses/des expertes/les gardiennes/ la joueuse (de foot)/ trésorière/ ambulancière/ pompière/ banquière/ pâtisseries/une cuisinière/rectrices
- Paraphrase : Pionnières dans l'agriculture et de la recherche scientifique (pour – *agricultrices- chercheuses*) titulaire d'ingénieur (ingénieure)/ elle obtient le professorat (*professeure*)/ élue à la mairie (*une maire*)/ détentrice d'un diplôme de standardiste (*une standardiste*)/ les vertes (*les joueuses de football*)
- La reprise par un pronom personnel féminin (elle) : Dr Ainouche. *Elle* a abordé.../ comptant parmi les doyens de l'informatique et titulaire d'un ingénieur dans le domaine, *elle* ...
- Insister sur la préservation du masculin : Pr Hamouda, précise le professeur : étudions cet exemple, en le lisant nous avons l'impression que ce professeur est un homme jusqu'à ce que nous lisons plus loin « soutient-elle » ou encore « soutient l'oratrice » expressions qui nous mettent dans l'embarras de compréhension du texte.

b- Sens péjoratif :

Prenons à titre d'exemple : *maître*, les rédacteurs ont tendance à maintenir la forme masculine : Maître Bounoua, du bureau d'Alger/ Maître Fatima Benbraham, avocate agréée/ hommage rendu à une grande dame, mon maître, afin d'éviter l'emploi du mot maîtresse.

## 2- Mots étrangers (arabes-anglais) :

Mots étrangers			
Mots anglais	variantes	Mots arabes	variantes
-En tant que Sales assistant -poste de marketing assistant - la « business woman »  - Cette manager        -« working girls » -une speakerine -la designer -Miss - la top model  -La star (s)  -une hit girl -la Ghandj -une femme kamikaze -juniors filles -reporter d'images	- la « <i>business woman</i> » - « ladies Business » -femme(s) manager(s) -« la femme management » -account manager -manager marketing-communication -international press relations manager -« algériennes, managers Et entrepreneurs »  -femmes travailleuses  -designer (s)  -les tops modèles -la desperate maman modèle -du top(s) model(s)-un-son -une guest-star -la starlette -rock star	- <i>Negafa</i> - <i>Nekacha</i> -Cheba -la Cheikha <sup>1</sup>  - <i>m'ssemâate</i> - <i>s'bayate</i> - <i>meddahate</i> -une (moudjahida)  -les « <i>djoundiate</i> » -femmes possèdent des cartes de <i>fellah</i> -des <i>Delalates</i>	-une chikha -« Chikha » -Les chikhate -certaines chirat  -Une ancienne moudjahida -les (anciennes) moudjahidate

A partir de ces exemples nous avons pu relever un seul cas de préservation du masculin clairement formulé : *top model* accompagné par des déterminants masculin *du/un/son*. Cependant nous ne pouvons pas considérer ce cas comme un masculin absolu car nous avons repéré une forme féminine : la top model (dans ce cas top model est considéré comme épïcène car le rédacteur voit que le déterminant est suffisant pour apporter la valeur du féminin au nom ) ainsi que quelques variantes : -les tops modèles-(ajout du –e marque du féminin) -la desperate maman modèle (dans ce cas, nous assistons à une triple féminisation : déterminant féminin+maman qui à la même valeur que femme - -e marque du féminin).

<sup>1</sup> Le terme *cheikha* a des variantes sémantiques selon les cultures et les contextes, il est connu comme désignant : une chanteuse, une enseignante, mais aussi une femme ayant un diplôme de doctorat en Arabie Saoudite.

S'agissant de la féminisation de cette catégorie de noms (noms étrangers), procéder à la féminisation implique divers procédés qui aboutissent à diverses formes et donc variantes. En voici donc quelques uns :

- Marque du féminin : *les tops modèles-la desperate maman modèle-* pour les noms arabes, ils s'apprêtent tous à la féminisation. Nous avons relevé deux marques qui diffèrent selon le nombre du nom : -a qui correspond à -ta marque du féminin en arabe pour les noms singuliers : moudjahida- Cheba et -ate ou -at pour les noms féminins pluriels. *m'ssemâate -s'bayate -meddahate - moudjahidate- chikhat, chikhate.*
- Déterminant féminin : - *cette manager- la top model-La star-une guest-star-la starlette- la « business woman » -une speakerine-la designer-une hit girl -la Ghandj.*
- Transposer le mot de sa langue d'origine tel qu'il est sans aucune modification ou ajout : *a été reporter d'images- designer-Mme Nesrine Belahcen manager de ...- account manager-manager marketing-communication-international press relations manager-« algériennes, managers... »-*
- Composition par l'adjonction du mot femme : accolé au nom ou séparé par une virgule : *-femme(s) manager(s)-« working girls », ...*
- Marques typographique : « » +italique<sup>1</sup> : marquant l'aspect d'emprunt, du nouveauté et/ou du doute quant à l'emploi de la forme féminine : - la « business woman » - la « *business woman* » - « ladies Business » -« la femme management » - « algériennes, managers et entrepreneurs » -« working girls » -« Chikha »- « *djoundiate* » *Negafa -Nekacha-m'ssemâate -s'bayate -meddahate -des Delalates.*

Observons cet exemple : -« *la femme management* » le rédacteur procède dans ce cas à une féminisation+ neutralisation. Ou encore « *07 femmes management et gestionnaire* » : la marque du pluriel est absente au même titre que celle du féminin qui est sous-jacente au niveau du terme *femmes*, ce qui confirme davantage notre hypothèse de neutralisation.

Nous pouvons également signaler, la rareté de l'application d'une suffixation française, liée à l'aspect étranger du terme.

---

<sup>1</sup> L'emploi de l'italique : il s'agit de déceler un début de francisation d'un terme (...) ou de confirmer au contraire le maintien du terme comme xénisme (Cheriguen F, 2002 : 110)

### 3- Abréviations/ troncations :

abréviations	variantes	abréviations	Variantes
La SG La DG  -ma gynéco  -la dactylo -Mère SOS	PD.Gères de sociétés  -une gynéco femme -« la » gynécologue (ma) -gynécologue obstétricienne  -maman professionnelle	-le Dr  -La Pr	-la professeuse -Madame le professeur -la (sa) prof -le Professeur -Ibtissam, professeur -(Le) Pr

Les mêmes procédés cités plus haut sont employés dans le cas des abréviations. En voici un exemple qui a attiré notre attention: PD.Gères de sociétés→ cette forme est formulée sous l'influence de l'oral (la prononciation) sur la base du masculin *pédéger*, le rédacteur semble tenir compte de l'aspect phonique en oubliant qu'il s'agit d'une abréviation. S'agissant des noms de métiers un /ε/ phonique correspond souvent à un « er » graphique. Par conséquent, le rédacteur applique le procédé de féminisation propre à ce cas en ajoutant un -e et obtient ainsi PD.Gères au même titre que boulanger→ boulangère.

Nous pouvons considérer l'ensemble des noms abrégés que nous avons pu relever comme des épécènes du fait que la plupart entre eux sont accompagnés d'articles féminins et que le changement du masculin au féminin ou inversement s'opère au niveau des articles : *La DG-La Pr- la (sa) prof*.

Parallèlement, nous avons observé l'hésitation des rédacteurs et la variation entre féminisation et préservation du masculin au niveau de certaines formes : (le) Dr (doctoresses), (le) Pr dont nous trouvons parallèlement : *la prof, -Madame le professeur -la (sa) prof -le Professeur -ibtissam, professeur -(Le) Pr*, ainsi nous pouvons signaler que l'emploi de la forme « la prof » est opéré pour des raisons d'hésitation, voire d'abstention de l'application d'un suffixe féminin (-e /-euse).

#### **IV- Termes génériques :**

Nous avons toutefois analysé un autre niveau de la féminisation, à savoir le refus d'utiliser tout terme masculin dans un sens générique. Nous avons relevé 159 formes qui est un chiffre insignifiant par rapport à la forte fréquence de l'emploi du masculin

générique. Nous remarquons que les journalistes font recours dans ce cas à différents procédés:

a- Précision :

- Faire coexister les deux formes : des comédiennes *et* comédiens/ maîtres *et* maîtresses/ formateurs *et* formatrices.
- Mettre la marque du féminin entre ( ) ce qui est vivement critiqué par certains spécialistes qui voient dans l'emploi de ce procédé une forme de discrimination ou d'exclusion : des infirmiers(ères)/ des étudiant (e)s
- Composition/ précision: les stagiaires, filles et garçons. Aux femmes et aux hommes de théâtre

b- Caractères absorbant :

- Paraphrases : des anciens moudjahidines, notamment des femmes/ trois étudiants dont une femme. Six comédiens dont une femme
- Précision : un gynéco, homme ou femme/ que le chauffeur soit un homme ou une femme/ gouvernants ou gouvernés qu'ils soient hommes ou femmes.

Certains travaux s'opposent à ces formations et recommande (4<sup>ème</sup> recommandation, Gouvernement de Bruxelles, 13 décembre 1993)<sup>1</sup> « *l'emploi prudent des termes abstraits : lectorat pour les lecteurs et que l'on n'abuse pas des formulations écrites qui n'ont pas de correspondant oral qui peuvent nuire à l'intelligibilité du texte ainsi que sa lisibilité : étudiant(e), l'étudiant-e, l'étudiant/l'étudiante* ». Certains encore proposent d'autres solutions : apposer les noms femmes ou hommes aux noms de professions dits épiciens<sup>2</sup>.

## **Discussion**

Les données recueillies au moyen de cette enquête, montrent bien la complexité et la richesse du corpus et sont révélatrices de la présence massive des femmes dans tous les domaines socio-économiques et politico-social en Algérie et même ailleurs. A partir de la description de ces dernières, nous avons pu constater que la féminisation est un phénomène en vogue dans la presse algérienne d'expression française et dont l'emploi semble relever d'une nécessité pressante afin de désigner des réalités existantes. Il faut ainsi dire que tous les quotidiens francophones, sans exception, en usent et en abusent à tel point que la pratique de ce phénomène diffère selon les formes auxquelles nous

---

<sup>1</sup> <http://membres.multimania.fr/clo7/grammaire/metier.htm>, consulté le 03/02/2010.

<sup>2</sup> Lella D & Richard A. (*op.cit.*)

avons affaire, certaines s'apprêtent à la féminisation, d'autres au contraire demeurent résistantes, marquant à la fois des hésitations, des réticences, voire des préférences. Mais il faut noter que dans le premier cas (dans le cas de la féminisation), plusieurs variations sont relevées faisant appel, dans leur formation, à divers procédés dont l'emploi se révèle le plus souvent aléatoire<sup>1</sup> ce qui explique davantage l'absence de consensus voire de règles. Ceci a des répercussions dans l'application de la féminisation spécialement des noms de métiers, grades, titres et fonctions en donnant naissance à un autre phénomène, celui de l'emploi de variantes aux formes dont le féminin ne pose aucun problème, autrement dit un féminin établi dont l'usage est répandu et largement employé :

*Présidente → Femme présidente / politicienne → femme politique-femme politicienne/ Une syndicaliste → femme syndicaliste/ la magistrate → femmes magistrates/femmes magistrats/ praticiennes → femmes praticiennes/ la chercheuses → enseignante-chercheur/ des chercheurs femmes- chercheur(s)/ la (une) journaliste → femme journalistes- journalistes femmes/la réalisatrice → le réalisateur- femme-réalisatrice/ chanteuse(s) → femmes chanteuses/ artiste → femme artiste- la « femme artiste »- artistes femmes- dames artistes peintres/ la créatrice → la femme créatrice- « la femme créatrice »/ artisane (s) → femme(s) artisane(s)- femmes artisans/ ouvrière → femme ouvrière/ ...*

En guise de conclusion, nous avons pu relever l'emploi de certains procédés appliqués aux différentes catégories des noms étudiés, ces derniers sont récurrents et sont parfois jugés communs. Ainsi nous pouvons donc les résumer comme suit :

## 5. Synthèse

- 1- Réticence : révélée par le maintien du masculin dit générique ainsi que l'évitement de la forme visiblement masculine ou féminine en faisant référence à des termes tels que : grade de, fonction de, ... recours aux paraphrase comme *X exerce (la médecine), Elle exerce en tant que ... ; X travaille comme (ingénieur- médecin), (travaille dans le domaine de) ; Mme Yasmina Waikane qui occupe actuellement le poste de chef de sureté de daïra ; Elle occupe les fonctions d'adjoint chef, Elle est promue au grade de général ; ...* Ces constructions sont appelées par Rousseau (*op.cit*, p10) « morphèmes de classification » et qualifiées par le même auteur de « lourdes et peu économiques ».

<sup>1</sup> Ce constat est surtout élaboré à partir de l'existence de différents signifiants se rapportant au même signifié repérés parfois dans le même article.

- 2- Féminisation établie à partir de l'emploi d'un déterminant féminin : dans ce cas le nom qu'il accompagne est considéré comme épïcène s'il est terminé par un -e ou pas.
- 3- Par dérivation:
- suffixation : quelle soit établie ou une forme de rénovation ex : *écrivaine-auteure-professeure-ingénieure* ; nous assistons également à un abus de suffixation : *PD.Gères de sociétés*.
  - Suffixation+ précision: expansion : CN : *d'école, de crèche*, ou Adjectif : *espagnole, ...*
- 4- Composition : femme ou termes équivalents: *dames-jeunes femmes – jeune fille-maman* antéposés ou postposés au nom en question, accompagné tantôt d'un nom féminin, tantôt d'un nom masculin. Nous avons relevé une forme de composition+neutralisation, le cas de : *femme management*.
- 5- Substitution : ex : maîtresse : *institutrice-éducatrice-formatrice*.
- 6- Stratégie d'évitement : préserver le genre et indiquer le sexe :
- a- Accord de l'adjectif : *nommée chef d'état* ; cadre supérieure ; *invitée* entant que membre *observateur* (observons l'accord du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> adjectifs : l'hésitation quant au genre du nom *observateur* est fort apparente); *haut gradée* dans l'armée (même remarque);
  - b- Mme/Melle accompagnés tantôt d'un article masculin, tantôt féminin : Mme le Dr/Mme la Dr. Mme le professeur.
  - c- Mme/Melle + nom propre féminin (prénom et/ou nom).
  - d- Paraphrase : nom de métier féminin précédant le 2ème- reformulation : titulaire d'ingénieur- recourir aux expressions tels : *entant que –comme –titulaire de-occupant le poste de- élue à la mairie, 1<sup>ère</sup> dame de Qatar* au lieu de présidente, *la desparate maman modèle ; digne du nom de martyr ; femme de profession marin pêcheur ; femmes possèdent des cartes de fellah ; elle est promue au grade de chef de chantier ; la première femme à remporter l'oscar du meilleur réalisateur.....*
- 7- Emprunt : Moudjahida, moudjahidate; chikha; chikhat; « ladies business » ; « working girls »; designer(s) au lieu de styliste; des *delalates* ; *m'ssemaâte* ; *s'bayate* ; *meddahate* ; en tant que sales assistant ; poste de marketing assistant ; reporter d'images ; *Negafa* ; *Nekacha* ; (les emprunts sont révélateurs de la situation d'ouverture linguistique en Algérie fruit des *frictions* et des contacts des langues et de l'attachement à la culture en général qui favorise certains noms considérés

spécifiques et jugés plus expressifs que d'autres noms étrangers, contrairement aux résultats du questionnaire où les sujets font appel aux emprunts comme un système de déblocage).

- 8- Une pré-féminisation/ ou post-féminisation<sup>1</sup>: *la présidente argentine d'état*, chef de gouvernement ; *une handballeuse* est capitaine d'équipe ; *sa collègue* receveur ; *la femme* est un acteur ; 9 chefs d'état sont des femmes ; « *algériennes*, managers et entrepreneurs » ; *enseignante-chercheur* ; hommage rendu à *une grande dame*, mon maître... ; Maître Fatima Benbrahem, *avocate agréée* ; Maître Doudja Hamouda, *chercheuse* ; ...
- 9- Neutralisation : management.

A partir de ces procédés, nous pouvons distinguer quatre formes de féminisation :

- a. Féminisation réticente nous l'avons aussi appelée « *féminisation sémantique* »: exprimée par des paraphrases, des pré/post féminisation, l'accord de l'adjectif, l'emploi d'un prénom féminin afin d'indiquer le sexe tout en conservant le genre *grammatical*, Mme/Melle, ...
- b. Féminisation hésitante<sup>2</sup> rénovante: marques typographiques employées (guillemets, italique) observés surtout dans le cas des emprunts ou au niveau des noms de métiers réservés jusque là aux hommes: « la » gynécologue ; la « femme artiste » ; « la femme créatrice » ; les « *djoundiate* » ; « la femme promotrice » ; « chikha » ; est une femme « chef de famille » ; la « business woman », la même forme est reprise en italique ; « la femme management gestionnaire », « l'entrepreneuse écologiste » ; PD.Gères de sociétés. Ainsi que les troncations : *la prof*, ...
- c. Féminisation systématique diversifiée: par dérivation, au niveau des noms qui sont souvent occupés par des femmes. Nous avons relevé dans ce cas plusieurs formes concurrentes qui se rivalisent.
- d. Féminisation immigrée-hybride : cas du -a correspondant à « ɔ̃ » -ou l'application d'un suffixe français à des noms empruntés à d'autres langues: *delalates* ; *m'ssémaâte* ; *s'bayate* ; *meddahate*. *Chahidate* ; *la designer*.

---

<sup>1</sup> Ce terme est créé parallèlement à ceux de « *re-féminisation* » (Courtier M, 2002: 82), « *surféminisation* » (Cholewka N, 2002 : 50) et « *poly-féminisation* » (*ibid.* p 56)

<sup>2</sup> La même expression figure dans l'étude de Lefevre, C. (2008) La féminisation des noms de métiers dans le secteur de l'audiovisuel. Travail réalisé dans le cadre de : Grammaire descriptive II, Université de Bruxelles, Belgique. P.07 < <http://www.docstoc.com/docs/6029029/La-f%C3%A9minisation-dans-l'audiovisuel> >, consulté le 13/05/2010.



## **Chapitre II : La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions : enquête menée auprès d'un échantillon de public algérien francophone.**

### **1. Introduction**

La collecte de données préliminaires<sup>1</sup>, nous a permis de dégager quelques axes qui nous ont servi de fondement à la construction de l'instrument de l'enquête défini comme étant un questionnaire destiné à un échantillon de public algérien francophone.

Le questionnaire dont le texte figure en annexe, est donc élaboré à partir des renseignements obtenus suite à la pré-enquête suivie d'une enquête personnelle menée oralement auprès des membres de la famille et de quelques amis proches, spécialistes en la matière, appuyés par quelques informations recueillies à partir de la revue des travaux antérieurs et la visite de quelques forums préoccupés et soucieux de recueillir les avis se rapportant à cette question. Des correctifs ont été apportés à certaines questions durant l'élaboration de l'outil d'investigation.

Le deuxième chapitre est présenté sous le titre « La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions : enquête menée auprès d'un échantillon de public algérien francophone ». Le recueil est effectué dans une démarche comparative. Il s'agit de comparer les pratiques langagières des locuteurs d'âges, régions, sexes, niveaux d'instruction, voire systèmes éducatifs différents. L'objectif fixé était de voir comment les locuteurs francophones algériens produisent des formes féminines en fonction des besoins en se servant des habitudes langagières de la langue maternelle, en l'occurrence, l'arabe, sinon comment ils s'abstiennent en tenant compte des habitudes langagières d'une langue étrangère apprise à l'école<sup>2</sup>. Plus encore comment *conjuguent*-ils ces deux situations ?

Nous avons opté pour « une enquête par questionnaire », dont l'objectif était de recueillir une base de données concrètes à analyser afin d'avoir une vision générale et précise sur la question de féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en Algérie, dans la mesure où les questionnés sont invités à mettre en exergue leurs usages, difficultés rencontrées, formes préconisées, réticences manifestées ainsi que les

---

<sup>1</sup> Le dépouillement de journaux nous a servi de pré-enquête sur la base de laquelle, nous avons établi la deuxième enquête.

<sup>2</sup> A ce stade, le concept de la norme prescriptive Vs la norme d'usage surgit.

propositions qu'ils souhaitent mettre en place pour résoudre ce problème (s'il existe). Il met également en avant les hésitations, la sensibilité de chacun des questionnés face à telle ou telle forme proposée ainsi que leur positionnement vis-à-vis de cette perspective.

## **2. Le questionnaire**

### **a- Mode d'emploi**

Le questionnaire administré est composé de 07 questions (voir annexe 2). Ce dernier a été distribué individuellement et à l'aide de quelques amis est destiné à 400 francophones tous sexes et tous âges confondus avec des niveaux d'instruction distincts invités à répondre instantanément pour éviter tout recours aux dictionnaires et manuellement afin d'éviter toute proposition ou assistance voire dirigisme assuré par le « correcteur Microsoft » qui peut influencer d'une manière ou d'une autre les réponses des questionnés dans le cas de diffusion par courrier électronique.

Les questions mises en place sont au nombre de sept. La nature de ces dernières varient entre fermées, à choix multiple et ouvertes.

Le questionnaire se compose d'une partie signalétique dans laquelle il est demandé au questionné d'identifier son sexe, âge, niveau d'étude et la wilaya d'origine afin de pouvoir classer les données selon les différentes variables.

Une question introductive s'ajoute à cette partie. La première question est formulée comme suit : « Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ? ». Le questionné a donc le choix entre deux probabilités. Dans le cas d'une réponse affirmative, il est censé répondre à la deuxième partie de la question en citant quelques exemples. La deuxième question, malgré sa longueur écrite, renferme un caractère attractif dans la mesure où elle ressemble à un jeu de questions/ réponses courtes. Pour cela nous avons élaboré une liste assez variée qui contient 40 noms de métiers, grades, titres et fonctions. Cette dernière correspond à des objectifs de recherche préétablis. Le participant à l'enquête est invité à donner à chaque nom masculin, une forme féminine qui lui semble correspondante tout en insistant à l'accompagner par l'article féminin. A cette question s'ajoutent d'autres questions complémentaires, en lui demandant, dans

un premier temps, s'il a rencontré des difficultés en féminisant ces noms<sup>1</sup>. A ce stade, le questionnaire est invité à identifier les difficultés qui seront classées suivant certains critères. Afin de confirmer les hypothèses dégagées à partir des réponses obtenues, d'examiner de près les procédés employés et la nature des difficultés rencontrées, une liste de 15 formes féminines, correspondant à des noms de métiers, grades, titres et fonctions est établie, incluant des emprunts, abréviations, formes lourdes, homonymie et faisant recours à différents procédés dans leur formation. A côté de chaque forme, il est demandé au questionnaire de cocher dans la case « oui » ou dans la case « non » afin de mettre en évidence son acceptation ou son rejet de la forme. Opter pour le deuxième cas implique une proposition ainsi qu'une éventuelle remarque qui rapporte des éclaircissements concernant son libre choix.

La question suivante est d'un autre ordre, pour des raisons abordées dans la question qui la précède, il s'agit de demander si le francophone sollicité a des difficultés à féminiser les noms de métiers dans sa langue maternelle, généralement l'arabe. (Intention comparative).

« Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ? » ainsi est formulée la 5<sup>ème</sup> question, ce côté est exploité et mis en évidence par rapport aux particularités du terrain linguistique algérien où l'arabe et le français sont en perpétuelle influence et *interdépendance* ; l'une enrichit l'autre, favorisant ainsi des échanges tels : les emprunts lexicaux voire syntaxiques et donc des néologismes qui, dans ce cas, influence d'une manière ou d'une autre l'algérien et sa manière de féminiser.

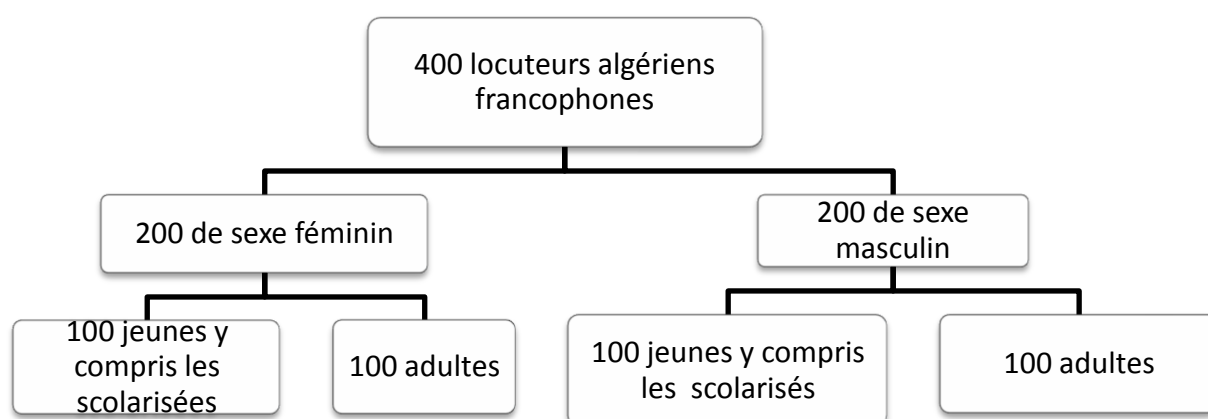
A travers l'avant dernière question, nous demandons au participant ce qu'il pense à propos de l'absence de formes officielles correspondant à certains noms de métiers. La dernière question est récapitulative. Elle est composée de deux parties : la 1<sup>ère</sup> à choix multiple, demandant au questionnaire de se positionner vis-à-vis de ce phénomène : pour, contre ou neutre, la deuxième partie est ouverte, il s'agit de justifier sa position.

---

<sup>1</sup> La réponse à cette question confirme ou contredit la réponse à la première.

## b- Présentation du public représentatif choisi

Nous avons opté pour la diversité de la population dans la construction d'un échantillon représentatif. Ce dernier est constitué de 400 locuteurs algériens francophones<sup>1</sup> dont 200 sont de sexe féminin et 200 de sexe masculin. Les proportions sont réparties en sous groupes. Ainsi l'échantillon choisi se détaille comme suit :



Cette répartition est établie en fonction de trois variables essentielles : le sexe, l'âge et le niveau d'instruction qui répondent bien aux objectifs de la recherche et marquent un corpus riche quant au positionnement vis-à-vis du nouveau phénomène de la féminisation ainsi que le choix du procédé pour former le féminin. Nous distinguons alors deux générations (par rapport à l'âge et par rapport aussi aux systèmes éducatifs établis, deux notions qui coïncident ; chacune est fortement liée à l'autre). En associant les deux variables « âge et systèmes éducatifs » la comparaison se fait à la lumière de deux plans :

1. Sexe : en lisant féminisation, nous pensons directement à « femme, féminisme », donc nous partons de l'hypothèse que les femmes encouragent l'expansion de la féminisation et bâtent pour sa généralisation contrairement aux hommes (conflit de représentation selon le sexe).

2. Age+niveau d'instruction : ces deux variables coïncident dans la présente étude, partons de l'hypothèse de conflit de générations confirmée dans l'étude de Callens<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> 650 questionnaires ont été distribués, nous nous sommes contentés de ne retenir que 400 en éliminant les formulaires rendus parfois incomplets, parfois vides faute d'espace et de temps.

<sup>2</sup> Etude menée auprès de 22 sujets francophones de 5 à 47 ans de la communauté francophone de Belgique. Voir : Callens, M. (2008). La féminisation : enquête sur une possible réforme. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II, Université de Bruxelles, Belgique. P.10.

< <http://fr.scribd.com/doc/6686726/Feminisation-Enquete-Pour-Reforme>>, consulté le 13/05/2010

Nous avons délimité l'intervalle de la moyenne générationnelle qui sera maintenu pour 30 ans. Cette génération correspond approximativement à la génération post coloniale marquée par la politique d'arabisation et la dégradation du français voire sa contamination par l'arabe qui voit naître un arabe algérien. En guise de comparaison, cette génération est moins conservatrice et tend vers l'innovation vis-à-vis de sa relation avec la langue française, et donc parallèlement à une autre génération qui a subi le joug de la colonisation, caractérisée par une parfaite-maîtrise du français vu qu'il était la seule langue enseignée à l'école algérienne à l'époque et celle qui véhicule le savoir<sup>1</sup>. Donc cette dernière est plus conservatrice et s'attache à des habitudes langagières plus normées en s'opposant ainsi à la féminisation de ces noms.

Deux hypothèses contradictoires à la première mais en même temps logiques, sont à formuler à partir de cette réalité. La première est que la génération post-coloniale vu ses compétences plus ou moins bornées en matière de maîtrise de la langue française, se révèle plus conservatrice de la norme apprise à l'école, forme de distanciation par rapport à une langue étrangère, quant à la génération coloniale, qui est caractérisée par une bonne maîtrise de cette dernière, se trouve libérée du joug de la norme et prend l'initiative de former des féminins à sa guise en fonction des besoins. Sinon, les deux générations sont ouvertes à la féminisation par rapport à la réalité sociale appuyée par les spécificités du terrain linguistique algérien qui favorise les transpositions des spécificités de la langue maternelle ainsi que les contacts de deux langues ou plus.

Nous avons alors pris en considération les jeunes scolarisés, universitaires et/ ou actifs et les adultes. Vu les spécificités socioculturelles du pays, nous avons occulté les vieux francophones qui représentent une minime proportion du total de la population vieillarde et qui sont dans la majorité des illettrés ayant acquis la langue française par transfert oral en côtoyant les français lors de l'occupation, ainsi que la génération infantile dont les jeunes enfants francophones ne représentent qu'une minime proportion.

---

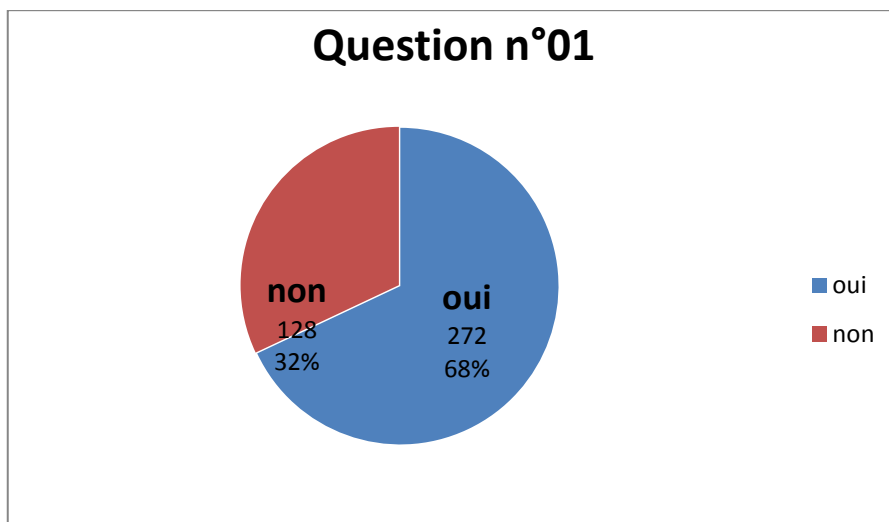
<sup>1</sup> Khetiri, B. nomme le français de la période coloniale comme « la variété de référence, transmise depuis la colonisation par l'école, qui s'impose au fil des ans (...) une maîtrise approximative de la langue du colonisateur peut aussi être invoquée ». Voir : Khetiri, B. (2009). Du français en Algérie...au français d'Algérie. *Synergies Algérie* n°4, < <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf>>, consulté le 06/12/2011.

Le questionnaire était donc conçu afin de répondre à des objectifs préétablis qui touchent différents plans à savoir:

- sémantique –lexical-néologie -phonique -personnel affectif (sexisme) -normatif : insécurité langagière<sup>1</sup> -contact des langues et des cultures. En voici les résultats :

### 3. Description et analyse du corpus

**a- Question n°01 : I- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ? :**



Parmi les 400 personnes interrogées 272 soit 68% déclarent qu'ils ont déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers, grades, titres et fonctions. Ces derniers sont sollicités à répondre à la 2<sup>ème</sup> partie de cette question en proposant quelques exemples, ceci est formulée comme suit : « *Pouvez-vous en citer quelques exemples ?* ». Nous avons noté ces exemples dans un tableau dans lequel figurent 167 noms de métiers notant un recueil très riche et très diversifié ce qui révèle davantage que ce problème est très important et représente pour le locuteur algérien francophone un vrai « *handicap langagier ou communicationnel* » dans la langue étrangère. Les noms à haute fréquence sont les suivants : *agent de sécurité/commercial, avocat, cadre, cameramen, chauffeur, coiffeur, cuisinier, docteur, écrivain, facteur, ingénieur, juge, maçon, médecin, ministre, officier, peintre, pilote, plombier, poète, policier, pompier, professeur*, classés par ordre alphabétique. Sur les 23 noms de métiers relevés, la majorité figure dans notre liste ce qui montre que notre choix était

<sup>1</sup>Voir : Courtier M. (*op.cit*, p 69) ; Insécurité langagière (Mathieu M-J. *op.cit*, p 11).

plus ou moins pertinent, chose qui est dans notre intérêt et répond voire travaille mieux notre analyse et donc notre recherche.

**b- Question n°02 :** *Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante:*

Suite à la lecture des articles soulevant la question de la féminisation des noms d'agents, des travaux et des conclusions des commissions mises en place afin de résoudre et de gérer ce problème, des résultats de la 1<sup>ère</sup> enquête<sup>1</sup> ; nous avons pu dresser une liste de 40 noms de métiers dits problématiques ou rétifs à la féminisation afin de vérifier les propositions potentielles, de relever les variations lexicales si elles existent, de confronter les procédés mis en place et surtout d'en tirer la forme qui prend le dessus dans l'usage des algériens francophones, du moment où la question de la féminisation est qualifiée d'un problème de goût et de préférence dans le cadre de l'absence de règles et de solutions<sup>2</sup> efficaces qui peuvent remédier à ce décalage aberrant entre la langue et l'évolution sociale. Les résultats obtenus nous ont permis d'avoir un corpus très riche à l'étude donnant lieu à :

1. Des résistances révélées par le maintien du masculin générique traduit par un article masculin clairement apparent. Nous avons également considéré le refus de répondre comme une forme de résistance à la féminisation.
2. Des résistances sous-jacentes dans l'absence des articles et même des hésitations manifestées au niveau de quelques formes telles : *l'officier*, le questionné s'abstient à mettre un/une (le/la) et préfère pour cela l'article élide *l'* qui traduit une hésitation et une solution d'un 1<sup>er</sup> plan ou même une *échappatoire* qui lui assure une position de neutralité mais aussi de sécurité vis-à-vis de la norme.
3. Des difficultés manifestées par le recours aux formes épicles, les questionnés se contentent alors de l'attribution d'un article féminin (une/la/ cette).
4. Une aventure de la féminisation : caractérisée par une panoplie de variations lexicales voire orthographiques à chaque fois qu'ils font recours à la suffixation ou à la composition employant différents procédés qui relèvent même de différents systèmes linguistiques. (français, arabe, anglais) donnant ainsi naissance à des néologismes et à

---

<sup>1</sup> Nous nous sommes inspirés des résultats de la 1<sup>ère</sup> enquête dans la mesure où les mots posant problème se manifestent par rapport aux variations lexicales relevées au niveau de la même forme.

<sup>2</sup> Sinon de la non-maîtrise de ces dernières.

des variations lexicales. Les questionnés recourent également aux emprunts, aux substitutions que nous pouvons qualifier de « *procédés de déblocage* ».

Afin de mieux décrire nos résultats, nous avons étudié les procédés employés dans la formation du féminin selon le suffixe finale du nom de métier auquel ils s'appliquent. Pour cela nous avons réparti la liste en noms se terminant en –eur, -teur, jugés les plus problématiques par rapport à la multitude de règles spécifiques à ces suffixes et à leur complexité ainsi qu'aux exceptions qu'ils recouvrent (suffixes liés tantôt au verbe, à la sémantique, à l'étymologie, ...) <sup>1</sup>. Noms se terminant en –e muet dit graphique, noms se terminant en une consonne (-ier, autres) et enfin les emprunts.

---

### 1. Noms se terminant en –eur au masculin<sup>2</sup>

Certains ont préféré le maintien du masculin pour diverses raisons voici les occurrences de chaque forme : *un professeur* : 126 ; *un prof* : 02/ *un ingénieur* : 121/ *un footballeur* : 46/ *un entraîneur* : 99/ *un entrepreneur* : 113/ *un encadreur* : 104/ *un proviseur* : 170/ *un procureur* : 175/ *un chauffeur* : 196.

Les pourcentages de la résistance à la féminisation avec le maintien du masculin balancent entre 24.75% (un entraîneur) à 49% (un chauffeur) ce qui atteint presque la moitié des propositions, excepté un footballeur avec 11.5%. Nous pouvons expliquer cette réticence soit par rapport à la difficulté et à la complexité du suffixe en question, dans ce cas les questionnés préfèrent le masculin avec un article masculin apparent de peur de se lancer dans des formations boiteuses<sup>3</sup> et inhabituelles. Pour les mêmes raisons, ils recourent également à un procédé très proche celui de « l'épicène »<sup>4</sup>. Donc ils s'opposent au changement brutal et préfère ce procédé comme une 1<sup>ère</sup> initiative, voici les occurrences relevées : *Une/la professeur* : 153/ *une ingénieur* : 150/ *une footballeur* : 30/ *une entraîneur* : 85/ *une entrepreneur* : 75/ *une encadreur* : 51/ *une proviseur* : 107/ *une procureur* : 118/ *une chauffeur* : 94. Les pourcentages sont variables selon la forme, ils varient entre 12.75% (un encadreur) à 38.25% (un professeur). Les pourcentages sont donc variables d'une forme à l'autre, ils atteignent

---

<sup>1</sup> Voir les règles.

<sup>2</sup> Pour un supplément d'informations, voir Courtier, M. *op.cit.*, p 69-93).

<sup>3</sup> Surtout lorsqu'il s'agit d'une forme homonyme qui véhicule une connotation péjorative ou contraire à la morale ex : *entraîneuse*. Dans ce sens Courtier (*ibid.* p 76) cite quelques exemples : *amatrice-matrice* ; *ambassadrice* (femme d'un ambassadeur) ; *chauffeuse* (chaise) ; *entraîneuse* (jeune femme employée dans un bar) ; *rapporteuse* ; *rectrice* (femme d'un recteur) ; *relieuse* (femme d'un relieur). Elle signale également le jeu de mots qui bloque l'usage de l'épicène ex : *la censeur/l'ascenseur*.

<sup>4</sup> Féminisation minimale selon Houdebine-Gravaud.



même presque 50% des propositions pour certaines formes ; chose qui montre que ces deux procédés sont largement employés ce qui rejoint davantage l'idée signalée plus haut qui avance que ces deux choix sont révélateurs soit d'une résistance et la préservation d'une habitude acquise et/ou apprise, soit d'une entreprise de féminisation qui se heurte à des obstacles. Donc à ce stade, ils préfèrent la préservation de la forme avec adjonction d'un article féminin comme 1<sup>ère</sup> initiative, en attendant l'apparition et l'imposition d'une forme attestée conforme au génie de la langue et dont l'emploi sera généralisé. Dans le cas contraire, certains questionnés préfèrent procéder à la féminisation et *s'amuser*<sup>1</sup> à accoler différents suffixes, en voici quelques propositions:

a. Suffixation :

Suffixes courants (attestés)	Suffixes inventés	Suffixes arabes
-e	-esse	-a
Une professeure : 97/ une profe : 01 Une ingénieure : 111 Une footballeure : 16 Une entraîneure : 39 Une entrepreneure : 48 Une encadreure : 43  Une proviseure : 71 Une procureure : 66 Une chauffeure : 38 <b>-euse :</b> Une professeuse : 10 Une ingénieuse : 12 Une entraîneuse : 168 Une entrepreneuse : 159 Une encadreuse : 171 Une proviseuse : 43 Footballeuse : 298 Une procureuse : 31 Une chauffeuse : 59	Une professoressse : 01 <b>-ice :</b>  Une encadrice : 11/-isse :01 Une encadratrice : 07 Une provisrice : 02/ une provisatrice Une procuratrice : 06 Une chauffatrice : 01 <b>-iste :</b>  Une encadriste : 02 Une provisiste : 01 Une footballiste : 03  <b>-ante :</b> une encadrante : 11	Une ingénieura : 04

Plusieurs suffixes sont alors mis en œuvre pour féminiser ce type de noms de métiers (-e ; euse ; ice/isse ; -esse ; -iste ; -ante ; -a) marquant ainsi un va et vient entre la langue maternelle et la langue étrangère voire entre plusieurs formes relevant du même système en procédant par analogie. Nous allons donc essayer d'expliquer le recours à ces suffixes : les suffixes les plus employés sont –e : par rapport à la règle générale mais aussi à la simplicité de ce procédé si nous considérons que le nom se termine par une consonne –r qui est un élément graphique et marque le genre au niveau de l'orthographe et par conséquent il a tendance à préserver les habitudes langagières

<sup>1</sup> Ce mot est choisi vu la panoplie de suffixes relevés ainsi qu'aux réactions des participants lors de l'enquête.

surtout au niveau de la prononciation ex : /un professeur/→ /une professeure/ parallèlement aux adjectifs tels: *supérieure*, ainsi que le suffixe *-euse* conforme à son tour aux règles générales de féminisation de ce type de noms si nous négligeons les exceptions. D'autres suffixes sont également sollicités dans la formation de ces noms : -*iste* ; -*ante* -*rice* ; -*a* : les deux premiers suffixes sont choisis du fait qu'ils tendent vers l'épicène, autrement dit, les noms se terminant par ces deux suffixes sont réputés faciles à la féminisation : *dentiste* ; *artiste/commerçante*, le suffixe *-ice*, lui, est employé par rapprochement voire par généralisation de la règle des noms se terminant en *-teur* : *un directeur*→ *une directrice* ou encore par rapport à une série d'opérations analogiques par rapport à ce qui existe et à ce qui existait ex : *procuratrice* peut être former sur la base de: *former/formateur/formatrice*→*procurer\*/procurateur/ procuratrice*. Arrivons au dernier suffixe *-a* que nous avons appelé *le suffixe de déblocage*, relevant d'un autre système qui est celui de l'arabe, est employé dans un seul cas celui de *ingénieura*. Ce choix trouve son fondement dans le fait que ce terme français est très répandu dans la société algérienne et l'emporte sur celui de l'arabe ; les locuteurs algériens emploient plus souvent la forme *géniora*<sup>1</sup> que *مهندسة*.

La multitude des suffixes employés, leur fréquence qui diffère d'une forme à l'autre (de minimale à maximale) montre bien, d'un côté, la complexité de ce type de noms et par conséquent les difficultés rencontrées par les usagers de la langue à faire le tri entre cette multitude de propositions. Et d'un autre côté une aventure *hasardeuse* à la quête du suffixe adéquat nécessaire à la dénomination d'une réalité et d'un signifié existant. Autre la suffixation, les questionnés font appel à d'autres procédés que nous avons réunis dans le tableau suivant:

composition			substitution	
<b>Antéposé :</b>		<b>postposé</b>	synonymes	génériques
masculin	f	Par emprunt		
Une femme professeur: 03/ Mme le professeur : 01. Une femme ingénieur : 02 Une femme entraîneur: 02 Une femme entrepreneur: 02 Une femme encadreur : 01 Une femme proviseur: 02 Mme le proviseur : 03 Une femme procureur : 02 Une femme chauffeur : 02	Une femme footballeuse : 02  Une femme entraîneuse : 03	Une footballeur woman : 01 (tenniswoman)	<b>Un professeur :</b> Une enseignante : 03 Une institutrice : 02 Une maîtresse : 01 <b>Un footballeur:</b> Une joueuse de football : 04 <b>Un entraîneur :</b> Une monitrice : 04 <b>Un encadreur :</b> une directrice de recherche : 06 <b>Un chauffeur :</b> une conductrice : 07 Une taxieuse : 04	<b>Un entrepreneur :</b> Une entreprise : 02

<sup>1</sup> Terme qui fait partie du français d'Algérie en reprenons les termes de Khetiri, B. (*op.cit*).

A son tour, le procédé de la composition est instable et diversifié, nous relevons l'adjonction d'un terme identifiant le sexe féminin qu'il soit spécifique à la langue ou emprunté: *femme/ woman* tantôt placé avant le nom tantôt après, tantôt précédé ou suivi d'un nom masculin tantôt d'un nom féminin suffixé. Loin de tout cet embarras du choix concernant la suffixation ou l'emplacement, certains préfèrent recourir à *des roues de secours* à l'intérieur du système en puisant dans la langue et en se servant de sa richesse et optent donc pour la substitution par des noms synonymes ou par des termes génériques désignant l'ensemble des gens exerçant ce métier.

## 2. Noms en -teur

Les procédés employés dans la féminisation des noms se terminant par ce suffixe sont à peu près similaires à ceux du 1<sup>er</sup> cas du point de vue de leur ressemblance orthographique et phonique, les voici :

Certains ont préféré le masculin : *un docteur* : 111/ *un recteur* : 129/ *un auteur* : 159/ *un instituteur* : 23/ *un sculpteur* : 83/ *un facteur* : 184. Nous remarquons que ce procédé est largement employé, cependant les pourcentages varient d'une forme à l'autre nous prenons l'exemple d'*instituteur* avec 5.75% qui est un chiffre minime et *un facteur* qui atteint jusqu'à 46% d'occurrences. Dans la même perspective, les questionnés recourent à l'épicène: *une docteur* : 89/ *une recteur* : 62/ *une auteur* : 107/ *une instituteur* : 10/ *une sculpteur* : 29/ *une facteur* : 70. En comparant les occurrences de chaque forme dans le cas de la préservation du masculin et dans le cas d'épicène, nous pouvons retenir que seule *instituteur*<sup>1</sup> est largement ouverte à la féminisation car le féminin est déjà attesté et a acquis une forme régulière (habitude) et c'est uniquement sa très grande fréquence d'usage qui explique sa stabilité et son maintien.

Nous avons également relevé d'autres procédés

### a. Suffixation :

Suffixes courants (attestés)		Suffixes arabes
<b><u>1-ice</u></b>	<b><u>3-esse</u></b> (hérité du latin)	<b><u>-a</u></b>
Une doctrice : 11/doctrisse : 02 Une rectrice : 129/rectrresse : 07 Une autrice : 01 /autrresse : 21 Une institutrice : 299/institutrresse : 17 Une sculptrice : 117/sculptrrresse : 06	Une docteresse : 95/ doctoraresse : 01 . docteresse : 22/ docteresse : 10/ doctresse : 03 une rectresse : 02 une auteresse : 01/ une auteresse : 01	Une doctora : 06

<sup>1</sup> Nous avons proposé cette forme afin de vérifier le degré de l'efficacité de la norme prescriptive associée à la norme d'usage vu que cette forme est amplement employée et présente en force dans les pratiques langagières de tous les jours.

Une factrice : 70/ facteurice : 01 / factresse : 03 <b>2-euse :</b> Une docteuse : 07 Une recteuse : 41/ recteureuse : 02 Une auteuse : 18 Une instituteuse : 09 Une sculpteuse : 154 Une facteuse : 01	une factresse : 41/ une facteuresse : 23  <b>4.-e :</b> Une docteure : 40 Une recteure : 25 Une auteure : 75 Une institutrice : 10 Une sculptrice : 10 Une facteure : 01	
---	--	--

Plusieurs suffixes féminins sont sollicités dans la formation de ce type de noms : *-ice* qui correspond à la règle générale des noms se terminant en *-teur* ; *-euse* en considérant que le mot se termine en *-eur* ; *-esse*<sup>1</sup> : le suffixe hérité du latin ; *-e* conforme à la règle générale si nous considérons que le mot se termine par une consonne *-r*. Le suffixe arabe *-a* qui correspond à « ة » est employé dans un seul cas celui de *doctora* car à la différence des autres noms ce mot existe dans la langue maternelle en l'occurrence l'arabe : *دكتورة* et il est largement employé. Les formes qui prennent le dessus dans le cas de la suffixation sont : *une institutrice/isse* : 79% ; *une sculpteuse* : 38.5% ; *une rectrice/isse* : 34% ; *une sculptrice/isse* : 30.75% ; *une doctoresse*<sup>2</sup> et ses variantes orthographiques et phoniques : 33.25%.

b. Composition/ substitution :

composition				substitution	
<b>Antéposé :</b>		<b>postposé</b>		<b>synonymes</b>	
masculin	féminin	masculin	féminin	synonymes	génériques
Une femme docteur : 03 Une femme recteur : 02 Mme le recteur : 01 Une femme auteur : 04 Une femme sculpteur : 01 Une femme facteur : 03	/	/	/	Un auteur → <i>une écrivaine</i> <sup>3</sup> : 05 Un instituteur → <i>une enseignante</i> : 02 Un facteur → <i>une postière</i> : 03	/

c. Nous pouvons donc noter qu'un seul procédé de composition est employé dans la formation de ce type de noms : *une femme + nom au masculin / Mme + le nom au masculin*. La substitution consiste en un remplacement par des synonymes dont le féminin est attesté et entre autres facile à féminiser.

<sup>1</sup> Au niveau du nom *doctoresse*, le suffixe *-esse*, à la différence des autres noms tel que *comtesse*, est ajouté à un mot masculin déjà suffixé en *-eur* ; et cet ajout entraîne un déplacement de l'accent de mot, et par contrecoup la modification vocalique du suffixe *-eur* > *-or-* (savant) /ou *-er-* (populaire) : *vengreresse*/ (Cf. Huot, *op.cit*, p 66).

<sup>2</sup> Courtier M, (*op.cit*, p 77) signale à partir des résultats de son enquête que *doctoresse* est attestée mais pour le seul sens médical.

<sup>3</sup> *Ecrivain*, *auteur* : un travail mené dans la communauté francophone de Belgique dont la question principale est « Quels noms pour les femmes qui écrivent ? ». (Lefebvre, C. & Nouille, E. *op.cit*).

### 3. Noms se terminant en –e muet (graphique)

La forme masculine est très fréquente dans le cas de ce genre de noms soit par le maintien du masculin: *un ministre*<sup>1</sup> : 110/ *un cadre* : 200/ *un poète* : 71/ *un juge* : 132/ *un gendarme* : 116/ *un maître* : 40/ *un guide* : 137. Soit par épïcène : *une ministre* : 280/ *une cadre* : 187/ *une poète* : 253 ; *une poète* : 03 / *une juge* : 259/ *une gendarme* : 255 ; *une gendarmme* : 01/ *une maître* : 35/ *une guide* : 253.

La suffixation est très rare sauf au niveau de quelques formes, voici donc les formes relevées :

Suffixes courants (attestés)	Suffixes inventés	Suffixes arabes
-esse :	- autres	a
Une ministresse : 02 / Une poétesse : 70 une jugesse : 02 une gendarmesse : 01 une maîtresse : 296/ maîtresse : 21/ maîtresse : 01 une guidesse : 03	<b>-euse</b> : Une guideuse : 05 <b>-ette</b> : une gendarmette : 19 <b>ière</b> : une gendarmière : 02 <b>-ice</b> : Une maîtresse : 03 <b>-doublement de la consonne finale</b> : Une poète : 03/ une gendarmme : 01	Une jugea : 04 Une jougea : 01

Le suffixe le plus courant est –esse<sup>2</sup>, les autres suffixes sont employés par rapprochement à d'autres formes ou par généralisation d'une règle établie ex : *maîtresse* peut être considéré comme variante phonique à *maîtresse* ; *guideuse* sur la base de : *guider* → *guideur*\* → *guideuse* ; *gendarmière* par transposition de *policier* → *policrière* deux termes intimement liée dans la culture algérienne et dans l'inconscient langagier de l'algérien. La variante orthographique de la forme épïcène avec le doublement de la consonne finale est considérée comme une tentative de suffixation, qui à son tour, est considérée comme une *double féminisation* correspondant à un inconscient linguistique : « féminiser = suffixer » qualifié par Cholewka (2002 :50) d'une *surféminisation*. Nous avons recueilli une seule forme à laquelle s'applique le suffixe arabe –a : *une jougea* et *jugea*. Récemment ce terme est très employé dans la société algérienne par les arabophones et les francophones à la fois et remplace fortement le terme قاضية.

<sup>1</sup> L'Académie française : « Ministre n'est pas un métier, les particularités de la personne ne doivent pas empiéter sur le caractère abstrait de la fonction dont elle est investie, mais s'effacer derrière lui. » (Cf. Note sur la féminisation des noms de métiers. Février 1999).

<sup>2</sup> Les conclusions des commissions francophones font signaler que le suffixe –esse est désuet, de son côté Grevisse fait remarquer qu'une trentaine de noms (presque tous en –e) ont leur féminin en –esse ainsi que quelques termes issus de la langue juridique font leur féminin en –resse quand ils sont employés dans la langue poétique. (Voir Grevisse, 2003 : 73).

## Composition/ substitution :

composition			substitution	
Antéposé :				
masculin	f	épïcène	synonymes	génériques
Mme le ministre : 01 Mme le cadre : 01	Mme la ministre : 02	Une femme ministre : 03 Une femme cadre : 08 Une dame cadre : 01 Une femme poète : 03 Une femme juge : 02 Une femme gendarme : 03 Une femme guide : 02	<b>Un cadre</b> : la responsable : 03 <b>un gendarme</b> : une agente d'arme : 01 <b>un maître</b> : une prof : 01 une maîtresse d'école : 02	<b>Un ministre</b> : une ministère : 01/ Une ministaire : 01 <b>Un gendame</b> : une gendarmerie

La composition qui concerne ce type de noms de métiers est assez diversifiée. De ce fait, nous pouvons résumer les procédés de composition appliqués à ce type de noms comme suit : *Mme + nom masculin / Mme + nom féminin / une femme + épïcène*. Ceux qui voient l'inefficacité de la suffixation et de la composition à la féminisation optent pour d'autres procédés et utilisent donc la stratégie du remplacement d'un côté par des synonymes dont le féminin est établi dans l'usage. De l'autre côté par des termes génériques mais un néologisme se produit à ce niveau c'est le changement de l'article qui donne naissance à un mot « épïcène générique » : *une ministre*.

#### 4. Noms se terminant par une consonne

Ce type de noms se répartit à son tour en deux catégories : noms se terminant en *-ier* et autres :

- a. *-ier* : « à la différence du suffixe *-eur*, (...) les mots en *-ier/-ière* servent à dénoter des entités extrêmement diverses (humains aussi bien qu'objets) » (H. Huot, *op.cit*, p 63) ce qui accentue davantage les réticences vu les confusions possibles.

Les occurrences des mots dans le cas du maintien du masculin sont : *un officier* : 176 / *l'officier* : 02 ; *un cuisinier* : 59 ; *un pâtissier* : 48 ; *un jardinier* : 75 ; *un policier* : 92. Ce procédé n'est pas fréquent il atteint jusqu'à 23% de fréquence, excepté une seule forme celle d'*officier* dont le pourcentage est de 44%. Dans un deuxième cas celui de l'épïcène, nous avons relevé : *une officier* : 134 ; *une cuisinier* : 39 ; *une pâtissier* : 29 ; *une jardinier* : 29 ; *un policier* : 59. Nous remarquons que les deux procédés de résistance à la féminisation sont employés d'une manière minimale et modérée sauf dans un seul cas celui d'*officier*, les pourcentages montrent que cette forme s'avère résistante

à la féminisation (44% ; 33.5). Ce qui montre davantage que toutes les autres formes sont ouvertes à la suffixation ou à la composition :

Suffixation :

Suffixes courants (attestés)		Suffixes arabes
<b>-e avec changement orthographique</b>	<b>-euse</b>	<b>-a</b>
Une officière : 78/officière : 01 Une cuisinière : 294/cuisinière : 01 Une pâtissière : 314/pâtissière : 02/ pâtissiaire : 01 Une jardinièr(e) : 290 Une policière : 244/policière : 02	Une officieuse : 03 Une cuisineuse : 02/ cuisineure : 01 Une pâtisseuse : 03  Une jardineuse : 04	/

Les suffixes obtenus sont *-ière* (adjonction d'un *-e+* variation orthographique : accent) caractérisé par une grande fréquence. Nous notons dans l'application de ce suffixe, des variantes orthographiques obtenues par doublement de la consonne finale. Un autre suffixe est relevé : *-euse* celui-ci peut être considéré comme une exception ou un lapsus, de par la fréquence minimale de son emploi ex: *officieuse* par rapprochement à l'adjectif « *officieux*<sup>1</sup>-*officieuse* ».

Composition/substitution :

composition		substitution	
<b>Antéposé :</b>		<b>postposé</b>	
masculin	f	Par emprunt	synonymes / génériques
Une femme officier : 04/ Mme l'officier : 01 Une femme cuisinier : 02 Une femme pâtissier : 03 Une femme jardinier : 02 Une femme policier : 02	une femme cuisinière	Une policewoman	<b>Un officier :</b> Une policière <sup>2</sup> <b>Un cuisinier :</b> Une femme de cuisine

Nous notons un recours insignifiant à la composition et à la substitution.

b. **Autres** : *Ecrivain- maçon- médecin- commandant- colonel- agent- mannequin- chef*. Voici les résultats dans le cas du maintien du masculin :

*Un écrivain* : 71 ; *un maçon* : 204 ; *un avocat* : 5 ; *un médecin* : 205 ; *un commandant* : 197 ; *un colonel* : 197 ; *un agent* : 187 ; *un mannequin* : 178 ; *un chef* : 170.

Nous remarquons que l'emploi de ce procédé diffère d'une forme à l'autre. Nous avons relevé des chiffres insignifiants au niveau de certaines formes : *un avocat* : 05 ; par rapport à d'autres dont les pourcentages ont frôlé les 51, 25% (*un médecin*). *Epicène*: *une écrivain* : 50 ; *une maçon* : 95 ; *une avocat* : 19 ; *une médecin* : 151 ; *une*

<sup>1</sup> Emanant d'une source compétente sans être confirmé officiellement. (cf. Microsoft® Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation)

<sup>2</sup> Brick, N. et Wilks, C. (*op.cit*, p 48) qualifient cette forme comme étant « une contagion venant de la pratique des médias » à côté d'autres formes (policière, femme policier, conseillère générale).

*commandant* : 94 ; *une colonel* : 92 ; *une agent* : 121 ; *une mannequin* : 151 ; *une chef* : 148.

Les pourcentages varient de 23% à 37.75% pour la majorité des cas exceptés : *un écrivain* et un *avocat* qui se révèlent ouverts à la féminisation pour diverses raisons (*écrivaine* est attestée dans l'usage francophone des canadiens et influence d'une manière ou d'une autre l'usage des francophones à l'ère de la mondialisation/ *avocate* est largement employée linguistiquement, soutenue par l'intrusion massive des femmes dans ce domaine : réalité sociale).

### Suffixation

Suffixes courants (attestés)	Suffixes inventés	Suffixes arabes
-e :	- autres	a
Une écrivaine : 242/écrivainne : 25 Une maçone : 01/ maçonne : 80 Une avocate : 369/ avocatte : 01 Une médecine : 32/ médecinne : 02 Une commandante : 104 Une colonele : 30/ colonèle : 11/ colonelle : 64 Une agente : 85 Une mannaquine : 64/ mannequinne : 06 Une chefe : 13/ cheffe : 16/ chève : 04.	<b>-aine:</b> une cheftaine : 26/ cheftene : 01/ cheftenne : 03 <b>-ainte/ante :</b> une écrivainte : 06/ écrivante : 01 <b>-esse :</b> une colonesse : 01/ une chefesse : 13 <b>-ière :</b> une maçonnière : 07	Une chefa : 05

Le suffixe *-e* est largement employé dans la formation du féminin des noms se terminant en une consonne autre le *-ier* : surtout pour les deux formes *écrivaine* et *avocate* dont nous avons relevé des pourcentages de 66.75% et 92.5% (y compris leurs variantes orthographiques). Nous avons également constaté un fait très fréquent dont l'emploi est parallèle à celui de l'adjonction d'un *-e* : le doublement de la consonne finale presque dans tous les cas, marquant ainsi ce que nous avons appelé « *variantes orthographiques* », et parfois phoniques<sup>1</sup> ex : *chève* par rapprochement aux termes tels que: *neuve*, *sportive* facile à prononcer du moment où elle contient aussi « *ève* ». D'autres suffixes sont sollicités mais marquent une fréquence insignifiante. Le suffixe arabe, lui, est employé dans un seul cas *une chefa* : article féminin+ suffixe arabe. L'idée est déjà signalée plus haut : ce mot est largement employé dans la société algérienne aussi bien par les locuteurs francophones qu'arabophones<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Formation morphologique : Alternance de 02 consonnes f-v.

<sup>2</sup> Fait partie du français réadapté et réapproprié « la majorité des algériens emploient *chefa* à la place de son équivalent arabe : *qaida* /*raïssa*/ *zaima*.



Composition				Substitution	
<u>Antéposé :</u>		<u>postposé</u>		<u>synonymes</u>	
masculin	féminin	masculin	féminin	synonymes	génériques
Une femme écrivain : 04 Une femme maçon : 14 Une femme médecin : 07 Une femme commandant : 04 Une femme colonel : 05 Une femme agent : 03 Une femme chef : 01	/	Un médecin femme : 01	/	<u>Ecrivain</u> : Une romancière : 01 <u>Médecin</u> : une docteure : 01/ une docteusesse : 01 <u>Agent</u> : hôtesse : 03	Une commandance : 01 Une agence : 01 Une mannequinat.

Pareillement aux autres types de noms de métiers, la composition est assez rare, il est à noter aussi le prélèvement de quelques formes de substitution. Comme nous l'avons déjà signalé, il existe une forme générique dont nous avons marqué une féminisation par adjonction d'un article féminin (néologie) : *une* mannequinat.

### 5. Emprunts

Nous avons introduit à la liste des mots empruntés à l'arabe et une seule forme empruntée à l'anglais pour vérifier l'application des procédés de féminisation et les facteurs qui entrent en jeu dans la formation du féminin sinon dans la préservation du masculin. D'un point de vue lié à des notions telles que : Habitude dans la L1- réappropriation d'une LE- culture- contact des langues, ...

Nous avons relevé une résistance qui est peut être la conséquence d'une hésitation par rapport à l'application du procédé de féminisation de L1 ou « *ceux* » de L2, voici les résultats du recueil : *un moudjahid* : 36 ; *un fellah* : 70 ; *un imam* : 59. Un nouvel fait est manifesté au niveau de cette forme, celui du refus catégorique de lui accorder un féminin exprimé souvent par une barre ou par les expressions telles : « *cela n'existe pas en Islam, interdit en Islam* » ; *un tennisman* : 52. Nous pouvons retenir à partir de ces résultats que les pourcentages oscillent entre 9% à 17.5%. Quant à l'épicène, nous relevons : *une moudjahid* : 36 ; *une fellah* : 74 et sa variante *une felleh* : 02 ; *une imam* : 41 ; *une tennisman* 30. Les pourcentages vacillent entre 7.5% et 19%.

## Suffixation :

Suffixe emprunté	Suffixes français	composition	substitution
-a:	- autres		
Une moudjahida : 315 Une fellaha : 237 Une imama : 21	<b>-e</b> : Une moudjahide : 09 ; Une fellaha : 08 Une imame : 14 <b>-iste</b> : Une moudjahidiste : 04	Une femme fellah : 01	<b>Un fellah</b> : Une paysanne : 08
	<b>-e</b> : Une tennismane : 5/ tennismanne : 02	<b>Par emprunt</b> : Une tennismoman : 213/ tenniswomen <sup>1</sup> : 73 Une tennisgirl : 08 Une tennisplayer : 02 <b>Française</b> : Une tennisdame : 01 <b>+ suffixation</b> : Une tennismomane : 08 Une tennismomanne : 03 Une tennismomenne : 01	Une joueuse de tennis : 02

D'une part, au niveau des noms empruntés à l'arabe le suffixe *-a* qui correspond à « *ة* » en arabe, prime. Nous notons 78.75% pour « *moudjahida* ». Ce titre est spécifique à la révolution de l'Algérie et très usité dans la société algérienne. Aucun autre mot ne l'équivaut ou incarne le sens historique qu'il véhicule, contrairement à *imam* qui ne représente que 5.25% de l'ensemble des propositions pour des raisons culturelles liées à la religion. Parallèlement à l'emploi du suffixe arabe nous notons aussi le recours au suffixe général français propre à la féminisation *-e* mais à des chiffres minimes et insignifiants : qui atteint jusqu'à 3.5%. Un autre suffixe est sollicité pour la forme *moudjahidiste*, comme nous l'avons déjà signalé plus haut *-iste* tend vers l'épicène. Une seule forme de composition est relevée. Certains manifestent leur résistance par l'emploi d'un équivalent français auquel la suffixation féminine se révèle pertinente et indiscutable ex : *paysanne* qui s'avère la solution tranchante entre *fellaha/ fellaha* et *femme fellah*.

Concernant la forme *tennisman*, une variation lexicale est relevée, la composition est privilégiée<sup>2</sup> dans ce cas, car elle correspond à la nature du mot : *tennis/man* mot composé, nous avons aussi relevé une double féminisation par composition féminine+ suffixation féminine. Le cas de la suffixation et la substitution : *une joueuse de tennis*<sup>3</sup> est assez rare.

<sup>1</sup> Comme si nous faisons de sorte d'effacer complètement la trace du masculin, cette idée s'applique également à une autre forme : *une tennismomenne*.

<sup>2</sup> Nous remarquons une opposition (masculin/féminin/neutralisation) de caractère lexical (voir : Rousseau J. *op.cit*): *tennisman/ tennismoman* ; *tennisgirl/ tennisplayer*.

<sup>3</sup> Cette forme est favorisée selon la première recommandation générale du conseil supérieur de la langue française en matière de féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions, Bruxelles, 13 décembre 1993 : « *De manière générale, lorsque les noms de titre, fonction, métier sont d'origine étrangère. Il est recommandé d'utiliser*

### c- Synthèse : Procédés employés dans la formation du féminin

Les réponses proposées varient d'une personne à une autre ainsi que d'une forme à l'autre (il existe même des variations orthographiques : institutrisse) ce qui signifie davantage l'absence de termes officielles et la volonté voire la nécessité de nommer au féminin. Nous remarquons aussi une pratique anarchique au niveau des marques issues de systèmes linguistiques différents dans le cas de la suffixation, ou de la composition. Les procédés employés sont les suivants :

1. Résistance/ Epicène/ : abstention par rapport à la multitude de variantes mais aussi à la culture, religion : *imam, juge*. Voir systèmes linguistiques qui sont en contact.
2. Réticence : éviter la forme visiblement masculine ou féminine en procédant par effacement du déterminant, nous avons remarqué l'absence de déterminants pour quelques formes ; ce qui révèle une hésitation, ou encore le recours évasif à l'article élide « l' » pour les termes commençant par une voyelle : l'officier, l'ingénieur,...

Les hésitations ont amenés les locuteurs à faire appel à des mécanismes morphologiques de la langue pour y remédier, dans ce cas, ils procèdent par :

3. Suffixation parfois par Analogie : « e » : (analogie occasionnelle) ainsi que le recours à des suffixes répandus ouverts à la féminisation : *iste, ante, ...* ou par emprunt à la langue de 1<sup>ère</sup> socialisation qui est l'arabe : ingénieura, doctora, jugea, chefa, ...
4. Composition : en employant des mots qui identifient le sexe<sup>1</sup> : femme, dame, appelés aussi « *mots déterminant* »<sup>2</sup>. A partir des résultats obtenus et à titre comparatif, nous avons remarqué que les adultes recourent plus à ce procédé que les jeunes. Ce procédé est très compliqué : nous avons relevé des variations quant à l'emplacement de ces mots, mais aussi le genre des noms qui les précèdent ou les suivent tantôt féminisés tantôt retenus au masculin ou encore empruntés.

« Le secrétaire perpétuel Maurice Druon est même allé jusqu'à dire " D'accord avec Madame la ministre dans le langage oral mais pas dans l'écrit". Jean Dutourd a

---

*l'équivalent français et de le féminiser selon les règles définies à l'annexe 1 ex : une joueuse de tennis, plutôt qu'une tenniswoman ».*

<sup>1</sup> Constitutions appelées par Rousseau, J (*op.cit*, p 10) « morphèmes de classification » ex : le mot femme-dame précédant ou suivant le substantif en question. Elles sont qualifiées par le même auteur de « lourdes et peu économiques ». Cependant l'Académie française propose d'ajouter « femme » aux cas difficiles ex : une femme-auteur, un écrivain-femme ou une femme écrivain ? (cf. Landroit, H. *op.cit.*).

<sup>2</sup> Grevisse, *op.cit*, p 74.

même affirmé " Dire Madame la ministre, c'est comme si on disait Monsieur la boulangère !" » (Landroit, H. *op.cit*).

5. Substitution<sup>1</sup> : ex : *encadreur* : directeur de recherche → directrice de recherche, facteur → postière, ...
6. neutralisation (*une entreprise, une commandance, une agence* et emploi d'un générique +article féminin (*une ministre, une mannequinat, ...*))
7. Surféminisation<sup>2</sup> (surmarquage<sup>3</sup> de l'épicène –esse/ -ette): au niveau des épiciens pour éviter les ambiguïtés relatives à un emploi sans déterminant ou au pluriel ex : *une ministre, une professeuse, une poétesse, une jugesse, une avocate, une pâtissieuse, une gendarmesse, une gendarmette*<sup>4</sup>, *une colonesse, une auteuresse, une guideuse, une guidesse cheffesse, cheffe, une facteuresse, mairesse*. Comme nous l'avons déjà noté plus haut, ces formations sont faites sur la base de : féminiser = suffixer.
8. Précision/ajout: (CN) /(adj): *maîtresse d'école/de conférence/ domaines : d'enseignement, de français- jardinière d'enfants (entraîneuse de : tennis/ discipline sportive/ sport/ ...)*<sup>5</sup>
9. Emprunts : *la productivité morphologique*<sup>6</sup> trouve aussi ses origines dans le contact des langues.

A titre comparatif, les adultes usent de la composition plus que les jeunes. Quant à ces derniers, ils ont tendance à garder la forme masculine, ou procèdent à la féminisation par l'emploi des épiciens ou par l'adjonction d'un –e.

Un autre phénomène est à signaler, nous assistons à des néologies ex : *instituteure, instituteuse* alors qu'institutrice existe déjà et est établie.

## d- Conclusion

La description et l'analyse des résultats nous ont permis de conclure que malgré la finale identique de certains noms de métiers, les procédés de féminisation qui s'y

---

<sup>1</sup> Mots « homologue(s) » (Cf. Debaille H. *op.cit*, p 10)

<sup>2</sup> Ex : *fliquette, fliquesse, mairesse, piratesse*. Voir Cholewka, N. (*op.cit*, p 49).

<sup>3</sup> Ibid, p. 56.

<sup>4</sup> Nous avons rencontré le suffixe –ette seulement dans cette forme, Cholewka (Ibidem. P 51) dénonce une double connotation (connotation hypocoristique sensible) : *femme/jeune-petite*.

<sup>5</sup> Voir : schéma productif, Xavier Blanco & Douha Lajmi. (2004), Dictionnaire électronique français-espagnol-catalon-arabe des noms des professions et des métiers. In Agence universitaire de la francophonie (AUF), *Penser la francophonie- Concepts, actions et outils linguistiques*, pp. 167-173. Paris : Editions des Archives contemporaines.

<sup>6</sup> Voir Fujimura, I. (*op.cit*).

appliquent différent d'une forme à une autre, ce qui révèle que le processus de féminisation est un processus assez complexe qui relève d'un ordre autre que morphologique ainsi les propositions varient en fonction de plusieurs facteurs liés surtout à la linguistique: non familiarisation avec certains noms. A la norme : Avant de procéder à la féminisation, le mot est soumis à un triple examen : à la fois phonique, graphique et normatif. Mais aussi psychologique: intérêt prêté au questionnaire (Cheriguen F, *op.cit.*).

De ce fait, les locuteurs algériens francophones trouvent beaucoup de difficultés à féminiser ces noms, les pourcentages sont variables selon la forme, le suffixe final, ...Il existe des formes dont nous pensons que l'usage a tranché : (19 formes) nous n'avons pris en considération dans notre classement que les formes qui ont atteint plus de 50% de récurrences:

<b>masculin</b>	<b>féminin</b>
Un maçon : 204→ 51%	Une/la ministre : 280→ 70%
Un médecin : 205→51%	Une écrivaine : 242→60,5%
Imam: / : 265→66,25%	Une écrivainne : 25→ 6,25% → 66,75%
	Une moudjahida : 315→78,75%
	Une poète : 253→ 63,25%
	Une/la juge : 259→64,75%
	Une footballeuse : 298→74,5%
	Une cuisinière : 294→ 73,5%
	Une avocate : 369→ 92,25
	Une pâtissière : 314→ 78,5%
	Une gendarme : 255→ 63,75%
	Une jardinièr(e) : 290→72,5%
	Une institutrice : 299→ 74,75%
	Une policière : 244→ 61%
	Une maîtresse : 296→74%
	Une fellaha : 237→ 59,25%
	Une tenniswoman : 213→ 53,25%

D'autres formes recouvrent plusieurs variations lexicales faisant appel à divers procédés de féminisation ainsi qu'à différents systèmes linguistiques qui sont en phase de rivalité.

Masculin	Féminin épïcène	Synonymes
Un cadre : 200→ 50%	Une cadre :187→46,75%	
Une/la professeur : 153→ 38,25%	Un professeur : 126→ 31,5%	Une professeure : 97→ 24,25%
Un officier : 176→ 44%	Une officier : 134→ 33,5%	Une officière : 78→ 19,5%
Une ingénieur : 150→ 37,5%	Un ingénieur : 121→ 30,25%	Une ingénieure : 111→ 27,75%
Un docteur : 111→ 27,75%	Une doctoresse : 95→23, 75%	Une docteur : 89→ 22.25%
Une entraîneuse : 168→42%	Un entraîneur : 99→ 24,75%	Une entraîneur : 85→ 21,25%
Une entrepreneuse : 159→ 39,75%	Un entrepreneur:113→28, 25%	Une entrepreneur : 75→ 18,75%
Un recteur : 129→32,25%	Une rectrice : 129→ 32,25%	
Une encadreuse: 171→42, 75%	Un encadreur : 104→26%	Une proviseure : 71→ 17, 75%
Un proviseur : 170→ 42,5%	Une (la) proviseur : 107→ 26,75%	
Un commandant : 197→49,25%	Une commandante : 104→26%	Une commandant : 94→ 23,5%
Un colonel : 197→49,25%	Une colonel : 92→23%	
Un auteur : 159→ 39,75%	Une auteur : 107→ 26,75%	Une auteure : 75→18,75%
Un agent : 187→46,75%	Une agent : 121→ 30,25%	Une agente→ 85→21, 25%
Un mannequin : 178→44,5%	Une mannequin : 151 :37,75%	
Une (la) guide : 253→63,25%	Un guide : 137→34,25%	
Un chef : 170→42,5%	Une chef : 148→ 37%	
Un procureur : 175→ 43,75%	Une procureur : 118→29,5%	Un sculpteur : 83→ 20,75%
Une sculpteuse : 154→ 38,5%	Une sculptrice : 117→ 29,25%	Une factrice : 70→ 17,5%
Un facteur : 184→ 46%	Une facteur : 70→17,5%	
Un chauffeur : 196→ 49%	Une chauffeur : 94→ 23,5%	

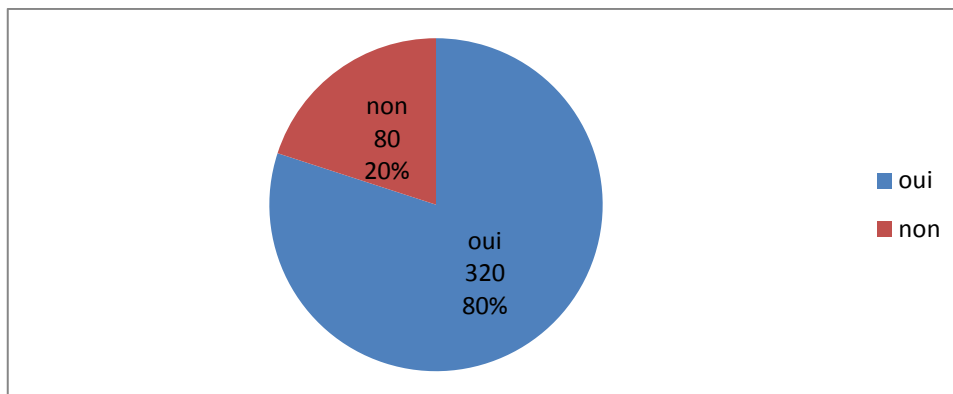
Le degré d'acceptabilité est mesuré en fonction du nombre de locuteurs à reprendre et à reproduire certaines formes. Nous remarquons la coexistence de plusieurs formes acceptées.

À partir du tableau nous remarquons que les procédés de féminisation les plus récurrents, adoptés par les questionnés et qui rivalisent entre eux sont : le maintien du masculin générique marquant une résistance; le recours à l'épicène par adjonction d'un article féminin ; la suffixation : plusieurs suffixes sont sollicités et présents en force pour la même forme ex : *sculpteuse/sculptrice* ; *facteur/factrice*. Nous remarquons alors une instabilité du féminin au niveau de quelques formes qui sont en phase de rivalité et donc la coexistence de plusieurs usages établis.

Afin d'analyser l'emploi de cette multitude de procédés, la question suivante nous permettra de comprendre de près les raisons du choix et de l'emploi d'un procédé donné.

## e- Types de difficultés rencontrées

### -Trouvez -vous des difficultés en féminisant ces noms ?



80% des questionnés qui est un chiffre très important ont déclaré avoir rencontré des difficultés lors de la féminisation des noms proposés. En comparant ce pourcentage à celui de la 1<sup>ère</sup> question « Avez-vous déjà rencontré des difficultés en féminisant les noms de métiers ? » dont les réponses affirmatives ont atteint 68% nous relevons une hausse qui se mesure de 12%, ceux-ci n'étaient pas sensibilisés par cette question (problème presque inexistant dans la langue maternelle) se heurtent à différentes difficultés en procédant à la féminisation des formes proposées. Nous avons résumé les difficultés formulées par les questionnés sous les points suivants :

Afin de classer les différentes difficultés. Nous avons établi plusieurs critères en fonction des réponses obtenues, nous n'avons pas pris en considération les deux variantes âge et sexe car nous avons relevé presque les mêmes réponses :

#### I- Critères linguistiques liés à « la nature du nom de métiers, grades, titres ou fonctions » :

**I-1-La norme prescriptive:** en procédant à la féminisation, les locuteurs se trouvent bornés par l'idée de la norme et se heurtent à différentes difficultés, l'idée de la norme surgit dans deux cas :

##### Difficultés morphologiques de formation du féminin :

- a- Choix du suffixe à employer surtout quand il s'agit des noms se terminant en « eur » au masculin. Ex : remplacer : -eur par -euse -trice -e, ...les questionnés proclament l'abondance de règles et d'exceptions qui leur offrent plusieurs possibilités pour une même forme.

- b- Le choix de l'article qui doit accompagner le nom : cette difficulté rejoint les réticences quant à l'emploi du féminin ou la préservation du masculin.
- c- Emprunts spécialement de l'arabe: la formation du féminin des emprunts pose un problème pour les locuteurs algériens qui se trouvent hésitants entre l'application d'un suffixe arabe simple formant un féminin établi, familier et largement employé ou choisir parmi une multitude de suffixes français pour aboutir enfin à un féminin inexistant ou polémique.

Contrôle normatif : norme ancrée dans l'esprit des usagers et exige son respect :

- a- Norme prescriptive, chaque forme qui ne lui répond pas autrement dit s'oppose à la règle grammaticale apprise à l'école est donc rejetée.
- b- Idée de la neutralité de certains noms de métiers, grades, titres et fonctions : un des caractères de la langue française, le genre non marqué qui avance que certains noms de métiers sont invariables et donc capables de désigner à la fois les deux sexes est une règle tranchante qu'ils doivent la respecter.
- c- L'idée de la faute d'orthographe qui devient une obsession pour le locuteur d'une LE, du point de vue que le passage au registre plus normé celui de l'écrit est soumis à un contrôle normatif et peut être un motif de réprobation (jugement d'incompétence surtout pour les enseignants ou dans les rapports administratifs).

**I-2- La norme d'usage (esthétique du mot) :**

- a- La prononciation : lourde.
- b- Habitudes visuelles ou auditives : liées à :  
 La récurrence du mot et la fréquence de son emploi : qui n'est pas courant à entendre ou à employer en discutant, nous avons pu relever plusieurs adjectifs rejoignant la même idée : ne sont pas *connus, fréquents, ...* certains questionnés en soulignent les raisons : *car la plupart du temps, nous parlons que des hommes* (le sexe oublié : *inégalité*)/ *mots dont nous avons l'habitude d'entendre qu'au masculin, mots que nous n'employons pas souvent ou que nous n'avons jamais entendus.* (Bagage lexical limité d'une LE).



### I-3- Jugement appréciatif/dépréciatif

-Péjoration par rapport à un rapprochement : jeu de mots<sup>1</sup>.

-Péjoration qui résulte d'une homonymie : mots ridicules ou dépréciatifs: *cuisinière, chauffeuse, maîtresse, agente, ...*

**II- Critères sociologiques, psychologiques et culturels** : représentations liés à « la nature (genre) du métier » par rapport à:

1. La religion ou à une *conviction*<sup>2</sup> religieuse : la personne exerçant la fonction de « imam » ne peut être de sexe féminin telle que *mufti, juge, chef (président)* si nous nous référons à la tradition musulmane qui déclare : لعن الله قوما حكمته امرأة
2. A l'effort fourni : certains voient que certains métiers sont de nature masculine, autrement dit, destinés aux hommes, appelés aussi « des métiers d'hommes » et ils pensent, dans ce cas, que la femme ne peut pas les exercer ex : *chauffeur, footballeur, agent, maçon, ...*
3. Représentation : nous relevons une dichotomie : discrimination/ prestige :
  - Discrimination : Certains minorisent les efforts de la femme qui occupent ou qui espère occuper ce type de postes (postes de responsabilité) en jugeant qu'elle ne puisse exceller par rapport à sa nature sensible et vulnérable et aux responsabilités qui s'avèrent au-delà de ces capacités vis-à-vis de sa vie sociale (responsabilités à la maison, contraintes liées à une société patriarcale).
  - Prestige : certains y compris les femmes voient dans le maintien du masculin un vecteur de prestige qui part de l'idée que la femme a pu égaler l'homme en occupant des postes réservés jusque là à lui seul.
4. Réalité sociale<sup>3</sup> : noms peu connus car peu de femmes les exercent, dans ce cas c'est la majorité qui l'emporte.

### III- Lacunes de la langue française :

- Absence de règles générales à adopter.

---

<sup>1</sup> Cholewka, N. (*op.cit*, 46) cite l'exemple de : assassine- zinzine qui prennent des connotations différentes selon l'auteur. (Ironie).

<sup>2</sup> Car il nous semble qu'il n'y ait pas un consensus sur le sujet de la nomination des femmes à certains métiers ou fonctions ex : le débat soulevé traitant le sujet de la nomination de *femmes imams*. Voir : <http://forumislam.com/showthread.php/32788-Femme-imam>, consulté le 24/03/2012/ [http://www.emarrakech.info/Premiere-femme-Imam-en-Arabie-Saoudite-\\_a57692.html](http://www.emarrakech.info/Premiere-femme-Imam-en-Arabie-Saoudite-_a57692.html), consulté le 24/03/2012

<sup>3</sup> Yaguello parle du Genre social qui renvoie à une construction sociale celle des rôles masculins et féminins (voir : Yaguello, M. 2002 : 60).

- Manque de la richesse du vocabulaire français.
- Abondance de règles et d'exceptions.

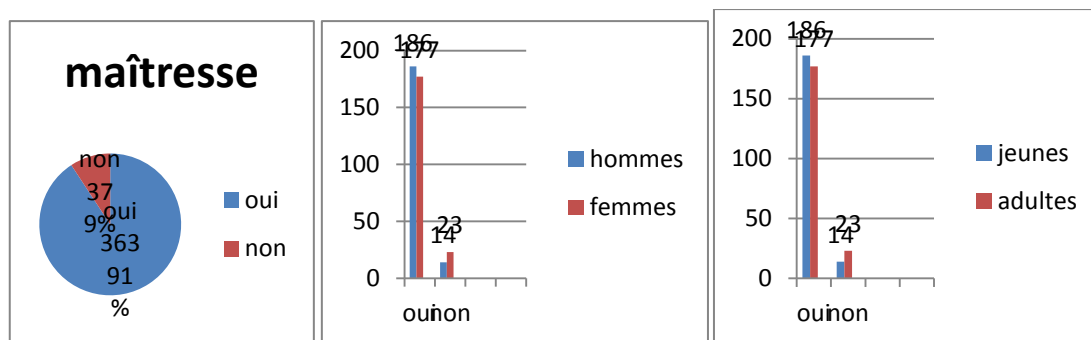
**IV-Etrangeté/bagage linguistique limité** : *je ne suis pas très fort en français, et certains féminins je ne les ai jamais entendus ni employés.*

### f-Question n°03

#### Acceptez-vous les formes féminines suivantes ?

Les formes proposées sont assez variables afin de vérifier de près les difficultés annoncées ci-haut ainsi que dans les travaux antérieurs, les enrichir et de trancher définitivement pour la forme préconisée la plus juste.

##### 1. Une maîtresse



Les propositions relevées se rapportant à cette forme sont les suivantes<sup>1</sup> : *Un maître(1)- Un maître femme- une maître(8) -une maître de (1) -une maîtresse d'école (4)-une enseignante(1)- Une institutrice- Prof.*

Comme nous l'avons déjà relevé dans la première enquête, il est à noter qu'il existe des préférences quant à la procédure de la féminisation. Certains ont montré une résistance en gardant la forme masculine, d'autres ont, par contre, procédé à la féminisation en employant différents procédés tels : l'article féminin : *une maître*, la substitution : *une enseignante, une institutrice, prof*, la composition : *un maître femme*, l'expansion : *une maître de, une maîtresse d'école.*

Nous allons répartir les réponses selon la variable du sexe :

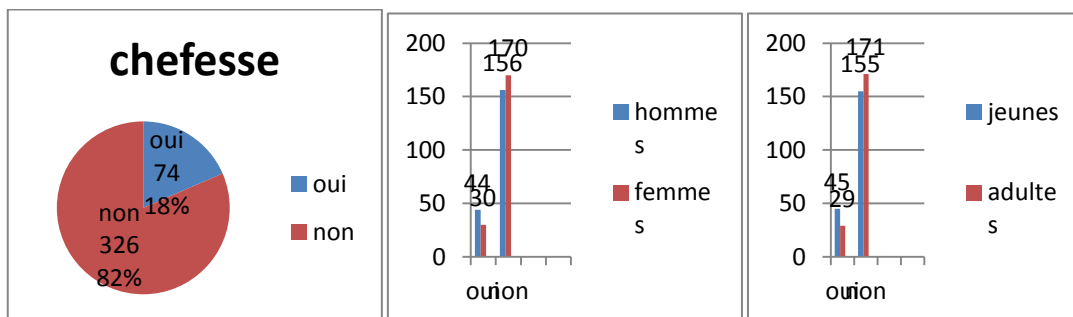
- Femmes : deux positions ont été relevées, d'une part la majorité des femmes, soit 88,5 % du nombre total des femmes questionnées, acceptent cette forme du point de vue des habitudes langagières dans la mesure où cette forme est largement employée

<sup>1</sup> Nous avons aussi relevé des cas où le questionné refuse de répondre.

voire conforme à la règle grammaticale, d'autre part, les femmes sont pour l'emploi de cette forme, cependant, elles mettent en place une condition de précision afin de relever toute ambiguïté ou confusion avec un deuxième sens en invitant à l'expansion (*maîtresse de quoi ?; maître de*). La minime proportion de femmes (11.5%) qui refusent cette forme, manifeste le souci d'un double sens péjoratif que peut véhiculer ce féminin comme étant un mot vulgaire (*je ne suis pas d'accord car la première chose qui me vient à l'esprit : une femme qui a des relations illégales avec un homme marié ; signifie une personne de mœurs légère ; risque de confusion avec une femme de mauvaises mœurs*).

- b. Hommes : pareillement aux femmes la majorité des hommes questionnés soit 93% sont pour cette forme pour les mêmes raisons citées ci-dessus, tout en insistant sur la précision : *d'institution, d'école, ...* sinon procéder par substitution : *institutrice, ...*, les 7% restants sont contre par rapport au sens péjoratif, sonorité du mot (suffixe-esse). L'acceptation de cette forme peut aussi trouver ses raisons dans une familiarisation acquise dès l'âge précoce dans les manuels scolaires<sup>1</sup>.

## 2. Une cheffesse



La majorité des questionnés soit 82% refusent cette forme en manifestant leurs hésitations par des non réponses et des abstentions, sinon en proposant d'autres formes ordonnées comme suit selon le nombre de fréquence de chacune: *-une (la) chef (92)- Un chef (70)- Une cheftaine (17)/ -une cheffe (14)- Une chefe(10)- une cheftène (3)- une chefeuse (2)- -une femme chef (1)-Une chève (1)- Une cheftenne (1)- Une cheffeuse-une cheffetaine Madame le chef-madame la chef-Une responsable-une chefa*.

Nombreux sont ceux qui ont préféré conserver la forme masculine, cependant la majorité ont opté pour le féminin mais différemment, en employant différents procédés

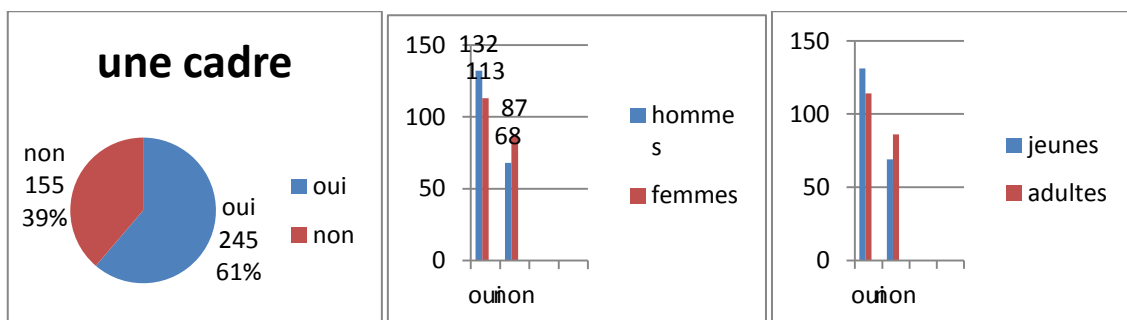
<sup>1</sup> Idée que nous avons confirmée suite à une pré-enquête.

notant ainsi une panoplie de variations lexicales qui résulte de: l'ajout d'un article féminin : *une (la) chef*, l'ajout de multiples suffixes: -e : *une cheffe*, -e avec l'application de la règle grammaticale s'appliquant aux noms se terminant en -f et qui correspond donc à un -ve au féminin : *une chèvre*, ou encore par doublement de la consonne finale : *une cheffe*, -euse par généralisation : *une cheffeuse*, *une chefeuse*, autres : *une cheftaine*, *une cheftène*, *une cheftenne*, *une cheffetaine* (variations orthographiques). Par composition : *Madame la chef*, *madame le chef*, *une femme chef*. Par substitution : *une responsable* ou encore par transfert des habitudes langagières empruntées à la langue maternelle où le procédé de féminisation est très simple expliquant la fréquence de la forme féminine et son large emploi ex : *chefa*.

Les femmes expliquent leurs refus par rapport à l'esthétique du mot : *sonne mal*, *lourd à l'oreille*, *intonation lourde*, *mot un peu drôle* (suffixe-esse), à la norme : *sonne faux*, *ce n'est pas du français*, *ne correspond pas aux règles grammaticales*, *règle apprise à l'école* (*il n'existe pas selon le français académique ; il n'existe pas en français*).

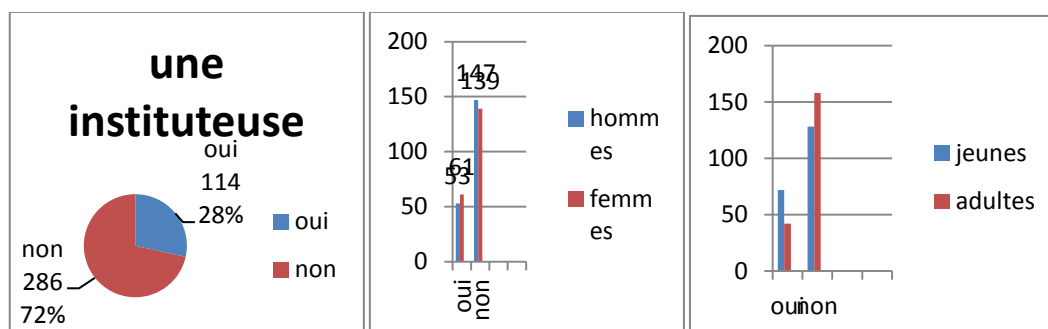
### 3. Une cadre

Comme nous le remarquons, 61% des questionnés acceptent cette forme épïcène contre 39% qui la refusent pour les raisons suivantes : sonorité( *trop lourd*, *sonne mal*), norme (*sonne faux*, *forme qui n'est pas conforme à la règle*, *ne correspond à aucune règle grammaticale apprise à l'école*, *invariable*, *correspond aux deux sexes*), habitude (*on n'est pas habitué à entendre ce mot*, *ne doit pas changer*), polysémie (*-une pour le différencier du cade d'une porte*). Les formes proposées sont donc les suivantes : *un cadre* (84), *un cadre femme*, *une femme cadre*, *une responsable*, *une manager*, *une managère* faisant ainsi appel à différents procédés : composition, substitution ou le maintien du masculin.



#### 4. Une institut<sup>eu</sup>se

Cette forme est proposée pour vérifier le procédé de généralisation auquel les locuteurs francophones de LE font recours surtout au niveau des noms terminés en –eur malgré l’existence d’une forme régulière à l’ère de l’extension du féminin (procédure à la mode). Voici les résultats obtenus :

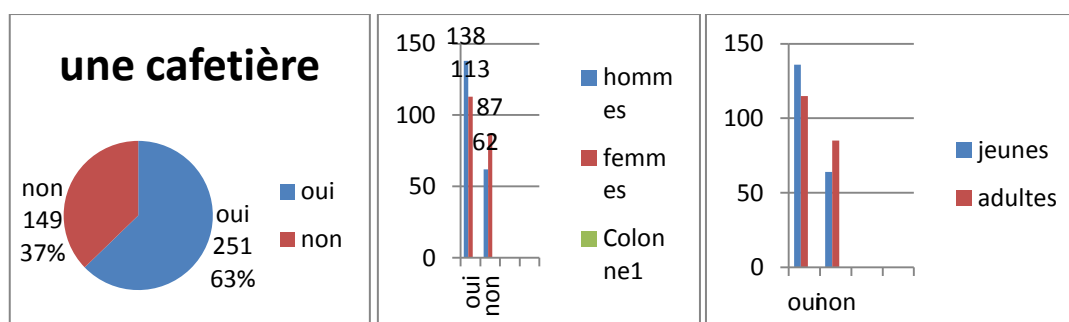


Nous remarquons que 72% des participants à l’enquête refusent cette forme, ces derniers l’évitent catégoriquement et la remplace par une autre forme potentielle : *institutrice* ou encore sa variable orthographique : *institutrisse*, sinon nous avons relevé une minime propositions de formes telles que: *une instituteur*, *une instituteure*. Les raisons selon lesquelles ces derniers semblent bouder cette forme sont les suivantes :

-Pour : ils avancent que *selon la règle grammaticale –eur devient –euse*, ou encore pour des raisons de facilitation et de généralisation : *pourquoi, c’est cela sonne mieux et c’est facile à féminiser au lieu d’institutrice*.

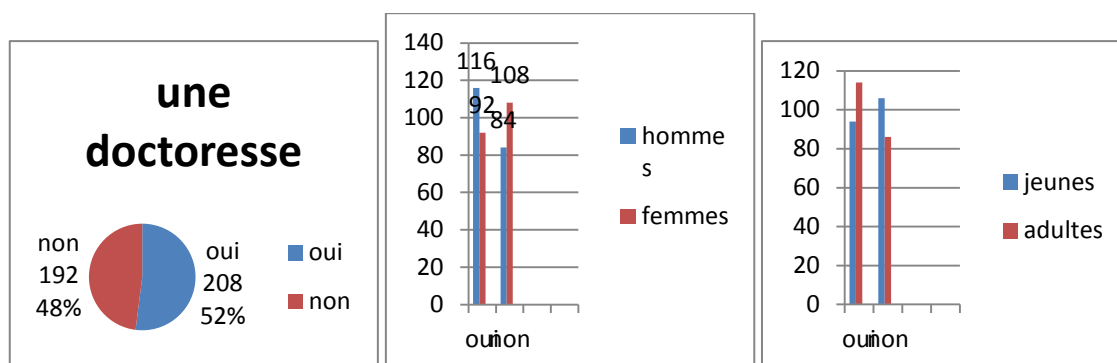
-Contre : ce positionnement se fonde surtout sur la notion de la norme : *sonne faux, c’est une faute de grammaire, grammaticalement faux, s’oppose à la règle grammaticale, non conforme à la règle, suffixe incompatible, règle apprise à l’école, c’est ce que nous avons appris à l’école: –teur devient –trice au féminin, n’existe pas dans le dictionnaire*. Sinon par rapport à l’habitude : *institutrice par habitude*, ou à la sonorité : *sonne mal*.

#### 5. Une cafeti<sup>ère</sup>



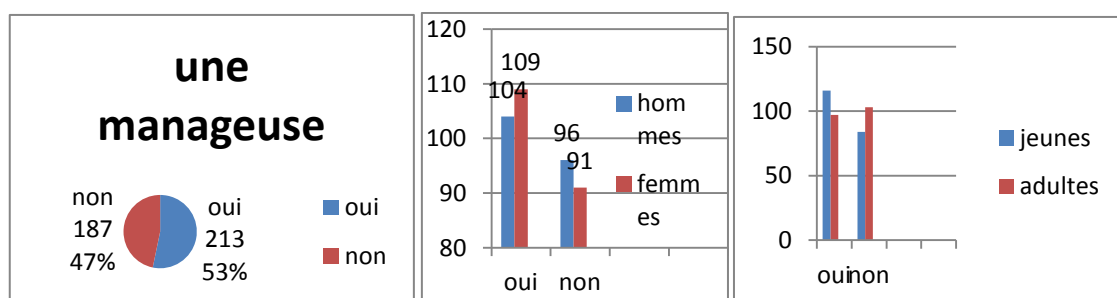
63% des questionnés acceptent cette forme, contre 37% qui proposent d'autres termes : *Un cafetier(16), une cafetier, une cafetrice, - Une cafetière, Une cafetière -une femme cafetier- une femme cafetière, Femme de café- Une café, une serveuse -préparatrice de café -une barwoman ou une serveuse au caféteria*. La raison fondamentale de ce choix vient de l'idée de la polysémie véhiculée par cette forme ayant le sens d'un : *ustensile de cuisine, appareil permettant de préparer le café, lourd à l'oreille*. Ceux qui acceptent cette forme, fondent leur positionnement par rapport à l'acceptabilité de la forme à l'oreille, un mot dont le contexte va indiquer son sens s'il réfère à une personne ou à un objet.

### 6. Une doctoresse



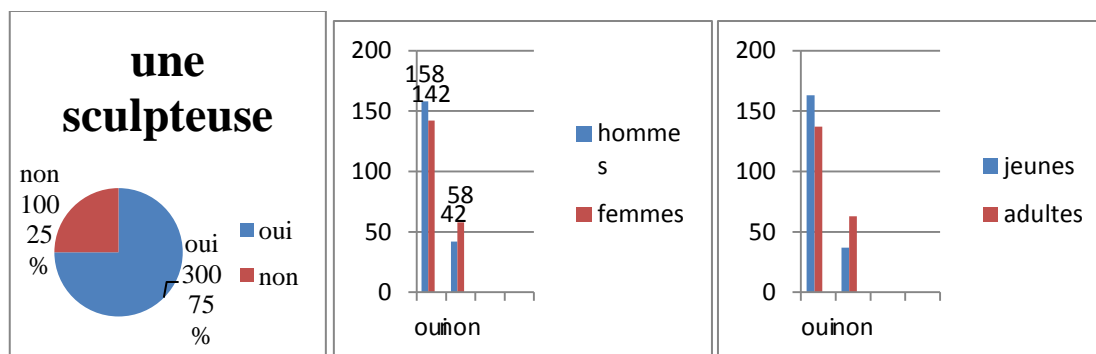
Presque la moitié des questionnées sont contre l'établissement de cette forme et proposent donc : *un docteur (56), une docteur (46), une docteure (23), une doctrice (7), une docteuse, une docteresse, une femme docteur, une médecine, une doctorat, une doctor (doctora-toubiba)*, pour les raisons suivantes : sonorité : *lourd à l'oreille, sonne mal*, habitude : *notre œil n'est pas habitué à voir cette forme, cette forme existe mais elle est utilisée rarement, invariable*, souci de prestige manifesté chez les femmes : *le mot a plus de valeur au masculin, le féminin risque de dévaloriser le titre académique*.

### 7. Une manageuse : (mot anglais)



Le critère d'établissement de cette forme n'est pas pertinent dans la mesure où le degré d'acceptabilité et de refus sont très rapprochés. Ceux qui refusent cette forme mettent en place différentes propositions : *une manager* (29), *une managère* (19), *un manageur* (18), *une manageur* (12), *un manager* (12) : anglicisme, mot anglais qui ne tient pas compte du genre, la majorité disent *manager*, *une manageure* (2), *un manager femme* (2), *une femme manageur* (1), *une managerice*, *une directrice*. 80 évitent de répondre. cependant ceux qui ont accepté cette forme prétendent respecter la règle grammaticale : *-eur* devient *-euse* au féminin ex : *chanteur* → *chanteuse*, qui a un faux fondement car ils se sont appuyés sur le caractère phonique du suffixe final [œr].

### 8. *Une sculpteuse*

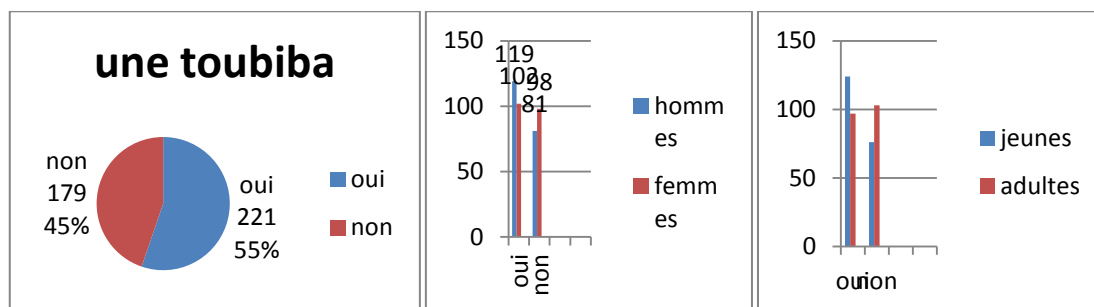


L'acceptation de cette forme est assez visible avec un pourcentage de 75%, les questionnés qui représentent les 25% restants proposent d'autres formes telles que: *une sculptrice* (28) : *je me rappelle des leçons de primaire, sculpteuse s'oppose à la règle, un sculpteur* (16), *une sculpteure* (6), *une sculpteur* (2), *une artiste*.

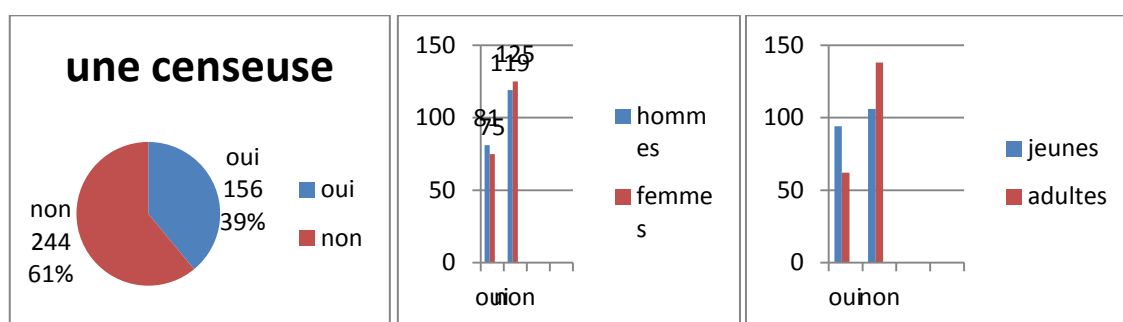
### 9. *Une toubiba*

Le nombre des questionnés favorisant la mise en place de cette forme dépasse légèrement les opposants (55% contre 45%), ces derniers proposent une liste de forme convenables à leurs yeux : *un toubib* (21), *une toubibe* (« e ») (21), *une toubib* (15), *un médecin* (4), *une médecin* (2), *un docteur* (3), *une docteur*, *une doctoresse*, *une femme médecin*, *une femme toubib*, *une tabiba*. Les remarques que nous avons pu relever sont surtout d'ordre linguistique normatif de type : *ce mot n'existe pas en français, ce n'est pas du français, on ne peut pas ajouter un suffixe arabe*, sentiment d'étrangeté du mot : *jamais entendu, inconnu, je n'aime pas écrire des mots arabes en français, question d'habitude, argot, c'est un néologisme, sonne mal*. Cependant ceux qui acceptent ce

mot le trouve logique du moment qu' il existe dans leur langue maternelle (l'arabe) et est pratique comme *doctora* mieux qu'une médecine.

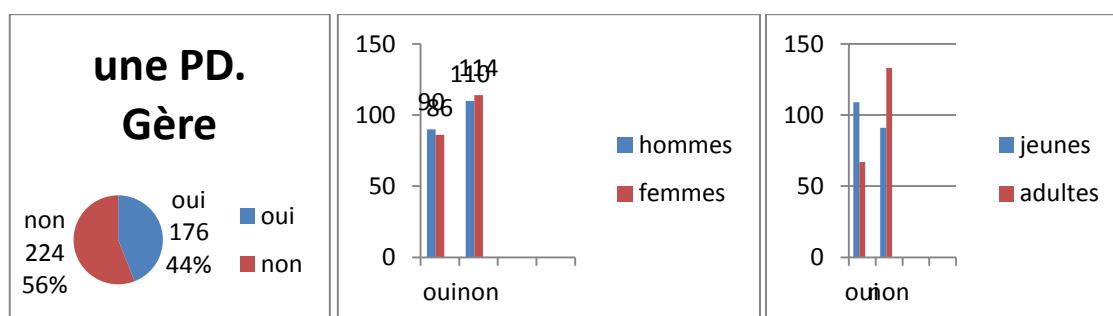


### 10. Une censeuse



Nous notons un nombre élevé d'oppositions en proposant des formes telles : *une censeuse* (42), *un censeur* (39), *une censeur* (36), *une censeuse*, *une censesse*, *une femme censeur*, *une gérante*, *une responsable*. Les raisons de sa condamnation sont liés à : la sonorité : *sonne mal, lourd à prononcer* ; la norme : *ce mot n'existe pas dans le dictionnaire, sonne faux, on ne dit pas censeuse*.

### 11. Une PD. Gère



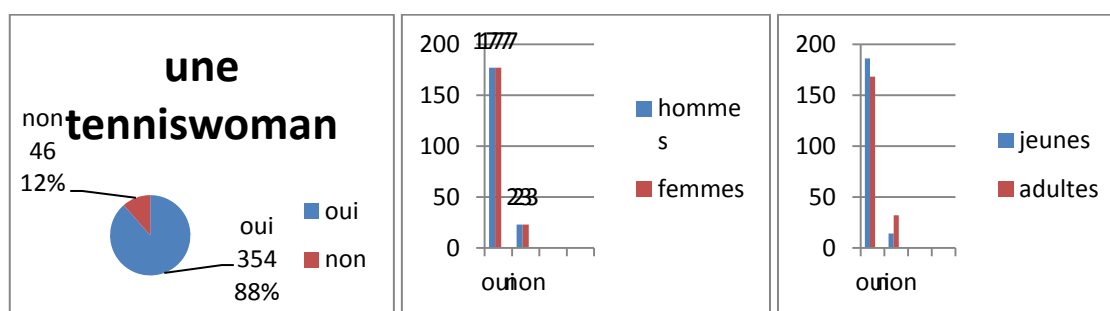
Le refus de cette forme dépasse légèrement son acceptation, les formes proposées sont les suivantes : *un pédégé* (57) variante graphique qui correspond à l'image acoustique /pedege/, *une PDG* (21), *un PDG* (18), *un pedeger* (7), *une pédégé* (4), *une pédégée*,



*une pédéger, une pédéget, une pédégère* (considérant que le masculin est pédéger en appliquant la règle : l'ajout d'un –e nous obtenons cette forme : *à condition d'accepter pédéger au masculin*), *une pédégeuse* (3), *une PDG femme, madame la PDG, une PD générale, une présidente, une présidente DG, une haute responsable, une top manager*. Les raisons avancées sont les suivantes :

-Contre par rapport à la sonorité : *c'est lourd, habitude : on n'est pas habitué à voir cette forme*, péjoration : *c'est ridicule*, norme : *pas de raison pour adopter cette forme, c'est une abréviation qu'on peut féminiser sans problème : initiales de présidente directrice générale*. Pour : *simple et pratique* (top manager en anglais).

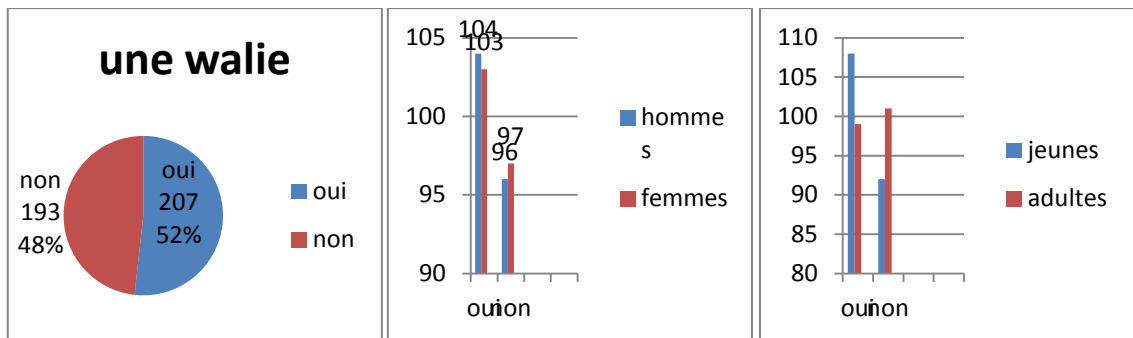
### 12. Une tenniswoman :



La majorité optent pour cette forme<sup>1</sup> car elle suit la règle anglaise : *cela existe en anglais donc c'est juste, conserver le mot existant en anglais*. Une minime proportion refuse cette forme et propose donc d'autres : *un tennisman* (7), *une tenniswomanne, une tenniswomenne, une tennisman, une tennismane, une tennis player, une tennisgirl, une joueuse de tennis, une athlète* (sans préciser le domaine) soucis d'économie de la langue : *c'est un peu long*, ou pour appliquer la règle française qui marque la francisation du mot et qui fait disparaître son caractère d'étrangeté.

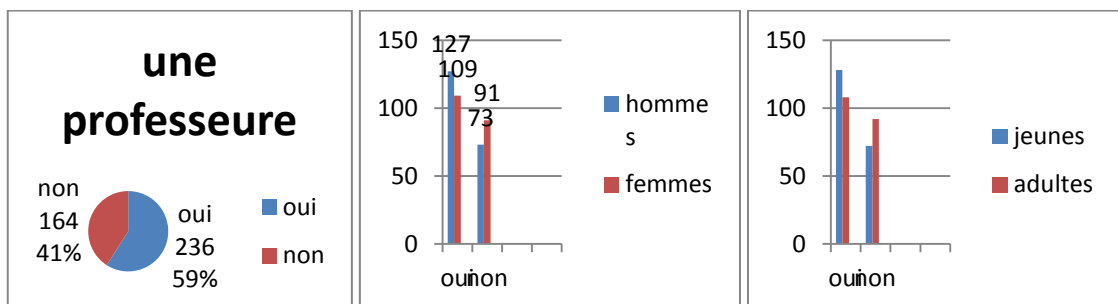
### 13. Une walie :

<sup>1</sup> « (dans) le guide "Mettre au féminin" mis à jour en 2005 (Belgique), on y trouve peu de mots étrangers car il était préconisé dans l'arrêté d'application de les utiliser le moins possible et de leur préférer leur homologue français : ex : *tenniswoman* était abandonné pour *joueuse de tennis*. Ou s'il n'y avait point d'homologue il était recommandé d'employer la forme masculine avec un déterminant féminin ex : *une cow-boy* » (Cf. Debaille H. *op.cit.*, 10).



L'acceptation de cette forme n'est pas évidente du moment où les réponses par « oui » et par « non » se rapprochent. Nous avons relevé plusieurs propositions : *un/le wali* (48), *une wali* (35), *une walia* (*walite*) (16), *une waliya*, *une walya*, *Mme le wali*, *une femme walie*, *une femme wali*, *responsable d'une wilaya*. Les raisons pour lesquelles ils optent pour ces propositions sont : sonorité : *sonne mal*, habitude : *je n'ai jamais vu cette forme*, genre de métier : *il n'y a pas de femme wali*, *une très grande responsabilité pour la femme*, norme : *incorrect grammaticalement*, *cela n'existe pas en français*, étrangeté : *on ajoute un -a aux mots arabes*, *arabe invariable*, *n'est pas un nom français*.

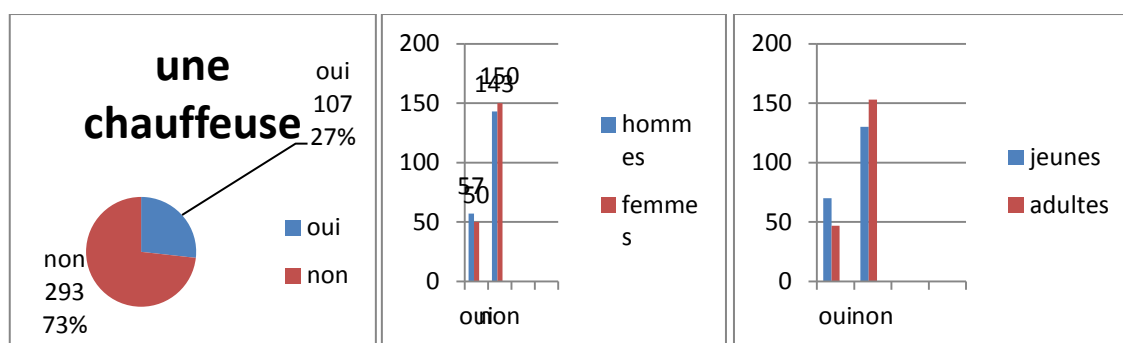
#### 14. Une professeure :



La majorité sont pour cette forme, soit parce qu'ils trouvent qu'elle est plus raffinée et légère au même titre que *docteure* ; certains déclarent même qu'elle est préférable à la forme « *femme professeur* », soit par rapport à l'usage de cette forme qui est déjà établie dans certains pays francophones. Les opposants fondent leur jugement selon les critères suivants : norme : *faute de grammaire*, *s'oppose à la règle*, habitude : *l'œil n'est pas habitué à voir cette forme*, sonorité : *sonne mal*.

Les propositions sont : *un professeur* (49), *une professeur* (32), *une professeuse*, *une professoressa*, *une professeure*, *une profe*, *un prof*, *une femme professeur* (3), *professeur+prénom féminin*, *une maîtresse*.

## 15. Une chauffeuse



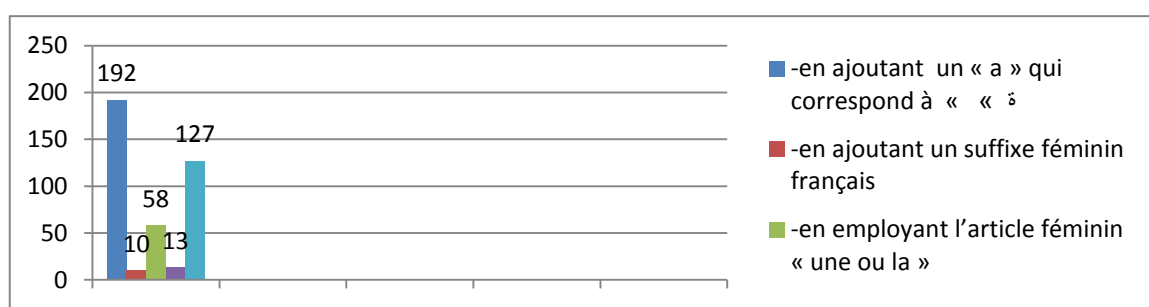
La majorité s'oppose à cette forme en se basant sur plusieurs critères : sonorité : *sonne mal, lourd à l'oreille*, norme : *ce n'est pas du français, cela ne se dit pas, invariable*, polysémie : *mot ambigu qui peut avoir un double sens celui d'un objet, afin d'éviter la polysémie*, type de métiers : *c'est un métier pour homme, c'était le temps des trains à charbon où les femmes n'avaient pas leurs places dans les locomotives de traction*.

Les propositions : *un chauffeur (62), une chauffeur (53), une chauffeuse (30), une conductrice (12), une femme chauffeur (3), une dame chauffeur, une chauffeur femme, une chauffeuse, une taxieuse*.

La question qui s'en suit est :

### g-La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions empruntés à l'arabe

#### Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?



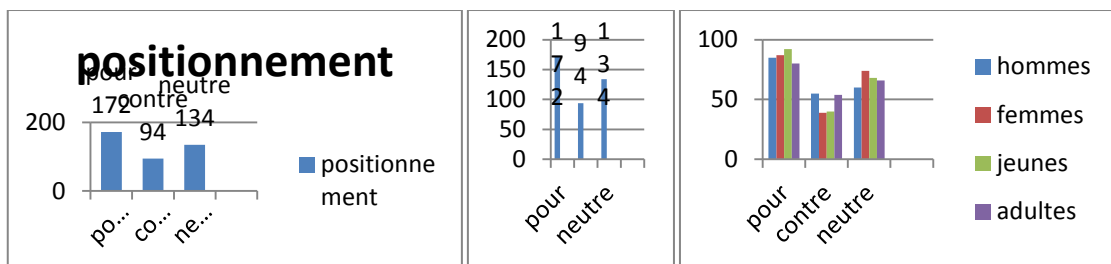
192 : 48%, 10 : 2,5%, 58 : 14,5%, 13 : 3,25%, 127 : 31,75%

Presque la moitié des questionnés préfèrent l'emploi du procédé de féminisation arabe pour les noms empruntés de l'arabe de par sa simplicité et l'abondance de son emploi.

## h-Position des questionnés

### *Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?*

Nous visons par cette question d'observer les motivations des questionnés, examiner l'intérêt social voire linguistique porté à ce sujet. Il faut signaler que les locuteurs sont peu nombreux à répondre d'une manière catégorique voire bâtie sur une réflexion purement linguistique à cette question.



Nous remarquons que presque la moitié des questionnés sont pour la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions avec un pourcentage de 43% contre un chiffre minimale de ceux qui sont contre soit 23%. Un pourcentage assez considérable de ceux qui sont en position neutre : 34%.

### Justification

Les réponses obtenues sont multiples et très variées. Pour des fins analytiques, nous avons établi des critères d'analyse qui se résument comme suit :

**1- Pour** : nous avons relevé deux formes de « POUR », d'un côté, un *pour absolu* coloré parfois de militantisme et de l'autre côté *un pour conditionnel*, chargé d'une distanciation ou d'une peur dans le cas de l'échec de cette entreprise.

Il est à noter que les questionnés partagent presque les mêmes points de vue en ce qui concerne le phénomène linguistique étudié : l'absence des formes féminines officielles<sup>1</sup> désignant une grande partie des noms de métiers, grades, titres et fonctions. Afin de comprendre les résultats, nous avons opté pour une analyse comparative basée essentiellement sur le sexe du questionné malgré la légère différence des réponses, la variante de l'âge n'est pas prise en considération puisque les mêmes critères de réponses sont relevés. Ces dernières sont classées sous différents points :

<sup>1</sup> Nous insistons sur cet adjectif car les résultats relevés avant cette question appuyés par les résultats de la première enquête montrent bien l'existence d'une multitude de formes qui rivalisent sur le terrain dont nous estimons l'établissement d'une seule forme (l'usage tranchera).

a- « POUR » décisif

a-a- *Raisons linguistiques :*

a-a-a- Discursives liées à la compréhension : La majorité des questionnés ont fait preuve d'un encouragement de ce phénomène linguistique pour des raisons liées à la compréhension, à la précision dans la distinction du sexe autrement dit à l'évitement des ambiguïtés dans le discours parlé ou écrit. Voici un échantillon de réponses appuyé par quelques illustrations : *« pour faciliter la compréhension ; pour faire la différence entre les deux sexes ; afin d'identifier le sexe de la personne sans avoir besoin de lire toute la phrase ; afin de différencier les deux sexes sans citer des noms »*, exemple : *« j'ai reçu un courrier portant l'adresse ou le nom du destinataire : Monsieur le cadre supérieur parce que je me prénomme Abir<sup>1</sup> »/ cela facilite la distinction entre les deux sexes surtout lorsqu'on parle d'eux dans le même article »*. Le problème de compréhension est très important dans la société musulmane algérienne, ex : *car si je veux consulter un médecin je veux savoir par curiosité s'il 'agit d'un homme ou d'une femme*. En se basant sur cette illustration nous pouvons considérer que le problème de compréhension concernant la féminisation est lié à des contraintes socioculturelles<sup>2</sup> fondées surtout sur la religion-société patriarcale ainsi que sur des contraintes psychiques ex : pudeur, ... Prenant l'exemple d'un médecin spécifiquement un gynécologue. A ce dernier est assigné un triple rôle, celui du médecin, du conseiller conjugal et du psychologue. Pour ces raisons, le choix du gynécologue à consulter dépend des préférences des patientes et parfois même des exigences de leurs maris et/ou de leurs parents en se référant à la religion ou encore par pudeur lorsqu'il s'agit de se dénuder ou le souci de l'aisance de parler des problèmes physiques devant un homme. Pour cela de nombreuses femmes préfèrent être examinées par une femme. Toutes ces raisons exigent une précision au niveau de la dénomination de la personne exerçant ce métier du fait que l'identification de son sexe est très importante dans une société plus ou moins conservatrice qui est la

---

<sup>1</sup> Abir : ce mot est un nom masculin désignant en français parfum, senteur, cependant le nom propre est employé généralement pour désigner une femme. L'absence du -s dans ce genre de noms peut entraîner chez un locuteur appartenant à une autre culture des ambiguïtés quant à l'identification du sexe surtout s'il accompagne des noms de métiers masculins.

<sup>2</sup> Le critère de compréhension diffère d'une culture à l'autre si, par exemple, les raisons religieuses sont décisives dans la société algérienne, le même critère n'est pas pris en considération dans d'autres sociétés, l'exemple suivant l'illustre bien : *« Ma boulangère est une personne précise, concrète : petite ou grande grosse ou maigre, brune ou blonde, prolixe ou taciturne, etc. Elle est tout à fait distincte de mon boulanger. Mais dans une ville inconnue, je m'enquiers de façon abstraite, indifféremment, d'une boulangerie ou d'un boulanger. Il se peut que la boulangerie que l'on m'indiquera soit tenue par une femme. Peu importe, pourvu que le pain soit bon. Ce qui m'intéresse ce n'est pas la personne, mais la fonction »*. (Cf. Service du dictionnaire de l'Académie française, (février 1999). Note sur la féminisation des noms de titres et fonctions.)

société algérienne et c'est donc cette procédure qui dirige l'acte (le choix du médecin à consulter). Cela s'applique même « pour professeur ».

a-a-b- Simplicité : afin de faciliter la langue en abolissant le sentiment de perte de choix devant une multitude de formes, de procédés et pourquoi pas de langues, une forme officielle simplifie l'emploi, la pratique de la langue et la compréhension « *c'est dans la simplicité qu'on découvre la pratique de la vérité* » déclare un des questionnés. De même la simplicité d'une langue accroit le nombre de ses locuteurs.

a-a-c- Généraliser l'usage : afin d'officialiser l'emploi de ce type de noms, il faut oser féminiser afin que les usagers ne s'étonnent pas de voir ou d'entendre des mots contraires à l'esthétique, à la norme, ... le caractère mouvant de la langue fait que la transgression de la norme devient la norme « la faute d'hier devient la norme d'aujourd'hui »<sup>1</sup>, nous avons relevé quelques avis des questionnés qui vont dans ce sens : « *il faut oser pour le faire ; pour s'habituer ; les petits ruisseaux font les grandes rivières, Il faut bien un début à tout, il faut que quelqu'un mette les mains à la pâte ; pour faire une omelette il faut casser des œufs ; avec cette initiative, les noms féminisés deviennent plus crédibles* ». Les raisons sont « *pour qu'on puisse les apprendre ou du moins se rappeler que tous les mots ont une forme féminine, cela vaut mieux que de rester entre le marteau et l'enclume* ».

a-a-d- Au nom de la vivacité de la langue : *il faut créer de nouveaux mots afin de combler les lacunes de la langue française ; l'académie française doit réviser ses règles archaïques et intégrer la féminisation ; la langue française doit accepter les mutations endogènes et exogènes au même titre que toutes les autres langues afin de renforcer son goût, sa saveur et sa valeur qui résident dans sa simplicité afin de multiplier les locuteurs ; il serait impératif à la langue française de corriger ses imperfections et ses erreurs humaines provoquées implicitement par certains illuminés misogynes des siècles passés qui pénalisent lourdement l'émancipation de la gente féminine ;/ Il est temps de revoir toutes les règles grammaticales pour une actualisation et une mise à jour ; une langue vivante comme le français se doit d'innover et de subir toutes les mutations de la société donc elle doit casser tous les tabous et se débarrasser de certaines règles grammaticales archaïques et figées depuis des siècles afin de s'adapter aux nouvelles exigences linguistiques pratiques du milieu environnant ; il faut changer*

---

<sup>1</sup> Hagège, C. (*op.cit*, p 58).

*les habitudes c'est ce qui garde une langue vivante : provoquez le débat et acceptez les idées nouvelles c'est de la discussion que jaillit la lumière, la langue française se doit toujours mutante qu'est le prix à payer afin de défendre son statut de la plus riche langue vivante ; je trouve que les règles grammaticales apprises sont devenues obsolètes devant des milliers de cas de noms sans équivalent donc il est grand temps d'enlever la poussière sur les grandes lacunes de la langue et d'y apporter un peu d'oxygène sinon elle devient une langue morte.*

a-a-e- L'enrichissement de la langue : remédier aux lacunes du vocabulaire : parce que cela enrichit la langue ; *ce n'est pas le Coran donc ce n'est interdit, dans tout cela c'est l'add-value valeur ajoutée qui doit contribuer à la performance.*

a-a-f- Un signifié nécessite un signifiant : à la différence de l'inanimé, l'animé doit avoir le privilège de la combinaison du genre et du sexe : *chacun ou chacune doit avoir un nom qui détermine son sexe*

*a-b- Raisons paralinguistiques : les réponses sont colorées d'un militantisme.*

a-b-a- Au nom de l'égalité : égalité sociale ou du moins linguistique : certains questionnés voient dans la généralisation de la féminisation des noms de métiers qui pour eux est l'un des droits suprêmes de la femme, un pas vers la concrétisation de l'égalité entre les deux sexes et une révolution pour la femme : *Il est grand temps que la femme soit au devant de la scène et qu'elle ne soit plus dans l'ombre des hommes qui se vantent sans cesse tous les mérites et mettre fin à cette domination masculine et leur machisme sans égal ; au nom de l'égalité ; afin de dire qu'au moins grammaticalement il ya une égalité entre les deux sexes ; ...*

a-b-b Représentation : imaginaire / inconscient linguistique :

Certains questionnés montrent une exigence de la féminisation dont ils voient une nécessité qui peu épanouir l'avenir professionnel d'une femme comme lui mettre fin. A leurs yeux, les femmes ne peuvent rêver occuper des postes qu'elles pensent réservés aux hommes idée qu'elles se construisent par le biais de leurs appellations, donc elles se construisent un plafond de verre professionnel imaginaire, ou encore si elles l'occupent, elles vont être dérangées par l'appellation qui affecte leur féminité : *car la femme ne peut pas occuper un métier destiné aux hommes ; pour donner plus de valeur ; pour ne pas se déranger parfois par l'appellation masculine ; il faut faire*

*attention car cela risque de discréditer la manière de faire les métiers surtout pour les métiers de responsabilité ; les noms qui n'ont pas de formes féminines nous font penser que ces métiers ne sont faits que pour les hommes et qu'ils ne conviennent pas aux femmes ; ...*

a-b-c- Nécessité vis-à-vis d'un présent social professionnel, majoritairement féminin<sup>1</sup> qui impose cette entreprise: *c'est une aberration de la langue française, c'est illogique que tous les métiers soient masculins alors qu'ils concernent aussi bien les femmes que les hommes. Et la femme joue un rôle important dans la société ; il est temps de procéder à la féminisation puisque la femme a égalé l'homme dans tous les domaines la femme exerce ces métiers donc il faut les féminiser ; alors de nos jours la féminisation des noms de métiers s'impose d'elle-même par la pratique et doit se concrétiser tôt ou tard ; puisque la femme exerce dans tous les domaines, il est irrationnel voire injuste de la priver linguistiquement des noms propres à son sexe.*

a-b-d- Sexisme/ féminisme : ce point est spécifique aux réponses féminines, les femmes encouragent cette entreprise au nom du féminisme, elles défendent tout simplement tout ce qui concerne leur sexe et font alors une fusion entre féminisation et féminisme en voici quelques illustrations : *parce que je suis une femme ; je défends la cause féminine ; vive les femmes il y en beaucoup qui ont sacrifié leurs vies pour nous, à nous de les honorer ; c'est le droit de la femme ; moyen pour donner à la femme le mérite de son effort.*

a-b-e- Souci d'officialisation : afin d'échapper au contrôle de la norme : *avec cette procédure la féminisation devient plus crédible.*

a-b-f- Encouragement de la francophonie : *pourquoi pas en Algérie puisqu'il s'agit de l'enrichissement de notre 2<sup>ème</sup> langue, tribu de 132 ans de colonisation. Et d'introduire l'Algérie à la liste des pays et des discours francophones.*

b- « POUR » conditionnel : nombreux sont les questionnés qui ont déclaré être pour la féminisation cependant ils ont manifesté une certaine distanciation par l'affirmation de quelques conditions :

---

<sup>1</sup> Mathieu, M.-J. (2002 : 13) parle des « inférences sociétales » (rôle des femmes dans ces sociétés).



b-a- Un souci de péjoration sémantique : *mais pas tous parce qu'ils prennent un autre sens. ; à condition qu'on ne touche ni au sens ni aux règles ex : Mme le président, une pompier, une médecin. ; à condition que cela ne tourne pas au ridicule. ; si cela ne sort pas de l'éthique.*

b-b- Un souci d'ambiguïté et de difficulté : *mais il faut qu'elle soit claire et précise (régie par des règles et sans exceptions; mais il faut trouver un dispositif efficace pour réussir à composer cette bonne idée.*

b-c- Souci du choc de l'immédiateté : *mais il faut du temps pour s'habituer.*

b-d- Souci esthétique et formelle: *selon le mot et selon la façon dont on le perçoit à l'oreille ; à condition que la prononciation soit convenable ; si cela ne déforme pas le nom.*

b-e- Souci d'étrangeté : *mais je suis contre la féminisation de quelques noms arabes ex : toubibe ; walie ; fellah ; moudjahid. ; mais pas tous.*

b-f- Souci normatif : contre certains noms : *chefesse ; doctoresse car ils s'opposent à la règle grammaticale apprise à l'école. ; la généralisation de la féminisation s'impose d'elle-même donc il devient impératif de gérer et de capitaliser ce flot impressionnant de nouveaux titres féminisés et de les régir par de nouvelles règles grammaticales adoptées afin de les publier et les enseigner au large public avant que cette généralisation nous impose ses règles anarchiques mais combien même utiles et pratiques.*

b-g- Souci de diffusion, de généralisation : (afin d'abolir les variations) : *à condition que la pratique réelle de la féminisation soit respectée par les femmes et les hommes et enseigner à l'école, sinon elle sera inutile et sans sens plus tard.*

## **2. Contre**

### **a- Refus lié à des considérations linguistiques :**

a-a- Par apport à l'esthétique du mot : au niveau de la production et de la réception.

- Sonorité/perception: ces derniers voient que la pratique de la féminisation donne lieu à des mots moches qui sonnent mal à l'oreille. : *Cela ne sonne pas beau ; le mot gardera son charme au masculin.*

- Prononciation : un autre point rejoint le 1<sup>er</sup> est celui de la prononciation, nous avons relevé plusieurs justifications de type : lourd à prononcer. Donc ce qui est lourd à prononcer ne convient pas à l'usage et il n'est pas établi: *pour éviter l'engrenage phonétique.*

a-b- Norme :

- Contrôle normatif : ils se manifestent réticents à la féminisation du fait qu'ils sont attachés à la norme et toute tentative de rénovation est une transgression à une norme apprise à l'école qui doit être respectée pour être transmise : *contraire à la langue française ; il existe des noms qui n'ont pas un féminin ou bien difficile à féminiser ; c'est les règles de grammaire, car elle s'oppose à la règle grammaticale ; c'est ce qu'on a appris à l'école ; on remarque qu'il y a une erreur à l'écriture.*

- Respect d'une règle établie : « neutralité des noms de métiers » : l'idée que le nom de métiers, grades, titres et fonctions correspondent aux deux sexes (ce qui n'est pas le cas, dans ce cas l'existence ou l'attribution du féminin aux autres noms de métiers est injustifié et faux) liée au genre non marqué et donc la neutralité de ce type de noms freine la féminisation : *le nom de métier est neutre et désigne les deux sexes ; des noms communs ;*

a-c- Simplicité par rapport à la complexité du procédé de la féminisation/ souci par rapport à l'avenir de cette langue : vu la complexité du procédé de féminisation et les multitudes de règles et d'exceptions qu'il recouvre, ces derniers préfèrent garder et pratiquer la langue telle qu'elle est afin d'éviter de la compliquer plus qu'elle l'est car cette féminisation va apporter plus de règles que l'apprenant ou le locuteur ne saurait les approprier ni les maîtriser donc ce type de noms sont faciles à employer s'ils restent invariables car du moins ils sont répandus dans l'usage et habituels. La difficulté de féminiser se manifestera dans le fait qu'elle sera boudée par les locuteurs ce qui limitera davantage l'apprentissage de la langue et donc sa diffusion: *afin de faciliter les choses et ne pas les compliquer vu la complexité des règles de féminisation ; déjà le français est compliqué s'il faut encore se compliquer la vie avec cette féminisation cela rebuterait plus les apprenants ; cela va rendre la langue un peu plus complexe surtout, qu'à présent le niveau de l'orthographe a considérablement baissé alors je suis contre pour des raisons de simplification ; pour faciliter l'apprentissage de la langue.*

b- Raisons paralinguistiques :

b-a- Réalité sociale : ces derniers avancent que cette perspective n'a aucun fondement du fait que certains métiers ne sont pas encore occupés par des femmes et peut être qu'elles ne les occuperont jamais et donc, il n'y a aucune raison de les féminiser. Ils appuient cette idée par le fait que la présence des femmes dans le marché du travail reste minime par rapport à une occupation majoritaire masculine: *parce que la plupart des métiers sont exercés par des hommes.*

b-b- Types de métiers : généraliser la féminisation n'a aucun sens, il existe certains métiers qui ne correspondent pas aux femmes et donc s'avèrent difficiles à féminiser par rapport à l'effort physique fourni ou à la religion<sup>1</sup> ex : *imam ; juge ; footballeur ; chauffeur ; maçon ; les grades de l'armée : certains métiers sont impraticables par la femme ; car la femme ne peut pas travailler dans tous les domaines ; leur physiologie corporelle ne leur permet pas d'assumer les dures labeurs.*

b-c- Péjoration par rapport au sens: pour des contraintes sémantiques ces derniers refusent de se lancer dans la féminisation qui risquera d'aboutir à des changements de sens, des polysémies qui déclencheront parfois des réticences, des malentendus et pourquoi pas des moqueries.

b-d- Prestige : ces derniers se font des représentations (Sa → Sé+représentation) et voient dans l'attribution d'un nom masculin à une femme un apport de valorisation du fait qu'il est vecteur d'un déficit social celui de la réussite de son projet d'émancipation et son combat à égaler l'homme et que le métier va perdre de son originalité si nous le féminisons. : *cela ne me dérange pas, bien au contraire je trouve mignon de se faire appeler docteur alors qu'on est femme ; cela me fait plaisir car je sens que je fais le travail d'un homme (auditeur) ; cela donne du poids, de valeur et du respect à la femme ; ...*

b-e-Distanciation/ habitude: par rapport à une habitude, à une vision du monde : *le travail reste un travail ce qui compte c'est d'exceller dans son exécution ; cela ne sert à rien* ex : *docteur* sans article ne fait pas la différence ; à une distanciation fondée à

---

<sup>1</sup> Cette notion rejoint l'idée de genre social largement employé en anglais, M.YAGUELLO tend de l'expliquer dans ces termes « *Si nombre de noms d'agent ne comportent pas de féminin usuel ce n'est pas parce qu'il n'y a pas ou pas encore de femme pour occuper la fonction, c'est strictement parce que le rôle correspond au terme est un rôle masculin* »(ex : ministre malgré la morphologie d'un épïcène il résiste à la féminisation parce que au niveau du *gender* est un rôle masculin). (cf. Yaguello, M. 2002 : 64).

partir d'un sentiment d'incompétence vis-à-vis des natifs, ces derniers pensent que les natifs sont ceux qui maîtrisent parfaitement la langue et à eux seuls d'intervenir sur la langue et que cela ne leur concerne pas en oubliant que la majorité des algériens sont inconsciemment francophones et que certains noms de métiers sont connus et employés en français plus qu'en arabe ex : jouj et jouja pour juge ; doctora, ingéniora: *les français eux même trouvent des difficultés à féminiser ces noms ; allez voir les français ; depuis les lustres ils n'ont pas été édifiés alors pourquoi aujourd'hui ; on ne peut pas changer la langue à nos jours ; cela ne dépend pas d'une personne ou d'une communauté mais elle dépend des règles grammaticales et de beaucoup de notions et d'études approfondies.*

b-f- Choc d'immédiateté : impossible de penser à réaliser cette entreprise dans l'immédiateté car elle va connaître l'échec, cela nécessite des dispositifs préparatoires et initiatives afin qu'elle trouve un terrain propice pour son exécution : *il faut initier les gosses dans les crèches et les écoles pour préparer l'œil et l'oreille de l'enfant à ce genre de mutation dans le marché du travail et donc s'adapter socialement et linguistiquement à cette nouvelle réalité.*

b-g-Machisme/ dévalorisation de la femme active<sup>1</sup>: contrairement au féminisme, cette notion concerne beaucoup plus les hommes ainsi qu'une proportion de femmes<sup>2</sup>. A leurs yeux le rôle de la femme est limitée à l'intérieur de son domicile, elle est destinée pour assumer la responsabilité de sa maison et élever ses enfants, donc elle n'a pas le droit de travailler donc il n'y a aucune raison de féminiser les noms de métiers : *la femme doit rester à la maison pour élever les enfants ; leur place est à la maison.*

### 3. Neutre

Certains s'abstiennent de donner leurs avis quant à ce phénomène et préfèrent une position neutre pour diverses raisons : la plus récurrente est celle d'une distanciation accompagnée d'un sentiment d'incompétence ou d'étrangeté d'une entreprise dans une langue étrangère qui n'est pas importante du moment où les deux sexes se côtoient dans le marché du travail et sont tous payés pareillement et qu'ils n'ont pas le droit

---

<sup>1</sup> Houdebine-Gravaud (2002 : 14) parle de : discriminations linguistique, reflet de discriminations sociales.

<sup>2</sup> En se basant sur les interventions de quelques femmes au foyer sollicitées dans la présente enquête, dont nous considérons que les réponses sont fondées sur une vision du monde ou procèdent par *jalousie*

d'intervenir sur une langue étrangère (ou une spécialité qui n'est pas la leur et que cela revient aux linguistes seuls aussi bien qu'aux académiciens) et donc préfèrent attendre la décision de l'Académie française et l'établissement d'une norme prescriptive pour être ensuite transmise par l'usage. De ce fait, deux réflexions qui nous semblent dépassées s'opposent et se croisent concernant la question de la féminisation dans les réponses des questionnés :

Décision de l'Académie française → norme prescriptive → usage.

Vs

Innovation → usage (concurrence) → norme d'usage<sup>1</sup> → norme prescriptive

Nous souhaitons à notre tour que la féminisation soit faite dans la perspective suivante :

**Innovation** → **usage** → **orientation de l'usage** (assurée par L'Académie) → **norme**.

Le chapitre suivant nous dresse un récapitulatif :

---

<sup>1</sup> Certains avancent qu'il n'y a pas une règle absolue et que cette féminisation est liée à la culture car chaque langue est liée à la culture qu'elle véhicule. Surtout que le français n'est pas parlé seulement en France, nous pensons dans ce cas au titre d'un colloque (26 septembre 2001): Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?

## Chapitre III : Récapitulatif/Autres pistes explorées

### 1. Synthèse générale

L'analyse des résultats des deux enquêtes menées nous a permis de répondre à un certain nombre d'hypothèses et d'interrogations à la question de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en Algérie, caractérisée par la richesse des données et par des spécificités du terrain et du statut de la langue française (LE) à la différence des autres pays francophones<sup>1</sup>. Compte-tenu de ces résultats, nous pouvons remarquer, dans un 1<sup>er</sup> temps, que les formes employées sont très variables<sup>2</sup>, faisant appel, dans leur formation, à différents procédés qui passent d'une simple réticence à une hésitation jusqu'à une aventure *hasardeuse* de la féminisation faisant recours, dans ce cas, à l'accord de l'adjectif qualificatif, à la paraphrase, à l'emploi d'un nom propre féminin, aux procédés de précision *Mme/Melle* sinon les deux ou à une *pré/post-féminisation* qui laissent déduire le sexe de la personne. A l'épicène, à la dérivation qualifiée d'instable, diversifiée, surmarquée et parfois rénovatrice par rapport aux formes établies ex : *instituteure, instituteuse*, deux formes largement employées alors que la forme *institutrice* est établie. Soutenue, dans certains cas, par des expansions par souci de précision. A la composition variée, à la substitution jusqu'à l'emprunt, à la neutralisation voire à des pratiques qui vont au-delà de toutes les règles, nous avons relevé l'exemple de *PD.Gères/ policewoman/ une ministre, ...* Ainsi qu'une rivalité lexicale entre plusieurs formes qui déclenche les polémiques<sup>3</sup> (revenir au tableau p.117 enquête 02) et met le locuteur dans une situation d'incertitude voire d'insécurité employant tantôt une forme tantôt l'autre (ex : coexistence de 02 formes variables ou plus dans le même article de presse ainsi que la coexistence des deux genres désignant la même personne).

---

<sup>1</sup> Au Canada le français est une des deux langues officielles au niveau fédéral, avec l'anglais. Au niveau provincial et territorial, le français est seule langue officielle au Québec, tandis qu'il est co-officiel au Nouveau-Brunswick et dans chacun des trois territoires. En Belgique, le français est unique langue officielle en Région wallonne (à l'exception d'une petite région de langue allemande où l'allemand est langue officielle) et partage ce rôle avec le néerlandais dans la région de Bruxelles-Capitale. Il existe cependant des communes où le français est exigé. En Suisse, le français est unique langue officielle de quatre cantons suisses.

Cf. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais\\_\(langue\\_officielle\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais_(langue_officielle)), consulté le 14/02/2012.

<sup>2</sup> Paveau et Rosier (*op.cit*) voient que ses formes témoignent d'une indication des normes et des représentations, mais aussi d'une maîtrise linguistique de la suffixation.

<sup>3</sup> Cholewka, N. (*op.cit*, p 56).déclare : « Il paraît que ce terrain de la féminisation est un excellent observatoire de la variation et de la mouvance de la langue ».

Cette panoplie de procédés qui varient d'un usager à l'autre, d'une forme à l'autre malgré une finale identique de certains noms, ainsi que d'une variété de discours à l'autre (discours direct, discours médiatique, ...) montre bien l'ancrage de la féminisation dans l'inconscient linguistique de l'algérien francophone qui, selon ce que nous supposons, de par le statut du français, langue étrangère, tend généralement à communiquer ou à féminiser par le biais de sa langue maternelle c'est-à-dire par transposition du savoir linguistique et culturel de L1 dans LE où le procédé se révèle simple, économique et univoque. Cette pratique peut être même qualifiée d'une *simple traduction* dans certains cas:

Ex :

Féminin de médecin →  $\text{طبيبة}$  →  $\emptyset$  : absence d'une forme féminine « officielle ».

Sé                      Sa L1 (exige)                      Sa L2



Application de procédés de féminisation : opter pour une forme:     *médecin,*  
*médecine, docteur, doctoresse, femme médecin, médecin femme<sup>1</sup>,...*

Cet acquis, à la fois linguistique et culturel de L1, est soutenu à son tour par une nouvelle réalité sociale caractérisée par une intrusion massive des femmes actives qui ne trouve pas un accompagnement linguistique d'où la nécessité d'une nouvelle unité linguistique qui comblera le « vide » dans le cadre du *vide/plein* (Cheriguen. 2002 : 99) qui sera à son tour formé sur la base d'une opération de « fabrication selon un modèle existant un mot nouveau dont il a besoin » (Sablayrolles : 110) et donc l'apparition de variations lexicales révélatrices des difficultés rencontrées par le locuteur algérien francophone par rapport à la richesse du vocabulaire français, à la multitude de règles grammaticales qui débordent d'exceptions, aux spécificités du féminin, en français, qui dépend surtout du suffixe final mais aussi, du sens du mot et de son étymologie soumis à leur tour à des contraintes d'ordre socioculturel spécifiques au terrain linguistique dans lequel la langue est exploitée : nous citons à titre d'exemple les mots dont nous avons relevé une forte résistance à la féminisation : *un maçon, un imam, un médecin, ....* Mais aussi à la situation linguistique en Algérie (situation de quadrilinguisme<sup>2</sup> : arabe conventionnel, français, arabe algérien, tamazight+ l'anglais) qui favorise les emprunts comme procédés de déblocage ainsi qu'au sujet parlant.

<sup>1</sup> Voir résultats des deux enquêtes.

<sup>2</sup>Sebaa, R. (2002). « Culture et plurilinguisme en Algérie ». In *TRANS*. <<http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>>, consulté le 06/12/2011.

Cependant, le terrain linguistique algérien s'est avéré caractérisé par une vive rivalité souvent entre deux formes ou plus, une réalité qui se heurte au prétexte des opposants à la féminisation : « c'est à l'usage de trancher »<sup>1</sup>, notons, en fait qu'il n'y a pas « un seul usage » mais plutôt « des usages ». Ceci montre davantage la difficulté à généraliser l'emploi d'une forme donnée<sup>2</sup> dans l'absence d'une norme prescriptive ou du moins sociale. Et que la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en Algérie est un processus très complexe et très riche qui se trouve lié à plusieurs facteurs :

1. A l'apprentissage: qui se révèle comme des habitudes voire des lois apprises et qui doivent être respectées pour être transmises surtout lorsqu'il s'agit d'une langue étrangère qui inclut le complexe du non natif où le locuteur, d'un côté, n'est pas censé porter des modifications par rapport à son bagage lexical supposé limité, de l'autre, il s'abstient de risque de prendre une initiative face à une multitude de règles sinon à leur absence, il est donc soumis à un contrôle normatif qui exige son respect.
2. A la culture : nous avons relevé certaines formes qui résistent à la féminisation pour des raisons culturelles ou des convictions religieuses ex : *imam, juge, footballeur*, dont la féminisation est parfois tolérée par rapport à :
3. La réalité sociale : ex : *juge, footballeur*. La féminisation est alors liée au contexte sociolinguistique, les locuteurs sont censés féminiser seulement les noms de métiers occupés par des femmes ou plus précisément qu'ils voient occupés par des femmes ; chose qui explique les variations au niveau des réponses des différents locuteurs.
4. A la perception : notion qui met le locuteur en droit de rejeter toute forme jugée non conforme aux habitudes auditives ou visuelles au sein du système du fait que la perception a un rôle prépondérant dans l'apprentissage d'une langue. Nous pouvons confirmer ceci à partir de la panoplie de variantes orthographiques que nous avons pu relever : *institutrisse*, ... Cela explique aussi le recours, lors des réponses, (chose que nous avons pu remarquer au cours de la deuxième enquête), aux essais écrits ou même dans la communication orale, aux tâtonnements successifs et aux essais oraux pour enfin opter pour la forme phonique ou écrite qui semble la plus habituelle.

---

<sup>1</sup> L'Académie française demande qu'elles soient soumises à l'épreuve du temps, de ce fait elle a libéré l'usage ( au lieu de le gérer), c'est à cette attitude, à cette politique, qu'elle entend rester fidèle » cf. Service du dictionnaire de l'Académie française, (février 1999).

<sup>2</sup> Qui s'avère pour certains de nos questionnés, l'apanage des natifs.



5. Au goût : c'est-à-dire à l'esthétique du mot, lié parfois à la mémoire, certains suffixes hérités du latin sont porteur d'un sens péjoratif ex : *-esse* voire à l'article féminin qui peut dénuder le mot de son originalité, il paraît alors *moche, lourd, ...* ou à la prononciation et à la perception du mot, de plus certains suffixes ne s'appliquent pas à certains noms car ils paraissent selon les réponses des questionnés, *lourds, longs ou encore sonnent mal à l'oreille.*
6. Aux facteurs psychiques<sup>1</sup> : liés à la personnalité du locuteur, à « sa façon de nommer l'autre » ou de « se nommer » d'où les titres « Dis moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes »<sup>2</sup> ainsi que « Dis-moi comment tu te nommes et je te dirai qui tu es »<sup>3</sup>, par conséquent la femme se construit ce qu'appelle Pelletier M (1914) « *le sexe psychologique ou social* » par le biais de son appellation. Le maintien du masculin est un choix fondé alors sur la base de plusieurs raisons : du côté des hommes, il peut être vecteur d'une idée de survalorisation de soi, refuser de considérer l'autre comme un semblable ayant une nature et des qualités corporelles et intellectuelles similaires. Sinon, certains, hommes ou femmes, voient dans le maintien du masculin, un vecteur de prestige « comme si féminiser un titre risquait de nuire au prestige d'une fonction » écrit I. Germain (2009), partons de l'idée que la femme a pu égaler l'homme. Sinon dans le cas de procéder à la féminisation, le féminin sera considéré comme une forme de reconnaissance et une sorte de concrétisation linguistique de la parité sociale qui répondra surtout aux attentes des femmes qui aspirent être « *femme jusqu'au bout des mots* » (Landroit, H. 1999). L'apparition d'un nom de métier féminin est révélatrice de l'apparition d'un nouvel acteur social dans ce domaine, chose qui nous fait prendre conscience des changements. D'autres au contraire considèrent que le masculin absorbe la féminité d'une femme, la dérange parfois et minorise ses efforts. Nous pouvons conclure alors par l'idée annoncée par Rosier et Paveau (2008 :194): « *Ce débat a révélé, comme la réforme de l'orthographe, une part de l'imaginaire linguistique véhiculé dans la société et l'investissement affectif et idéologique des locuteurs sur la langue, couplés aux stéréotypes attachés à l'idée du féminin* ».

---

<sup>1</sup> D'autres facteurs psychiques s'ajoutent dans le cas de notre recherche : l'attention prêtée au questionnaire (Cheriguen , *op.cit*).

<sup>2</sup> Dister A. et Moreau M.-L., (*op.cit*).

<sup>3</sup> Larivière, L-L. (2007). Dis-moi comment tu te nommes et je te dirai qui tu es, *Nouvelles Questions Féministes*. <http://biblio.universitedesfemmes.be:8080/Record.htm?idlist=1&record=19141632124919698149>, consulté le 05/11/2011.

7. Aux spécificités d'une langue étrangère : dans laquelle, le locuteur est le plus souvent en position de distanciation qu'une intervention, ce qui fait favoriser les génériques et les épïcènes et ce qui explique les 34% des locuteurs qui sont en position de neutralité. (voir la dernière question du formulaire). Toute tentative de féminisation peut être considérée comme une « déviation par rapport au français de l'école »<sup>1</sup>. Sinon d'intervention, d'où les variations lexicales relevées en s'appuyant sur l'idée que le français LE *n'est pas seulement la langue de la classe*, (apprentissage purement normatif), *mais aussi celle du milieu environnant, à l'heure de l'internationalisation, à l'heure de la mobilité sociale et professionnelle*<sup>2</sup>.
8. A un besoin de simplicité par rapport à la complexité du procédé dans LE, caractérisé par la richesse du vocabulaire des noms d'agent contenant des emprunts, des abréviations, des mots composés, des noms relevant de différents domaines (ordinaires et hautes fonctions). Dans ce cas, nous assistons à une généralisation; le recours à certains suffixes le montre bien : -iste/-ante/-e : en *cadriste, footballiste, provisiste, moudjahidiste* au même titre que *dentiste, -écrivante, encadrante* au même titre que *commerçante, policière, pompière* au même titre que *épicière*. Ces suffixes tendent vers l'épïcène.
9. A la situation linguistique en Algérie : le comportement langagier de l'algérien par sa nature, mêle usages et systèmes linguistiques dans un foisonnement créatif qui ignore les frontières où le degré de complexité du procédé de féminisation est assez visible (souvent le -a en arabe/ français multiple/ anglais simple). Dans cette perspective, la féminisation donne lieu à des hybridations, transferts et interférences qui se produisent entre L1 et LE : l'ajout du suffixe -a : *jouja, géniora, doctora* ; radical arabe+ suffixe français : *moudjahide, toubibe, imame* ; des emprunts : *policewoman*, des substitutions : *paysanne* pour *fellaha*.

Pour des besoins de facilitation, le locuteur algérien francophone puise dans les différents systèmes avec lesquels il est en contact et procède parfois par analogie. Il faut signaler également que l'existence d'un féminin dans L1 déclenche un processus d'application de différents suffixes dans la formation du terme dans LE, nous assistons donc à une transposition inconsciente des habitudes de L1 qui peut donner naissance aussi à une sorte de rapprochement pratiqué dans LE ex : *officieuse*, ...et donc des néologismes. Nous pouvons revenir dans ce cas aux idées énoncées dans la

<sup>1</sup> Khetiri, B. (*op.cit.*).

<sup>2</sup> Extrait du résumé du livre, ADCUEFE. (juillet 2006).

première partie « partir du connu pour aller vers l'inconnu » ainsi que « la néologie est une activité de fabrication selon un modèle existant le « mot nouveau » dont il a besoin »<sup>1</sup> qu'il soit issu du même système ou non. Cette fusion se manifeste aussi entre LE et les nouvelles réalités ainsi que le répertoire de connaissances acquises, apprises et habituelles liées à la mémoire ex : l'emploi de la forme *–écrivaine* largement employé au Canada, l'application de différents suffixes pour la même forme ex : mots se terminant en *–eur* et en *–teur*, l'influence d'une autre langue étrangère apprise parallèlement au français qui est souvent l'anglais et la transposition de l'un de ses traits (neutralisation *–a* et *–the* employé pour les deux sexes) et donc la favorisation de l'épicène : *tennisplayer* qui désignent à la fois les deux sexes. Ou une tentative de féminisation : *policewoman*, *footballeur woman*, *tenniswoman*, *tennisgirl*,

10. Rôle de l'information : nous pouvons traiter ce point sous deux angles différents :

- D'un côté : nous parlons que des hommes.
- De l'autre : le rôle des médias dans le transfert lexical, Brick et Wilks (2002) parle d'une « contagion venant de la pratique des médias ».

Nous avons donc établi un rapport qui décrit et analyse la situation de cette question en Algérie. Ce dernier, nous incite à lancer un appel aux usagers de la langue française, en Algérie ou dans n'importe quel pays francophone qui invite les institutions de terminologie d'intervenir sur cette question et d'orienter l'usage tout en insistant sur la simplicité et la cohérence de la langue car au-delà de sa vocation communicative, il lui est aussi impératif, à l'ère de la mondialisation, d'acquérir le plus grand nombre de locuteurs pour défendre sa place parmi les autres langues. Parallèlement, il est nécessaire d'oser féminiser afin de généraliser son usage à l'oral et à l'écrit<sup>2</sup> dans l'absence d'une forme prescriptive, ou du moins attirer l'attention des responsables sur l'importance de la question et donc précipiter leurs réactions dans la mesure où le refus de la féminisation engendre des problèmes majeurs et très complexes, qui, outre d'une simple formation de mots, sont liés au discours mais aussi au système. Nous pouvons le faire remarquer par rapport aux exemples recueillis du dépouillement de journaux

---

<sup>1</sup> Sablayrolles. J-F. *op.cit*, p 110.

<sup>2</sup> Idée à laquelle se rendent compte nombreux spécialistes (H. Landroit, l'académie française); « accepter d'attribuer le féminin dans le langage oral mais pas à l'écrit.

(exemples: substitution, stratégie d'évitement, hésitations, l'accord de l'adjectif<sup>1</sup>,.... C'est pour cela que Groult estime que « Sur le plan de l'expression, la féminisation simplifie la syntaxe, " tout est facile quand on emploie le féminin" » (Groult, 1997-1998, cité par Guilloton, 2007)<sup>2</sup>.

De notre part, il convient donc, en termes de conclusion, de souligner quelques problèmes très fréquents dans l'exploitation des données de la présente étude ainsi que d'autres évoqués par certains spécialistes et les traiter brièvement afin de mettre en évidence les raisons de notre contribution ainsi que de justifier notre positionnement encourageant cette perspective et d'offrir une esquisse de recherche à tous ceux qui veulent prendre le relais. Nous allons donc, discuter les problèmes liés au refus de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions et qui sont les suivants :

## **2. Problèmes liés au refus de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions**

### **a. Une pratique anarchique dans l'attribution d'une marque du genre féminin :**

L'absence d'une règle fixe ou le refus catégorique de la féminisation laisse accroître les tentatives de féminisation et l'anarchie dans l'attribution des suffixes dans l'usage de la féminisation. Ce qui favorise davantage les créations des néologismes, la coexistence et la rivalité d'une panoplie de formes féminines correspondantes à la même forme masculine dont la pratique relève d'un processus analogique ou subjectif lié au goût du sujet parlant et parfois aux jeux de mots ainsi qu'à d'autres facteurs cités plus haut et donc la dégradation du français.

**b. L'emplacement aléatoire des « morphèmes de précision » :** appelés aussi « périphrases » (J. Rousseau). Ce qui pose des problèmes insurmontables au niveau des accords, chose très récurrente dans l'exploitation de nos données : *femmes cadres moyens*.

**c. Limites sémantiques/ formules incompréhensibles :** le cas des contresens est très récurrent au niveau de certains noms de métiers, grades, titres et

---

<sup>1</sup> Voir enquête 01.

<sup>2</sup> Cf. Gensterblum, M. & Noterboom, M. (*op.cit*, p 09)

fonctions maintenus au masculin pour désigner les deux genres. Nous citons, dans un premier temps, l'exemple des « hyperonymes » illustré par E. Khaznadar (2002 :38):

Le musicien est un artiste / la musicienne est un artiste.

Homme

Homme

Ainsi que les phrases de type<sup>1</sup> :

- Le capitaine Prieur est enceinte/ Le gendarme s'est marié en robe blanche. (Rousseau : 14). / Les médecins ainsi que leurs *maris* sont invités<sup>2</sup>.
- Mr X est marié au nouveau secrétaire général.
- Le professeur Djihad est nommé recteur de l'université alors qu'il est en congé de maternité. La 2<sup>ème</sup> phrase nous met dans l'embarras.
- Le ministre est tombé, il a accouché 20 mn après. Phrases qui se heurtent à la morale dans la réception du message et compliquent son interprétation. Il existe aussi plusieurs anecdotes fondées dans ces sens (voir Landroit, H. 1999).
- Ces deux sages-femmes se sont toujours ressemblés. (Grevisse, 2009 : 36)

Ce mot ayant comme composant « femme » fait penser que nous parlons de femmes, l'accord du participe nous paraît faux. Voici aussi des exemples que nous avons relevés de la 1<sup>ère</sup> enquête :

- Pr hamoud, (...) précise *le professeur*. (...) soutient *l'oratrice*. (...) soutient-*elle*.
- La couverture du magazine laisse voir *un mannequin* au visage dissimulé derrière un masque, qui presse ses seins entre ses mains gantés. (Dziriet : Novembre). Le dernier exemple nous fait remarquer que c'est le contexte qui dévoile le genre naturel du mot : c'est le contexte qui nous fait comprendre que ce mannequin est une femme à partir des signes corporels de féminité.

Plus encore, nous citons des exemples tels:

- Elle est entraîneuse dans un club [de « sport »]. /J'ai rencontré mon ancienne maîtresse [d' « école »].<sup>3</sup>

L'omission des deux expansions des noms nous fait plonger dans des ambiguïtés d'interprétation, ex : le mot « sport » lève l'ambiguïté pour quelqu'un qui veut

---

<sup>1</sup> Il faut signaler que la majorité des exemples cités sont recueillis à partir des différentes lectures faites lors de notre phase de documentation.

<sup>2</sup> <http://www.fransurf.com/lareunion/chancegal2/doc-ressources/expo-langage-sexisme.pdf>, consulté le 15/12/2009. (Nous avons apporté une légère modification au niveau de cet exemple en remplaçant *femmes* par *maris*)

<sup>3</sup> 1990, Une aventure linguistique, la féminisation des noms de métiers en France, dans traduction et terminologie, revue internationale de la CEE, Luxembourg.

demander la main d'une fille et exige même son respect. Ces deux mots devraient donc être les *accompagnateurs fidèles* de ces deux noms de métiers. Chose qui s'oppose à l'idée de l'économie de la langue.

Le terme gynécologue, à son tour, n'apporte aucune information dans le cas du maintien du masculin, dans le cas contraire, il peut orienter l'acte du lecteur en ayant comme choix d'être examiné par un homme ou par une femme.

L'emploi du masculin générique pose aussi de grands problèmes au niveau de l'interprétation. C'est pour cela certains dénoncent son emploi et recourent à des solutions comme c'est le cas de Chancellerie fédérale (décembre 2000)<sup>1</sup> qui trouve la solution du « singulier collectif » : *les employés* → *le personnel/ les rédacteurs : l'équipe de rédaction/ le corps enseignants, ...*

Le refus de la féminisation pose également des contradictions dans les structures de la langue : la reprise par un nom, un pronom ou locution pronominale, les accords ».

**d. Reprise pronominale/ nominale:** s'agit-il d'une opération à base lexicale ou sémantique ?

Qu'il soit un discours écrit ou oral, il nécessite la reprise pronominale ou nominale autrement dit le remplacement par un pronom personnel, un nom ou un GN afin d'éviter la répétition. Ces derniers doivent correspondre au genre et au nombre du terme qu'ils remplacent. A ce stade une difficulté surgit au niveau de la première notion, cette reprise se fait sur la base d'un genre grammatical ou d'un genre naturel autrement dit s'agit-il d'une opération à base lexicale ou sémantique?

Dans un 1<sup>er</sup> temps, nous partons de l'exemple de Feyereisen J. (2008) qui déclare : « en effet, si pour nommer une femme, nous utilisons le masculin, l'enfant se retrouve confronté à une difficulté quant à la pronominalisation et l'accord du participe passé » : Je suis allé voir *mon médecin* → Je suis allé la/le voir.

A partir duquel, il nous a paru nécessaire de former d'autres exemples afin de démontrer les différentes difficultés :

---

<sup>1</sup> Guide de formulation non sexiste. 2000. <  
<http://www.bk.admin.ch/dokumentation/sprachen/04908/05037/index.html?lang=fr>>, consulté le 25/11/2010.

« Supposé une aggravation, vous appellerez mon médecin, *il/ elle* est disponible à tout moment<sup>1</sup>. Demain, j'irai *le/la* voir pour lui en parler. C'est *une femme/ un homme* dévoué/e à son travail. Un médecin comme *elle/lui* est une richesse pour le pays. »

Dans l'étude de cet exemple, nous relevons des difficultés liées à la reprise pronominale : *il/elle ; le/la ; lui/elle* ainsi qu'à la reprise nominale *homme/femme* qui font émerger à leur tour des difficultés au niveau des accords : *dévoué/e*. Ce genre de difficultés est non négligeable du fait que nous avons relevé beaucoup d'exemples allant dans ce sens et qui manifestent davantage qu'il s'agit d'un vrai handicap langagier :

- Nous citons parmi les cas des reprises sémantiques les exemples suivants :

« Ce jeune mannequin de 23 ans (...), la jeune femme ouvre le show » c p.18. (Dziriet, aout. 2010). / « Qui est également mannequin et une hit girl accomplie ». (Octobre)/ « Dr Aïnouche. Elle a abordé... (El Watan 10/03/2010)/ « Pr Hamouda , (...) précise le professeur » (Horizons .16/03/2010). En lisant ce dernier exemple nous comprenons qu'il s'agit d'un homme jusqu'à ce que nous trouvons l'expression « soutient-elle » ou encore « soutient l'oratrice ». Ce qui pose un nouveau problème celui de la lisibilité du texte.

- Et dans le cas des reprises nominales :

« Ce jeune top modèle, (...) ce mannequin ». Nous avons l'impression que le rédacteur parle d'un homme.

#### e. Accords problématiques<sup>2</sup>:

##### e-a. Accord de l'adjectif: Accord grammatical ou sylleptique occasionnel<sup>3</sup> ?

L'adjectif est défini comme étant un mot variable qui « ...apporte ...des indications qui permettent la distinction avec les autres êtres et les autres choses qui appartiennent à la même espèce.» (Briet, H. 2007 : 09). Mais il faut signaler toutefois que l'adjectif ne peut seul rapporter des clarifications quant au sexe de la personne car il peut être bivalent ou « mixte » c'est-à-dire se termine en –e ex : *triste, agréable, brave, maigre, drôle, aveugle, calme, sauvage, nègre, pauvre, arabe, ...* (Idem. p. 26). A ce stade un problème d'incompréhension ainsi que des ambiguïtés surgissent quant à l'identification

<sup>1</sup> Ce fragment de l'exemple est tiré de Grevisse. (2009: 75).

<sup>2</sup> Rousseau, J. *op.cit*, p.14

<sup>3</sup> Selon l'expression de Briet, H. 2007.

du sexe de la personne, comme c'est le cas dans l'exemple suivant : « *l'écrivain arabe* » où l'adjectif n'apporte aucune trace du genre.

Le cas des adjectifs accompagnants les noms de métiers, grades, titres et fonctions s'avère plus complexe au niveau des accords avec des noms désignant les deux sexes (génériques) dont les pratiques sont très diversifiées se basant parfois sur un genre sémantique et dans d'autres cas sur un genre grammatical<sup>1</sup> ex : L'écrivain *algérien/algérienne* → opter pour le deuxième adjectif identifie le sexe de la personne. En revanche le premier n'apporte aucune précision. Selon la règle générale de l'accord de l'adjectif qualificatif (Briet, H. *op.cit*, p41-42), ce dernier s'accorde en genre et en nombre avec le nom (ou le pronom) auquel il se rapporte, cas particuliers :

- a- L'adjectif ne s'accorde pas toujours avec le nom ou le prénom auquel il se rapporte, mais plutôt avec la réalité que ceux-ci représentent.
- b- Nous avons parfois tendance à ne pas faire l'accord avec le mot auquel l'adjectif se rapporte (accord grammatical), mais avec le terme qu'on a en tête, suivant le sens et la logique (accord sylleptique occasionnel). Ex : *Ce mannequin est séduisante.* / *Ces jeunes ingénieurs, laissez-les tranquilles/énervées.*

Cependant les formes relevées sont très diversifiées et contredisent dans certains cas ces règles ex : « *209 femmes cadres moyens* » ou encore les exemples « *mannequins élégants* » qui réfèrent à des femmes et qui témoignent que l'accord de l'adjectif relève également d'une affaire de préférences. En voici d'autres exemples :

- Accord sylleptique occasionnel :

« Deux anciennes membres de la formation. » (Liberté13/03/2010)/ « *Le Dr. Rendon, dermatologue indépendante. Directeur médical et chercheur au centre dermatologique.* » (dziriet janvier : 18)/ « *l'artiste, auteur de ..., a été agressée et aspergée.* » (Février : 87) / « ... que partage *Maître F.Z Ben Braham* qui n'hésite pas à répondre présente » (Mars : 55)/ « *La seule femme arbitre centrale au Libéria.* » (Aout). / « *Le mannequin Kristen Mc Menamy, vêtue de vêtements luxueux.* » (Septembre). /

---

<sup>1</sup> En suivant les différentes propositions, nous citons parmi elles: Yaguello, M. (oct, 1989) mentionne 02 règles :

- Lorsqu'un nom d'agent masculin désigne une femme l'accord avec un adjectif ou un participe est un accord grammatical strict qui ne peut se faire qu'au masculin : « Le capitaine est enceinte ».

- En revanche, la reprise par un pronom personnel féminin qui constitue un accord sémantique, est possible, à condition de ne pas se faire dans la même phrase (doivent être séparés par une frontière de phrase » (citée par Rousseau, J. *op.cit*, p 21).

-Thérèse Moreau propose que l'accord des adjectifs qualificatifs et des participes puisse se faire avec le substantif le plus proche. Elle invite à écrire « Un chien et cent femmes sont allées se promener » ou « des vendeurs et des vendeuses sont compétentes ». (cite par Estenne, C. *op.cit*, p 09).



« La visite *du mannequin* Cindy Crawford accompagnée de son mari. » (Octobre). / « Salima, *cadre supérieure*. »/ *Le Dr* Halima Bashir, violée par (Novembre : 98)/ « *Le top model* néerlandais allongée » (Décembre).

- Accord grammatical :

« C'est au tour *du top model* néerlandais Lara Stone. » (Dziriet janvier)/ « *Maître* Karima Benmedjadji, *avocat agréé* par la cour suprême »/ « *Le mannequin* anglais, Daisy Lowe. » (Aout). « *Des tops models* internationaux. (Octobre)/ « Nabila, *cadre supérieur*. (Décembre).

Nous avons également relevé d'autres accords problématiques ex : « *Une psychologue* américain. » (El Moudjahid, 12/03/2010. P.18)/ « *La directrice* général de Pfizer Algérie » (Dziriet Avril, p.86) et que nous considérons comme des « fautes de frappe ».

Il convient également de signaler le problème de l'accord de l'adjectif avec les mots génériques ex : une star, ... J. Rousseau propose une règle résumée comme suit : « Les mots ne peuvent avoir un prédicat adjectif du genre opposé au leur car ils imposent un accord strictement syntaxique et non sémantique au masculin ou au féminin ». Cependant nous avons relevé un exemple contraire à cette règle dans le cas d'un participe passé: « Nos deux *stars* (en parlant de Jay-Z et Beyoncé) ont été repérés. ».

#### Limites :

Il y a beaucoup à dire sur l'accord sémantique ou grammatical concernant les adjectifs :

L'accord sémantique n'est pas aisément accepté vu l'une des propriétés des adjectifs qui est l'emplacement qui dépend du nom et le sens de l'adjectif :

Ex : si « *Ce mannequin* est séduisante » est toléré, l'adjectif dans la phrase: « *Un* grande\* *écrivain*. » ne l'est pas. Donc le jeu de l'emplacement de l'adjectif dépendant de son sens empêche tout accord de genre sémantique. Chose qui accentue davantage la nécessité de féminiser cette catégorie de noms.

Le problème des contresens est également inévitable, ce qui fait affecter le discours et le juger comme défaillant. Effectivement, M. Lachâtre (cité par Lefebvre, C. & Nouille, E. *op.cit*, p 11) avance que l'accord de l'adjectif au féminin avec le mot *auteur* traduit une idée toute particulière : « (...) on ferait une faute grave en disant : elle est *la première* *auteur* de telle ou telle ouvrage : on doit dire *le premier* *auteur*. Quand le mot *auteur*

s'applique à une femme, on ne met au féminin l'adjectif qui s'y rapporte que si la phrase est ironique ou satirique. (...) Dans toute autre circonstance, l'adjectif doit être au masculin. » .

Remarque : L'adjectif peut aussi figurer comme déterminant. Voici des exemples:

Ce/cette médecin est compétent./ De quel/quelle écrivain voulez-vous donc parler ?/  
Quel écrivain préférez-vous ?/ J'ai appelé mon/ma médecin./ Je cherche mon/ma  
gynécologue. Voilà le/la tien/tienne.

Nous nous demandons, comment gérer toutes ces contradictions sans régler le problème qui figure au 1<sup>er</sup> plan (celui de la féminisation) il faut donc simplifier la syntaxe, lever les contradictions qui vont à l'encontre d'une langue facile à manier (Groult, 1997-1998 cité par Guilloton. 2007)<sup>1</sup>. Car même avec un adjectif qualificatif accordé à bon escient dans l'exemple : *Un écrivain algérienne*, la phrase s'avère fautive et nous plonge dans des ambiguïtés et des jugements de type normatif (c'est une faute d'inattention ou de frappe). Donc il est nécessaire de féminiser le terme écrivain afin d'abolir toute ambiguïté ou malentendu discursif.

La définition donc du genre par nature en tant qu' « une catégorie grammaticale qui sert à signaler, par le phénomène de l'accord, des relations sémantico-syntaxiques ; elle assure la cohésion syntaxique du groupe nominal et facilite la coréférence » (Rousseau, J. *op.cit*, p 07)...laisse à repenser la féminisation des noms de métiers en encourageant certes cette entreprise.

#### **e-b. du participe passé :**

Partons de la citation qui figure dans l'avant propos du livre de M. Grevisse (*op.cit*, avant propos): « *Le juste accord des participes ? Science de maître d'école, dira-t-on peut être, et y manquer dans un texte qu'on écrit n'enlève tout de même pas grand-chose de sa valeur foncière ni même, éventuellement, à son élégance ! N'empêche que quelques participes non accordés ou une mauvaise mal accordés peuvent faire douter de votre culture ou faire naître une mauvaise opinion de la tenue de votre style* », nous pouvons apporter une légère modification voir un supplément à cet énoncé « (...) *N'empêche que quelques participes passés non accordés ou mal accordés peuvent nous plonger dans des ambiguïtés de discours et des malentendus discursifs.* », sauf dans un seul cas où nous suivons la pensée de Ferdinand Brunot qui estimait que la vraie règle,

---

<sup>1</sup> Cf. Gensterblum, M. & Noterboom, M. *op.cit*, p 09.

ce serait de laisser les participes invariables ou de l'accorder avec le sujet du verbe». Même à ce niveau, surgit un autre problème, s'agit-il d'un accord sémantique ou lexical dans le cas où nous avons affaire à des noms de métiers, grades, titres et fonctions? Donc à ce niveau, une difficulté majeure s'ajoute à la première. De nature, l'accord du participe passé est plus ou moins compliquée "*Science de maître d'école*" comme il est qualifié par le même auteur, il se compliquera davantage quand nous avons affaire à des noms de métiers proportionnellement rétifs à la féminisation.

Selon les règles générales d'accord du participe passé (ibid. p.11) :

1. Le P.P sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre, tout comme un adjectif qualificatif avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.
2. Le PP conjugué avec être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.
3. Le PP conjugué avec avoir s'accorde en genre et en nombre avec l'objet direct quand cet objet précède.

En s'appuyant sur ces règles, nous illustrons par quelques exemples<sup>1</sup> qui font émerger les difficultés dont nous parlons :

« *L'artiste, auteur d'une pièce (...) a été agressée.* » (Dziriet janvier). « Je me suis toujours considérée le capitaine d'une équipe. » / « Et 9 sont reconnues comme des cadres supérieurs, contre 5/ nommées chefs d'équipe ou *manager*. » (Mai) / « *Les mannequins* sont vêtus (avril).

Citons également quelques exemples tirés de Grevisse:

- *Le médecin* que j'ai visité(e)hier, est moulu(e) par le travail et tourmenté(e) par l'âge. (p.39)
- *L'ingénieur* est allé(e) aux sports d'hiver en Suisse, il/ elle est revenu(e) tout (e) content(e).
- *Les policiers* que j'ai vu(e)s défilés. (P.84)

Ces trois exemples, nous montrent les difficultés liées à l'accord du participe passé lorsqu'on a affaire : au maintien du masculin générique, l'épicène débuté par une voyelle qui nécessite un article élidé et le pluriel générique. Voici un autre exemple :

---

<sup>1</sup> Les quelques exemples cités sont tirés de l'ouvrage de Grevisse (2009) et sont reformulés en fonction du thème de notre recherche.

- Le ministre est arrivé hier. En substituant le sujet par un autre syntagme apportant

S

plus de précision<sup>1</sup> :

Le ministre Khalida Toumi, est arrivé\* hier.

S

et en se référant à la 2<sup>ème</sup> règle, le participe passé accordé au masculin confirme que le sujet du verbe est au masculin. De ce fait, nous assistons à une ambiguïté discursive : Khalida Toumi est une personne de sexe masculin.

Si nous procédons par un accord sémantique suivant le syntagme « Le ministre Khalida Toumi », nous concluons que le participe passé est mal accordé et que l'adjonction d'un –e est donc nécessaire. Suivons la 3<sup>ème</sup> règle :

*Les entrepreneurs* que tu as rencontré(e)s exigent une vente sur plan.

*Les entrepreneurs* que tu as rencontré(e)s sont respectueuses. → L'adjectif bien accordé fait douter qu'il y a une erreur ou au contraire porte des clarifications à ce qui le précède.

*Les ingénieurs*, je les ai rencontré(e)s.

J'ai serré *mon médecin* dans les bras → Je l'ai serré/e dans mes bras.<sup>2</sup>

Le cas de l'accord du participe passé employé avec « être » avec un sujet appartenant à la catégorie des noms de métiers est tranché, peut être dans un seul cas. Le cas où ce nom est accompagné d'un déterminant de type adjectif démonstratif : « *Ces deux ingénieurs* seront admis ». L'accord se fait donc selon ce que nous voyons. Dans le cas où nous apercevons deux femmes, il nous est permis d'établir l'accord. Au niveau du même exemple, l'accord au masculin : « *Ces deux ingénieurs* seront admis » permet une double interprétation : s'agit-il d'un homme et d'une femme ou uniquement de deux hommes. L'interprétation revient donc à ce que nous voyons ou à ce qui est déjà cité dans la phrase précédente dans le cas de discours écrit.

Autres cas de participes passés :

-Combien de *ministres* as-tu compté(e)s ? (a-t-on nommé (e) au gouvernement ?).

-Combien de *médecins* as-tu recruté(e)s à l'hôpital de Souk-Ahras ?

---

<sup>1</sup> En fait, ce type de phrases est très récurrent dans la presse et pose beaucoup de problèmes dans la rédaction des articles. Ce constat est élaboré à partir des hésitations morphosyntaxiques relevées. (Retourner au dépouillement de journaux et illustrer par des exemples).

<sup>2</sup> Feyereisen J. (2008)

-PP et antécédents joints par « ou »/ « ni » : idée de disjonction, l'accord est commandé par le second antécédent : *Ce n'est ni le ministre de l'éducation, ni le ministre de la culture que nous a nommé(e) président de ce régiment*. Sachons que le ministre de la culture est une femme, l'accord est recommandé, sinon l'adjonction d'un -e peut apporter un supplément d'information au discours qui nous renseigne que la ministre de la culture est une femme.

Dans la même lignée d'idées (information discursive) nous discutons l'exemple suivant:

Le président fête le 5<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. *Les deux ministres, de la culture et de la famille sont invités*. Sachons que ces derniers sont des femmes, l'accord du participe passé au masculin nous fait penser qu'elles sont remplacés par de nouveaux ministres de sexe masculin ou du moins l'une des deux si nous nous référons à l'idée du caractère absorbant du masculin générique. Ou encore l'exemple suivant :

Sara raconte : « *Le paysan et sa femme n'étaient pas convaincus et nous étions, le notaire et moi assez embarrassées »*. (p.40). L'accord du participe passé nous informe que le notaire est une femme vu que Sara renvoie au pronom personnel « moi ».

#### f. Remise en question de la notion du signifié :

Le signe linguistique est une entité biface qui réunit un concept et une image acoustique.

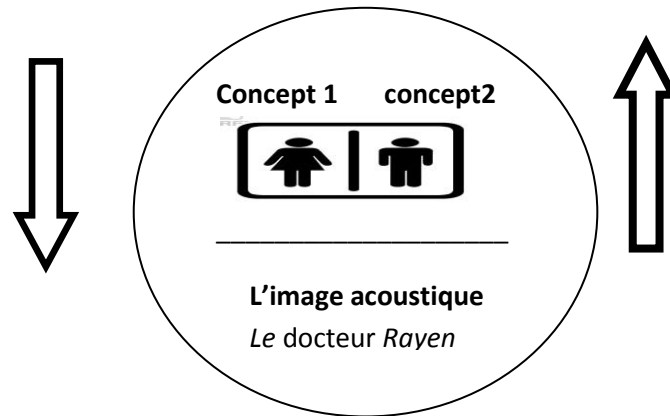


Le terme signifié appartient à la terminologie de *Ferdinand de Saussure* comme synonyme de *concept*. En réfléchissant sur le lien entre signifiant et signifié, ce dernier affirme l'arbitraire du signe (Dubois, J & al. *Op.cit*).

En tenant compte qu'il existe dans la langue arabe pratiquée en Algérie, des prénoms qui se réfèrent à la fois aux deux sexes ex : *Rayen, Nour, Djihad, Wissam, Chamss...*, si je vais au cabinet du docteur *Rayen*, et que je vois ensuite une femme qui s'apprête à me

<sup>1</sup> <http://www9.georgetown.edu/faculty/spielmag/images/signesaussure1.gif>, consulté le 19/02/2010.

soigner, cela me surprendrait à priori. Donc le concept mental présent dans la salle d'attente n'est pas le même que quand je me trouve en face de la femme *Rayen* en blouse blanche exerçant la profession de médecin. A ce stade le concept est double et la notion du signe devient :



**g. Discours rapporté / voix passive:** le discours rapporté ainsi que la transformation à la voix passive incluent à la fois, la reprise pronominale/ nominale et les accords. Un pronom ou un nom mal choisi ou un participe passé mal accordé affecte alors le sens de ces constructions qui ne seront pas conformes voire fidèles aux constructions de départ.

**h. Lisibilité du texte (J. Rousseau) :** le masculin générique qui impose un accord strictement syntaxique au détriment de la sémantique pose beaucoup de problèmes au niveau de « la lisibilité » du texte. Nous citons, à titre d'exemple, le cas des offres d'emploi. Ainsi que la coexistence des deux genres pour désigner la même personne dans le même texte (article) ex : *Le Dr Rendon, dermatologue indépendante*, plus loin dans l'article nous trouvons *directeur médical et chercheur* (Dziriet Février 2010)/ le/la désigner. Groult qualifie ce phénomène de « bégaiements journalistiques<sup>1</sup> ». Plus encore nous avons pu remarquer au cours de la première enquête qu'au niveau de certains articles, aucune femme n'est citée ou plutôt aucune forme féminine n'est relevée pourtant nous nous trouvons dans une situation ambiguë en observant l'image d'une femme accompagnant l'article. Dans ce cas nous assistons à une dissociation entre le discours linguistique et paralinguistique.

<sup>1</sup> Cité par Houdebine-Gravaud (2002 : 21).

**i. Affectation du discours** : certains procédés de précision appliqués aux noms de métiers, grades, titres et fonctions dans le cas de la résistance à la féminisation de cette catégorie de noms ex : *Mme/ Melle le ministre, jeunes femmes bédéistes* ; affectent le discours, ainsi le message du locuteur sera double. Observons les exemples suivants:

<b>Melle X / Mme X</b>	Seul et unique chef de chantier
Femme	Occupe cette profession jusque la réservée aux hommes
Femme non mariée/ femme mariée	Occupe une profession jusque là réservée aux hommes

Ou encore dans le cas des épïcènes:

<b>Femmes / jeunes femmes</b>	bédéistes
Femme	Occupe cette profession.
Adulte/ jeune	Occupe cette profession.

**j. Disparition de quelques mots par abus de substitution au profit d'autres jugés faciles à féminiser et donc l'appauvrissement de la langue:** l'évitement de certains noms de métiers de par les hésitations qu'ils suscitent lors de leur emploi, fait qu'ils tombent dans la désuétude et donc incombe à leur disparition et ainsi dire l'appauvrissement du vocabulaire. Qui sera, du coup, concurrencé par d'autres mots importés des autres langues jugées plus faciles et plus ouvertes à la féminisation ex: anglais, arabe dans le contexte algérien.

**k. Représentation** : le nom figurant souvent sous une forme masculine fait allusion que le métier est pratiqué seulement par des hommes. Ce dernier sera donc retiré du champ des ambitions professionnelles des femmes. Ce qui limitera ses chances de parité. Les déclarations suivantes illustre bien notre idée : « En s'inspirant du 1<sup>er</sup> chapitre de T. Moreau " Pour une éducation épïcène" intitulé " L'école miroir social" (p.19-26) : l'école au-delà de son rôle principal" contribue également à la pérennisation des valeurs dominantes sur la hiérarchisation des sexes, des races, etc.". (Estenne, C. *op.cit.*). Nous concluons alors que «Les jeunes élèves trouvent dans les manuels des modèles qui orientent leur psychisme en construction ». (Ibid. p. 05).

Ils vont dans ce cas transposer le savoir appris consciemment ou non dans leurs pratiques langagières et pourquoi pas dans leurs orientations sociales qu'ils soient : appellatifs destinés aux femmes, titres figurant dans les textes ou les exercices de

lecture voire les images et les illustrations, de ce fait « Au lieu de les masquer sous le masculin, la féminisation des noms de métiers fait apparaître les femmes comme êtres sociaux à part entière, et permet aux petites filles (comme aux grandes) de rêver à de nouvelles professions en entendant ces noms dans les paroles quotidiennes. Elle montre aussi que notre langue peut témoigner dans ses règles, dans son système et dans ses usages, de nouvelles réalités sociales. Et peut être de nouvelles mentalités. (Houdebine, 1998 : 15 cité par Gensterblum, M. & Noterboom, M. *op.cit*, p 13).

**l. Naissance d'une variété de langue qui concurrence le français :** fondée sur la base des néologismes créés par les usagers de la langue qui répondent aux exigences et aux normes de la nouvelle société et donc employée dans l'intention d'exprimer le monde qui les entoure. Cette dernière sera la révélation d'une fusion de langues et de cultures.

**m. Traduction :** l'hésitation à attribuer un équivalent féminin à certains noms de métiers pose de grands problèmes au niveau de la traduction de la langue française à une autre langue.

Ex : la phrase « أنجزت الطبيبة عملها » se trouve traduite en français par « Le médecin a achevé son travail ». Nous assistons dans ce cas à une traduction infidèle.



## Conclusion

Puisque le débat en Algérie ne porte pas tant sur le principe de féminisation, ancré déjà dans l'esprit des locuteurs et dans leur inconscient linguistique par rapport à leur langue maternelle (transposition à la fois linguistique et culturelle d'un acquis de 1<sup>ère</sup> socialisation), que sur la/les règle(s) « écrite(s) » à suivre pour formuler le féminin des différents noms de métiers dans une langue étrangère, nous proposons à notre tour un procédé de féminisation en s'appuyant sur les différentes tentatives de propositions<sup>1</sup>:

### a- Proposition personnelle

L'ajout d'un déterminant féminin une/la + un « e » graphique comme une marque du féminin qui permet la distinction dans le cas du pluriel comme une première initiative et sans distinction hiérarchique. Ce procédé peut être employé à chaque fois que nous butons sur la formation d'une forme féminine donnée<sup>2</sup> pour deux raisons : d'un côté, afin de mettre fin à tous les usages anarchiques qui peuvent contaminer et détériorer la langue au lieu de l'enrichir comme le souligne le dicton « *Les mauvaises habitudes s'invétèrent comme les mauvaises herbes qu'on a laissées pousser* » dans l'attente de l'établissement d'une nouvelle règle académique. Et de l'autre côté, afin d'éviter les débats acharnés et infinis déclenchés à chaque fois qu'une femme accède à un nouveau domaine réservé jusque là aux hommes. Dans ce cas, la règle est déjà établie, il suffit de l'appliquer.

---

- <sup>1</sup> « Après diverses enquêtes, la commission Roudy 1984 a abouti à la proposition suivante, dite de féminisation minimale (comme c'est le cas de l'espagnole) : lorsqu'un terme apparaît difficile à féminiser, pour quelque raison ou rationalisation que ce soit (la raison peut être morphologique mais ceci est rare, il s'agit plus souvent d'une rationalisation esthétique, prescriptive, etc.), l'article sera porteur de la marque sexuée comme dans le cas des épiciènes (...) » (Cf. Houdebine-Gravaud, A-M. (1992: 158).

La règle unique proposée par la commission est : féminiser les noms de métiers (Ibid).

D'où pas de privilège des compositions mais féminisation par l'article (...) et par dérivation (magistrate, ...) (Ibidem).

- « L'Académie s'oppose à certaines formes et propose d'ajouter " femme" aux cas difficiles ou faire appel au masculin générique hérité du neutre en latin (genre non marqué, extensif » (Cf. Landroit, H. *op.cit*).

- H. Landroit : Quelles règles ? :

Le déterminant comme : une notaire, la peintre, la ministre, une comptable, la juge.

L'ajout d'un -e pour les mots terminés par une consonne (une artisane, la magistrate, une présidente)

Parfois en doublant la consonne (une maçonnerie, une mécanicienne) ou l'accompagnant d'un accent (une conseillère, la préfète).

Les noms en -eur se féminisent en -euse (une carreuse, une camionneuse)

Les noms en -teur se féminisent en -trice (une éducatrice, une rectrice) ou en -teuse (une rapporteuse).

<sup>2</sup> Donc ce procédé est employé seulement dans le cas d'une hésitation de formation du féminin. Son emploi sera donc toléré dans la coexistence d'une forme attestée.

## b- Arguments

- Le premier argument que nous pouvons formuler correspond à la coïncidence inévitable entre le genre et le sexe lorsque nous avons affaire à la désignation d'une sphère particulière des animés, celle des noms d'agents, Marina Yaguello écrit dans ce sens : « il faut correspondre entre la désignation linguistique et le sexe biologique » (2002 : vérifier la page 60-70). Ou encore « Dans une langue à genre, le genre grammatical du nom correspond exactement en principe au sexe du référent quand ce nom désigne un être humain ». (Fujimura)

Le deuxième argument montre que :

- « Une forte majorité des dénominations professionnelles sont des adjectifs substantivés (...) » (Khaznadar, E. 2002b : 28). Cette double appartenance catégorielle (Huot, *op.cit*, p 61) d'un dérivé peut influencer la procédure de la féminisation avec l'ajout du suffixe –e à la fois marqueur dérivationnel et morphème flexionnel par rapport au principe du fonctionnement des « adjectifs qui alternent sans heurt »: ex-jardinière, (entreprise) pétrolière, supérieure, prieure, chargée d'études, adjointe, militante, directrice, experte, permanente, correspondante, attachée de (communication, presse)...

Ou encore les ressemblances lexicales<sup>1</sup> (jeux de mots): majeure (majore), .../ la censeuse ; l'ascenseur/ ... Gilbert, S-M. *op.cit*, p 09) écrit dans ce cas- « Comment l'adjonction d'un simple –e peut-il rendre immonde le terme d'écrivain ? Comment l'euphonie peut-elle prendre une telle importance ? Et qu'en est-il des mots à la terminaison semblable, comme celui de *riverain* : sa forme féminine *riveraine* est-elle également insupportable à son oreille ? La langue française permet pourtant bien, dans ce cas, l'apparition de ce nouveau féminin. Cet exemple permet de montrer que les problèmes concernant la féminisation sont moins d'ordre morphologique que psychologique et qu'il s'agit bien souvent d'une question d'habitude. ».

L'adjonction d'un –e est donc tolérée, marquant une double appartenance catégorielle du terme. Nous suivons dans ce cas l'argument soulignée par Khaznadar« (...) *disjoindre le système adjectival et le système nominal, pour garder le premier seulement*

---

<sup>1</sup> Il faut également noter que cette analogie lexicale peut aussi figurer comme source de préjugés ex : « les suffixes en –euse qui ne sont pas non plus valorisants et rappellent à des mots comme menteuse ou voleuse » (Cf. Gensterblum & Noteboom. 2008 : 09)

*obéissant à la règle d'alternance, est artificiel* » (Khaznadar, E. 2002b : 28). Et nous nous opposons à l'Académie Française pour qui « auteure, professeure, docteure sont des "lubies". (Landroit, H. *op.cit.*).

- Elle abolit les exceptions et encourage la stabilité « la finale féminine est restée stable, puisque le -a latin se maintient toujours et partout sous la forme du e ». (Khaznadar, E. 2002b : 27) (la finale féminine imposée dans les participes et adjectifs ex : les mots en –eur posant problème dans la catégorie des noms d'agent se voient accolés un –e ex : meilleure-supérieure). Il faut éviter les exceptions liées à la forme du mot et aux distinctions hiérarchiques. L'adjonction d'un -e suffit, Marina Yaguello écrit dans ce sens « (...) *La règle générale en français veut que sous un terme féminin à référent animé se profile un référent féminin et sous un terme masculin un référent masculin... sauf exception. C'est précisément la notion d'exception qui rend la parité impossible. (...)* ».

3- Si nous sommes pour la valeur générique du masculin, elle doit être généralisée, dans ce cas le féminin est à abolir et non pas seulement pour les noms de profession hiérarchiquement supérieur.

-le nom commun est sujet à la suffixation.

- La langue doit exprimer le monde qui nous entoure, pour cela elle doit être simple et fidèle au concept mental.

### **c- Perspectives d'ancrage de la proposition de la féminisation**

1-L'enseigner à l'école dès le prime âge:-« Les séries alternantes sont acquises naturellement par l'enfant (...) et elles doivent l'être plus rapidement que le cheval/chevaux, parce que l'alternance masculin/féminin est constante dans le discours alors que les pluriels irréguliers sont ponctuels ». (Khaznadar, E. 2002b : 27).

2-A l'ère de l'informatique, de l'internet et de la mondialisation, l'intégrer dans les logiciels de correction Microsoft parce que lors de la rédaction du mémoire nous avons rencontré des difficultés : le logiciel ne reconnaît pas certaines formes ou certaines formules et les signale comme étant fausses, .... Afin que cet usage ne rencontre pas de difficultés d'intégration en soulignant comme faux chaque tentative de féminisation.

3-Les insérer dans les dictionnaires.

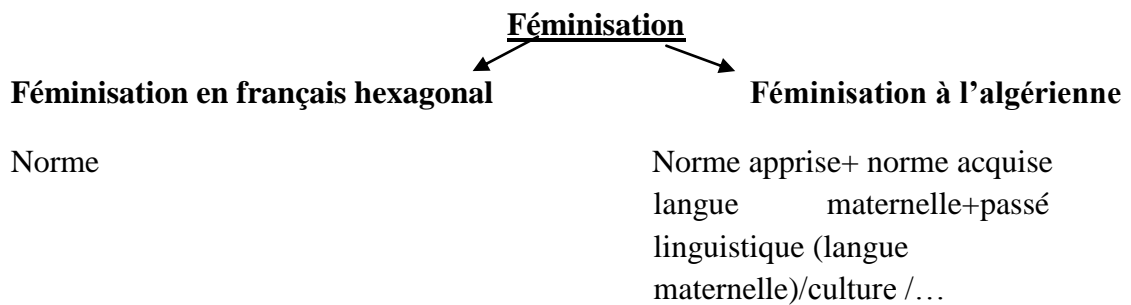
4- Partons de l'idée que « ... les féminins se régularisent lentement au fur et à mesure que les femmes deviennent plus nombreuses dans certains emplois » (Huot. *Op.cit*, p 170), nous proposons procéder à la féminisation pour que les femmes osent se lancer dans ces métiers.

## **Conclusion générale**

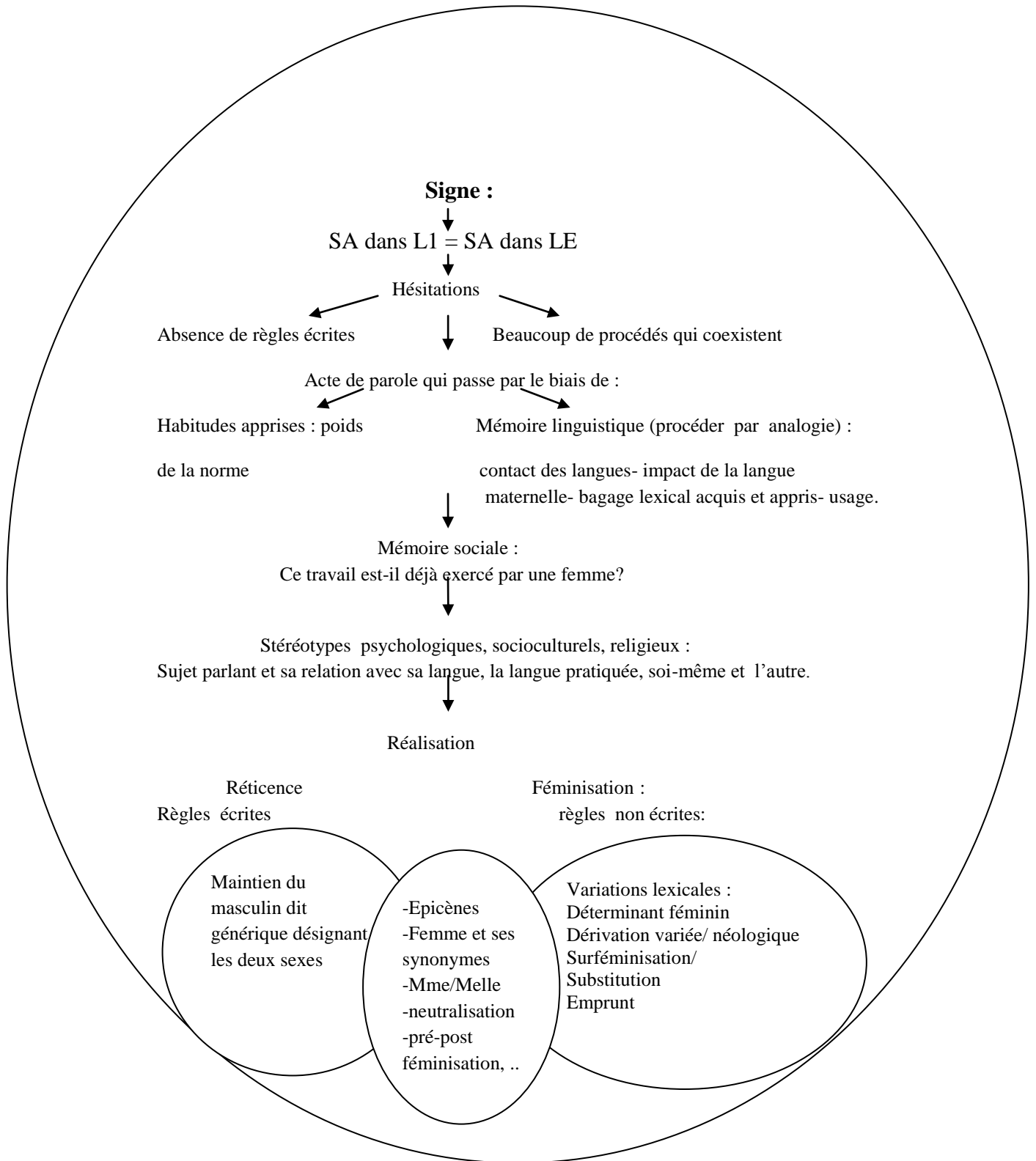
Cette recherche figure dans l'intention d'étayer et de soutenir les recherches lancées déjà dans de nombreux pays francophones, et fait un appel aux instances concernées d'adopter une position proche de la réalité et détachée un peu du conservatisme théorique qui prend jusque là le dessus sur nos initiatives de parité et entrave toute tentative d'innovation sinon la complique.

Sur la base de la diversité morphologique relevée, nous pouvons faire remarquer en guise de conclusion qu'en Algérie, la norme de féminisation obéit à l'usage qui est géré et orienté par la culture, religion, modernisme, société, sexe, âge, situation linguistique : contact des langues, statut de LE, l'attachement à la langue maternelle, imaginaire linguistique, système scolaire et même parité des sexes.

A titre comparatif :



De ce fait, dans sa pratique de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions, Le locuteur algérien francophone se situe dans le cercle suivant :



La parité et la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions doit être vue comme un complément et un enrichissement du lexique de la francophonie algérienne qui s'impose par la force de l'usage en Algérie afin de palier certaines lacunes de notre francophonie qui sont apparues avec les conjonctures politicoéconomiques et socioculturelles du temps actuel.

C'est un processus de mutation linguistique que subissent naturellement toutes les langues du monde dans un contexte géographique, politique et socioculturel donné.

Et comme dit le vieux adage : « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs » donc parité, simplicité et nécessité communicative obligent, mettons-nous à l'œuvre de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions en Algérie et laissons le temps à l'usage, l'accoutumance et l'avenir nous dira si nous avons raison.

Cependant, nous ne pouvons pas conclure avant de lancer un petit appel à l'Académie française : au lieu de s'opposer éternellement à la féminisation et de laisser libre champ à l'usage qui tend vers la dégradation de la langue en imposant plusieurs formes qui se rivalisent entre elles, il convient plutôt de penser à fixer de nouvelles normes pour limiter l'usage anarchique et aléatoire du féminin. Fidèle à votre mission limitée dans le cadre du Schéma : « ne dites pas, mais dites » montrez nous alors ce que nous devons dire à condition de partir du principe *d'examiner la cohérence entre les intentions affichées, les choix théoriques revendiqués et les pratiques effectuées* (Sablayrolles, J-F. 2000 : 137) ainsi que de revoir votre position et de reconsidérer les différences de la francophonie à l'ère de l'expansion du français vu que cette langue n'est pas parlée qu'en France mais plutôt à travers les cinq continents. Il faut alors accentuer les efforts pour trouver un équivalent féminin à tous les titres et fonctions existants pour relever le défi et surpasser cet handicap de la langue.

Tout n'a certes pas été dit sur ce projet de recherche et le débat n'est pas encore tranché ni ici (Algérie) ni dans aucun autre pays francophone malgré les nombreuses tentatives, néanmoins nous avons essayé de montrer les différents usages et le positionnement des locuteurs, de dresser un état de lieux plus ou moins représentatif de la réalité de cette question. Notre recherche demeure légitimement ouverte à la discussion. Donc mettons-nous à l'œuvre de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions en Algérie et je conclus avec l'expression de H. Landroit (femme jusqu'au bout des mots) « je suis persuadé que nous pouvons influencer l'évolution du français » et sur la



célèbre expression qui me semble la conclusion parfaite de *Jean-Noel Schiffano*, qui dirige la collection Continents noirs chez Gallimard, en affirmant que « la francophonie est une richesse parce qu'elle permet à la langue française d'être remuée »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Table ronde au Salon du livre de Paris : « La francophonie s'écrie-t-elle ? ». <[http://www.brazzaville-adiac.com/index.php?action=depeche&dep\\_id=37995&oldaction=liste&regpay\\_id=0&them\\_id=40&cat\\_id=0&ss\\_cat\\_id=0&LISTE\\_FROM=0&select\\_month=0&select\\_year=0](http://www.brazzaville-adiac.com/index.php?action=depeche&dep_id=37995&oldaction=liste&regpay_id=0&them_id=40&cat_id=0&ss_cat_id=0&LISTE_FROM=0&select_month=0&select_year=0)> , consulté le 25/12/2011.

## **Références bibliographiques**

## 1/-Ouvrages

- Attali, J. (1998). *Verbatim T. 3 ; 1988-1991*. Paris : Fayard.
- Beaud, M. (1999). *L'art de la thèse*. Alger : Casbah.
- Briet, H. (2007). *Savoir Accorder L'adjectif: Règles, Exercices et Corrigé*. Belgique: De Boeck. (3<sup>ème</sup> édition). pp. 09 ; 41-42
- Brunot, F. (1922). *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris : d'Artrey. P. 87.
- Freinet, C. (1968). *La méthode naturelle .I. L'apprentissage de la langue*. Suisse : Delachaux, Niesté. p.160-163.
- Cheriguen, F. (2002). *Les mots des uns, les mots des autres*. Alger : Casbah. p.110.
- Cholewka, N. (2002), Féminin et familier. In M-J. Mathieu, *Extension du féminin- Les incertitudes de la langue*. Paris : Honoré Champion.
- Chomsky, N. (1971). *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris : Seuil. p. 12
- Courtier, M. (2002). Le féminin des noms de personne en -(T)eur : résistances et concurrences. In M-J. Mathieu, *Extension du féminin- Les incertitudes de la langue*. Paris : Honoré Champion.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1968), *Des mots à la pensée, essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, 1968 (1ère édition 1930), tome 1, § 277.
- Dubois, J. & Al. (1999). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse-Bordas/HER.
- Freinet, C. (1968). *La méthode naturelle .I. L'apprentissage de la langue*. Suisse: Delachaux, Niesté. p.160
- Gagnon, N. (1998). *L'Antiféministe*. Québec : Stanké. P.110.
- Gandhi, M-K. (1990), *Tous les hommes sont des frères*. Paris : Gallimard.
- Geramin, I. (2009). *Si elles avaient le pouvoir*. Paris : Larousse.

- Girodet, J. (1997). *Savoir les règles de l'orthographe*. Alger: Casbah Editions. P.11.
- Grevisse, M. (2003). *Précis de grammaire française*. Paris : Duculot. p. 73
- Grevisse. (2009). *Savoir Accorder le participe passé : Règles, exercices et corrigé*. (6<sup>e</sup> éd.). Bruxelles : De Boeck. Duculot. Avant propos ; pp.36 ; 75.
- Hjelmslev, L. (1966). *Le langage*. Paris : Éditions de Minuit. pp. 63 ; 61.
- Hjelmslev, L. (1971). *Essais linguistiques*. Paris : Minuit. pp. 87-88.
- Houdebine-Gravaud, A-M. (1998). *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*. Paris : L'Harmattan. Pp.15. 12.
- Houdebine-Gravaud, A-M. (2002). Différentiations sexuelles dans les langues et identification sociale des femmes ou De la féminisation des noms de métiers. In M-J. Mathieu, *Extension du féminin- Les incertitudes de la langue*. Paris : Honoré Champion. P 15-16.
- Huot, H. (2001). *La morphologie, forme et sens des mots du français*. Paris : Armand Colin.
- Jonasson, K. (1994) *Le nom propre. Constructions et interprétations*. Paris : Duculot.
- Jouette, A. (1992). *Les pièges du français actuel*. Belgique : Marabout. P. 63.
- Khaznadar, E. (2002b). Métalangage du genre : un flou artistique. In M-J. Mathieu, *Extension du féminin- Les incertitudes de la langue*. Paris : Honoré Champion.
- Martinet, A. (2008). *Éléments de linguistique générale*. 5<sup>e</sup> éd. Paris: Armand Colin. P 172-173.
- Mathieu, M-J. (2002). Introduction. In M-J. Mathieu, *Extension du féminin- Les incertitudes de la langue*. Paris : Honoré Champion.
- Mounin, G. (2004). *Dictionnaire de la linguistique*, (4.éd). Paris : Quadrige/ PUF. p. 154.
- Nacereddine, A. (1992). *Nouvelle approche de la GRAMMAIRE ARABE*. Alger : Entreprise nationale du livre.

-Paveau, A-M. & Rosier, L. (2008). *La langue française passions et polémiques*. Paris : Vuibert. Rosier, Laurence.

-Sablayrolles, J.-F. (2000). *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris: Honoré Champion.

-Sauvageot, A. (1964). *Portrait du vocabulaire français*. Paris: Larousse. pp. 212-217.

-Yaguello, M. (1982). *Les mots et les femmes*. Paris : Payot. p.10

Yaguello, M. (2002). Le féminin comme catégorie biologique, sociale et grammaticale : étude comparée du français et de l'anglais. In M-J. Mathieu, *Extension du féminin- Les incertitudes de la langue*. Paris : Honoré Champion.

## **2/-Articles**

-Anonyme. (octobre 2008). Les femmes se heurtent au plafond de verre. *Capital RH*, N° 56. < <http://www.ccip93.fr/upload/lettrehr/102008%20plafond%20de%20verre.pdf>>, consulté le 27/01/2010.

-Authier, J & Meunier, A. (1972). Norme, grammaticalité et niveaux de langue. In *Langue française*. N°16, Vol 16.pp. 49-50 ; 51 .Paris-III. <<http://www.youscribe.com/catalogue/presse-et-revues/savoirs/autres/norme-grammaticalite-et-niveaux-de-langue-article-n-1-vol-16-981595>>, consulté le 06/04/2010.

-Benmouffok K. (2006). L'évolution de l'emploi en Algérie, quelles tendances?, *Global Policy Network*, p.01. <[www.regionmag.com/evolution-de-l\\_emploi-en-algerie-pdf.html](http://www.regionmag.com/evolution-de-l_emploi-en-algerie-pdf.html)>, consulté le 21/10/2011.

-Bouchard, G. (1990). L'homme n'est pas humain, *Laval théologique et philosophique*, vol.46, n°3, p. 307-315. Extrait disponible en version PDF: <http://www.erudit.org/revue/ltp/1990/v46/n3/400554ar.pdf>, consulté le : 06/02/2011.

-Branca, S. (1982). Changer la langue. *Histoire Épistémologie Langage*, Vol. 4, Num 4-1. pp. 59-66. <[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hel\\_0750-8069\\_1982\\_num\\_4\\_1\\_1085](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hel_0750-8069_1982_num_4_1_1085)>, consulté le 08/05/2010.

-Brick, N & Wilks, C. (2002). Les partis politiques et la féminisation des noms de métiers. *Journal of French Language Studies*, vol. 12 : 48. <<http://journals.cambridge.org/action/displayAbstract?fromPage=online&aid=100335>>, consulté le 05/04/2010.

-Buscatto, M. & Marry, C. (2009). Le plafond de verre dans tous ses éclats. La féminisation des professions supérieures au XXe siècle. *Sociologie du travail* 51, pp. 170-182. Paris : Elsevier. <<http://www.cmh.ens.fr/hopfichiers/fichierspub/intro%20plafond%20de%20verre%20buscatto%20marry.pdf>> consulté le 05/02/2010.

-Chansou, M. (1983). Politique de la langue et idéologie en français contemporain. In *Mots* . N°6, Vol 6. p.60. <[www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots\\_0243-6450\\_1983\\_num\\_6\\_1\\_1096](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1983_num_6_1_1096)>, consulté le 06/04/2010.

-Chebel, M. (1993). Les mots. In *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*. Vol 70, N° 70. p.120. <[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm\\_0997-1327\\_1993\\_num\\_70\\_1\\_2597](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0997-1327_1993_num_70_1_2597)>, consulté le 08/04/2010.

-Cherif A, (sans date), Participation Socio économique de la femme Un état des lieux – Cas de L’Algérie. <<http://iussp2009.princeton.edu/download.aspx?submissionId=90855>>, consulté le 26/01/2010.

-Dister A. et Moreau M.-L., (2006) « Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes. » Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France, *Langage & société* 2006/1, n° 115. <<http://www.coteboulevard.com/2010/10/dis-moi-comment-tu-feminises-je-te-dirai-pour-qui-tu-votes/>>, consulté le 04/05/2011.

-Fracchiolla, B. (2008). « Anthropologie de la communication: la question du féminin en français ». *CORELA, Volume 6, numéro 2, 2008*. [En ligne] Publié en ligne le 15 décembre 2008. <<http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=286>>, Consulté le 25/05/2010.

- Friburger, N. (2006). Linguistique et reconnaissance automatique des noms propres. In *Meta: Translators' Journal*, vol.51, n°4, p. 638. [PDF]<<http://www.erudit.org/revue/meta/2006/v51/n4/014331ar.pdf>>, Consulté le 24/12/2011.
- Fujimura, I. (2005). La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001), *Mots. Les langages du politique*, n° 78, *Usages politiques du genre*, p.12. Mis en ligne le 31 janvier 2008. <<http://mots.revues.org/index355.html>>, Consulté le 08/04/2010.
- Gaouaou, M. (2009). L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère et la quête d'une nouvelle approche avec les autres cultures. In *Synergies Algérien*, n°04. P.211. <<http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie4/gaouaou.pdf>>, consulté le 06/12/2011.
- Groult, B (février 1997), Déclaration faite lors d'un entretien avec Houssin, M. Le féminin entre crochets - *regards.fr*.<<http://www.regards.fr/societe/le-feminin-entre-crochets>>, consulté le 06/02/2011.
- Guilbert, L. (1972). Peut-on définir un concept de norme lexicale?, *Langue française*, Volume 16, Numéro 16, p.32 ; 35 ; 40-41 ; 43 ; 45. <[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1972\\_num\\_16\\_1\\_5702](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1972_num_16_1_5702)>, consulté le 08/05/2010.
- Guillaumin, C. (1978). Pratique du pouvoir et idée de Nature : (A) L'appropriation des femmes. (B) Le discours de la nature », *Questions féministes* 2, pp.5-29 ; 3, pp.5-28. (Cité par Bouchard, G. (1990 : 312).
- Hagège, C. (1998 : 58). Le plurilinguisme, éthique d'avenir, *Agence universitaire de francophonie*. Dans : Assises de l'enseignement du français et en français. Conférence inaugurale < [http://www.bibliotheque.auf.org/doc\\_num.php?explnum\\_id=568](http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=568)> , consulté le 10/02/2011.
- Houdebine-Gravaud, A-M. (1992), Sur la féminisation des noms de métiers en français contemporain. *Recherches féministes*, vol. 5 n°1. P. 154 ; 156 ; 158 ; 159. Disponible en version PDF < <http://www.erudit.org/revue/rf/1992/v5/n1/057677ar.pdf>>, consulté le 07/12/2009.

-Khaznadar E, Baider F. & Moreau T. (Décembre 2007), Les enjeux de la parité linguistique - Les mots sont importants, *Nouvelles questions féministes* in *lmsi.net*. < <http://lmsi.net/Les-enjeux-de-la-parite>> consulté le 18/12/ 2009.

-Khetiri, B. (2009). Du français en Algérie...au français d'Algérie. *Synergies Algérie* n°4, < <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf>>, consulté le 06/12/2011.

-Landroit, H. « Femme jusqu'au bout des mots... » *Le Ligueur*, 1999, consulté le 28/12/2009.

-Larivière, L-L. (2007). Dis-moi comment tu te nommes et je te dirai qui tu es, *Nouvelles Questions Féministes*. <http://biblio.universitedesfemmes.be:8080/Record.htm?idlist=1&record=19141632124919698149>, consulté le 05/12/2011.

-Larochelle, R. (mai 2008). Ulaval - Le français, langue vivante. In *Lefil*. Vol 43, N° 3229. < <http://www.lefil.ulaval.ca/articles/francais-langue-vivante-8652.html>>, consulté le 06/04/2010.

Michard, C. (1996). Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique, *Mots*, vol 49. Numéro 49, p.31 ; 39 ; 41-42.  
< [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots\\_0243-6450\\_1996\\_num\\_49\\_1\\_2120](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1996_num_49_1_2120)>, consulté le 07/05/2010.

-Morrison, A-M., White R-P. & Von Velsor, E. (1987). *Breaking the glass ceiling*. :Updated edition. < <http://www.getcited.org/pub/102605351>>, consulté le 15/01/2010.

-Oufriha, F-Z. (sans date). Féminisation des professions médicales-Modernisation de la société et production d'élites féminines en Algérie , <<http://iussp2009.princeton.edu/download.aspx?submissionId=90102>>, consulté le 26/01/2010.

-Poth, J. (1997). L'enseignement d'une langue maternelle et d'une langue non maternelle. *Guide pratique Linguapax* n°4. Centre Internationale de Phonétique



<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001160/116073fo.pdf>, consulté le 17/12/2012.

-Quemada, B. (1971). A propos de néologie. *Banque de mots*, n°2.

Cité in Lire en ligne Les néologismes - Chapitre I – Le néologisme : un concept plurivalent (Prévisualisation) - immatériel.fr. <  
[http://librairie.immateriel.fr/fr/read\\_book/9782130592105/e9782130614807\\_c01](http://librairie.immateriel.fr/fr/read_book/9782130592105/e9782130614807_c01)>, consulté le 08/02/2011.

-Revel, J-F. (juin 1998), Le sexe des mots : actualité Monde, *Le Point Magazine*. Extrait du numéro 85 de la <<Gazette de la presse francophone>> <  
<http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2007-01-25/le-sexe-des-mots/924/0/92121>> consulté le 28/12/2009.

-Rey, A. (1972). Usages, jugements et prescriptions linguistiques. *Langue française*, 4-28. (Volume 16, Numéro 16) <  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1972\\_num\\_16\\_1\\_5701](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1972_num_16_1_5701)>, consulté le 17/12/2009.

-Rousseau, J. (1998). Quelle est l'origine de la polémique actuelle ? in « Madame la ministre ». *CIEP-BELC*. P.02 ; 03 ; 07 ; 09 ; 10 ; 14 <  
<http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>>, consulté le 09/12/2009.

-Sadou, H. (2007). Scolarisation-Travail et Genre en Algérie. *Afrique et développement*, Vol. XXXII, N°. 3, p. 127. <  
<http://www.ajol.info/index.php/ad/article/viewFile/57205/45594>>, consulté le 26/01/2010.

-Sebaa, R. (2002). « Culture et plurilinguisme en Algérie ». In *TRANS*. <  
<http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>> consulté le 06/12/2011.

-Loubier, C (2003). Les emprunts : traitement en situation d'aménagement linguistique, Québec, Office québécois de la langue française : Publications du Québec, *Langues et sociétés*; 41. P. 105.

- Yaguello, M. (oct. 1989). L'élargissement du capitaine Prieur , In *contrastes Revue de linguistique contrastive*. p.73-77. Cité par Rousseau, J. (1998 : 21). <  
<http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>>, consulté le 05/02/2010.

-Cournot, traité, & 42, p.45. Cité par Martin, T. (1997). *Probabilités et critique philosophique selon Cournot*. Paris: Vrin. p.277. <<http://www.devoir-de-philosophie.com/citations/langage.htm>>, consulté le 13.10.2011

-Mathieu, M-J, La France-la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions : un bilan encourageant in *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Editions Duculot (Cahiers français & Société), décembre 1999, pp. 45-64. Cité par Gilbert S-M (2008 :08)

### **3/-Guides et documents spécialisés**

-Allègre, C. & Royal, S. (2000), *Bulletin Officiel de l'éducation Nationale*.

-Becquer, A. & Al. (1999). *Femme, j'écris ton nom ... : Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Paris : La Documentation française. <<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/ressources/feminisation.pdf>>, consulté le 25/11/2011.

-Cavicchioni, V. (2002). *The Challenge of archieving. Gender Parity in Basic Education: A Statistical. Review*, UNESCO, Paris. <<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001259/125927e.pdf>>, consulté le 27/01/2010.

-Commission générale de terminologie et de néologie. (Octobre 1998). *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. <<http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/feminisation.pdf>>, consulté le 04/02/2010.

-[dglf@culture.fr], (sans date). *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. Le cadrage : esquisse historique et pratiques francophone*, <<http://www.dglf.culture.gouv.fr/cogeter/feminisation/3cadrage.html>>, consulté le 25/10/2011.

-*Guide de formulation non sexiste. 2000.* <<http://www.bk.admin.ch/dokumentation/sprachen/04908/05037/index.html?lang=fr>>, consulté le 25/11/ 2010.

- Jospin, L. (mars 1998). *Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. In *Journal officiel du 08 mars 1998*, <[http://www.dglf.culture.gouv.fr/cogeter/feminisation/circulaire.du.6\\_03\\_98.html](http://www.dglf.culture.gouv.fr/cogeter/feminisation/circulaire.du.6_03_98.html)>, consulté le 28/11/2011.
- Ministère de la culture et de la communication, Délégation générale à la langue française/[oudart@culture.fr]. (31/12/1998). *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre - Les conséquences juridiques et institutionnelles de la féminisation*, <<http://www.dglf.culture.gouv.fr/cogeter/feminisation/6juridique.html>>, consulté le 01/11/2009.
- L'Office National des Statistiques, 4<sup>ème</sup> Trimestre 2010. <[http://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi\\_chomage\\_2010.pdf](http://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi_chomage_2010.pdf)>, consulté le. 10/02/2011. p.12.
- Reynosa, S. (Septembre 2010). *Décatalogue pour une rédaction non sexiste : construire une langue égalitaire pour négocier l'Égalité professionnelle. Brochure fédérale num.4*. Montreuil. France. p.10. <[http://www.soc-etudes.cgt.fr/documents/BROCHURE4\\_SEXISME\\_SEPT2010.pdf](http://www.soc-etudes.cgt.fr/documents/BROCHURE4_SEXISME_SEPT2010.pdf)>, consulté le 05/02/2011.
- Service du dictionnaire de l'Académie française. (février 1999). *Note sur la féminisation des noms de titres et fonctions - Forum Fr.* publié par Philippe du web (2008). <<http://www.forumfr.com/sujet211618-note-sur-la-feminisation-des-noms-de-titres-et-fonctions.html>>, consulté le 03/02/2010.
- 1990, *Une aventure linguistique, la féminisation des noms de métiers en France, dans traduction et terminologie*, revue internationale de la CEE, éditée au Luxembourg, n° spécial sur la féminisation des noms de métiers, titres et fonctions dans les pays de la CEE- et le Québec, CEE, 1990.
- Xavier Blanco & Douha Lajmi. (2004), *Dictionnaire électronique français-espagnol-catalan-arabe des noms des professions et des métiers*. In Agence universitaire de la francophonie (AUF), *Penser la francophonie- Concepts, actions et outils linguistiques*, pp. 167-173. Paris : Editions des Archives contemporaines. <<http://books.google.fr/books?id=Dnv->

1rkHYlAC&pg=PA167&lpg=PA167&dq=Xavier+Blanco-  
Douha+Lajmi.+Dictionnaire+%C3%A9lectronique+fran%C3%A7ais-espagnol-catalan-  
arabe+des+noms+des+professions+et+des+m%C3%A9tiers&source=bl&ots=mTBCCg  
\_lCB&sig=EFHgBdJ4pKpJ\_yJkH3c6W6ak1Hw&hl=fr&sa=X&ei=21vCUIHXL4TCs  
wbijID4CQ&ved=0CDAQ6AEwAA#v=onepage&q=Xavier%20Blanco-  
Douha%20Lajmi.%20Dictionnaire%20%C3%A9lectronique%20fran%C3%A7ais-  
espagnol-catalan-  
arabe%20des%20noms%20des%20professions%20et%20des%20m%C3%A9tiers&f=f  
alse> , consulté le 17/11/2011.

#### **4/-Travaux universitaires**

-Bellens, E & Persyn S. (2008). *Comparaison des documents officiels concernant la féminisation et des réactions qu'ils ont provoquées en France, en Belgique et au Québec*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II. Université Libre de Bruxelles, Belgique. <  
<http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/femdocsofficiels2.pdf>>, consulté le 13/05/2010.

-Brotocorne, E. & Ghyssens, O. (2008). Origine du débat sur la féminisation des noms de métiers, in « *La féminisation : Les noms de métier dans le secteur ouvrier (secteur du bâtiment)* ». Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II, Université libre de Bruxelles, Belgique. p. 04 ; 05. Disponible en version PDF : <  
[http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation\\_secteur\\_batiment.pdf](http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation_secteur_batiment.pdf)>, consulté le 12/05/2010.

-Callens, M. (2008 : 10). *La féminisation : enquête sur une possible réforme*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II, Université de Bruxelles, Belgique.  
< <http://fr.scribd.com/doc/6686726/Feminisation-Enquete-Pour-Reforme>>, consulté le 13/05/2010.

-Debaille H. (2008). *Décret et arrêtés gouvernementaux belges concernant la féminisation*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II,

Université de Bruxelles, Belgique. p.4 ; 10 <<http://www.docstoc.com/docs/6063575/La-féminisation-dans-les-décrets-gouvernementaux>>, consulté le 12/05/2010.

-Declercq, M. & Hanton A. (2008). *L'opposition de l'Académie française face à la féminisation des noms de métiers, fonctions et titres*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II, Université de Bruxelles, Belgique. p.13. <<http://www.Academie Française Face a La Féminisation.htm>>, consulté le 01/11/2009.

-Estenne, C. (2008 :12 ; 09). *Thérèse Moreau et débat sur la féminisation*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II. Université libre de Bruxelles, Belgique. <<http://www.docstoc.com/docs/6029100/La-féminisation-daprès-Thérèse-Moreau>>, consulté le 12/05/2010.

- Feyereisen, J. (2008). *La féminisation dans les manuels scolaires de l'enseignement primaire de la communauté française de Belgique*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II. Université de Bruxelles, Belgique. p.03. <[http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation\\_manuels\\_scolaires\\_primaires\\_CF\\_Belgique.pdf](http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation_manuels_scolaires_primaires_CF_Belgique.pdf)>, consulté le 13/05/2010.

-Gensterblum, M. & Noteboom, M. (2008). *La féminisation vue par Hubertine Auclert, Benoîte Groult et Anne-Marie Houdebine-Gravaud*. Travail réalisé dans le cadre du cours universitaire (3<sup>e</sup> année) de *Grammaire descriptive du français moderne II*, Université de Bruxelles, Belgique, (pp. 13-14 ; 12 ; 09). <<http://www.docstoc.com/docs/6029107/La-féminisation-vue-par-Auclert-Groult-et-Houdebine-Gravaud>>, consulté le 12/05/2010.

- Gilbert, S-M. (2008). *Quand l'Académie française et l'Office québécois de la langue française passent à l'attaque*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II. Université Libre de Bruxelles, Belgique. (pp.8 ; 11-12) <[http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation\\_Polemiques\\_en\\_France\\_et\\_a\\_Quebec.pdf](http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation_Polemiques_en_France_et_a_Quebec.pdf)>, consulté le. 12/05/2010

-Hoebeke, M. (2008). *La féminisation vue par Marina Yaguello*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II. Université libre de Bruxelles, Belgique. p.3. <<http://www.docstoc.com/docs/6029112/La-féminisation-vue-par-Marina-Yaguello>>, consulté le 12/05/2010.

-Jalkanen, E. (2008). *La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre dans la presse française*. Mémoire de licence en Philologie romane, Université de Jyväskylä, Finlande.

<[https://jyx.jyu.fi/dspace/bitstream/handle/123456789/19179/20080427\\_Emma\\_Jalkanen.pdf?sequence=1](https://jyx.jyu.fi/dspace/bitstream/handle/123456789/19179/20080427_Emma_Jalkanen.pdf?sequence=1)>, consulté le 13/05/2010.

-Lefevre, C. (2008 :07). *La féminisation des noms de métiers dans le secteur de l'audiovisuel*. Travail réalisé dans le cadre de : Grammaire descriptive II, Université de Bruxelles, Belgique. < <http://www.docstoc.com/docs/6029029/La-f%C3%A9minisation-dans-laudiovisuel> >, consulté le 13/05/2010.

-Lefebvre, C & Nouille, E. (2008). *Quels noms pour les femmes qui écrivent ? Usages et positions d'auteurs et grammairiens jusqu'en 1980*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II, Université de Bruxelles, Belgique. P. 11. < [http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation\\_auteurs.pdf](http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation_auteurs.pdf) >, consulté le 12/05/2010.

-Lella, D& Richard, A. (2008). *La Féminisation. Position de trois grammairiens belges face à la féminisation en regard de Mettre au féminin*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II, Université de Bruxelles, Belgique. < [http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation\\_3\\_grammairiens\\_belges.pdf](http://www.communelangue.com/envois/documents/recherches/langue/Feminisation_3_grammairiens_belges.pdf)>, consulté le 12/05/2010

-Leveaux, L. (2008). *La mise au féminin selon Carabouille*. Travail réalisé dans le cadre du cours : Grammaire descriptive II, Université de Bruxelles, Belgique. < <http://www.docstoc.com/docs/6029022/La-f%C3%A9minisation-selon-Carabouille>>, consulté le 13/05/2010.

-Noëlle Brick et Wilks, C. (2002 : 46 ; 43-44). *Les partis politiques et la féminisation des noms de métiers, 1999-2000*. Université de Kingston.

- Tamine, M-L. (2006 :20 ; 21). *Pour une analyse du langage SMS dans le milieu plurilingue algérien*. Mémoire de magistère en sciences du langage, Université El Hadj Lakhdar, Batna, Algérie.

## **5/- Actes de colloques**

-Boufenik, F. (sans date), Travail et Genre en Algérie, *colloque Rabat*, p. 10. <[www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/.../RS1\\_Boufenik.pdf](http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/.../RS1_Boufenik.pdf)> , consulté le 27/01/2010.

-Boutaleb K. & Boualali, A. (avril 2003). L'activité féminine en Algérie : réalités et perspectives, in *Colloque international sur : Marché du Travail et Genre dans les Pays du Maghreb : Spécificités, Points communs et synergies avec l'Europe*. Rabat.

<[http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles\\_definitifs/RS1\\_Boutaleb.pdf](http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definitifs/RS1_Boutaleb.pdf)>, consulté le 26/01/2010.

-El Bour , H & Boukhenoufa, A.(juin 2009), Médiatisation de la participation politique de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie. P.10.

<<http://www.womenpoliticalparticipation.org/upload/publication/publication3.pdf>>, consulté le 14/01/2010.

## **6/- Sitographie**

### **a- Sites des journaux étudiés**

-<http://www.elmoudjahid-dz.com/>

- <http://www.elwatan.com/>

-<http://www.elwatan.com/archives/liste.php> (archives)

- <http://www.horizons-dz.com/>

- <http://www.lesoirdalgerie.com/>

-<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2011/05/05/archives2010.htm> (archives)

-<http://www.liberte-algerie.com/>

-<http://www.liberte-algerie.com/archive.php> (archives)

- <http://www.quotidien-oran.com/>

### **b- Autres sites**

-<http://blog.plafonddeverre.fr/post/2008/06/15/le-plafond-de-verre>, consulté le 29/12/2009.

-[http://blog.plafonddeverre.fr/public/plafond\\_verre.jpg](http://blog.plafonddeverre.fr/public/plafond_verre.jpg), consulté le 29/12/2009.

-<http://femmesencommunication.com/news00011a60.html>, consulté le 14/12/2009.

-<http://forumislam.com/showthread.php/32788-Femme-imam>, consulté le 24/03/2012.

-[http://fr.wikisource.org/wiki/Cromwell\\_-\\_Pr%C3%A9face](http://fr.wikisource.org/wiki/Cromwell_-_Pr%C3%A9face), consulté le 11/06/2010.

-<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k84316s/f12.image>, consulté le 10/02/2011.

-[http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/Circulaire\\_11\\_mars\\_86.pdf](http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/Circulaire_11_mars_86.pdf) , consulté le 25/11/2011.

-<http://genre.francophonie.org/spip.php?article466>, consulté le 28/12/2009

-[http://grammaire.reverso.net/6\\_3\\_02\\_la\\_formation\\_du\\_feminin.shtml](http://grammaire.reverso.net/6_3_02_la_formation_du_feminin.shtml), consulté le 06/02/2011.

-<http://membres.multimania.fr/clo7/grammaire/metier.htm>, consulté le 03/02/2010.

-<http://users.skynet.be/Landroit/femme.html>, consulté le 28/12/2009.

-[http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#38\\_strong-em-fminisation-des-noms-de-mtier-de-titres-etc-em-strong](http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#38_strong-em-fminisation-des-noms-de-mtier-de-titres-etc-em-strong), consulté le 03/02/2010.

-<http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/le-francais-aujourd'hui>, consulté le 03/02/2010.

-<http://www.agoravox.fr/actualites/international/article/algerie-quotas-des-femmes-au-sein-98086>, consulté le 10/10/2012.

-<http://www.algerie-focus.com/2010/07/06/baccalaureat-2010-un-taux-de-reussite-inegale-612>, consulté le 07/10/2010.

-<http://www.algerie-focus.com/2010/07/12/baccalaureat-2010-khaoula-bessam-meilleure-laureate-au-niveau-national/>, consulté le 07/10/2010.

-<http://www.algerie-focus.com/blog/2010/11/04/quelle-place-de-la-femme-algerienne-dans-le-monde-du-travail/>, consulté le 06/01/2011.

-<http://www.algerie-focus.com/blog/2012/10/30/egalite-homme-femme-lalgerie-parmi-les-pays-les-plus-arrieres>, consulté le 20/06/2013.

-<http://www.algerie-monde.com/forums/litt%27rature-histoire-et-po%27sie/7943-universit%27-40-%25-des-chercheurs-alg%27riens-sont-des-femmes.html>, consulté le 15/11/2012.

-[http://www.algeria-watch.org/fr/article/femmes/travailleuses\\_celibataires.htm](http://www.algeria-watch.org/fr/article/femmes/travailleuses_celibataires.htm), consulté le 06/12/2011.

- [http://www.amazighworld.org/countries/algeria/les\\_journaux\\_algeriens.php](http://www.amazighworld.org/countries/algeria/les_journaux_algeriens.php) , consulté le 26/03/2011.



-[http://www.brazzaville-adiac.com/index.php?action=depeche&dep\\_id=37995&oldaction=liste&regpay\\_id=0&them\\_id=40&cat\\_id=0&ss\\_cat\\_id=0&LISTE\\_FROM=0&select\\_month=0&select\\_year=0](http://www.brazzaville-adiac.com/index.php?action=depeche&dep_id=37995&oldaction=liste&regpay_id=0&them_id=40&cat_id=0&ss_cat_id=0&LISTE_FROM=0&select_month=0&select_year=0), consulté le 25/12/2011.

-<http://www.champ-vallon.com/Pages/Pagesrecueil/Conort3c.html>, consulté le 10/5/2010.

-[http://www.chancegal.com/fichiers/affiche\\_](http://www.chancegal.com/fichiers/affiche_), consulté le 09/12/2009.

-<http://www.ciep.fr/chroniq/femi/f06.htm>, consulté le 09/10/2011.

-<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/ressources/feminisation.pdf>, consulté le 25/11/2011.

-<http://www.devoir-de-philosophie.com/citations/langage.htm>, consulté le 13.10.2011.

-<http://www.devoir-de-philosophie.com/passup/citations.php?PARAMS=7933>, consulté le 13/10/2011.

-<http://www.dglf.culture.gouv.fr/cogeter/feminisation/3cadrage.html>, consulté le 25/10/2011.

-<http://www.dglf.culture.gouv.fr/cogeter/feminisation/accueil-feminisation.html>, consulté le 10/12/2009.

-<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo000309/MEND0000585X.htm>, consulté le 28/11/2011. (Allègre, C. & Royal, S. (2000), Bulletin Officiel de l'éducation Nationale)

-[http://www.el-annabi.com/archive-actualite/article.php3?id\\_article=7918](http://www.el-annabi.com/archive-actualite/article.php3?id_article=7918), consulté le 06/12/2009.

-<http://www.elwatan.com/Le-taux-de-femmes-qui-travaillent>, consulté le 05/10/2010.

- <http://www.elwatan.com/Les-femmes-chefs-d-entreprise>, consulté le 13/12/2009.

-[http://www.emarrakech.info/Premiere-femme-Imam-en-Arabie-Saoudite-\\_a57692.html](http://www.emarrakech.info/Premiere-femme-Imam-en-Arabie-Saoudite-_a57692.html), consulté le 24/03/2012.

-[http://www.europrofem.org/contri/2\\_07\\_fr/fr-imag/04fr\\_ima.htm](http://www.europrofem.org/contri/2_07_fr/fr-imag/04fr_ima.htm), consulté le 25/10/2011.

-<http://www.evene.fr/livres/livre/mahatma-gandhi-krishna-kripalani-tous-les-hommes-sont-freres-6648.php>, consulté le 13/10/2011.

- <http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=nommer-c-est-faire-exister>, consulté le 13/10/2011.

-<http://www.forumfr.com/sujet211618-note-sur-la-feminisation-des-noms-de-titres-et-fonctions.html>, consulté le 06/02/2010.

-<http://www.fransurf.com/lareunion/chancegal2/doc-ressources/expo-langage-sexisme.pdf>, consulté le 15/12/2009.

-[http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais\\_\(langue\\_officielle\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais_(langue_officielle)), consulté le 14/02/2102.

-[http://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9\\_\(Alg%C3%A9rie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_(Alg%C3%A9rie)), consulté le 21/12/2011.

-<http://genre.francophonie.org/spip.php?article466>, consulté le 25/11/2011.

-<http://www9.georgetown.edu/faculty/spielmag/images/signesaussure1.gif>, consulté le 09/12/2009.

-<http://www.helsinki.fi/jarj/lnm/395fleischman.html>, consulté le 04/05/2011.

-<http://www.langue-fr.net/spip.php?article32>, consulté 03/02/2010.

-<http://www.linternaute.com/savoir/societe/dossier/journee-de-la-francophonie/2008/algerie-maghreb.shtml>, consulté le 06/12/2009.

-<http://www.maghrebemergent.info/actualite/fil-maghreb/13764-algerie-baccalaureat-2012-un-taux-de-reussite-de-5884-ministere.html>, Consulté le 02/08/2012.

-<http://www.medias-algerie.com/?p=17>, consulté le 21/12/2011.

-[http://www.Note sur la féminisation des noms de titres et fonctions - Forum Fr.htm](http://www.Note%20sur%20la%20f%C3%A9minisation%20des%20noms%20de%20titres%20et%20fonctions%20-%20Forum%20Fr.htm), consulté le 03/02/2010.

-[http://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi\\_chomage\\_2010.pdf](http://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi_chomage_2010.pdf), consulté le 10/02/2011.

-<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/publications/publications/emprunts.html>, consulté le 08/05/2010.

-<http://www.petitions24.net/signatures/regleproximite/start/4180>, consulté le 25/06/2013.

-<http://projetbabel.org/forum/viewtopic.php?t=8014>, consulté le 07/05/2010.

-[http://www.pug.fr/produit/544/9782706113324/Lenseignement-apprentissage%20du%20français%20langue%20étrangère%20en%20milieu%20homoglotte%20-%20spécificités%20et%20exigences](http://www.pug.fr/produit/544/9782706113324/Lenseignement-apprentissage%20du%20fran%C3%A7ais%20langue%20%C3%A9trang%C3%A8re%20en%20milieu%20homoglotte%20-%20sp%C3%A9cificit%C3%A9s%20et%20exigences), consulté le 09/12/2011.(-Extrait du résumé du livre : ADCUEFE. (juillet 2006). L'enseignement-apprentissage du français langue étrangère en milieu homoglotte : spécifités et exigences. Grenoble: PUG.)

-<http://www.siawi.org/article4481.html>, consulté le 12/11/2012.

-[http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/HIST\\_FR\\_s9\\_Fr-contemporain.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/HIST_FR_s9_Fr-contemporain.htm), consulté le 01/11/2009.

-<http://www.toutpourelles.fr/index.php?Elles-travaillent/2009/01>, consulté le 13/02/2010

-<http://www.yabiladi.com/forum/arabe-elle-langue-vivante-1-349464.html>, consulté le 07/02/2011.

# **Annexes**

## **Annexe n°01**

**Corpus du dépouillement des quotidiens et du magazine algériens d'expression française.**

## Vocabulaire désignant les femmes actives en français

Formes féminines	O C C	Autres formes correspondantes (variations)	O CC	Maintien du masculin dit générique	O CC	Expression de la coexistence du masculin et du féminin	O C C
Présidentes (de la république)	2	Une seule présidente d'état La présidente argentine D'état, chef de gouvernement 1 <sup>ère</sup> dame du Qatar (présidente)	1 1 1 1			Des infirmiers(ères) Des comédiens  -Des comédiennes Et Comédiens	1 5  3
La présidente (association / parlement)/de commission/ des cours) de justice/conseil	69	Une femme(s) présidente Mme présidente de Ex-présidente (association)	3 1 2			Les stagiaires, filles et Garçons	1
Une vice-présidente du Parlement (la-du conseil- de La nation)	11	Poste de présidente de	1			Judokas  Dirigeants	1  1
Ministre(s) de l'économie (la La ministre (déléguée) famille (Mme..., des affaires sociales)	8 33	Mme la ministre Femme ministre	1 1	Postes de ministre,... (Poste de vice-ministre	2	Des anciens -Moudjahidines, notamment des femmes Moudjahidine et Moudjahidate	1  2
Une politicienne (s)	2	La femme politique Femme politicienne	2 1				
syndicaliste (une)	2	Femmes syndicalistes	1				
La parlementaire	1					-athlètes, garçons et Filles	1
une chancelière (sa)	3						
sa diplomate en chef	1						
L'activiste	1					-les chanteurs	3
La princesse	2					-les sages-femmes	4
comtesse	1					Métier de sage-femme (spécialisation)	3
Préfètes et sous-préfètes	1 1						
Sénatrice(s)	5					-trois étudiants, dont Une femme	1
députée(s)	8			Député(s) maires	2 1	Des étudiant(e) s en médecine	2
adjointe au maire	4	Elue à la mairie	1			-les docteurs et les Doctoresses	2
maire adjointe	1	Adjointe de la directrice L'adjointe opérationnelle	1 1				
madame la wali	1	Mme le wali Madame le wali	1 1	Poste de Wali	1		
l'ambassadrice(s)(de la marque)	10	Mme l'ambassadrice	1			-Huissiers de justices, Hommes et femmes	2
la (haute) représentante de l'union EU/d'association 2. du livre 4. du labo. du centre)	8					325 députés dont 82 Seront des femmes	2
les représentante(s) de la presse nationale (des droits/de wilaya)	5					-Les artistes(peintres) -Six artistes peintres Les présidents	6 2 2
une experte des droits de	1			Mme Rolnik, rapporteur Spécial des USA	2	Des chercheurs	3

l'homme					(nationaux)	
conseillère(s) en planification (pédagogique/du président/ de presse/en théologie, ...)	8	statut de conseillère en planning familial	1		-Plusieurs poètes Juniors (filles et Garçons)	2
Membre de l'union/du parti	3	Membre élue au parlement	1	(invitée) Entant que membre observateur	-L'équipe seniors Masculine et féminine	2
Une des membres de ces associations	1	Anciennes membres de	1	Membre du conseil de la Nation ; d'association)	-Coursiers de métier	2
la membre du conseil femmes adhérentes	1			Etre membre Fondateur du quotidien	-les rappeurs	2
chargée de l'égalité H/F ; 2. de service ; 3.de cours ; 4. d'étude et de synthèse/Du programme/de la de l'organisation/ de communication/de la Pêche)	9			Mme..., membre de	- cadres	2
					-agents d'exécution	2
					-les employés	3
la patronne du PS	1				-Financier administratif (H/F)	2
Haut gradée dans l'armée	1			Général	-Aux jeunes designers	2
Femme général	1			Grade de général	-Des professionnels de La santé	2
				Au capitaine		
				Grade de capitaine	-Le danseur ou la Danseuse	2
				Grade de commandant		
				Grade de lieutenant	-Acteurs	3
				Colonel		
				Au lieutenant	-Un gynéco, homme	2
				Grade de colonel	Ou femme	2
				officier de l'armée	-les conférenciers	2
La commissaire du festival	2		2	Les commissaires Prieurs	-Aux femmes et aux Hommes de théâtre	2
La commissaire de police Gendarme	1	Hamida, commissaire du festival	1		-Auteurs	2
Des suffragettes policière(s)	1	Une femme commissaire	1		-Leur parcours d'écrivain	2
	4				-écrivains	2
Secrétaire d'état (la)	19	Les/la femme (s) Policière(s)	2			
La secrétaire générale	26				-un ou une secrétaire général(e) adjoint(e)	2
Première secrétaire	1	La SG (de l'UNFA) élue du parti des travailleurs	5			2
La secrétaire (s) (une)	12					
Vice-secrétaire du parti	1	Le métier de secrétaire	1		-les maitres et maîtresses	2
Secrétaire nationale	5	Mon job de secrétaire	1			
La conférencière	6				-de formateurs et de formatrices	2
Assistante(s) secrétaire(s) (métier)	6			En tant que sales Assistant (mot anglais)	-responsables des éditions	2
La secrétaire(s)assistante(s)	4	le métier des assistantes secrétaires	4	Poste de marketing		2

Assistante(s) (cette) (marketing/de coordination/export/ technique)	9	Le métier d'assistante	1	Assistant		-son institutrice ou son instituteur	2
Maitre assistante.	1					-les enseignants	2
une assistante(s) (sociale)s	4	Assistante commerciale	1			-des parents Comédiens et Artistes.	2 2
La directrice(s) de (l'Oms, du centre/de revue/agence/CEM/ association/théâtre/artistique/des œuvres universitaires/du service / ECWR/4. générale/ Journal/publication/développement)	79	La DG (la radio) PD.Gères de sociétés Le poste de directrice (Co-) directrice médicale Directrice photo (marque) Directrice commerciale Directrice clientèle Directrice de beauté Le titre de directrice de L'ONU Femme(s ) directrice(s)	3 1 2 2 1 1 1 1 1 2	directeur du service Le DG de la radio Directeur médical	1 1 1	-concepteurs (du projet)  -les organisateurs <i>-Fellahs</i> -Infographes -Photographes -Les créateurs Des professionnels	3  2 2 2 2 2
Sous-directrice (chaine) Directrice adjointe de la Division La dirigeante (du PS ; parti)	2 1 1 2					Dont -Des couturiers -Des sérigraphes -Des photographes -Les médecinsgénéraliste -Les gynécologues -Les éditeurs	2 2 2 2 2 2
La gérante (pâtisserie/ salon/ journal)	15						
Rectrices inspectrices Une inspectrice du secteur	1 1 1			Recteur	1		
(La) (1 <sup>ère</sup> ) responsable (s) (du service de santé/ de la gestion - De communication-éditoriale)	48	Mme..., responsable Une Coresponsable	1 1			-que le chauffeur soit un homme ou une femme	2
la chef de diplomatie/de daïra la chef (de service/ de bureau/ du journal La chef d'un petit parti	5 3 2	nommée chef d'état Femmes chefs d'états une femme chef de quai femme(s ) chef(s) d'entreprises	1 1 1 7	Chef de service (entreprise/ de sureté/du projet)	4	-Universitaires -Magistrats -Journalistes -Des stagiaires -Des travailleurs	2 2 2 3 2
Patrones	1	Sofia, chef d'entreprise Leila, chef d'entreprise Jeune femme chef d'entreprise femme, chef de chantier	1 1 1 1	le poste de chef de sureté 9 Chefs d'état sont des Femmes Comme chef de gouvernement Chef service Chef(s) de(u) (cabinet Des produits Dacia ; d'équipe. service. Unité)	1 1 1 8	-Gouvernants ou gouverné qu'ils soient hommes ou femmes	2
		Pour devenir chef d poste -elle est promue au grade de chef de chantier	1 1	Le chef du village Est une femme « chef de famille » chef (d'équipe) Mlle Bengouraa Safia, seul et unique chef de chantier Adjoint chef de poste	1 1 1 1	-Six comédiens dont une femme  Les meilleures athlètes S filles et garçons	2 2
Cette jeune cadre de	1			Cadre(de valeur2. Un du	4	-les otages espagnols  -Les étudiants du Coran, femmes et enfants	2 2



Marketing		Les cadres femmes les femmes cadres Cadre supérieure	1 5 1	Ministère) cadre dans une banque Des cadres (moyens/supérieurs) Poste de cadres dirigeants Cadre(s) juridique/(supérieurs) un cadre du ministère	1 1 3 2 4 1	-Les doyens de L'informatique	2
La consultante	2	consultante en formation	1				
la «business woman» 2. italique	2						
les jeunes femmes d'affaires	1						
Cette manager	1	Femmes management.	1	Mme..., manager	1		
« La femme management	2	« ladies Business »	1	Manager(s)	8		
Gestionnaire (s)	4	Femme(s) manager(s)	5	Fonction de Sales Account Manager. Postes de gestionnaires manager marketing- communication -International press Relations manager (anglais -« algériennes, managers Et entrepreneurs » -Entrepreneurs	1 1 1 1 1 1 1 2		
« l'entrepreneuse Ecologiste »	1 1						
Une (des) employée (s) (d'administration) (ex-)travailleuses	15 6	L'employée femme. Femmes travailleuses « working girls »	1 4 1				
Femme(s) active(s) retraitées et actives des professionnelles recrutée	5 1 1 1	Jeune femme active Retraitée La professionnelle	1 1 2				
Une recrue (Une) fonctionnaires (Mme)	2 10	Ces femmes fonctionnaires	1				
Une salariée Contractuelle une titulaire apprenties candidate(s) (UMP)(une) (au recrutement) de son Camp/ (la) (journaliste)	4 1 1 2 12	La femme salariée	1				
La candidate au poste notre consœur (une) (s)	1 6						
Avocate(s) (spécialisée) magistrate(s) la	27 8	des femmes magistrates les femmes magistrats	1 1	Maitre F, (avocate) Avocat -en tant que magistrat Un juge Les huissiers de justice	5 1 1 1 1		
(la) juge (une) Juriste(s)	5 2	Mme..., juriste	1				

Femmes huissiers de justice	1			Les notaires	1	
auxiliaires de justice	1			un diplôme d'auxiliaire	1	
infirmière (s) (une)	18					
(aide-) sage-femme(s)la/1ère	13	Sage-femme de profession	1			
(deux) sages-femmes	4					
cette dermatologue	1					
des praticiennes (une)	3	Femmes praticiennes	2			
cardiologue	1					
pharmacienne (la)	2					
Déléguée (s)	2					
Déléguée médicale	1					
les doctoresses	1					
de femme(s) médecin(s) une	8	La 1 <sup>ère</sup> femme médecin (2.de formation)	2	Médecin(s)généraliste(s)	10	
				Mme... médecin chef	1	
				des médecins / (ces)	3	
				en tant que médecins	1	
				L'une est médecin de	1	
				profession		
				Le Dr	7	
				docteur (le) en pharmacie	6	
				Dr (le)	25	
guérisseuse	1					
Oncologue sénologue	1					
Oncologue-pédiatre	1					
dermatologue	1					
nutritionniste	1					
gynécologue obstétricienne	4	Ma gynéco.	1			
		« la » gynécologue (ma)	2			
		Une gynéco femme	1			
puéricultrice	1					
Allergologue	1					
Orthophoniste	1					
La thérapeute	1					
Vétérinaire	1					
Dentiste	2					
Kinésithérapeute de	1					
Formation						
Techniciennes de la santé	1					
La néphrologue	1					
Psychologue(clinicienne)une	14	Psychologue de formation	2			
Psycho-corpologue	1					
Psychiatres	1					
Psychanalyste	1					
Des enseignante(s)	37					
universitaires)		des chercheurs femmes	1	Chercheurs	1	
Enseignante-chercheur.	1			Chercheur	2	
chercheuse (la) cette	6					
éducatrice (s)	5	Rôle d'éducatrice	1			
maitresse(s) (d'application)	9					
2. d'école /De la crèche)						
Institutrice(s)(suppléante)s	7	formation d'institutrice	1			
Chargée d'étude	1					

la formatrice(s) en coiffure	2				
la professeure d'anglais	2	La Pr.	1	Le professeur	2
		Madame le professeur	2		
		La/sa prof (de maquillage)	2	(Le)Professeur (d'école)/ d'arabe	9
		Ibtissam, professeur de sciences politiques	1	les professeurs	3
				Le professeur Pr (le)	1 7
La journaliste (s) (la) une Télé « communicatrice »	51	Sa carrière de journaliste	1		
Femmes « communicantes »	1	Etre femme journaliste	1		
		Mme., journaliste	1		
		La femme(s)journaliste(s)	9		
		Des journalistes femmes	6		
		Le métier de journaliste	1		
Les animatrice(s) une	13	Animatrice (de radio L'émission/à la chaine)	5		
		Carrière d'animatrice télé	1		
Une présentatrice (de la télé)	2				
Présentatrice de la JT (la)	2				
Une speakerine	1				
la correspondante du (une) journal	4				
correspondante pour TF1	1				
permanente pour France2	1				
chroniqueuse	1				
La rédactrice (en chef)	6	Le poste de rédactrice En chef	1		
Comme publicitaire	1				
Infographe	1				
standardiste	2			détentrices d'un diplôme de standardiste	1
Les opératrices du centre la réceptionniste	1				
la dactylo	1				
attachée de communication	1				
Ingénieure (d'état)	2	Une ingénieur.	1	ingénieur (d'état) Diplôme d'ingénieur. Titulaire d'ingénieur	3 1 1
L'écrivaine(s) (cette)	21	Une femme écrivain.	1	D'écrivains Un écrivain (A. Djabar)	1 3
L'auteure (s)	25			Ses Talent de conteur	2
cantatrice	4			Auteur d'une pièce	6
conteuse (s)	3			2. du livre 3.de chansons	
la romancière	2			-Déploire le principal auteur du rapport,	1
la narratrice	1			Sara Elder	
parolière de ses chansons	1			-Auteur d'une étude -Principal auteur de ces Travaux	1 1

La (les) réalisatrice(s)	30	Cette femme(s) réalisatrice(s)	3	-auteur de record	1
la scripte	1			le réalisateur	1
une scénariste	1			La 1 <sup>ère</sup> femme à	1
les cinéastes	1	femmes cinéastes	2	remporter l'Oscar	
		Mme..., cinéaste	1	du meilleur	
Des poétesse(s)la (une)	9			réalisateur	
de (cette poétesse)					
Spécialiste (la)(s) (du cinéma	17			Reporter d'images	1
historienne, couture) cette					
photographe(s) (la)	7				
vidéastes	1				
l'éditrice	3				
Productrices	1				
Compositrice	1				
Fondatrices de l'art	1				
Jeunes femmes bédéistes	1				
la coiffeuse(s)	10	le métier de coiffeuse	1		
la styliste	7	Les stylistes	2		
la doyenne de la haute couture	4				
La designer	1			Designer(s)	2
La couturière	2				
Negafa	1				
Nekacha	1				
Vendeuse(s)	2				
décoratrice	1				
la/ des masseuse(s)	3				
La costumière	2				
les esthéticienne(s)	24	Diplôme d'esthéticienne	1		
la maquilleuse	4				
des experte(s) (1 <sup>ère</sup> /en soins)	3				
Miss	14				
dauphines	1				
les tops-modèles	1	La Desperate maman	1	Du top(s) model(s)un-	13
la top model.	1	Modèle.		Son, ...	
mannequins élégamment	1			Mannequin (s) (un)(le)	29
habillées					
Egérie de la saison (marque)	7				
Cheba	5				
La chanteuse (s)	54	Femmes chanteuses	1		
interprète de musique	1				
l'interprète	2				
interprète (de la chanson	9				
4. sourds-muets)					
une guest-star	1	La starlette	1		
La star (s)	12				

Rock star	1				
Musicienne	1				
la vedette	1	Certaines chikhat.	1		
la diva	5	Une chikha	1		
la Cheikha	2				
Les chikhate	1				
« Chikha »	1				
<i>m'ssemaâte</i>	1				
<i>s'bayate</i>	1				
<i>meddahate</i>	1				
Une <i>hit girl</i> .	1				
Soubrette	1				
la reine(s) (une) (RNB/ pop)	16				
la princesse(s) (la) (du rai/ la chanson)	8				
Une grande dame de la Scène algérienne	3				
la Ghandj	1				
La déesse gnaouia percussionniste	1				
Une chorégraphe (la)	2	Mme..., chorégraphe	1		
la danseuse (s)	10				
Ballerine	1				
une rappeuse (la)	2				
la femme de théâtre	1				
Actrice(s) l' comédienne(s) des (la)	41	Le métier d'actrice	1	La femme est un acteur	1
productrice	20				
Coloriste	1				
La peintre	4	Femmes peintres	2		
la plasticienne (s)	10				
l'artiste (peintre) (une) (plasticienne. peintre)	35	femme artiste	1		
		La « femme artiste »	1		
artistes (peintres) une des artistes (pionnières)	20	Le(s)femme(s)artistes(la)	10		
	3	Artistes (peintres) femmes	6		
		Nos artistes femmes	2		
		Dames artistes peintres	1		
Une exposante					
la créatrice(s) (de mode/ vêtements/ de poupées)	1	La femme créatrice	1		
	9	« la femme créatrice »	1		
artisane(s) (tisseuses)		Ces femme(s) artisane(s)	2		
	7	55 femmes artisans	1		
		ses talents de tisseuse	1		
Militante(s) (la)	34				
Les moudjahidate	14	Anciennes moudjahidate	2		
anciennes combattantes	1	La combattante	3		

De guerrières	1					
des révolutionnaires	1					
(une) moudjahida	5	Une ancienne moudjahida	1			
Résistante	1					
Les « <i>djoundiate</i> »	1	(une)		digne du nom de martyr	1	
De martyres	1	Femme(s) martyr(s)	2			
Chahidate	1					
La terroriste	1					
la femme kamikaze	1					
Juniors filles	1					
Boxeuse	1					
une athlète de judo	1					
la 1 <sup>ère</sup> échéphile	1					
La joueuse (une)	6	De joueuses (foot)	3			
des remplaçantes de l'équipe	1					
l'internationale	1					
Les supportrices	3					
Des gardienne(s) de but	3	des femmes gardiennes	1	Un gardien	1	
		Les gardiennes d'un Patrimoine	1			
		vice-championnes (4.ex)				
de futures championne(s)	6					
les athlètes	1	Une handballeuse est	1			
des handballeuse(s)	2	Capitaine d'équipe	1	Le capitaine (équipe)	1	
				le post de pivot	1	
carrière de volleyeuse	1					
Footballeuses	2	Les vertes (équipe)	1			
Sportive(s) (la)	2					
alpiniste (s)	2					
la navigatrice	1					
Grimpeuses	1					
Cascadeuses	1					
Cette gymnastique	1	autres femmes arbitres	1			
Une femme arbitre Centrale	1					
championne sportive	2					
La reine de la perche	1					
Des cadettes de la ligue	1					
l'ancienne nageuse	1	Sabrina, coach (un)	2			
des remplaçantes de l'équipe	1					
l'internationale	1					
trésorière	3					
surveillante (dans un lycée)/ (la)	2					

Une(des) femme(s)	4				
Commandant(s) de bord					
Pilotes	1				
Copilotes femmes	2	Femme(s)pilote(s)	4	Femme de formation	1
		Femmes pilotes de chasse	1	Marin pêcheur	
Océanographe	1				
et sa collègue receveur	1			une femme, chauffeur	1
une ambulancière	1			de bus	
pompière	1				
historienne	1				
politologue (une)	2				
Anthropologue	2				
sociologue (une) (la)	11	Sociologue de profession	1		
criminologue	1				
La chimiste	1				
Commerciale (interprète)	4				
Mère SOS	1				
Maman professionnelle	1	Le métier de mamans Professionnelles	1		
Biologiste (la)	3				
Banquière	1				
intendante	1				
Bibliothécaire	1				
Documentaliste	1				
Informaticienne	3				
La pirate informatique	1				
L'architecte (une)	6				
Ethnologue	1				
Traductrice	1				
Des jeunes filles et femmes	1				
Pâtissières					
Conservatrice du musée	2				
la femme paysanne	1			femmes possèdent des	1
éleveuses	1			cartes de <i>fellah</i> .	
agricultrices	1				
la bergère	1				
ouvrières	2	La femme ouvrière	1		
des chemisières	1				
femme(s) de ménage (une)	5	Ménagère	1		
couchante ou	1				
aide à domicile	1				
Une servante (la)	3				
cuisinière(s) (une)	5				
la nourrice	1				
sa nounou (une)	3	Le métier de nounou	1		

des hôtesse	1				
(Comme) serveuse (s)	2				
La bonne	1				
Des <i>Delalates</i> .	1	L'apprentie sorcière	1		
sorcière	1				
une missionnaire	1				
« la femme promotrice»	1				
Marraine(s) de la promotion	2				
Organisatrice de l'évènement	1				
Les organisatrices	2				
(de la rencontre)					
La fondatrice (collège)	8	Co-fondatrice	1		
La conceptrice	1				
-----		-----			
Pionnières	1	La pionnière des artistes	2		
femme de lettres	1				
une intellectuelle(s)cette	4				
Erudite	1				
haja	2	Hajja	1		
la féministe	1				
la socialiste	1	Les femmes prévoyantes socialistes			
La prostituée (s)	5	Les « filles »rabatteuses	1		
La Fille de joie	1				
voleuses	1				
pharaonne	1				
La gréviste	1				
La fée	1				
la prestataire	1				
Corps de déesse	1				
Aventurière	1				
La collègue (sa) ma	6				
Sa camarade	2				
Son homologue	1				
consorts	1				
Ce courtier est en général	1				



une femme					
Caïda (épouse du prince)	1				
sultane.	1				
la milliardaire	1				
héroïne(s)	2				
héroïne (moudjahida)	1				
Diplômée (en)	7	femmes diplômées	1		
les femme(s) au foyer (la)	1	Mère au foyer	1		
	3				
	2				
témoin					
L'otage espagnole	1	Femme otage	1		
Etudiante(s) (une)	6				
boursière de l'université	1				
les stagiaire(s) (une)	6				
une élève	6				
une universitaire(s)	7				
la lycéenne (s)	6				
une collégienne	1				
les écolière(s)	3				
Des licenciées	1				
Une pensionnaire	1				
Lauréate (la)	12				

**Annexe n°02 :**

- Questionnaire : exemplaire-type.**
- 30 questionnaires originaux scannés.**

Votre code personnel (1<sup>er</sup> lettre de votre nom, dernière lettre de votre prénom, nombre de vos frères et sœurs) Exemple : B-H-5  
**B-D-3**

Etes-vous :  Un homme  Une femme  
 Age : **24** Wilaya : **55**  
 Questionnaire rempli en date du : **24.04.22**

Nous vous prions de bien vouloir nous faire profiter de vos critiques et de vos suggestions.  
 (Votre contribution reste anonyme).

I- Niveau d'études :  Primaire  Moyen  Secondaire  Supérieur  
 Profession : **Etu d'ant**

II- Quel est le métier que vous aviez souhaité exercer quand vous étiez enfant ?  
 J'ai souhaité être **Libé. journaliste**

III- Citez quelques grandes personnalités féminines.  
 1/ **Hassiba Ben Bouachri** 2/ **Leïla Fakhra Al-Sarraj**  
 3/ **Cheure-d'ou** 4/ **Elisabeth**

Précisez leurs professions :  
 1/ **Martyre (Combattante)** 2/ **Martyre (Combattante)**  
 3/ **Chanteuse** 4/ **Reine**

IV- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ?  
 Oui  Non

Pouvez-vous en citer quelques exemples :  
 1/ **Coiffeur** 4/ **Professeur**  
 2/ **Médecin** 5/ **Officier**  
 3/ **Docteur** 6/ **Recteur**

V- Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante :  
 (Ne pas oublier de la faire précéder par l'article : une ou une)

- 1-un ministre → **une ministre**
- 2-un cadre → **un cadre**
- 3-un écrivain → **une écrivaine**
- 4-un professeur → **une professeure**
- 5-un officier → **un officier**
- 6-un ingénieur → **une ingénieure**
- 7-un moudjahid → **une moudjahide**
- 8-un docteur → **un docteur**
- 9-un poète → **une poète**
- 10-un juge → **une juge**
- 11-un footballeur → **une footballeuse**
- 12-un entraîneur → **une entraîneuse**
- 13-un maçon → **un maçon**
- 14-un cuisinier → **une cuisinière**
- 15-un avocat → **une avocate**
- 16-un médecin → **une médecin**
- 17-un pâtissier → **une pâtissière**
- 18-un entrepreneur → **une entrepreneuse**
- 19-un recteur → **une recteur**



- 20-un encadreur → un encadreur
- 21-un proviseur → une proviseur
- 22-un commandant → un commandant
- 23-un gendarme → une gendarme
- 24-un colonel → un colonel
- 25-un jardinier → un jardinier
- 26-un auteur → un auteur
- 27-un instituteur → une institutrice
- 28-un policier → une policier
- 29-un agent → un agent
- 30-un maitre → une maitre
- 31-un fellah → un fellah
- 32-un mannequin → un mannequin
- 33-un guide → une guide
- 34-un chef → un chef
- 35-un procureur → une procureur
- 36-un sculpteur → une sculpteur
- 37-un imam → un imam
- 38-un facteur → un facteur
- 39-un tennisman → une tennisman
- 40-un chauffeur → une chauffeur

-Répondez aux questions suivantes:

-avez-vous trouvé des difficultés en terminant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: 14, 19, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40

Non

-Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

Pour quel genre métiers, la femme. Les métiers sont plus  
mal à l'oreille, et je ne salue pas un même  
métier d'existence de nombreuses possibilités



VI- Classez vos difficultés par rapport aux critères cités ci-dessous :

- cela sonne mal à l'oreille  1
- vous n'êtes pas habitué(e) à voir ou à entendre cette forme  3
- cette forme n'est pas conforme aux règles grammaticales que vous avez apprises à l'école
- Autres arguments,  4

Précisez-les en quelques lignes  
 Par deux de travailler dans un métier fait à l'étranger  
 de celui de masculin.

VII- Acceptez-vous les formes féminines suivantes : (lisez-les attentivement)

- 1- une maîtresse. Oui  Non  Proposition... *maître masculin*  
 -Remarque éventuelle... *c'est arabe*
- 2- une cheffe. Oui  Non  Proposition... *en chef*  
 -Remarque éventuelle... *c'est le masculin*
- 3- une cadre. Oui  Non  Proposition... *en cadre*  
 -Remarque éventuelle... *ça sonne mal*
- 4- une institutrice. Oui  Non  Proposition...  
 -Remarque éventuelle...

- 5- une cafetière (pour un café) Oui  Non  Proposition...  
 -Remarque éventuelle... *c'est un peu bizarre (appartient) mais y a pas à changer, proposez*
- 6- une doctresse. Oui  Non  Proposition... *docteur, proposez*  
 -Remarque éventuelle... *le masculin*

- 7- Une manageuse (pour un manager) Oui  Non  Proposition... *manager*  
 -Remarque éventuelle... *c'est de l'anglais (c'est un mot anglais)*

- 8- une sculpteuse. Oui  Non  Proposition...  
 -Remarque éventuelle...

- 9- une toubiba (pour un toubib) Oui  Non  Proposition...  
 -Remarque éventuelle... *docteur arabe*

- 1- Une censeuse. Oui  Non  Proposition... *en censeur*  
 -Remarque éventuelle... *ça sonne mal*

- 11- Une PD.Gère (pour un PDG). Oui  Non  Proposition... *une PDG*  
 -Remarque éventuelle... *présidente... de chambre d'habitation... existant*

- 12- Une tennismoman. Oui  Non  Proposition...  
 -Remarque éventuelle... *Anglais*

- 13- Une walle (pour un wali) Oui  Non  Proposition... *une wali*  
 -Remarque éventuelle... *c'est du langage arabe*

- 14- une professeure. Oui  Non  Proposition... *professeur*  
 -Remarque éventuelle...

- 15- une chauffeuse (pour Chauffeur) Oui  Non  Proposition... *chauffeur*  
 -Remarque éventuelle... *c'est le fait... de la conduire... avec un permis*

VIII- Avez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers en langue arabe ?

- Oui  Non



IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

Quand je parle que c'est peut-être du genre masculin...  
qu'il faut avoir pour pouvoir intervenir de passer parmi  
les autres... et il ne faut pas être un homme et être  
une femme... et quel que soit de sa... et  
sans qu'il parle

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

Pour

Contre

Neutre

-Justifiez :

J'ai trouvé des difficultés pour féminiser  
les noms de métiers, et pour faire la  
différence entre le genre masculin et le genre féminin  
métiers, titres, grades... il faut qu'il y ait des  
différences dans le genre et des différences dans les  
noms... et le genre est une différence entre les genres.

grâce pour les notes...  
in qui...  
qui se...  
pas

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION!



Votre code personnel (1<sup>ère</sup> lettre de votre nom, dernière lettre de votre prénom, nombre de vos frères et sœurs) Exemple : B-H-5  
2-K-4

Êtes-vous :  
 Un homme  Une femme   
 Wilaya : Alger  
 Age : 18  
 Questionnaire rempli en date du :  
24.12.1997

Nous vous prions de bien vouloir nous faire profiter de vos critiques et de vos suggestions.  
 (Votre contribution reste anonyme).

I- Niveau d'études :  
 Primaire  Moyen  Secondaire  Supérieur

Profession : lycéen

II- Quel est le métier que vous aviez souhaité exercer quand vous étiez enfant ?

J'ai souhaité être Avocat

III- Citez quelques grandes personnalités féminines.

- 1/ Volentina 2/ P. Amira Ben-had  
 3/ Moucharraf 4/ Leila FATMA MESSOUEN

Précisez leurs professions :

- 1/ Actrice 2/ Rechercheuse scientifique  
 3/ Chanteuse 4/ Rechercheuse scientifique

IV- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ?

Oui  Non

-Pouvez-vous en citer quelques exemples :

- 1/ Salariée 4/ Professeure  
 2/ Rechercheuse 5/ Journaliste  
 3/ M. G. S. 6/ Journaliste

V- Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante :

[Ne pas oublier de la faire précéder par l'article : une.]

- 1-un ministre → Mme ministre  
 2-un cadre → une cadre  
 3-un écrivain → une écrivaine  
 4-un professeur → une professeure  
 5-un officier → une officière  
 6-un ingénieur → une ingénieure  
 7-un moudjahid → une moudjahide  
 8-un docteur → une doctoresse  
 9-un poète → une poète  
 10-un juge → une juge  
 11-un footballeur → une footballeuse  
 12-un entraîneur → une entraîneuse  
 13-un maçon → une maçonnesse  
 14-un cuisinier → une cuisinière  
 15-un avocat → une avocate  
 16-un médecin → une médecin  
 17-un pâtissier → une pâtissière  
 18-un entrepreneur → une entrepreneuse  
 19-un recteur → une rectrice



- 20-un encadreur → une encadreuse.
- 21-un proviseur → une proviseuse.
- 22-un commandant → une commandante
- 23-un gendarme → une gendarme
- 24-un colonel → .....
- 25-un jardinier → une jardinière
- 26-un auteur → une autrice
- 27-un instituteur → une institutrice
- 28-un policier → une policière
- 29-un agent → une agente
- 30-un maître → une maîtresse
- 31-un fellah → une fellah
- 32-un mannequin → une mannequin
- 33-un guide → une guide
- 34-un chef → une chef
- 35-un procureur → une procureuse
- 36-un sculpteur → une sculptrice
- 37-un imam → une imame
- 38-un facteur → une factrice
- 39-un tennisman → une tennisseuse
- 40-un chauffeur → une chauffeuse

-Répondez aux questions suivantes:

-avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: 1, 2, 3, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40

Non

-Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

il n'y a eu de difficulté que pour le mot "maître" car  
 femme que les hommes exercent de plus  
 c'est un mot qui n'est pas respectueux  
 "maison" !!!



VI- Classez vos difficultés par rapport aux critères cités ci-dessous :

- ça sonne mal à l'oreille
  - vous n'êtes pas habitué(e) à voir ou à entendre cette forme
  - cette forme n'est pas conforme aux règles grammaticales que vous avez apprises à l'école
  - Autres arguments,
- Précisez-les en quelques lignes

VII- Acceptez-vous les formes féminines suivantes : (lisez-les attentivement)

- 1- une maîtresse. Oui  Non  Proposition.....
- 2- une cheffe. Oui  Non  Proposition..... *en chef*
- 3- une cadre. Oui  Non  Proposition..... *cadre*
- 4- une institutrice. Oui  Non  Proposition..... *l'acte de*
- 5- une cafetière (pour un cafetier) Oui  Non  Proposition..... *Jamais*
- 6- une doctresse. Oui  Non  Proposition.....

7- Une manageuse (pour un manager) Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

8- une sculpteuse. Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

9- une toubiba (pour un toubib) Oui  Non  Proposition..... *ingénieur*

-Remarque éventuelle.....

1- Une censeuse. Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

11- Une PD.Gère (pour un PDG). Oui  Non  Proposition..... *president*

-Remarque éventuelle.....

12- Une tenniswoman. Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

13- Une walia (pour un wali) Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

14- une professeure. Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

15- une chauffeuse (pour Chauffeur) Oui  Non  Proposition..... *0*

-Remarque éventuelle.....

VIII- Avez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers en langue arabe ?

Oui  Non



IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

Il existe plusieurs mots arabes. On ne peut pas dire que l'arabisation est selon un modèle. Par exemple, le mot "journaliste" est devenu "journaliste" et "journaliste" est devenu "journaliste".

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

Pour  Contre  Neutre

-Justifiez :

C'est pas bon. On va continuer à utiliser les mots arabes. C'est pas la peine de les féminiser. Ça va être plus compliqué. On ne peut pas changer la langue française à nos jours.

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION!



Votre code personnel (1<sup>ère</sup> lettre de votre nom, dernière lettre de votre prénom, nombre de vos frères et sœurs) Exemple : B-H-5  
 ..... C.A.-8 .....

Etes-vous :  Un homme  Une femme  
 Age : 31 ans Wilaya : Alger  
 Questionnaire rempli en date du : 21.12.1981

Nous vous prions de bien vouloir nous faire profiter de vos critiques et de vos suggestions.  
 (Votre contribution reste anonyme).

I- Niveau d'études :

Primaire  Moyen  Secondaire  Supérieur

Profession : Biologiste

II- Quel est le métier que vous aviez souhaité exercer quand vous étiez enfant ?

J'ai souhaité être ... Astronaute

III- Citez quelques grandes personnalités féminines :

1/ Haïssoua Ben Bouali 2/ Khadija Ben Khoueghi  
 3/ ..... 4/ .....

Précisez leurs professions :

1/ Astronaute 2/ Combattante avec sa patrie  
 3/ ..... 4/ .....

IV- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ?

Oui  Non

- Pouvez-vous en citer quelques exemples :

1/ Mrs Jacson 4/ un entraîneur  
 2/ M. J. Gardiner 5/ .....  
 3/ un cuisinier 6/ .....

V- Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante:

(Ne pas oublier de la faire précéder par l'article : une.)

- 1-un ministre → une ministre
- 2-un cadre → un cadre
- 3-un écrivain → une écrivaine
- 4-un professeur → une professeuse
- 5-un officier → une officière
- 6-un ingénieur → une ingénieure
- 7-un moudjahid → une moudjahida
- 8-un docteur → une doctoresse
- 9-un poète → une poétesse
- 10-un juge → une juge
- 11-un footballeur → une footballeuse
- 12-un entraîneur → une entraîneuse
- 13-un maçon → une maçon
- 14-un cuisinier → une cuisinière
- 15-un avocat → une avocate
- 16-un médecin → une médecin
- 17-un pâtissier → une pâtissière
- 18-un entrepreneur → une entrepreneuse
- 19-un recteur → une rectrice



- 20-un encadreur → un encadreur
- 21-un proviseur → une proviseuse
- 22-un commandant → un commandant
- 23-un gendarme → un gendarme
- 24-un colonel → un colonel
- 25-un jardinier → un jardinier
- 26-un auteur → une autrice
- 27-un instituteur → une institutrice
- 28-un policier → un policier
- 29-un agent → un agent
- 30-un maître → une maîtresse
- 31-un fellah → une fellah
- 32-un mannequin → une mannequin
- 33-un guide → un guide
- 34-un chef → une chef
- 35-un procureur → une procureure
- 36-un sculpteur → une sculpteure
- 37-un imam → /
- 38-un facteur → un facteur
- 39-un tennisman → une tennismoman
- 40-un chauffeur → un chauffeur

Répondez aux questions suivantes:

avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: 4, 1, 2, 4, 14, 17, 18, 20, 23, 27, 40, 1, 1  
 Non

Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

\* J'aurais sans doute féminin  
 \* Nous féminisés non acceptés  
 en l'entendant



VI- Classez vos difficultés par rapport aux critères cités ci-dessous :

- cela semble mal à l'oreille  1

- vous n'êtes pas habitué(e) à voir ou à entendre cette forme  2

- cette forme n'est pas conforme aux règles grammaticales que vous avez apprises à l'école  3

- Autres arguments,

Précisez-les en quelques lignes

.....

VII- Acceptez-vous les formes féminines suivantes : (lisez-les attentivement)

- 1- une maîtresse. Oui  Non  Proposition..... *cela donne une maîtresse seule*
- Remarque éventuelle.....
- 2- une cheffesse. Oui  Non  Proposition..... *une chef*
- Remarque éventuelle.....
- 3- une cadre. Oui  Non  Proposition..... *un cadre*
- Remarque éventuelle.....
- 4- une institutseuse. Oui  Non  Proposition..... *institutrice*
- Remarque éventuelle.....

VIII- Avez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers en langue arabe ?

- 5- une cafetière (pour un cafetier) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 6- Une doctresse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 

- 7- Une manageuse (pour un manager) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 8- une sculpteuse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 9- une toubiba (pour un toubib) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 1- Une censeuse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 11- Une PD.Gère (pour un PDG). Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 12- Une tenniswoman. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 13- Une walie (pour un wali) Oui  Non  Proposition..... *une walie*
- Remarque éventuelle.....
- 14- une professeure. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 15- une chauffeuse (pour Chauffeur) Oui  Non  Proposition..... *une chauffeuse*
- Remarque éventuelle.....

VIII- Avez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers en langue arabe ?

- Oui  Non



IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

- en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

- en ajoutant un suffixe féminin français

- en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

- cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

*c'est un scribe qui n'a pas*

*Trap et un portance*

.....

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

Pour

Contre

Neutre

-Justifiez :

*Cela ne me dit rien*

.....

.....

.....

**MERCI POUR VOTRE COLLABORATION!**



Votre code personnel (1<sup>er</sup> lettre de votre nom, dernière lettre de votre prénom, nombre de vos frères et sœurs) Exemple : B-H-5  
 ..... B-D-f .....  
 Questionnaire rempli en date du : 28.10.2011

Êtes-vous :  Un homme  Une femme  
 Age : 45... Wilaya : Oran

Nous vous prions de bien vouloir nous faire profiter de vos critiques et de vos suggestions.  
 (Votre contribution reste anonyme).

I- Niveau d'études :  
 Primaire  Moyen  Secondaire  Supérieur   
 Profession : Technicien Principal S. N. S. G. A. Z

II- Quel est le métier que vous aviez souhaité exercer quand vous étiez enfant ?  
 J'ai souhaité être un Crain.

III- Citez quelques grandes personnalités féminines.

- 1/ Marie Curie 2/ HAS.S.A. BEN BOUALI  
 3/ Jeanne d'Arc 4/ KATA N. S. KHAN

Précisez leurs professions :

- 1/ Scientifique 2/ l'indépendance  
 3/ Crainisme 4/ Revolutions

IV- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ?

Oui  Non

-Pouvez-vous en citer quelques exemples :

- 1/ Portier 4/ .....  
 2/ L'artisan 5/ .....  
 3/ ..... 6/ .....

V- Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante :  
 (Ne pas oublier de la faire précéder par l'article : une.)

- 1-un ministre → une Ministre  
 2-un cadre → une Cadre  
 3-un écrivain → une écrivaine  
 4-un professeur → une Professeure  
 5-un officier → une Officier  
 6-un ingénieur → une Ingénieure  
 7-un moudjahid → une Moudjahida  
 8-un docteur → une Docteresse  
 9-un poète → une Poète  
 10-un juge → une Juge  
 11-un footballeur → une Footballeuse  
 12-un entraîneur → une Entraîneuse  
 13-un maçon → une Maçon  
 14-un cuisinier → une Cuisinière  
 15-un avocat → une Avocate  
 16-un médecin → une Médecin  
 17-un pâtissier → une Pâtissière  
 18-un entrepreneur → une Entrepreneuse  
 19-un recteur → une Rectrice



- 20-un encadreur → une enseignante
- 21-un proviseur → une professeur
- 22-un commandant → une commandant
- 23-un gendarme → une gendarme
- 24-un colonel → une colonel
- 25-un jardinier → une jardinière
- 26-un auteur → une auteur
- 27-un instituteur → une institutrice
- 28-un policier → une policière
- 29-un agent → une agent
- 30-un maître → une maîtresse
- 31-un fellah → une fellah
- 32-un mannequin → une mannequin
- 33-un guide → une guide
- 34-un chef → une chef
- 35-un procureur → une procureure
- 36-un sculpteur → une sculpteuse
- 37-un imam → /
- 38-un facteur → une factrice
- 39-un tennisman → une tennissienne
- 40-un chauffeur → une chauffeur

-Répondez aux questions suivantes:

-avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Non  ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / .....

-Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / .....



7- Une manageuse (pour un manager) Oui  Non  Proposition... *Manager*

-Remarque éventuelle.....

8- une sculpteuse Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

9- une toubiba (pour un toubib) Oui  Non  Proposition... *Toubib*

-Remarque éventuelle.....

1- Une censeuse Oui  Non  Proposition... *Censeuse*

-Remarque éventuelle.....

11- Une PD.Gère (pour un PDG), Oui  Non  Proposition... *P.D.G.*

-Remarque éventuelle.....

12- Une tenniswoman Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

13- Une waïle (pour un waï) Oui  Non  Proposition... *W.A.T.!*

-Remarque éventuelle.....

14- une professeure. Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

15- une chauffeuse (pour Chauffeur) Oui  Non  Proposition... *Chauffeur*

-Remarque éventuelle.....

VIII- Avez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers en langue arabe ?

Oui  Non

VI- Classez vos difficultés par rapport aux critères cités ci-dessous :

- cela sonne mal à l'oreille

- vous n'êtes pas habitué(e) à voir ou à entendre cette forme

- cette forme n'est pas conforme aux règles grammaticales que vous avez apprises à l'école

- Autres arguments,

Précisez-les en quelques lignes

.....

.....

.....

VII- Acceptez-vous les formes féminines suivantes : (lisez-les attentivement)

1- une maîtresse. Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

2- une cheffesse Oui  Non  Proposition... *une chef*

-Remarque éventuelle... *5. est... plus difficile à écrire*

3- une cadre Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

4- une institutrice Oui  Non  Proposition... *Instituteur*

-Remarque éventuelle... *est... plus difficile à écrire*

5- une cafetière (pour un cafetier) Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle... *est... plus difficile à écrire*

6- Une doctresse Oui  Non  Proposition.....

-Remarque éventuelle.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



X-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

Il faut réactualiser "LABOUSSE"

**MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !**

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

Pour

Contre

Neutre

-Justifiez :

Il faut appeler un chat : un chat

et il faut rendre à Sezan ce qui

appartient à Sezan



Votre code personnel (1<sup>er</sup> lettre de votre nom, dernière lettre de votre prénom, nombre de vos frères et sœurs) Exemple : B-H-5  
**P-A-4**

Êtes-vous :  
 Un homme  Une femme   
 Wilaya : **Skikda**  
 Age : **20**  
 Questionnaire rempli en date du :  
**25.10.11**

Nous vous prions de bien vouloir nous faire profiter de vos critiques et de vos suggestions.  
 (Votre contribution reste anonyme).

I- Niveau d'études :  
 Primaire  Moyen  Secondaire  Supérieur

Profession : **étudiante**

II- Quel est le métier que vous aviez souhaité exercer quand vous étiez enfant ?

J'ai souhaité être **me. de cin. spécialiste**

III- Citez quelques grandes personnalités féminines.

- 1/ **Oprah** 2/ **Princesse Diana**
- 3/ **Fatima el Fehri** 4/ **Abelem Houdjaghem**

Précisez leurs professions :

- 1/ **animatrice de télévision** 2/ **Princesse d'Angleterre**
- 3/ **Fondatrice de la 1<sup>ère</sup> université** 4/ **Présidente algérienne**

IV- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ?

Oui  Non

- Pouvez-vous en citer quelques exemples :

- 1/ **Professeur** 4/ **maçon**
- 2/ **ministre** 5/
- 3/ **recteur** 6/

V- Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante.  
 (Ne pas oublier de la faire précéder par l'article : une).

- 1- un ministre → **une ministre**
- 2- un cadre → **une cadre**
- 3- un écrivain → **une écrivaine**
- 4- un professeur → **une professeuse**
- 5- un officier → **une officier**
- 6- un ingénieur → **une ingénieure**
- 7- un moudjahid → **une moudjahida**
- 8- un docteur → **une docteur**
- 9- un poète → **une poète**
- 10- un juge → **une juge**
- 11- un footballeur → **une footballeuse**
- 12- un entraîneur → **une entraîneuse**
- 13- un maçon → **/**
- 14- un cuisinier → **/**
- 15- un avocat → **une avocate**
- 16- un médecin → **une médecin**
- 17- un pâtissier → **une pâtissière**
- 18- un entrepreneur → **une entrepreneuse**
- 19- un recteur → **une recteur**



- 20-un encadreur → une encadreur
- 21-un proviseur → un proviseur
- 22-un commandant → un commandant
- 23-un gendarme → un gendarme
- 24-un colonel → un colonel
- 25-un jardinier → un jardinier
- 26-un auteur → une auteure
- 27-un instituteur → une institutrice
- 28-un policier → une policière
- 29-un agent → une agente
- 30-un maître → une maîtresse
- 31-un fellah → une fellaha
- 32-un mannequin → une mannequin
- 33-un guide → une guide
- 34-un chef → une chef
- 35-un procureur → une procureuse
- 36-un sculpteur → une sculpteur
- 37-un imam → une imame
- 38-un facteur → une facteuse
- 39-un tennisman → une tennisswoman
- 40-un chauffeur → une conductrice

Répondez aux questions suivantes:

avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui

indiquez leurs numéros: 37, 25, 24, 23, 43, 46, 47, 49, 23, 14

Non

-Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

La reformulation en féminisant les  
mot qu'on ne peut être sur  
de leur nature féminine sont  
- iste -- ect.



VI- Classez vos difficultés par rapport aux critères cités ci-dessous :

- cela sonne mal à l'oreille  3
- vous n'êtes pas habitué(e) à voir ou à entendre cette forme  1
- cette forme n'est pas conforme aux règles grammaticales que vous avez apprises à l'école  1
- Autres arguments,
- Précisez-les en quelques lignes

VII- Acceptez-vous les formes féminines suivantes : (lisez-les attentivement)

- 1-une maîtresse. Oui  Non  Proposition.....
- 2-une chefesse. Oui  Non  Proposition.....
- 3-une cadre. Oui  Non  Proposition.....
- 4-une institutuse. Oui  Non  Proposition. Institutrice
- 5-une cafetière (pour un cafetier) Oui  Non  Proposition.....
- 6-une doctresse. Oui  Non  Proposition. une docteur

- 7- Une manageuse (pour un manager) Oui  Non  Proposition.....
- 8- une sculpteuse. Oui  Non  Proposition.....
- 9- une toubiba (pour un toubib) Oui  Non  Proposition.....
- 1- Une censeuse. Oui  Non  Proposition.....
- 11- Une PD.Gère (pour un PDG). Oui  Non  Proposition. une PDG
- 12- Une tenniswoman. Oui  Non  Proposition.....
- 13- Une walle (pour un wali) Oui  Non  Proposition. une wali
- 14- une professeure. Oui  Non  Proposition. une professeur
- 15- une chauffeuse (pour un chauffeur) Oui  Non  Proposition. conductrice

VIII- Avez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers en langue arabe ?

Oui  Non



On est plus dans les années 1930-  
 elle la femme qui a gardé son  
 à arriver même en 1930  
 tant un Etat de fait lui  
 donne son propre nom

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION!

IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

- en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)
- en ajoutant un suffixe féminin français
- en employant l'article féminin « une ou la »
- en gardant la forme masculine
- cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous ?

Qu'on pense que le système qui se pose  
 c'est que le poste occupe lui-même  
 peut être ~~est~~ par adéquation pour une  
 femme ou bien les femmes vont par l'habitude  
 de les occuper

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions ?

- Pour
- Contre
- Neutre

-Justifiez :

De nos jours, les femmes ont occupé en  
 bien sont arrivées à être le concurrent  
 de l'homme et de lui compétent  
 arrivées dans plusieurs domaines



Votre code personnel (1<sup>er</sup> lettre de votre nom, dernière lettre de votre prénom, nombre de vos frères et sœurs) Exemple : B-H-5  
 T-E-3

Etes-vous :  Un homme  Une femme  
 Age : 20... Wilaya : Setif  
 Questionnaire rempli en date du : ...../...../.....

Nous vous prions de bien vouloir nous faire profiter de vos critiques et de vos suggestions.  
 (Votre contribution reste anonyme).

**I- Niveau d'études :**

Primaire  Moyen  Secondaire  Supérieur

Profession : .....

**II- Quel est le métier que vous aviez souhaité exercer quand vous étiez enfant ?**

J'ai souhaité être un médecin

**III- Citez quelques grandes personnalités féminines.**

- 1/ S.A.B.I.H.A. A.D.A.M.I.A. / M.A.R.I.E. C.A.R.I.E
- 3/ L.A.A. F.A.T.I.M.A. N.S.U.M.B.A.I. S.A. N.A.R.K.I.S.E. d.e. S.E. V.I.G.H.E

**Précisez leurs professions :**

- 1/ D.A.C.T.E.S.S.E. R.E.H.I.G.I.E.U.S.E. / P.H.Y.S.I.C.I.E.N.N.E.S
- 3/ M.I.L.I.T.A.N.T.E. / P.A.T.I.S.S.I.E.R.E

**IV- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ?**

Oui  Non

-Pouvez-vous en citer quelques exemples :

- 1/ E.C.R.I.V.A.I.N
- 2/ P.A.T.I.S.S.I.E.R.E
- 3/ M.E.D.E.C.I.N
- 4/ M.A.R.I.N
- 5/ E.N.C.A.D.R.E.U.R
- 6/ R.E.C.T.E.U.R

**V- Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante:**

(Ne pas oublier de la faire précéder par l'article : une.)

- 1-un ministre → Mrs. ministère
- 2-un cadre → Mrs. Cadre
- 3-un écrivain → Mrs. Écrivain
- 4-un professeur → Mrs. Professeur
- 5-un officier → Mrs. officier
- 6-un ingénieur → Mrs. ingénieur
- 7-un moudjahid → Mrs. Moudjahid
- 8-un docteur → Mrs. docteur
- 9-un poète → Mrs. poète
- 10-un juge → Mrs. juge
- 11-un footballeur → Mrs. joueuse de football
- 12-un entraîneur → Mrs. entraîneuse
- 13-un maçon → Mrs. Maçonnerie
- 14-un cuisinier → Mrs. Cuisinière
- 15-un avocat → Mrs. avocate
- 16-un médecin → Mrs. médecin
- 17-un pâtissier → Mrs. pâtissière
- 18-un entrepreneur → Mrs. entrepreneuse
- 19-un recteur → Mrs. rectrice

- 20-un encadreur → *M. Ensedeur*
- 21-un proviseur → *M. Prouviseur*
- 22-un commandant → *M. Commanant*
- 23-un gendarme → *M. Gendarme*
- 24-un colonel → *M. Colonel*
- 25-un jardinier → *M. Jardinier*
- 26-un auteur → *M. Auteur*
- 27-un instituteur → *M. Instituteur*
- 28-un policier → *M. Policier*
- 29-un agent → *M. Agent*
- 30-un maitre → *M. Maitre*
- 31-un fellah → *M. Fellah*
- 32-un mannequin → *M. Mannequin*
- 33-un guide → *M. Guide*
- 34-un chef → *M. Chef*
- 35-un procureur → *M. Procureur*
- 36-un sculpteur → *M. Sculpteur*
- 37- un imam → *M. Imam*
- 38-un facteur → *M. Facteur*
- 39- un tennisman → *M. Tennisman*
- 40- un chauffeur → *M. Chauffeur*

-Répondez aux questions suivantes:

-avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: *18, 19, 21, 22, 23, 24, 28, 31*

Non

-Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

.....  
 .....



VI- Classez vos difficultés par rapport aux critères cités ci-dessous :

- cela sonne mal à l'oreille
  - vous n'êtes pas habitué(e) à voir ou à entendre cette forme
  - cette forme n'est pas conforme aux règles grammaticales que vous avez apprises à l'école
  - Autres arguments,
- Précisez-les en quelques lignes

VII- Acceptez-vous les formes féminines suivantes : (lisez-les attentivement)

- 1- une maîtresse. Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....
- 2- une cheffesse. Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....
- 3- une cadre. Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....
- 4- une institutrice. Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....
- 5- une cafetière (pour un cafetier) Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....
- 6- Une doctresse. Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....

- 7- Une manageuse (pour un manager) Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....

- 8- une sculpteuse. Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....

- 9- une toubiba (pour un toubib) Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....

- 1- Une censeuse. Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....

- 11- Une PD.Gère (pour un PDG). Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....

- 12- Une tenniswoman. Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....

- 13- Une waille (pour un wail) Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....

- 14- une professeure. Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....

- 15- une chauffeuse (pour Chauffeur) Oui  Non  Proposition   
- Remarque éventuelle .....

VIII- Avez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers en langue arabe ?

- Oui  Non



fonctionnaires... pas de lettres à l'arabe...

IX- Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

- en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)
- en ajoutant un suffixe féminin français
- en employant l'article féminin « une ou la »
- en gardant la forme masculine
- cela dépend du mot

X- Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous ?

Je pense ça. Mais même ça, c'est pas les métiers de gamaines et de chirurgiens qui manquent.

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions ?

- Pour
- Contre
- Neutre

-Justifiez :

L'ère que nous vivons de Caraténia pas une révolution chirurgicale, elle voit les femmes accéder à des professions de plus en plus importantes dont l'est un travailleur social. Une sorte de profession, originairement des femmes de noms, titres, grades et

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION!



Votre code personnel (1<sup>ère</sup> lettre de votre nom, dernière lettre de votre prénom, nombre de vos frères et sœurs) Exemple : B-H-5  
 R...E...6

Êtes-vous :  Un homme  Une femme  
 Wilaya : Tebessa  
 Age : 43  
 Questionnaire rempli en date du : 10.05.2019

Nous vous prions de bien vouloir nous faire profiter de vos critiques et de vos suggestions.  
 (Votre contribution reste anonyme).

I- Niveau d'études :

Primaire  Moyen  Secondaire  Supérieur

Profession : technicien en recherche de défaut électrique

II- Quel est le métier que vous aviez souhaité exercer quand vous étiez enfant ?

J'ai souhaité être pilote

III- Citez quelques grandes personnalités féminines.

1/ Ahmed 2/ Ala Cha  
 3/ Khabaja 4/ Alma

Précisez leurs professions :

1/ Mère du Profète Alma 2/ femme du profète  
 3/ femme du profète 4/ femme du profète ibrahim et commerciale

IV- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ?

Oui  Non

-Pouvez-vous en citer quelques exemples :

1/ je n'ai pas fait le féminin  
 2/ ..... 5/ .....  
 3/ ..... 6/ .....

V- Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante:

(Ne pas oublier de la faire précéder par l'article : une.)

- 1-un ministre → une ministre
- 2-un cadre → une cadre
- 3-un écrivain → une écrivaine
- 4-un professeur → une professeure
- 5-un officier → une officière
- 6-un ingénieur → une ingénieure
- 7-un moudjahid → une moudjahida
- 8-un docteur → une docteur
- 9-un poète → une poète
- 10-un juge → une juge
- 11-un footballeur → une footballeuse
- 12-un entraîneur → une entraîneuse
- 13-un maçon → une maçon
- 14-un cuisinier → une cuisinière
- 15-un avocat → une avocate
- 16-un médecin → une médecin
- 17-un pâtissier → une pâtissière
- 18-un entrepreneur → une entrepreneuse
- 19-un recteur → une recteur



- 20-un encadreur → une encadreur
- 21-un proviseur → une proviseuse
- 22-un commandant → une commandant
- 23-un gendarme → une gendarme
- 24-un colonel → une colonelle
- 25-un jardinier → une jardinière
- 26-un auteur → une auteure
- 27-un instituteur → une institutrice
- 28-un policier → une policière
- 29-un agent → une agent
- 30-un maître → une maîtresse
- 31-un fellah → une fellah
- 32-un mannequin → une mannequin
- 33-un guide → une guide
- 34-un chef → une chef
- 35-un procureur → une procureuse
- 36-un sculpteur → une sculpteur
- 37-un imam → une imame
- 38-un facteur → une factrice
- 39-un tennisman → une tennissienne
- 40-un chauffeur → une chauffeuse

Répondez aux questions suivantes:

avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40

Non

-Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

je suis faible en français?



VI- Classez vos difficultés par rapport aux critères cités ci-dessous :

- cela sonne mal à l'oreille  3

- vous n'êtes pas habitué(e) à voir ou à entendre cette forme  2

- cette forme n'est pas conforme aux règles grammaticales que vous avez apprises à l'école  1

-Autres arguments,

Précisez-les en quelques lignes

VII- Acceptez-vous les formes féminines suivantes : (lisez-les attentivement)

- 1-une maîtresse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle .....  
.....
- 2-une cheffesse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle .....  
.....
- 3-une cadre. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle .....  
.....
- 4-une institutrice. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle .....  
.....
- 5-une caftière (pour un caftier) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle .....  
.....
- 6-une doctoresse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle .....  
.....

- 7- Une manageuse (pour un manager) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....  
.....
- 8- une sculpteuse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....  
.....
- 9-une toubiba (pour un toubib) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....  
.....
- 1- Une censeuse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....  
.....
- 11- Une PD.Gère (pour un PDG), Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....  
.....
- 12- Une tenniswoman. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....  
.....
- 13- Une walia (pour un wali) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....  
.....
- 14- une professeure. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....  
.....
- 15- une chauffeuse (pour Chauffeur) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....  
.....

VIII- Avez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers en langue arabe ?

Oui  Non



IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « b » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

*Il faut les féminiser.*

**MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !**

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

Pour

Contre

Neutre

-Justifiez :

.....  
.....  
.....  
.....



Votre code personnel (1<sup>ère</sup> lettre de votre nom, dernière lettre de votre prénom, nombre de vos frères et sœurs) Exemple : B-H-5  
 ... MA-3 .....

Êtes-vous :  Un homme  Une femme  
 Age : 22 ans Wilaya : Ouargla  
 Questionnaire rempli en date du : 25.1.04.1.2011

Nous vous prions de bien vouloir nous faire profiter de vos critiques et de vos suggestions.  
 (Votre contribution reste anonyme).

I- Niveau d'études :  Primaire  Moyen  Secondaire  Supérieur

Profession : Étudiante .....

II- Quel est le métier que vous aviez souhaité exercer quand vous étiez enfant ?

J'ai souhaité être un médecin .....

III- Citez quelques grandes personnalités féminines.

- 1/ Hajar Cuirie 2/ Diana  
 3/ Hassiba Ben Bouadi 4/ Damila Benhizet

Précisez leurs professions :

- 1/ Physicienne 2/ Princesse  
 3/ Montage 4/ Révolutionnaire

IV- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ?

Oui  Non

-Pouvez-vous en citer quelques exemples :

- 1/ Un chirurgien 4/ .....
- 2/ Un soldat 5/ .....
- 3/ ..... 6/ .....

V- Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante.  
 (Ne pas oublier de la faire précéder par l'article : une.)

- 1-un ministre → une ministre  
 2-un cadre → une cadre  
 3-un écrivain → une écrivaine  
 4-un professeur → une professeuse  
 5-un officier → une officier  
 6-un ingénieur → une ingénieure  
 7-un moudjahid → une moudjahida  
 8-un docteur → une docteur  
 9-un poète → une poète  
 10-un juge → une juge  
 11-un footballeur → une footballeuse  
 12-un entraîneur → une entraîneuse  
 13-un maçon → une maçonno  
 14-un cuisinier → une cuisinière  
 15-un avocat → une avocate  
 16-un médecin → un médecin  
 17-un pâtissier → une pâtissière  
 18-un entrepreneur → une entrepreneuse  
 19-un recteur → un recteur



- 20-un encadreur → une encadreur
- 21-un proviseur → un proviseur
- 22-un commandant → un commandant
- 23-un gendarme → un gendarme
- 24-un colonel → un colonel
- 25-un jardinier → une jardinière
- 26-un auteur → une auteur
- 27-un instituteur → une institutrice
- 28-un policier → une policière
- 29-un agent → une agente
- 30-un maître → une maîtresse
- 31-un fellah → une fellah
- 32-un mannequin → une mannequin
- 33-un guide → une guide
- 34-un chef → une chef
- 35-un procureur → une procureur
- 36-un sculpteur → une sculpteuse
- 37-un imam →
- 38-un facteur → un facteur
- 39-un tennisman → une tenniss woman
- 40-un chauffeur → un chauffeur

Répondez aux questions suivantes:

avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: 5, 19, 24, 22, 23, 24, 38, 140, 142, 48, 1

Non

Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

Est-ce que le féminin de ces noms commence par un ou une ?



VII- Classez vos difficultés par rapport aux critères cités ci-dessous :

- cela sonne mal à l'oreille
- vous n'êtes pas habitué(e) à voir ou à entendre cette forme
- cette forme n'est pas conforme aux règles grammaticales que vous avez apprises à l'école
- Autres arguments,
- Précisez-les en quelques lignes

VII- Acceptez-vous les formes féminines suivantes : (lisez-les attentivement)

- 1- une maîtresse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 2- une chefesse. Oui  Non  Proposition..... *une chef*
- Remarque éventuelle.....
- 3- une cadre. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 4- une institutrice. Oui  Non  Proposition..... *une institutrice*
- Remarque éventuelle.....

- 5- une cafetière (pour un cafetier) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....
- 6- Une doctresse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....

- 7- Une manageuse (pour un manager) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....

- 8- une sculpteuse. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....

- 9- une toubiba (pour un toubib) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....

- 1- Une censeuse. Oui  Non  Proposition..... *une censeuse*
- Remarque éventuelle.....

- 11- Une PD.Gère (pour un PDG). Oui  Non  Proposition..... *une PDG*
- Remarque éventuelle.....

- 12- Une tenniswoman. Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....

- 13- Une walie (pour un wali) Oui  Non  Proposition.....
- Remarque éventuelle.....

- 14- une professeure. Oui  Non  Proposition..... *une professeur*
- Remarque éventuelle.....

- 15- une chauffeuse (pour Chauffeur) Oui  Non  Proposition..... *une chauffeur*
- Remarque éventuelle.....

VIII- Avez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers en langue arabe ?

- Oui  Non



IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

-en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

Tous les noms de métiers devraient avoir des formes féminines correspondantes.

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

Pour

Contre

Neutre

-Justifiez :

Cela permettra de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et de ne plus désigner les femmes par des termes masculins!

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION!



Votre code personnel (1<sup>ère</sup> lettre de votre nom, dernière lettre de votre prénom, nombre de vos frères et sœurs) Exemple : B-H-5  
**BA-5**

Etes-vous :  Un homme  Une femme  
 Age : **34**  
 Questionnaire rempli en date du : **26/10/2004**

Wilaya : **S-Ainas**

Nous vous prions de bien vouloir nous faire profiter de vos critiques et de vos suggestions.  
 (Votre contribution reste anonyme).

I- Niveau d'études :

Primaire  Moyen  Secondaire  Supérieur

Profession : .....

II- Quel est le métier que vous aviez souhaité exercer quand vous étiez enfant ?

J'ai souhaité être **vétérinaire** **archéologue**

III- Citez quelques grandes personnalités féminines.

- 1/ **Amélie Nothomb** 2/ **Angela Merkel**
- 3/ **Fatima Jleli du festival Asma Jleli - le festival**

Précisez leurs professions :

- 1/ **écrivain**
- 2/ **chancelier de la République**
- 3/ **journaliste**
- 4/ **journaliste**

IV- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ?

Oui  Non

-Pouvez-vous en citer quelques exemples :

- 1/ **politicien** → **politicienne** / **médecin**
- 2/ **chirurgien** → **chirurgienne** / **caissier**
- 3/ **professeur** → **professeuse** / **artesan**

V- Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante:

[Ne pas oublier de la faire précéder par l'article : **une**.

1-un ministre → **une ministre**

2-un cadre → **une cadre**

3-un écrivain → **une écrivain**

4-un professeur → **une professeur**

5-un officier → **une officier**

6-un ingénieur → **une ingénieur**

7-un moudjahid → **une moudjahide**

8-un docteur → **doctoresse**

9-un poète → **une poétesse**

10-un juge → **une juge**

11-un footballeur → **une footballeuse**

12-un entraîneur → **entraîneuse**

13-un maçon → **maçon**

14-un cuisinier → **cuisinière**

15-un avocat → **avocate**

16-un médecin → **médecin**

17-un pâtissier → **pâtissière**

18-un entrepreneur → **entrepreneuse**

19-un recteur → **rectrice**







VI- Classez vos difficultés par rapport aux critères cités ci-dessous :

- cela sonne mal à l'oreille  2
- vous n'êtes pas habitué(e) à voir ou à entendre cette forme  1
- cette forme n'est pas conforme aux règles grammaticales que vous avez apprises à l'école  3
- Autres arguments,

Précisez-les en quelques lignes

VII- Acceptez-vous les formes féminines suivantes : (lisez-les attentivement)

- 1- une maîtresse. Oui  Non  Proposition.....
- 2- une cheffe. Oui  Non  Proposition..... *chefaine*
- 3- une cadre. Oui  Non  Proposition.....
- 4- une institutrice. Oui  Non  Proposition..... *institutrice*
- 5- une cafetière (pour un café) Oui  Non  Proposition.....
- 6- une doctresse. Oui  Non  Proposition.....

7- Une manageuse (pour un manager) Oui  Non  Proposition.....

- Remarque éventuelle.....

8- Une sculpteuse. Oui  Non  Proposition.....

- Remarque éventuelle.....

9- Une toubiba (pour un toubib) Oui  Non  Proposition.....

- Remarque éventuelle..... *Passer. C'est le mot. Mais ça a l'air bizarre c'est logique*

1- Une censeuse. Oui  Non  Proposition.....

- Remarque éventuelle.....

11- Une PD.Gère (pour un PDG). Oui  Non  Proposition.....

- Remarque éventuelle..... *pas. habituel. C'est un peu bizarre*

12- Une tenniswoman. Oui  Non  Proposition.....

- Remarque éventuelle..... *Personne qui joue au tennis*

13- Une wallie (pour un wali). Oui  Non  Proposition.....

- Remarque éventuelle.....

14- Une professeure. Oui  Non  Proposition.....

- Remarque éventuelle.....

15- Une chauffeuse (pour un chauffeur) Oui  Non  Proposition.....

- Remarque éventuelle..... *Le MAS est obligatoire pour passer à l'université*

VIII- Avez-vous des difficultés en féminisant les noms de métiers en langue arabe ?

- Oui  Non



IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

-en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous ?

Le métier de facteur se fait par mail de messagerie et messagerie qui n'ont pas de forme féminine officielle. Il faut donc utiliser messagère ou messagière pour désigner une femme qui fait ce métier. Cela dépend du mot.

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions ?

Pour  Contre  Neutre

-Justifiez :

Je suis pour la féminisation des noms de métiers car cela permet de désigner une femme qui fait ce métier.

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !



Votre code personnel (1<sup>ère</sup> lettre de votre nom, dernière lettre de votre prénom, nombre de vos frères et sœurs) Exemple : B-H-5  
 DA.5 .....  
 Questionnaire rempli en date du : ...../...../.....

Êtes-vous :  Un homme  Une femme  
 Age : 24  
 Wilaya : Quelma

Nous vous prions de bien vouloir nous faire profiter de vos critiques et de vos suggestions.  
 (Votre contribution reste anonyme).

I- Niveau d'études :

Primaire  Moyen  Secondaire  Supérieur   
 Profession : Technicien Supérieur

II- Quel est le métier que vous aviez souhaité exercer quand vous étiez enfant ?  
 J'ai souhaité être peleman

III- Citez quelques grandes personnalités féminines.

1/ Nane Sene 2/ H. Lay Chah  
 3/ H. Assi B. Benboua 4/ Nassouf Tatcha

Précisez leurs professions :

1/ chercheuse 2/ politicienne  
 3/ enseignante 4/ peleman

IV- Avez-vous déjà rencontré des difficultés à former le féminin de certains noms de métiers ?

Oui  Non

Pouvez-vous en citer quelques exemples :

1/ ..... 4/ .....  
 2/ ..... 5/ .....  
 3/ ..... 6/ .....

V- Donnez à chaque nom commun masculin une forme féminine correspondante :  
 [Ne pas oublier de la faire précéder par l'article : une.]

- 1-un ministre → une ministre
- 2-un cadre → une cadre
- 3-un écrivain → une écrivain
- 4-un professeur → une professeur
- 5-un officier → une officier
- 6-un ingénieur → une ingénieur
- 7-un moudjahid → une moudjahida
- 8-un docteur → une docteur Doctoresse
- 9-un poète → une poète
- 10-un juge → une juge
- 11-un footballeur → une footballeuse
- 12-un entraîneur → une entraîneuse
- 13-un maçon → une maçon
- 14-un cuisinier → une cuisinière
- 15-un avocat → une avocate
- 16-un médecin → une médecin
- 17-un pâtissier → une pâtissière
- 18-un entrepreneur → une entrepreneuse
- 19-un recteur → une recteur







IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

tous les métiers étaient réservés  
aux hommes arabes, avec la  
féralité des filles sont arrivés au sommet  
c'est dire à la culture

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

Pour

Contre

Neutre

-Justifiez :

C'est contraire à la langue  
française, ça fait changer  
le sens du mot

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !









IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

C'est exact et ça ne s'exécute pas. change

.....  
.....  
.....  
.....

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

Pour

Contre

Neutre

-Justifiez :

C'est contraire à la langue française  
Cela risque de changer la signification  
du mot employé

.....  
.....  
.....

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !



























IX- Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

- en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

- en ajoutant un suffixe féminin français

- en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

- cela dépend du mot

X- Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous ?

ou il existe des noms de métiers dont je ne pense pas qu'il y ait de forme féminine officielle.

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions ?

Pour

Contre

Neutre

-Justifiez :

Pour FACILITER la  
Compréhension et la Communication.

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !



























IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

- en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)
- en ajoutant un suffixe féminin français
- en employant l'article féminin « une ou la »
- en gardant la forme masculine
- cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

C'est lié à la culture, je pense.

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

- Pour
- Contre
- Neutre

-Justifiez :

Selon les fonctions et selon la culture. Une langue est inséparable de la culture qui elle se crée.

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION!













- 20-un encadreur → Un encadreur
- 21-un proviseur → Un proviseur
- 22-un commandant → Un commandant
- 23-un gendarme → Un gendarme
- 24-un colonel → Un colonel
- 25-un jardinier → Un jardinier
- 26-un auteur → Un auteur
- 27-un instituteur → Une institutrice
- 28-un policier → Un policier
- 29-un agent → Un agent
- 30-un maître → Une maîtresse
- 31-un fellah → Une fellah
- 32-un mannequin → Un mannequin
- 33-un guide → Un guide
- 34-un chef → Un chef
- 35-un procureur → Un procureur
- 36-un sculpteur → Un sculpteur
- 37-un imam → Un imam
- 38-un facteur → Une factrice
- 39-un tennisman → Une tennismenne
- 40-un chauffeur → Un chauffeur

-Répondez aux questions suivantes:

-avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: 11, 40

Non

-Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

Difficulté en ce sens que c'est pas les mêmes  
au tant par excès de femmes



IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous ?

.....  
.....  
.....  
.....

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions ?

Pour  Contre  Neutre

Justifiez :

Je y'a des titres qui peuvent se féminiser  
Archaïsme  
D'autres ne pourraient pas l'être comme  
Juge, médecin, politicien, et en cas de besoin  
entrevueur -

**MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !**













- 20-un encadreur → un encadreur
- 21-un proviseur → une proviseuse
- 22-un commandant → un commandant
- 23-un gendarme → une gendarme
- 24-un colonel → un colonel
- 25-un jardinier → un jardinier
- 26-un auteur → un auteur
- 27-un instituteur → une institutrice
- 28-un policier → une policière
- 29-un agent → un agent
- 30-un maître → une maîtresse
- 31-un fellah → une fellah
- 32-un mannequin → un mannequin
- 33-un guide → un guide
- 34-un chef → une cheffe
- 35-un procureur → une procureuse
- 36-un sculpteur → une sculptrice
- 37-un imam → un imam
- 38-un facteur → un facteur
- 39-un tennisman → une tennismaman
- 40-un chauffeur → un chauffeur

Répondez aux questions suivantes:

Avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: 18, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40

Non

Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

Je constate que c'est l'homme.  
 La femme. Helas!!!



IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

Que c'est injuste

.....

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

Pour  Contre  Neutre

-Justifiez :

C'est clair, je défends la cause des Femmes

.....

.....

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION!

De rien





- 20-un encadreur → une en cadreur
- 21-un proviseur → un professeur
- 22-un commandant → un commandant
- 23-un gendarme → une gendarme
- 24-un colonel → un colonel
- 25-un jardinier → une jardinière
- 26-un auteur → un auteur
- 27-un instituteur → une institutrice
- 28-un policier → une policière
- 29-un agent → un agent
- 30-un maître → une maîtresse
- 31-un fellah → une fellah
- 32-un mannequin → un mannequin
- 33-un guide → une guide
- 34-un chef → une cheffe
- 35-un procureur → un procureur
- 36-un sculpteur → une sculpteur
- 37-un imam → un imam
- 38-un facteur → une factrice
- 39-un tennisman → une tennismann
- 40-un chauffeur → une conductrice

Répondez aux questions suivantes:

avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: 13, 3, 7, 19

Non

Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

Travaux sur forme féminine Carre d'as de





IX-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous?

*C'est la tâche de la langue de France*

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions?

Pour

Contre

Neutre

-Justifiez :

*exemple des grades dans l'armée*

**MERCI POUR VOTRE COLLABORATION!**



- 20-un encadreur → *mes encadrants*
- 21-un proviseur → *mes proviseurs*
- 22-un commandant → *mes commandants*
- 23-un gendarme → *mes gendarmes*
- 24-un colonel → *mes colonels*
- 25-un jardinier → *mes jardiniers*
- 26-un auteur → *mes auteurs*
- 27-un instituteur → *mes instituteurs*
- 28-un policier → *mes policiers*
- 29-un agent → *mes agents*
- 30-un maître → *mes maîtres*
- 31-un fellah → *mes fellahs*
- 32-un mannequin → *mes mannequins*
- 33-un guide → *mes guides*
- 34-un chef → *mes chefs*
- 35-un procureur → *mes procureurs*
- 36-un sculpteur → *mes sculpteurs*
- 37-un imam → *mes imams*
- 38-un facteur → *mes facteurs*
- 39-un tennisman → *mes tennismans*
- 40-un chauffeur → *mes chauffeurs*

Répondez aux questions suivantes:

avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui

indiquez leurs numéros: /

Non

Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

.....

.....









- 20-un encadreur → une encadreuse
- 21-un proviseur → une proviseur
- 22-un commandant → une commandante
- 23-un gendarme → une gendarmette
- 24-un colonel → une colonelle
- 25-un jardinier → une jardinière
- 26-un auteur → une autrice
- 27-un instituteur → une institutrice
- 28-un policier → une policière
- 29-un agent → une agente
- 30-un maître → une maîtresse
- 31-un fellah → une fellah
- 32-un mannequin → une mannequin
- 33-un guide → une guide
- 34-un chef → une chefaine
- 35-un procureur → une procureuse
- 36-un sculpteur → une sculpteuse
- 37-un imam → une imame
- 38-un facteur → une factrice
- 39-un tennisman → une tennismenne
- 40-un chauffeur → une chauffeuse

-Répondez aux questions suivantes:

-avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui

indiquez leurs numéros: 13, 24, 37, 39, 44, 1

Non

-Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

facile à écrire





































20-un encadreur → une encadrature

21-un proviseur → /

22-un commandant → /

23-un gendarme → /

24-un colonel → /

25-un jardinier → /

26-un auteur → /

27-un instituteur → /

28-un policier → /

29-un agent → /

30-un maître → /

31-un fellah → /

32-un mannequin → /

33-un guide → /

34-un chef → /

35-un procureur → /

36-un sculpteur → /

37- un imam → /

38-un facteur → /

39- un tennisman → /

40- un chauffeur → /

-Répondez aux questions suivantes:

-avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Non  ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / .....

-Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

.....  
.....  
.....



IX- Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

- en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

- en ajoutant un suffixe féminin français

- en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

- cela dépend du mot

X- Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous ?

.....  
.....  
.....

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions ?

Pour  Contre  Neutre

-Justifiez :

Parce que la femme doit rester à la maison

.....  
.....  
.....

**MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !**





- 20-un encadreur → *un en cadreur*
- 21-un proviseur → *un professeur*
- 22-un commandant → *un capitaine*
- 23-un gendarme → *un gendarme*
- 24-un colonel → *un colonel*
- 25-un jardinier → *un jardinier*
- 26-un auteur → *un auteur*
- 27-un instituteur → *une institutrice*
- 28-un policier → *une policière*
- 29-un agent → *un agent*
- 30-un maitre → *une maîtresse*
- 31-un fellah → *un fellah*
- 32-un mannequin → *un mannequin*
- 33-un guide → *une guide*
- 34-un chef → *un chef*
- 35-un procureur → *un procureur*
- 36-un sculpteur → *un sculpteur*
- 37-un imam → *un imam*
- 38-un facteur → *un facteur*
- 39-un tennisman → *une tennismen*
- 40-un chauffeur → *un chauffeur*

**Répondez aux questions suivantes:**

-avez-vous trouvé des difficultés en féminisant les noms cités ci-dessus?

Oui  indiquez leurs numéros: *11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40*

Non

-Si c'est oui, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées?

*certains ont plusieurs significations*





IX- Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

- en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)

- en ajoutant un suffixe féminin français

- en employant l'article féminin « une ou la »

- en gardant la forme masculine

- cela dépend du mot

X- Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous ?

*Cela n'aura avec le temps*

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions ?

Pour

Contre

Neutre

-Justifiez :

*Faire la différence entre les  
deux sexes*

**MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !**







X-Comment procédez-vous en féminisant les noms de métiers empruntés à l'arabe ?

-en ajoutant un « a » qui correspond à « ة » (marque du féminin en arabe)  rarement

-en ajoutant un suffixe féminin français

-en employant l'article féminin « une ou la »  Pas toujours

-en gardant la forme masculine

-cela dépend du mot

X-Plusieurs noms de métiers n'ont pas de forme féminine officielle, qu'en pensez-vous ?

Effectivement les métiers sont généralement  
des noms qui opérations effectuées ex le  
de budget le tournage le mécanisme tout  
de sexe féminin n'est pas exclu de la liste  
dans les domaines

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !

XI- Etes-vous pour ou contre la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions ?

Pour  Contre  Neutre

-Justifiez :

La féminisation est tolérable dans  
certains cas mais pas tous  
On peut garder la forme masculine  
sans le faire changer M<sup>me</sup> la juge  
femme Col. hab. Mlle la générale

## Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	p.01
<b>Introduction</b> .....	p. 03
1. Motivation du choix.....	p.04
2. Présentation de la recherche.....	p.06
<b>Première partie</b> : Aperçu général sur : Le statut de la femme en Algérie / La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions.....	p.11
<b>Chapitre I</b> : La femme en Algérie .....	p.12
1. Emancipation de la femme.....	p.12
a- Statut de la femme.....	p.12
b- La femme algérienne à travers l’histoire.....	p.12
2. Aperçu de l’emploi féminin en Algérie.....	p.15
3. Conclusion.....	p.19
<b>Chapitre II</b> : La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions : état de la question/concepts clés.....	p.21
1. Etat de la question.....	p.21
a- Classement des actions françaises et francophones.....	p.22
b- Réactions des spécialistes.....	p.25
c- Discussion.....	p.27
2. Concepts clés liés à la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en français.....	p.30
a- Genre dans la langue française.....	p.31
a-a- Problèmes définitoires. ....	p.31
a-b- Discussion. ....	p.32
b- Genre grammatical/ sexe.....	p.34
c- Le masculin générique.....	p.36

d- Noms de métiers, grades, titres et fonctions.....	p.40
e- Règles de féminisation.....	p.43
3. Genre et féminisation dans la langue arabe.....	p.46
a- Féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions dans la langue arabe.....	p.47
b- Répercussion de la langue maternelle sur la pratique d'une langue étrangère.....	p.48
4. Conclusion.....	p.48

### **Chapitre III : Innovation lexicale Vs purisme.....**

1. La langue française : l'éternel débat entre puristes et modernistes.....	p.50
a- Défendre la langue.....	p.50
b- L'évolution du français en tant que langue vivante.....	p.51
2. Nommer l'autre/ se nommer.....	p.53
3. L'innovation lexicale : créer et enrichir.....	p.55
a- La durée. ....	p.56
b- La nouveauté n'existe pas en soi.....	p.57
4. La norme prescriptive Vs la norme d'usage.....	p.57
a- La norme lexicale.....	p.59
b- L'esthétique du mot.....	p.61
5. Conclusion : Féminisation des noms de métiers, norme, esthétique, société/innovation/contact des langues /norme-usage/ sujet parlant/ créativité dans un contexte plurilingue algérien .....	p. 63

### **Conclusion de la 1<sup>ère</sup> partie.....**

## **Deuxième partie : Usage de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions en Algérie.....**

<b>Chapitre I : Usage de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions dans la presse algérienne d'expression française.....</b>	<b>p.68</b>
---	-------------



1. Introduction .....	p.68
2. Corpus et méthode de recueil .....	p.69
3. Présentation des quotidiens et du magazine étudiés.....	p.71
4. Description et analyse du corpus.....	p.74
5. Synthèse.....	p.92

**Chapitre II : La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions:**  
 Enquête menée auprès d'un échantillon de public algérien francophone....p.95

1. Introduction.....	p.95
2. Le questionnaire.....	p.96
a- Mode d'emploi .....	p.96
b- Présentation du public choisi.....	p.98
3. Description et analyse du corpus.....	p.100
a- Question n°01.....	p.100
b- Question n°02.....	p.101
c- Synthèse : procédés employés dans la formation du féminin.....	p.113
d- Conclusion.....	p.114
e- Types de difficultés.....	p.117
f- Question n°03.....	p.120
g- La féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions empruntés à l'arabe.....	p.129
h- Positions des questionnés.....	p.130
4. Synthèse .....	p.139

**Chapitre III : Récapitulatif / Autres pistes explorées.....**p.140

1. Synthèse générale.....	p.140
2. Problèmes liés au refus de la féminisation des noms de métiers, grades, titres et fonctions.....	p.146
a- Une pratique anarchique dans l'attribution d'une marque du genre féminin .....	p.146
b- L'emplacement aléatoire des morphèmes de précision. ....	p.146
c- Limites sémantiques. ....	p.146

d- Reprises nominales/pronominales. ....	p.148
e- Accords problématiques. ....	p.149
e-a- Accord de l'adjectif qualificatif.....	p.149
e-b-Accord du participe passé. ....	p.152
f- Remise en question de la notion du signifié.....	p.155
g- Discours rapporté/voix passive.....	p.156
h- Lisibilité du texte.....	p.156
i- Affectation du discours. ....	p.157
j- Disparition de quelques mots. ....	p.157
k- Représentation. ....	p.157
l- Naissance d'une variété de langue.....	p.158
m- Traduction. ....	p.158
3. Conclusion.....	p.159
a- Proposition personnelle.....	p.159
b- Arguments. ....	p.160
c- Perspectives d'ancrage. ....	p.161

<b>Conclusion générale</b> .....	p.163
----------------------------------	-------

<b>Références bibliographiques</b> .....	p.168
--	-------

1. Ouvrages. ....	p.169
2. Articles. ....	p.171
3. Guides et documents spécialisés. ....	p.176
4. Travaux universitaires. ....	p.178
5. Actes de colloques.....	p.181
6. Sitographie.....	p.181
a- Sites des journaux étudiés.....	p.181
b- Autres sites.....	p.181

<b>Annexes</b> .....	p.186
----------------------	-------

1. Annexe 01 : Corpus du dépouillement des quotidiens et du magazine algériens d'expression française.
2. Annexe 02 : Le questionnaire :
  - Exemple-type.
  - 30 Questionnaires originaux scannés.

## **Table des matières**